

François Fossier

Les directeurs de la villa Médicis au XIX^e siècle

Correspondance des deux directorats d'Eugène Guillaume
(1891-1904)



L'Harmattan

Les directeurs de la villa Médicis
au XIX^e siècle

François FOSSIER

Les directeurs de la villa Médicis
au XIX^e siècle

*Correspondance des deux directorats d'Eugène Guillaume
(1891-1904)*

L'Harmattan

Du même auteur

Les directeurs de la villa Médicis au XIX^e siècle. Correspondance de Guillaume Guillon-Lethière (1807-1816) ; du premier directorat de Jean-Victor Schnetz (1840-1846) ; de Jean Alaux (1847-1852) ; des deuxième et troisième directorats de Jean-Victor Schnetz (1853-1866) et du directorat de Joseph-Nicolas Robert-Fleury (1866-1867) ; du premier directorat d'Ernest Hébert (1867-1872) ; de Jules-Eugène Lenepveu (1873-1878) ; de Louis-Nicolas Cabat (1879-1884) ; du deuxième directorat d'Ernest Hébert (1885-1890) , 2018.

Le séjour des grands prix de Rome à la villa Médicis. Une récompense douce-amère, L'Harmattan, Paris, 2018.

L'abbé Bignon. Un génie de l'administration, des lettres et des sciences sous l'Ancien Régime, L'Harmattan, Paris, 2018.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres sous l'Ancien Régime. De l'apologétique à l'histoire. Tome 1 : présentation, composition et débats ; tome 2, les académiciens ; tome 3, les dissertations, L'Harmattan, Paris, 2018.

Correspondance des directeurs de l'Académie de France au XIX^e siècle, EFR, Rome, 1995.

© L'Harmattan, 2019

5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-343-14717-8

EAN : 978234314718

*En hommage à Laurence des Cars
et à son œuvre au musée d'Orsay.*

INTRODUCTION

Avec le directorat d'Hébert s'achevait la première période de l'histoire de l'Académie de France. La nomination d'Eugène Guillaume (1822-1905) ouvrait l'ère des directeurs qui n'étaient plus nécessairement peintres et dont les compétences administratives, réclamées par la direction des Beaux-Arts, n'avaient plus rien de commun avec le laxisme bon-enfant qui avait régné jusqu'alors. C'est également le moment où l'Académie des beaux-arts, à Paris, soumise depuis 1874 à la fêrle un peu compassée d'Henri Delaborde, allait passer en 1898 sous celle d'un ancien directeur des Beaux-Arts, Gustave Larroumet, puis en 1903 sous celle d'Henri Roujon, lui aussi ancien administrateur. Le directorat, ou plus exactement les deux directorats successifs de Guillaume, furent évidemment marqués par ces modifications, ne serait-ce que parce qu'il avait occupé, tout à tour, le poste de directeur de l'École des beaux-arts (1866-1878), de directeur des Beaux-Arts (1878-1879), en même temps que celui de professeur à l'École polytechnique¹ et de professeur au Collège de France à partir de 1882. Il était en outre président du conseil supérieur de l'enseignement artistique, président du jury de sculpture au Salon et devint celui de l'Exposition universelle de 1900.

Ce vieux monsieur de soixante-dix printemps, couvert de gloire, membre de l'Académie des beaux-arts depuis 1862, premier artiste à être élu à l'Académie française en 1898, grand-croix de la Légion d'honneur en 1900, faisait un peu figure d'incontournable référence et l'aménité de son caractère, reconnue de tous, lui avait assuré la confiance de la presque totalité de ses confrères et collègues. Ancien élève de Pradier, lequel n'avait suivi qu'assez lointainement ses travaux lorsqu'il était pensionnaire à la villa Médicis (1846-1851), il était très proche de son camarade Cavelier, reprenant à son compte la veine historicisante avec une profusion de statues ou de bustes commémoratifs (Colbert, Rameau, Napoléon, Ingres, Buloz, Bruyas, m^{gr} Darbois, Trélat, Thiers...) qui avaient suivi ses deux créations les plus notoires, *Les Gracques* (1848) et *Le Faucheur* (1849) datant, l'un et l'autre, de son séjour romain. C'est dire que sa réputation s'était davantage bâtie sur ses capacités d'administrateur et de pédagogue que sur ses travaux artistiques qui ne lui amenèrent d'ailleurs que peu de disciples. Il n'en était pas pour autant sectaire, s'intéressa pour son propre compte à la sculpture polychrome et fut un des rares défenseurs de Rodin dans le monde académique.

Grâce au don fait au musée d'Orsay par les descendants Lefuel de la correspondance privée de l'artiste, nous sommes parfaitement renseignés sur ses relations, son mode de vie, ses soucis et ses joies, bien plus, en tout cas, que pour les autres directeurs de l'Académie de France. Dans son particulier, l'homme était touchant d'attente affection pour les siens qui le considéraient, là encore, comme un véritable *pater familias*. Il avait épousé une demoiselle Jacob-Desmalter,

¹ Il ne se démit de cette fonction qu'en 1899 après avoir placé un de ses élèves Beaufort et à la condition d'être nommé professeur honoraire.

disparue très tôt d'un cancer au cerveau et qui lui avait donné une fille, Thérèse qu'il maria au fils d'Hector Lefuel, Henri. Le jeune ménage qui avait deux enfants, Yvonne et Hector, était toute sa vie, avec sa belle-mère, M^{me} Jacob-Desmalter qu'il appelait « grand-mère »². Il est vrai que du côté Guillaume, la famille se révéla plus que décevante. Ses deux frères avaient fait de mauvaises affaires ; le second avait un fils, Henri, instable, criblé de dettes, qu'on dut envoyer au Tonkin et Guillaume fut contraint de verser, pendant des années, une pension aux parents réfugiés à Saint-Quentin pour leur permettre de survivre. Seul son neveu Pierre Le Boulleur, lieutenant de vaisseau, lui apporta des satisfactions qui compensèrent un peu ces déceptions. Guillaume, malgré sa haute stature et son allure de robuste vieillard, souffrait d'une mauvaise santé pulmonaire qui le contraignit, dans un premier temps, à reculer d'un an son arrivée à Rome, après un long séjour à Pau, dans un second à prendre quantité de précautions sous la surveillance aussi affectueuse que pointilleuse de sa fille Thérèse et du médecin de l'Académie, Taussig. Assez curieusement, Rome lui fit du bien et à l'exception de quelques crises de goutte, sa santé ne fut jamais meilleure que durant son directorat. Il n'en était hélas pas de même pour son gendre, magistrat de talent contraint de passer les mois d'été dans des stations thermales et qui finit par succomber en 1904, au moment où Guillaume regagnait la France, à ce qui était sans doute un cancer de la vessie. Correspondance anxieuse de ces trois êtres si tendrement liés que venaient un peu égayer des nouvelles des enfants, Vonvon et Toto et les potins romains. Thérèse et ses enfants, parfois accompagnés de leur père, vinrent pratiquement chaque année à la villa au moment de Pâques. La religion était un ciment dans cette famille unie qui tenait à se retrouver dans la Ville Sainte au moment de la grande fête chrétienne.

Les autres correspondants de Guillaume étaient aussi nombreux que variés ; ses collègues et confrères de l'Académie bien sûr, son successeur à l'École des beaux-arts, Paul Dubois, mais aussi ses relations de curiste comme les La Ville-Baugé ou les Colbert-Laplace, ses homologues au ministère comme Lafenestre, Gréard ou au Collège de France comme Brunetière, Renan, Gaston Paris ; plus tard, ses confrères de l'Académie française comme Paul Bourget, Hervieu. En revanche, Guillaume n'était pas un mondain, contrairement à son prédécesseur. À Paris, il s'était lié avec l'empereur du Brésil en exil, Pedro II et surtout avec sa fille la comtesse d'Eu ; il voyait également l'ambassadeur d'Italie Tornielli et sa femme Olga née Rostopchine, la veuve de Minghetti Laura, celle de l'archéologue Castellani. À Rome, son cercle se limitait aux ambassadeurs successifs avec lesquels il entretenait des rapports extrêmement chaleureux, voire affectueux, Billot et sa femme d'abord au palais Farnèse, Barrère ensuite. Au palais Rospigliosi, ambassade près le Saint-Siège, le vieux Lefebvre de Béhaine lui fit bon accueil et son successeur Nisard qui avait en second Ferdinand de Navenne, fut un proche. De la noblesse romaine, blanche ou noire, il ne vit guère que le clan Bonaparte, le comte Primoli et la princesse de Roccagiovine, anciennes relations de son prédécesseur. Ses rapports avec le prince Borghèse se limitèrent à des questions de mitoyenneté, avec le prince Chigi quand il s'agit d'obtenir pour l'architecte Chédanne l'accès à sa bibliothèque, avec les prin^{ces} Ruspoli et Colonna quand ils étaient maires de Rome. L'administration royale fut également maintenue à distance, en dehors de Fiorelli, directeur des Beaux-Arts qu'il s'employa à faire élire membre correspondant et de Castellani, directeur des musées capitolins. Quant au Vatican, ses rapports se limitèrent à Della Volpe, majordome de S. S. et bien sûr aux cardinaux français, Mathieu en premier lieu. Seule, la reine Marguerite, devenue reine mère après l'assassinat d'Humbert I^{er} et sa dame d'honneur la comtesse Pasolini Dall'Onda, purent se targuer d'une véritable amitié avec le directeur de la villa Médicis.

² Les Lefuel habitaient 15 rue de l'Université et la vieille M^{me} Jacob-Desmalter, rue de Lisbonne.

Romains de souche ou de passage ne retinrent donc que modérément son attention à l'exception de la tribu des Raffalovitch, banquiers d'Odessa auxquels il s'était attaché en dépit de ses opinions nettement anti-dreyfusardes et dont il suivit avec attention la carrière diplomatique. Quant aux personnalités scientifiques romaines, elles se limitèrent, là encore, au directeur de l'École française, Geffroy, dans une moindre mesure à son successeur, m^{gr} Duchesne et à Lanciani, membre de l'Académie des Lincei dont il admirait les travaux. Il était en revanche plus réservé en ce qui concernait Homolle, directeur de l'École d'Athènes à qui il reprochait les faibles résultats obtenus dans les fouilles de Delphes dont le coût avait obéré lourdement le budget de la direction des Beaux-Arts. De surcroît, cette habitude prise par les futurs membres de l'École d'Athènes de séjourner gratuitement à la villa Médicis avant de gagner la Grèce ne lui paraissait pas devoir être maintenue si elle ne s'accompagnait pas d'une indemnité. Hôte chaleureux et généreux dans son palais du Pincio où il accueillit à de nombreuses reprises, non seulement sa famille, mais le directeur des Beaux-Arts Roujon, celui des Bâtiments civils, Jules Comte, le ministre de l'Instruction publique Leygues et même le président de la République Loubet, Guillaume n'allait pas au-devant de mondanités que sa santé et ses goûts redoutaient. Une autre raison tenait au fait que pendant plus de quatre ans, le nouveau directeur eut à subir la présence encombrante de son prédécesseur qui, sous les prétextes les plus divers, ne se décidait pas à partir. En 1890, la chose paraissait naturelle puisque Guillaume n'arriva que tardivement à Rome, mais plus le temps passait, plus cette indiscretion d'Hébert devenait inexplicable et insupportable. Dans cette affaire, il est vraisemblable que Gabrielle Hébert joua un rôle néfaste. La délicatesse et le tact n'étaient pas son fort et elle s'était déjà fait remarquer fâcheusement en parlant allemand à la cour de la reine Marguerite. Persuadée que son époux était un incomparable génie, elle prit en main sa carrière et considérait que tout ce qui l'entravait devait être écarté. Dans plusieurs lettres, pour le moins étranges qu'elle écrivit à Guillaume, elle se considère et agit en véritable maîtresse de maison, distribuant les logements quand le directeur recevait des hôtes, se réservant pour elle et son mari les meilleures pièces, avertissant de son départ et de son retour comme si elle était encore femme du directeur. Il est vrai que Guillaume arrivait à Rome sans épouse, accompagné seulement d'un couple de domestiques fidèles, les Reuiller, mais cette situation de consort finit par l'exaspérer. À Paris, l'administration s'en émut ; le ministre lui-même, Poincaré, s'en mêla, assez mollement toutefois en engageant Hébert à ne pas abuser de la traditionnelle hospitalité de la villa Médicis et à s'entendre avec le directeur actuel pour y mettre un terme. Auparavant et de manière plus feutrée, la direction des Beaux-Arts avait rappelé qu'aucun atelier ne pouvait être prêté par un pensionnaire, à qui que ce soit pour quelque motif que ce soit ; c'était évidemment une allusion à l'occupation par Hébert de l'atelier de son élève Laurent. Rien n'y fit et il fallut que le secrétaire comptable de l'Académie, Laporte, finisse au mois d'août 93 par intimé l'ordre à l'ancien directeur de vider les lieux. Ce fut un véritable scandale qui retentit jusqu'à Paris alors qu'Hébert continua de peindre dans les jardins de la villa, « sous la pluie, exposé au vent et au soleil » se plaignit-il. Il finit par prendre en maugréant un atelier via Sistina, mais ne perdit pas une occasion, sur place ou à Paris, de nuire à Guillaume et de monter les pensionnaires contre lui. Cette attitude mêlant l'hypocrisie et la vindicte peina beaucoup le directeur qui eut par ailleurs à réparer les catastrophiques erreurs de gestion de son prédécesseur, mais il en prit dignement son parti et supporta sans illusion ni rancune les menées hostiles du couple Hébert. C'est ainsi que le décrit Lapauze qui rédigea son *Histoire de l'Académie de France à Rome*, précisément sous le directorat de Guillaume. « Il était patient et doux, écrit-il, et s'il ne brusquait pas les autres, il ne voulait pas non plus qu'on le brusquât ». Quant à ses griefs vis-à-vis d'Hébert, Lapauze parle d'une lettre de « la plus

affectueuse délicatesse » écrite à Roujon conçue en ces termes³ : « Lorsque je suis venu prendre possession de mon poste, au milieu du mois de juin dernier, j'ai succédé à un intérim dont l'effet avait été de maintenir régulièrement mon prédécesseur à la villa Médicis. La transmission du service a été longue, à raison de la situation administrative que vous connaissez dont la difficulté est telle qu'une loi de finances, attendue depuis trois ans, peut seule y remédier. Dans un tel état de choses, la présence de l'ancien directeur était utile et si vous songez au nombre de pièces qui ont été exigées de nous depuis mon arrivée, pièces qu'il a dû contrôler et signer, vous estimerez sans doute que sa présence était nécessaire. En m'installant ici, j'ai trouvé M. Hébert dans des travaux dont l'achèvement semblait devoir être prochain. C'étaient des tableaux commencés dans des conditions qu'il était impossible de trouver ailleurs, soit que l'on considérât l'éclairage de l'atelier, soit qu'il s'agît de plein air. Je crois que vous m'approuverez de n'avoir pas troublé l'artiste dans son œuvre, mais il est vrai qu'un travail de ce genre ne se limite pas et les délais se sont succédé de semaine en semaine, comme à notre insu. Nos prévisions ont été dépassées. Je le vois maintenant. Cette situation n'était pas sans inconvénient, non pour l'Académie où tout marche à souhait, mais pour nous, puisque l'on s'en émut au-dehors., mais elle prend fin dès à présent, M. Hébert ayant arrêté un appartement dans la ville. Cette détermination bien antérieure à votre lettre fait cesser la confusion dont on se plaint, confusion apparente que notre expérience et le juste sentiment des choses n'a jamais laissé s'établir dans les faits. Il n'y a pas eu d'abus. Pour moi, il me semblait que la faculté de conserver, comme mon hôte, un ami, fût-il mon prédécesseur, ne pouvait ni m'être contestée ni causer d'ombrage. J'ai accepté la direction de l'Académie de France avec l'intention de me consacrer entièrement à son administration. Je ne l'oublierai pas un instant. Les intentions personnelles que j'ai apportées ici sont conformes à la fois à l'idée que l'on doit se faire de la grande institution qui m'est confiée et aux vues libérales de notre ministre. En cela il n'y a point de désaccord. Dans la poursuite de cette œuvre, il peut y avoir au début quelques incertitudes. Pour aller en avant, il faut connaître son terrain et si, en tenant compte des innovations nécessaires, vous songez à nos difficultés administratives et aux tristes ingérences du dehors qui viennent de se produire, vous trouverez certainement que ma tâche est difficile. Vous m'aidez à l'accomplir, mon très cher et honoré directeur. Vous me seconderez de votre sympathie déjà ancienne, je le sais, et dont je vois la marque dans la lettre que vous m'avez écrite. Je vous en remercie de grand cœur et vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués et, si vous le voulez bien, affectueux ».

La situation en 1890 était effectivement lamentable. Certes Hébert n'avait fait qu'hériter du malhonnête Brondois, ex-secrétaire de l'Académie, qui était mort après avoir vidé la caisse, mais deux années s'étaient encore passées avant la fin de son propre mandat, en 1890. Le soin de gérer les comptes avait été confié à un certain Conrado qui avait servi de comptable sous Brondois, sans pour autant être suspect de détournements⁴. Son laxisme d'Italien arrangeait sans doute beaucoup le directeur qui insista pour que la direction des Beaux-Arts le conservât en place. Et l'on comprend pourquoi, une fois Guillaume arrivé, la comptabilité fut confiée d'abord à un nouveau secrétaire, Delaître puis à son aide Laporte. On s'aperçut à Paris, à la suite d'une inspection faite par l'inspecteur des Finances Jacquin, que bien des détournements avaient été connus du directeur précédent, dont il n'est pas totalement exclu qu'il en ait bénéficié, notamment en ce qui concernait les produits du change de l'or envoyé de France contre du papier monnaie italien. Un conseiller

³ La lettre datée du 17 déc. 1891 a disparu et je la cite telle qu'elle est transcrite par Lapauze (p. 505).

⁴ Il convient de noter que Conrado demeura comme comptable adjoint jusqu'en 1896 et que Guillaume lui sut gré d'avoir aidé les deux secrétaires à démêler l'imbroglio Brondois, puis à dresser des inventaires réclamés par la cour des Comptes.

référendaire à la cour des Comptes, Rihouet, fut chargé du dossier et découvrit progressivement, grâce à une quantité de précisions et de documents réclamés sans relâche au nouveau directeur, l'étendue de la concussion active de la part de Brondois, passive de la part d'Hébert. Si l'on examine le nombre de lettres échangées entre Paris et Rome à ce sujet entre 1891 et 1893, force est de constater que l'agacement de Guillaume à l'endroit d'Hébert ne pouvait que croître. L'essentiel de la question touchait à la disparition de la caisse des retenues dont le montant devait être délivré à chaque pensionnaire, au terme de son séjour en Italie., mais vinrent s'en greffer d'autres : celle des bénéficiaires de change réalisés sur les transferts d'argent entre la France et l'Italie, je l'ai dit, celle des sous-locations dont le loyer avait été empoché par Brondois, celle des inventaires falsifiés ou non mis à jour. Les quatre premières années du mandat de Guillaume furent donc presque entièrement absorbées par des ajustements financiers, les réponses à donner aux questions incessantes de la cour des Comptes, l'établissement de nouveaux inventaires et le réaménagement des locaux de la villa dans la mesure du possible. De ce fait, les questions artistiques restèrent très en deçà des préoccupations d'un directeur.

GUILLAUME ET L'ACADÉMIE

Au moment où Guillaume arriva à Rome, l'Académie des beaux-arts est composée de membres. Dans la section de peinture, par ordre d'ancienneté, Français, qui mourra en 97, Signol mort en 92, Meissonier mort en 91, Muller mort en 92, Gérôme mort en 1904, Cabat mort en 93, Lenepveu, Hébert, Bouguereau, Delaunay mort en 91, Bonnat, Breton, Moreau mort en 98. Seront élus en 1891 Jean-Paul Laurens et Jules Lefebvre, en 92, Édouard Detaille, et Merson, en 93 Benjamin Constant, en 97 Antoine Vollon, en 98 Morot et Cormon, en 1900, Dagnan-Bouveret, en 1901 Ferdinand Humbert et en 1904 Carolus-Duran, son successeur. Dans la section de sculpture, la sienne dont il était le doyen d'élection, siégeaient son ami Cavelier mort en 94, Bonnassieux mort en 92, Gabriel Thomas, Paul Dubois, Chapu mort en 91, Falguière mort en 1900, Barrias et Mercié. Furent élus Frémiet en 92, Marqueste en 94 et Coutan en 1900. Chez les architectes figuraient Charles Garnier mort en 98, Bailly mort en 92, Vaudremer, Ginain mort en 98, Daumet, Alfred Normant, Louis André mort en 90, Pascal et Coquart mort en 1902. Les remplacèrent Ancelet en 92, Nénot en 95, Bernier et Moyaux en 98 et Girault en 1902. Les académiciens graveurs étaient Henriquel-Dupont mort en 92, Louis François mort en 97, Auguste Blanchard mort en 98 et Achille Jacquet. Fut élu Léopold Flameng en 98, les graveurs en médailles n'étant que deux, Chaplain et Roty. Enfin, parmi les musiciens on comptait le vénérable Thomas élu en 1851 et mort en 96, Charles Gounod mort en 93, Louis Reyer, Jules Massenet, Camille Saint-Saëns, Léo Delibes mort en 91, Ernest Guiraud mort en 92. Leur succédèrent Paladilhe en 92, Théodore Dubois en 94 et Charles Lenepveu en 96.

Les rapports que Guillaume entretint avec le secrétaire perpétuel Henri Delaborde étaient très affectueux et les questions qui touchaient à leurs familles respectives occupaient une grande place dans leur correspondance. Delaborde vint d'ailleurs à plusieurs reprises à Rome, avec son petit-fils que Guillaume aimait beaucoup. Ses deux successeurs, Larroumet de 1898 à 1903 puis Roujon, étaient d'anciens collègues du ministère dont il avait fait la carrière et aidé l'élection à l'Académie. Jamais, aucun directeur de la villa ne bénéficia autant que lui de l'appui inconditionnel du secrétaire perpétuel, conforté encore par le fait qu'ils venaient d'être directeurs des Beaux-Arts. Au sein même de l'Académie, de nombreux membres bénéficiaient aussi de l'amitié du directeur : Cavelier bien sûr, Barrias, camarade de la villa, Chapu qu'il considérait comme le meilleur sculpteur de son

temps, Paul Dubois, son successeur à la direction de l'École des beaux-arts, mais aussi les architectes Garnier, Bailly et Daumet. Ce dernier qui était inspecteur des Monuments historiques se rendit à ce titre à la villa Médicis ; les musiciens, Ambroise Thomas en tant que directeur du Conservatoire et Charles Gounod, Léo Delibes ; dans une moindre mesure Camille Saint-Saëns que sa célébrité ne rendait pas bon confrère. Parmi les peintres, ses camarades romains ayant presque tous disparu, à commencer par Cabanel, ce n'était pas la compagnie de Lenepveu qui pouvait l'enthousiasmer. Il avait aussi connu Signol, Bouguereau, Delaunay comme professeurs à l'École des beaux-arts, sans pour autant s'y attacher. Il en fut de même pour Detaille, Boulanger, Moreau, Lefebvre, Merson et Constant. En revanche, il était intimement lié à Bonnat qui fit son portrait, à Henner, à Jean-Paul Laurens et admirait beaucoup Meissonier. Quant à Hébert, d'ami il devint adversaire. Enfin, chez les graveurs, il se méfiait de Jacquet qu'il jugeait intrigant et de Roty dont il eut à subir une inspection déguisée lors de la révolte des pensionnaires de 1903., mais d'une manière générale, le prestige de sa carrière et son aménité assurèrent à Guillaume dans la compagnie une sorte de respect qui en faisait un grand électeur. Ce rôle, il le déploya surtout, quand il fut à Rome, dans les élections de membres libres. À la mort d'Alphand et de Nieuwerkerke, il fit élire Lafenestre et Émile Michel ; à celle du duc d'Aumale le duc d'Arenberg, à celle de Duplessis Larroumet, à celle d'Hausmann son vieil ami Philippe Gille et à celle de Chennevières Roujon. Encore une marque de son appartenance au monde de l'administration davantage qu'à celui des artistes.

GUILLAUME ET LE MINISTÈRE

Si la villa Médicis continuait de dépendre du ministre de l'Instruction publique, c'est le directeur des beaux-arts, Larroumet en place depuis 1889, puis Roujon de 1892 à 1903, enfin Marcel qui était aux commandes. Ceux-ci eurent pour adjoints l'indéracinable Lucien Crost, progressivement relégué au poste de chef du service de l'Enseignement et des manufactures nationales, G. Hecq, chef du bureau des musées, qui le remplaçait en cas d'absence, puis Lalande, enfin Valentino sous le directorat d'Henri Marcel. Comme l'a fort bien montré Pierre Vaisse⁵, Roujon fut un des meilleurs directeurs des Beaux-Arts de la fin du siècle. Au réactionnaire Chennevières avait succédé, Guillaume en 1878, lui-même considéré par Castagnary comme « l'homme lige de l'Institut et l'apôtre de la médiocrité académique », puis Turquet considéré comme « beau parleur et insignifiant », Paul Mantz en 82, vieux républicain qui exérait le néoclassicisme, adorait Manet, mais fut atteint par la limite d'âge, le non moins insignifiant Kaempfen⁶ de 83 à 87, le bouillant Castagnary en 88, le professeur de littérature Larroumet, nommé par Lockroy en 89, « dont l'agréable rhétorique de ses discours cachait mal la banalité de ses opinions ». C'est lui, néanmoins, qui prit en main la révision des statuts de l'Académie de France, fortement ébranlée par de bruyantes campagnes menées à Paris contre l'établissement. Son projet tendait à libérer les pensionnaires des contraintes du programme et de la résidence. Ils auraient eu le choix de traiter dans leurs œuvres de n'importe quelle période de l'histoire ; le séjour à Rome n'était plus obligatoire et ils pouvaient résider où bon leur semblait, hormis Paris. Enfin, la villa devait ouvrir largement ses portes aux prix du Salon et aux boursiers. Une sous-commission fut formée sous la présidence de Jules Ferry avec Bardoux comme rapporteur, très lié à Guillaume. Y furent conviés plusieurs membres de l'Académie des beaux-arts : Delaborde bien sûr, Bonnat, Lenepveu, Delaunay, Breton, Chaplain

⁵ *La Troisième République et les peintres*, Paris, Flammarion, 1995.

⁶ Celui-ci devint directeur des musées nationaux en 1890.

comme peintres, Barrias, Chapu, Dubois, Guillaume comme sculpteurs, Flameng comme graveur, Massenet, Gounod et Thomas comme compositeurs. On fit également appel à des personnalités extérieures, Renan, Puvis de Chavannes, Jean-Paul Laurens, Boeswillwald, Antonin Proust. Le 24 juin 1891, un nouveau statut fut édicté qui permettait effectivement aux pensionnaires de séjourner dans toute l'Italie pendant leur première année. Les peintres pouvaient choisir leurs copies hors de l'Italie, excepté la France ; les architectes avaient le droit de ne pas se limiter à l'Antiquité et à l'Italie ou la Grèce pour leur restauration de 4^e année. C'était un assouplissement notable auquel l'Institut se rangea de bonne grâce, faute, sans doute, de pouvoir s'y opposer, mais le projet de Larroumet avait paru à tous trop ambitieux et le ministre de l'Instruction, Léon Bourgeois préféra s'en défaire au profit de Roujon. Celui-ci, entré en 1896 au ministère de l'Instruction publique, y fit une belle carrière, malgré des goûts artistiques qui le portaient à fréquenter intimement Mallarmé, Octave Mirbeau et à collaborer au *Voltaire*. S'il eut la malchance de devoir refuser le legs Caillebotte, on est toutefois en droit de se demander, au vu du nombre d'œuvres modernes qu'il fit entrer au musée du Luxembourg, s'il n'avait pas dû, en réalité, céder à des pressions. Toujours est-il qu'il eut à cœur de concilier les intérêts de la « modernité » avec ceux de la tradition et c'est tout de même sous son mandat que la villa Médicis fut amenée, en 1903, à recruter des pensionnaires féminines et à continuer d'accueillir, chaque année, les lauréats du Salon⁷.

De surcroît, il connut un nombre considérable de ministres de tutelle⁸ dont il sut s'accommoder, en regroupant notamment un certain nombre de services dispersés et en agissant avec une sorte d'autonomie. C'est ainsi que la direction des Bâtiments et des palais nationaux, dépendant autrefois du ministère des Travaux publics, avec Jules Comte comme directeur, fut rattachée à l'Instruction publique à partir de 1894, ce qui eut pour effet de faciliter l'établissement et le paiement des dépenses de réparations à la villa Médicis. Malgré leur aspect formel⁹, les rapports qu'il entretenait avec Guillaume furent excellents. Chaque fois qu'il put éviter au nouveau directeur un embarras administratif, lui fournir un crédit supplémentaire et surtout l'aider à rétablir la situation désastreuse de l'Académie de France, il le fit spontanément. La réciprocité s'avéra bénéfique pour l'établissement et de son côté, Guillaume ne manqua pas de répondre, par retour de courrier, aux demandes de son supérieur qu'il fit entrer à l'Institut.

Le premier problème qu'ils eurent à résoudre était celui du renflouement de la caisse des retenues pillée par Brondois. L'affaire avait été classée à la suite de l'inspection de Jacquin, mais demeurait un débet de près de 22 000 f. qui ne fut comblé que par le vote parlementaire d'un crédit exceptionnel, dont l'emploi fut d'ailleurs assorti de quantité de conditions restrictives. C'était tirer un trait sur la gestion douteuse d'Hébert et il est vraisemblable qu'on pencha pour cette solution par crainte d'un scandale devant lequel l'ancien directeur n'aurait pas reculé. Vint ensuite la question des bénéfices du change, là encore absorbés par Brondois. L'affaire était plus délicate dans la mesure où elle faisait entrer en jeu différents intermédiaires, le Trésor public qui mandatait la banque Rothschild, le correspondant des Rothschild à Rome, Cerasi, le ministère des Finances italien qui

⁷ Parmi les lauréats P. Vaisse cite Lehoux en 74, Cormon en 75, Flameng en 79, Marec en 86, Friant en 89, Guedry en 90, Boyé en 91, Adler en 95 (cf. Vaisse, p. 90). Il convient peut-être d'ajouter ceux dont les noms figurent dans l'index du présent volume.

⁸ Léon Bourgeois (mars 90-déc. 92) ; Dupuy (déc. 92-avr. 93) ; Poincaré (avr.-déc 93) ; Spueller (déc. 93-mai 94) ; Leygues (mai 94-janv. 95) ; Poincaré (janv.-nov. 95) ; Combes (nov. 95-avr. 96) ; Rambaud (avr. 96-juin 98) ; Bourgeois (juin 98-févr. 99) ; Leygues (févr. 99-juin 1902) ; Chaumié (juin 02-janv. 05).

⁹ Dans leur correspondance on relève souvent à la même date deux lettres, l'une officielle et l'autre personnelle et plus affectueuse touchant à la même question.

fixait le taux du change (la variation, habituellement autour de 5 %, alla jusqu'à 17,5). D'un commun accord, Roujon et Guillaume mirent un terme en 1893 à ce système complexe. Désormais les fonds alloués par les chambres, chaque année, à l'Académie (environ 160 000 f.) étaient versés par le Trésor qui en mandatait l'agent comptable des chancelleries diplomatiques consulaires de Rome, le consul Louis Ratarad¹⁰. Celui-ci remettait la somme au directeur qui en opérait le change auprès de la banque romaine Bombelli, les bénéfices étant immédiatement défalqués du mandat suivant ou reversés auprès du caissier central du Trésor public. De cette manière, aucun fond ne restait sans emploi ni contrôle à Rome. Inversement, le directeur était désormais astreint à tenir une comptabilité sans faille et ne disposait d'aucune latitude. De surcroît, la cour des Comptes dont l'attention avait été attirée sur la gestion de l'Académie de France à la suite de l'affaire Brondois, s'acharna, comme souvent quand on l'avait réveillée, sur l'établissement romain, réclamant sans cesse de nouvelles pièces comptables remontant à plusieurs années, envoyant injonction sur injonction, exigeant la production des inventaires et le numéro d'inscription de chaque dépense faite par le directeur. Une fois la machine mise en route, il était difficile de l'arrêter et la cour « s'obstinait » (le terme est de Guillaume) à réclamer des inscriptions qui lui avaient déjà été envoyées et que le directeur, courageusement, lui réexpédiait. Ce n'était pas la première fois dans l'histoire de l'Académie, que le ministère des Finances ou la cour morigénaient le directeur, mais la plupart du temps avec raison. Dans le cas présent, ces incessants rappels à l'ordre n'étaient pas justifiés et compliquèrent beaucoup la tâche du directeur et de son agent comptable. Celui-ci était un certain Jean Laporte qui avait succédé au commandant Delaître, nommé à l'arrivée de Guillaume, mais mort brusquement le 28 janvier 1893. Il fut aidé dans son travail par Conrado, ancien bras droit de Brondois, mais qui n'avait pas été compromis dans ses détournements, ainsi que par un scribe. Sa qualité d'agent comptable et non plus de secrétaire en faisait un fonctionnaire infiniment mieux payé que ses prédécesseurs (240 f. par mois¹¹, alors que le directeur en touchait 833), mais assujéti au dépôt d'une caution de 4000 f. et responsable sur ses biens. Étaient placés sous son autorité les différents domestiques de la maison, le bibliothécaire¹² chargé d'engranger les publications et les abonnements à plusieurs revues (*Revue des arts décoratifs*, *Revue d'art dramatique*, *L'Art pour tous*, puis après 1900, *L'Architecture*, *Revue de l'art et des lettres*, *Revue d'égyptologie*, *Revue de l'art français ancien et moderne*, *Le Magasin pittoresque*, *L'Art*, *L'Art décoratif*...) envoyées par le bureau des souscriptions dirigé par Xavier Charmes, ainsi que l'architecte Vespignani avec qui il semble avoir entretenu de bons rapports. Le travail de Laporte fut considérable, au moins pendant les quatre premières années du directorat de Guillaume et son autorité à ce point reconnue que c'est lui qui notifia sèchement à Hébert l'ordre de quitter les lieux, en août 1893¹³. Les deux directeurs, celui de la villa Médicis et celui des Beaux-Arts, n'eurent donc qu'à se féliciter d'une présence qui permit à l'Académie de retrouver un équilibre tant administratif que financier.

¹⁰ Ce dernier devint ensuite consul à Shangai au moment de la guerre du Tonkin et de la spéculation sur la piastre.

¹¹ Puis 267 à partir de 1897.

¹² Il n'est pas fait mention nommément d'un bibliothécaire, mais il est difficile de croire que Laporte s'occupait également de ce domaine qui, d'ailleurs, ne correspondait plus au titre d'agent comptable qui définissait son poste.

¹³ Hébert s'installa alors via Sistina jusqu'à décembre 1894.

La Ville Éternelle était certes familière à Guillaume qui l'avait habitée de 1846 à 1850, mais où il n'était pas retourné entre temps. L'homme n'était d'ailleurs ni un nostalgique, comme son prédécesseur, ni un passionné de l'Italie comme l'avait été Schnetz. Contrairement à eux, il ne chercha pas non plus à fréquenter la société romaine, je l'ai dit, et se borna à celle des représentants de la France, à commencer par l'ambassadeur près le Quirinal, Albert Billot, son homologue au Saint-Siège, Lefebvre de Béhaine et les deux directeurs successifs de l'École française, Geffroy puis m^{gr} Duchesne. Ses rapports avec les Italiens se limitèrent à demander des permis d'entrée gratuite et des autorisations de fouilles, soit aux différents ministres de l'Instruction publique¹⁴, soit au majordome du pape, m^{gr} Della Volpe, pour ce qui touchait aux collections vaticanes, ou encore, comme ses prédécesseurs, à régler des questions relatives aux différentes locations consenties par l'Académie de France dans l'enceinte de la villa Médicis.

Avant son arrivée, en juin 91, le recrutement d'un nouveau secrétaire comptable s'était avéré urgent. Trois candidats étaient sur les rangs, sur place un chef d'escadron à la retraite, Charles Delaître et un certain Bonis, employé par les Pieux Établissements français à Rome, à Paris le chef du bureau de la comptabilité au ministère, Mizon. Les qualités de chacun furent soigneusement pesées et le choix s'arrêta tardivement¹⁵ sur Delaître qui se révéla excellent ; malheureusement, il mourut au début de l'année suivante. L'autre nécessité était de confirmer officiellement Hébert dans ses fonctions de directeur intérimaire jusqu'à l'arrivée de son successeur, de façon à ce que les opérations comptables puissent se faire sans protestations de la cour des Comptes. Déjà, la question des bénéfices générés par le change et gardés en caisse fut évoquée en avril 1891 ; Hébert fit la sourde oreille. Pendant ce temps, son épouse sollicitait du ministre la permission de faire partir son déménagement avec les envois des pensionnaires, ce qui lui fut accordé à la condition que cela ne nécessitât pas l'ajout d'un wagon supplémentaire ! Ce n'est qu'en juin que Guillaume arriva. Son retard qui avait pour cause des questions de santé, permit toutefois au nouveau directeur de suivre¹⁶ les tractations (novembre 1890) entre la direction des Beaux-Arts et l'Institut, relatives au nouveau règlement de l'établissement dont il allait prendre la direction. Pendant ce temps, Hébert, sur place, écrivait à Larroumet que « la paix était faite avec les pensionnaires », sans doute soulagés de le voir partir.

À son arrivée en juin, Guillaume eut le plaisir de recevoir la visite, en corps constitué, des membres de l'École française, dont Romain Rolland, et de se voir attribuer par l'Accademia di San Luca le titre d'« *accademico di merito* ». En revanche, Larroumet s'empressa de lui demander d'établir le budget de l'exercice en cours, ce qui laisse supposer qu'Hébert ne l'avait pas fait. Dans une longue lettre non datée, le nouveau directeur expliqua quelles économies il pouvait réaliser et attira pour la première fois l'attention du ministère sur la situation des lauréats du grand prix qui étaient immédiatement appelés sous les drapeaux. Cette année-là, c'était le cas de Pillet. On ne pouvait pas défalquer un an sur les quatre ans de pension accordés par l'État, mais, à l'inverse, cela créerait une sorte d'embouteillage, l'année suivante avec l'arrivée des nouveaux, entre celui en différé et celui du dernier concours. Des mesures réglementaires devaient être prises d'urgence. De son côté, l'architecte Vespignani alerta la direction des Bâtiments civils sur l'état de délabrement des murs du grand escalier de la villa et sur

¹⁴ Boselli en 1891-1892, puis Martini, Fiorelli et Costetti de 1893 qui demeura jusqu'en 1896.

¹⁵ En avril 1892.

¹⁶ Depuis sa propriété des Fourneaux en Touraine.

l'injonction promulguée par la ville de Rome de restaurer toutes les façades sur la promenade du Pincio. Enfin, l'éternelle question des moulages médiocrement exécutés par la dynastie des Malpieri et que les directeurs de la villa Médicis voulaient faire ou refaire se posa à propos d'une statue de Néron conservée au musée des Thermes. Le ministre de l'Instruction publique, Boselli, s'y opposa si Malpieri n'était pas le mouleur. En juillet, le directeur eut à se plaindre auprès du prince Borghèse de ce qu'une nouvelle fois des coups de fusil et des jets de pierres ont été lancés contre les ateliers du *muro torto*. Le prince déclina toute responsabilité, bien que sachant pertinemment que sa villa servait de terrain de chasse et que les balles perdues y pleuvaient. Sur ces entrefaites, l'exposition des travaux de 1890 s'ouvrit ; elle était très lacunaire, Guillaume ne pouvait que le constater (la presse italienne également !), puisque le sculpteur Desvergnès n'avait rien produit en raison de la présence puis de la maladie de sa mère à Rome ; qu'il n'y avait pas eu de grand prix d'architecture, l'année précédente et que le graveur Patricot était retourné à Paris, en laissant tout son travail en plan¹⁷. Parmi les satisfactions d'amour-propre, Guillaume reçut de Jouin une aimable lettre lui demandant de pouvoir joindre son portrait à une série des grands artistes de la villa qu'il souhaitait faire graver, et de Larroumet un cadeau de porcelaines de Sèvres, en remerciement de sa participation. Au conseil de la manufacture de mosaïque. En août, Hébert dut rendre les comptes de sa gestion, en tenant d'expliquer que les bénéfices du change avaient été absorbés par diverses dépenses : remplacement du grand tapis du salon, couverture en soie de son mobilier qu'il emportait, réparation de statues, indemnité spéciale au cuisinier, achat de livres, reboisement des espaliers du jardin du directeur, réparations au Belvédère.. À la vérité, on se demande quel chapitre n'avait pas bénéficié de cette manne secrète, le tout évidemment sans factures régulièrement acquittées¹⁸. En septembre, se posa à nouveau la question du service militaire de certains pensionnaires, à commencer par Devambe, très protégé par Roujon et Guillaume, qui demandait un nouveau sursis refusé par le ministère de la Guerre ; il fallait donc aviser dans les plus brefs délais sur la question qu'Hébert avait cavalièrement réglée en affirmant que, de tout temps, l'exemption était un privilège du prix de Rome¹⁹. Financièrement resurgit le problème du comblement des malversations de Brondois qui se montaient, à première vue, à plus de quinze mille francs. Crost, à la direction des Beaux-Arts, pensa qu'il arriverait à convaincre le sénateur Boulanger, rapporteur du budget, de faire voter un crédit exceptionnel l'année suivante²⁰, mais l'argent manquait dans le moment présent. Enfin, en octobre, l'Académie insista sur la nécessité pour les pensionnaires graveurs d'exécuter leurs travaux d'après des œuvres conservées en Italie et non ailleurs ; Leriche avait fait la demande de copier un tableau de Ribeira se trouvant au Prado qui lui avait été refusée. L'année se termina sans grande nouveauté si ce n'est une demande de Gerspach, directeur du mobilier national, désireux de compléter la série des *Actes des apôtres* d'après les modèles des tapisseries faites à Mortlake au XVII^e siècle, qui avait été endommagée durant la Commune. Il souhaitait qu'un pensionnaire peintre puisse copier une des pièces encore en état qui se trouvait à la cathédrale de Meaux. On ignore quelle fut la réponse de Guillaume. De son côté, Hébert demandait des recommandations pour un voyage qu'il projetait en Égypte. Des protestations coutumières parvinrent au ministère sur la difficulté de visiter la

¹⁷ L'année suivante, afin d'obtenir le versement de sa retenue, il rendit à Delaborde le travail qu'il n'avait pas accompli en temps et heure.

¹⁸ Notamment celle du tapissier Menghi qui fut réclamée en octobre.

¹⁹ Plus tard il argua de ce qu'il valait encore mieux faire son service militaire que d'obéir aux règlements puérils de l'Académie de France.

²⁰ En réalité le crédit fut voté sur le budget 93 et pris sur le chapitre des crédits supplémentaires (rapporteur Poincaré).

villa. La candidature de Lanciani à la succession de Pietro Rosa comme membre étranger s'annonçait mal. On commençait à s'inquiéter à Paris de la présence d'Hébert à Rome et le rapport de l'Académie sur les envois avait été mal reçu par les pensionnaires, indépendamment de certaines inexactitudes. Triste fin d'année qui ne permit pas à Guillaume de retrouver sa famille ni de se rendre aux obsèques de son ami Pedro II du Brésil.

1892 commença par des réclamations comptables touchant à l'établissement des bordereaux qui devaient, désormais, être présentés en deux chapitres distincts, chap. VI personnel et chap. VII matériel, avec la production du compte général de 1890 et l'état des revenus de l'Académie. Ce n'était que le début d'une interminable correspondance sur ces différentes questions auxquelles s'ajoutait celle de la liquidation Brondois. Il semble que dès cette date, Laporte, futur agent comptable de l'Académie et secondé par Conrado, ait été engagé par Guillaume pour tenter de démêler cet écheveau. Le nouveau secrétaire Delaître ne fut nommé qu'en avril. Le vote d'un crédit exceptionnel, que Bardoux annonçait en janvier, fut repoussé à l'année suivante et les impayés d'Hébert auprès de fournisseurs romains ou parisiens s'accumulaient. De Paris parvenaient à Guillaume plusieurs nouvelles touchant à ses anciennes fonctions et à son rôle dans le développement des arts industriels : la nomination d'un nouveau directeur à la manufacture de Sèvres, Baumgart, le prochain déménagement de l'Union centrale des arts décoratifs du quai d'Orsay au pavillon de Marsan, la nomination d'un successeur à Bramtot à l'École polytechnique, le placement de son buste exécuté par Boutry à l'École des beaux-arts. Par ailleurs, Lameire à qui le sculpteur avait confié la peinture de sa statue de Saint Louis dans la grande galerie du palais de Justice le rassurait sur le résultat obtenu. Il fallut aussi s'occuper des ateliers loués par le pauvre Chapu qui venait de mourir et de la distribution de ses travaux encore inachevés, dont le monument à Millet commandé par la ville de Cherbourg et puis de s'entendre définitivement avec le duc de Cumberland²¹ sur un prix pour la sculpture du buste de son père, le roi de Hanovre, de régler des factures de fournisseurs à Paris, restées impayées, de liquider des titres de rente, etc. Dans un autre domaine, son neveu Henri avait été démis de ses fonctions à Saint-Quentin et il était question de l'interner momentanément dans une maison pieuse. Début février parvint l'annonce de la mort d'Henriquel Dupont très proche du secrétaire perpétuel et très apprécié de Guillaume qui prononça son éloge à l'Académie de Saint-Luc, et la nouvelle de la candidature de Lafenestre comme membre libre. Louis Gonse, Henri Jouin et l'architecte de Lourdes Hardy annonçaient, de leur côté, leur décision de se mettre en lice, les deux premiers à un fauteuil d'académicien libre, le troisième à la succession de Bailly²², tandis que Gérôme recommandait un de ses élèves, Georges Sauvage, à la succession de Bramtot à l'École polytechnique. Enfin, Delaborde, décidé à relancer la parution du *Dictionnaire* de l'Académie, demanda à Guillaume de hâter la rédaction qu'il avait promise du mot « école ». La chose traîna beaucoup ; quand le directeur de la villa Médicis envoya pour lecture devant ses confrères, une partie de son travail, ce fut un tollé et c'est finalement Garnier, deux ans plus tard, qui s'acquitta de la tâche. En mars, le médecin de l'Académie, Taussig, attira l'attention du directeur sur le peu d'hygiène des lieux d'aisance de la villa et sur la nécessité d'installer des siphons hydrauliques avec ventilation, tandis qu'un entrepreneur romain proposait une amélioration de la rampe de San Sebastiano. Le nouveau directeur des Beaux-Arts, Roujon, réclamait un état d'occupation des lieux, sans doute alerté par la présence d'étrangers au sein de

²¹ Par l'intermédiaire du comte de Reiset.

²² C'est Ancelet qui fut élu.

l'Académie, à commencer par Hébert, et fixait le nouveau mode de reversement au Trésor des bénéfiques engrangés à Rome. M^{me} Hébert qui devait sentir le vent tourner, fit don à la villa de l'œuvre complet de Wagner, assorti d'une invitation à dîner avec le prince Victor Napoléon, façon de souligner le caractère brillant de ses relations. D'autres envois de publications monographiques ou périodiques continuaient d'arriver à l'Académie, avec nécessité pour Guillaume de réclamer, chaque fois, auprès de la douane de Rome une entrée avec exemption de droits et de payer les frais de transport²³. Enfin le directeur eut à plaider auprès de l'Académie des beaux-arts la cause de Chédanne, en retard dans sa restauration du Panthéon, en raison du changement de ministre à Rome. Il fournit un rapport si précis de l'avancement du travail²⁴ que Delaborde ne put qu'acquiescer²⁵, mais il s'agissait encore d'obtenir du ministre une prolongation de séjour pour le jeune architecte qui fut finalement concédée sous la forme d'un crédit de 3500 f. Le pensionnaire architecte Tournaire, pour sa part, partait pour Athènes afin d'y restaurer le monument à Lysicrate et servir ensuite d'assistant à Homolle sur le chantier de Delphes. Les seules distractions de Guillaume furent, début mars, la messe anniversaire du pape célébrée en grande pompe à Saint-Pierre, une série de dîners à la villa dont il regrettait le caractère hétéroclite, de longues promenades dans un vieux landau conduit de façon fantaisiste par le non moins vieux cocher de l'Académie, Annibale Bianchini, et en avril, la visite des Raffalovitch et des Comte. À Paris, on venait d'élire Detaille à la succession de Muller et l'on parlait beaucoup de celle de Lanciani comme associé étranger. En mai, la reine d'Italie inaugura l'exposition des travaux des pensionnaires, en présence de l'ambassadeur Billot. Cet honneur fut d'autant plus vivement ressenti que la tension entre l'Italie et la France augmentait. Le tableau de Danger (*Et lacrymatus Jesus*) fut très apprécié, ainsi que le bas-relief de Gasq, *Héro et Léandre* et les dessins de Chédanne qui ont causé « une sorte d'étonnement ». Le directeur regrettait seulement que les musiciens n'aient pas eu leur part de compliments et qu'il serait souhaitable qu'ils puissent exécuter quelque sonate, quatuor ou quintette, l'an prochain. À la fin du mois, les envois partirent pour Paris et Guillaume en profita pour rappeler à Delaborde que le tableau de Lebayle²⁶ de l'année précédente, ayant été primé au Salon, il serait bon que l'État l'achetât. Alerte en juin : Danger parti pour Turin, fut pris d'un malaise qu'on crut être le choléra. Guillaume, n'écoutant que son courage, se rendit à son chevet et le trouva à peu près remis d'une simple entérite. Le directeur apprit d'autre part que les frais d'exécution²⁷ au Conservatoire du dernier envoi de Charpentier avaient dépassé le budget prévu et que la différence serait une charge supplémentaire pour l'Académie de France. En revanche il reçut, juste avant de regagner la France durant l'été, notification du ministère des Travaux publics d'un crédit destiné à la réfection des pavillons de San Gaetano, mais pas des bouches d'incendie qui continuaient à manquer cruellement à la villa. Ce fut hélas durant cette courte absence qu'un vol d'argenterie se produisit à la villa, pour une valeur de 4000 f. Quatre domestiques²⁸ furent arrêtés dont le fils du portier, chenapan fortement soupçonné ; une enquête fut instruite, mais l'argenterie ne fut pas retrouvée, ni à Rome ni à Paris. Hébert qui était sur les lieux, s'empessa hypocritement d'assurer que s'il avait été là,

²³ Pendant quelques mois il fut décidé que ces envois se feraient par la valise diplomatique. Puis différents retards et négligences conduisirent à passer par l'emballeur du ministère, Chenu.

²⁴ Pour plus de précautions G. écrivit sur la question un long article dans la *Revue des deux mondes*, soulignant la paternité de Chédanne dans ces découvertes.

²⁵ Le rapport de l'Académie sur le travail de Chédanne, l'année suivante, fut extrêmement « peu encourageant ».

²⁶ *Pauvres reçus à la Charité de Lyon*.

²⁷ Ces frais étaient régulièrement à la charge de l'Académie de France. Charpentier qui écrivit à Roujon le 3 avril 1892, obtint une allocation de 6000 f.

²⁸ Deux d'entre eux étaient de repris de justice recrutés par Brondois.

Guillaume n'aurait rien pu faire de plus et l'informa qu'il avait demandé la relaxe d'Orazio qui « avait été son domestique pendant sept ans ». De son côté, Delaître préconisa le recrutement d'un véritable concierge de jour et de nuit, possiblement jeune et vigoureux, mais le directeur, tombé de nouveau malade en France, décida de surseoir jusqu'à son retour le 14 août. Fin septembre, Guillaume revint à nouveau à Paris. Durant son absence, Hébert avait envoyé à Paul Dubois, président alors en exercice, un long et fumeux rapport tendant à modifier la date des expositions à Rome. Outre qu'il ne précisait pas quelle serait, à son sens, la meilleure, il intervenait dans les affaires de son successeur d'une manière fort indiscreète et peu courageuse. C'était aussi le moyen de prouver combien sa présence à Rome demeurait indispensable. Guillaume, reprenant l'idée de Daumet qu'avait combattue Garnier en 1887, maintint la date du 1^{er} janvier (et non du 20) pour l'arrivée des pensionnaires de façon à ce qu'ils puissent visiter l'Italie en décembre, plus clément, et non en janvier²⁹. Quant à la date de l'exposition qu'Hébert voulait déplacer en juin, voire juillet, pour laisser davantage de temps aux artistes et obtenir des meilleures œuvres (qu'il citait), Guillaume n'accepta pas la proposition en citant autant d'œuvres excellentes qui avaient été envoyées à temps³⁰. Il profita également de son séjour parisien pour répartir les crédits de réparations du pavillon de la porta Pinciana et de la loge du concierge. À son retour, les choses reprurent leur cours sans événement marquant, si ce n'est de nouvelles relances venant du conseiller à la cour des Comptes, Rihouet, sur l'épineuse affaire Brondois et des nouvelles alarmantes de la santé de Thys et de Leriche. Guillaume eut en revanche le plaisir d'apprendre que l'on avait décerné à Chédanne le titre de chevalier de la Couronne d'Italie pour son travail sur le Panthéon et que Crost, au ministère, avait pu faciliter le règlement de certains mouvements de fonds par une série d'acrobaties bureaucratiques, témoignant en tout cas de la bonne volonté de Paris à l'égard de l'Académie. Le lot habituel de nouveaux pensionnaires, d'élèves de l'École d'Athènes, de boursiers du Salon devant partir pour Rome fut annoncé fin novembre et Guillaume en profita pour les emmener faire une promenade à Castelfusano et Ostie. Fin novembre, il recommanda à Delaborde Carolus-Duran pour succéder à Signol.

1893 commença mal : les nouveaux pensionnaires avaient flâné en route, de telle sorte que ni le consul de Gênes ni celui de Florence ne purent leur remettre leur indemnité de voyage. Crost lui annonça qu'en prévision du jubilé de Léon XIII, le gouvernement français avait l'intention d'envoyer des vases de Sèvres garnis de girandoles³¹ et divers ouvrages ainsi que des gravures provenant de la chalcographie du Louvre reliées en maroquin blanc. Le directeur de l'École française et celui de l'Académie de France devaient, dans cet ordre protocolaire, remettre ces cadeaux au Saint-Père, mais comme l'École française était réputée la moins riche, c'était à l'Académie de France d'assumer les trois quarts des frais de la reliure. Enfin et surtout, le malheureux Delaître mourut brusquement, le 31 décembre de l'année précédente. Des honneurs militaires lui furent rendus par l'armée italienne, après des obsèques solennelles à Sant'Andrea delle Fratte dont l'Académie eut à supporter les frais. Dernière contrariété, le ministre de l'Instruction publique italien, Martini, refusa à Pontremoli le droit d'étudier le résultat des fouilles faites à Falerii que conservait le musée de la villa Giulia, domaine réservé de l'Académie des Lincei. En février, Guillaume fit à Delaborde un rapport détaillé de l'état d'avancement des envois et obtint du ministère, en dépit d'innombrables candidatures, que l'adjoint de Delaître, Laporte, fût nommé immédiatement agent comptable de l'Académie, tandis qu'une indemnité serait accordée à Conrado. À la fin du mois, Billot donna

²⁹ Ce n'est que le 17 août 1895 que l'Académie des beaux-arts entérina le vœu de Guillaume.

³⁰ Ce second article ne fut entériné que le 9 novembre 1895.

³¹ Ces objets monstrueux sont encore visibles dans la salle qui précède la bibliothèque Vaticane.

un bal somptueux au palais Farnèse où assistèrent les souverains et le jubilé de Léon XIII fut aussi brillant, bien que mal perçu par les Italiens en raison du grand nombre de chefs d'État qui s'y étaient rendus. Enfin, Guillaume essuya de nouveau un refus, celui du prince Doria, qui s'opposa à ce que Dezarrois choisît pour la graver, un de ses tableaux qui était déjà traduit sur cuivre. Mars fut entièrement absorbé par des questions de comptabilité, relatives au budget, au reversement du 20^e provenant du traitement de Delaître, à diverses démarches accomplies pour que sa veuve puisse toucher la pension qui lui était due, aux dépenses à prévoir pour l'atelier de la via Pinciana, à de nouvelles pièces réclamées par l'insatiable Rihouet. La visite prévue de sa fille Thérèse n'eut hélas pas lieu, sa belle-mère étant malade ; Guillaume eut en revanche celle de Jules Comte qu'il accompagna à une audience pontificale en compagnie de Geffroy. Le temps restait froid ; le directeur ressentait à nouveau des douleurs et il apprit avec chagrin la mort de son ami Rougé et celle des enfants Duplessis. En avril, Crost insista pour que l'Académie fit la dépense de 1000 f. nécessaire à l'exécution de morceaux de musique lors de l'exposition annuelle des envois. Il engageait aussi le directeur qui s'était plaint de la rareté des partitions musicales à la villa, à s'adresser directement à Massenet, Saint-Saëns, Thomas et Gounod pour obtenir qu'ils offrissent leurs œuvres. Finalement, l'Académie reçut, mais l'année suivante, un envoi considérable adressé par le bibliothécaire du Conservatoire. C'est à partir de mai que fut mis en place le système d'acheminement des fonds par la voie de l'agent comptable des chancelleries qui, je l'ai dit, simplifia considérablement les opérations. Au même moment Guillaume fut saisi, comme l'avaient été ses prédécesseurs, d'une protestation de certains entrepreneurs français installés à Rome qui réclamaient auprès du ministère des Travaux publics qu'on leur confiât en priorité les travaux à mener dans la villa. Il répondit qu'il n'y avait nul ostracisme de sa part³² et de fait, il requit les services de l'un d'eux, Badouaille, à partir de 1894. L'exposition des envois s'ouvrit avec faste, grâce à un prêt de tentures du Mobilier national et succès (les travaux de Chédanne notamment, furent enfin reconnus), et pour la première fois, un divertissement musical fut offert aux visiteurs. De surcroît, Les Hébert étaient à Taormine et le directeur enfin maître chez lui. Un peu plus tard, Pontremoli et Sortais partaient pour Delphes sur le chantier ouvert par Homolle, directeur de l'École d'Athènes. En juin, le marbrier de Carrare, Nicoli, produisit un devis pour le groupe de Desvergues, *L'Inspiration*, qui était nettement inférieur à ceux que proposait, dans le temps, la maison Henraux. C'était une notable économie dont Guillaume put se féliciter, même si le marbre fourni était de « II^e qualité », ce qui lui parut bien suffisant pour des envois de Rome et même pour lui, puisque plus tard il s'adressa à Nicoli pour son bas-relief destiné à Fourvière. Fin juin, le nouveau ministre de l'Instruction publique, Poincaré, l'engagea à faire en sorte que les pensionnaires ne laissent pas leurs ateliers à des « artistes de passage ». Comme par coïncidence, Roujon, de son côté, découvrait une nouvelle fraude dans la gestion d'Hébert, avec la location non déclarée d'une loge à côté du Pincio. C'est à Laporte qu'il revint, le 1^{er} juillet, de faire savoir à Hébert la décision de Poincaré et qu'il était inutile d'attendre le retour du directeur pour quitter l'atelier que lui prêtait son élève Laurent. On imagine la fureur et les plaintes de l'ancien directeur qui se répandit en lamentations par voie de presse. En juillet, parvint la notification tant attendue du crédit extraordinaire de 36 000 f., destiné à combler le déficit Brondois et celle de la décoration conférée à Chédanne qui, après son titre de chevalier de la Couronne d'Italie, recevait celui de chevalier

³² Le fait est que tous les entrepreneurs de la villa étaient italiens, le maçon Musetti, le serrurier Picconi, l'entreprise Zecchini pour la peinture, etc., maisons avec lesquelles l'Académie avait passé marché depuis Hébert.

de la Légion d'honneur³³, sur proposition du ministre des Affaires étrangères (c'est-à-dire sur celle de Billot), mais deux ombres vinrent obscurcir le tableau d'une Académie de France auréolée de succès, celle de la suppression, par manque de fonds, du legs de la comtesse de Caen sur lequel comptaient les trois pensionnaires sortants peintre, sculpteur et architecte. C'était un rude coup pour leurs finances, une fois de retour à Paris. Ils obtinrent néanmoins que l'Académie des beaux-arts leur fit la promesse qu'une fois les finances du legs rétablies, ils puissent bénéficier des sommes en différé. Ce ne fut pas le cas, hélas. L'autre chagrin fut la disparition du peintre Thys³⁴, charmant pensionnaire qui avait donné des preuves de talent et qui s'était particulièrement lié à Desvergnès. Sa fin édifiante toucha beaucoup Guillaume. En août, le directeur eut également à répondre aux injonctions du nouveau chef de la comptabilité du ministère, Hecq³⁵, qui lui réclamait des signatures d'Hébert sur plusieurs pièces comptables. Les relations entre les deux personnages étaient devenues exécrables et la tâche ne fut pas aisée, malgré leur présence commune à Rome. À la fin du mois, de violentes émeutes anti-françaises se produisirent à Rome ; le palais Farnèse fut attaqué et la grille de la villa Médicis enfoncée, mais les manifestants n'allèrent pas plus loin. L'alerte avait été chaude et il n'était pas question pour le directeur de quitter l'Académie pour les vacances³⁶. Son amie, Laura Minghetti lui écrivit un gentil mot de soutien, tout en insistant sur la responsabilité de la politique française dans cette affaire. Par ailleurs, les fêtes liées à la visite d'Alexandre III à Paris laissèrent Guillaume deux mois sans nouvelles de l'administration et sans autorisation de retour en France. De son côté, Hébert tentait de reprendre des relations avec Delaborde en l'informant de l'achèvement de sa *Roma sdegnata* et du portrait de la princesse de Roccagiovine et intervenant bizarrement pour qu'on ne procède pas tout de suite à l'élection du successeur de Gounod. L'année se termina plus tranquillement, avec un don considérable consenti par le Louvre de divers moulages (dont la *Victoire de Samothrace* et les chevaux du Parthénon) et de près de trois cents planches provenant de la Chalcographie. Guillaume remercia et demanda à l'Institut qu'on délèguât quelqu'un pour le 3^e centenaire de l'Académie de Saint-Luc. Une difficulté surgit en décembre avec la réclamation d'une indemnisation pour frais d'encadrement présentée au directeur de l'École des beaux-arts par Chédanne, à qui le succès avait un peu tourné la tête. Paul Dubois répondit assez sèchement à Guillaume que non seulement il n'en était pas question, mais que cette fâcheuse habitude prise par les pensionnaires architectes d'encadrer eux-mêmes leurs dessins à exposer à Rome puis à Paris, entraînait une augmentation des frais puisque la dimension des cadres causait un surcroît pondéral dans l'expédition de Rome à Paris et qu'une fois rue Bonaparte, il fallait les décadrer pour harmoniser la présentation d'ensemble des envois. À la même époque, un certain Luciano Destro prétendit acquérir, dans le dos de Guillaume, une portion de terrain situé en bordure de la via Pinciana. L'affaire en demeura là, mais le danger subsistait, car le ministère des Travaux publics aurait volontiers consenti à cette cession pour renflouer l'établissement. Enfin, le nouveau ministre de l'Instruction publique, Spueller, refusa de concourir aux dépenses occasionnées par les obsèques de Thys et le retour de son corps en France, alors que ses prédécesseurs l'avaient fait pour la mort d'Erhardt et de Grasset.

³³ Seul l'Institut, dans son rapport sur les envois de 92, demeura réservé et même injuste, ce dont G. se plaignit.

³⁴ Le voyage qu'il avait fait à Anvers pour sa copie d'après Rubens lui avait été fatal.

³⁵ Il semble qu'il ait remplacé Roujon, momentanément absent.

³⁶ Roujon qui se trouvait alors à Venise, préféra courageusement ne pas pousser jusqu'à Rome.

Le mois de janvier 1894 fut en partie absorbé par le règlement des frais créés par la mort de Thys et les revendications du curé de Sant'Andrea delle Fratte³⁷, mécontent d'avoir été privé de la cérémonie des obsèques, par des protestations de la part de Guillaume³⁸ qui s'était vu refuser par le nouveau secrétaire d'État aux beaux-arts, Costantini, l'habituel « permesso » d'entrée gratuite dans les musées pour Pontremoli, et surtout par la disparition de Mitrecey, nouveau pensionnaire peintre qui mourut le 20, à Florence, avant même son arrivée à la villa. Le directeur fit preuve, à cette occasion, du même dévouement paternel que pour la mort de Thys, six mois plus tôt et l'annonce de la disparition de Cavelier, acheva de désorienter Guillaume, comme en témoigne une lettre, pour une fois plaintive, qu'il écrivit à Delaborde le 31 janvier. Il y parle également de la vacance d'un fauteuil de membre correspondant dans la section d'architecture qu'il aurait souhaité voir attribuer au comte Sacconi, directeur général des monuments historiques, qui avait beaucoup aidé Chédanne dans ses recherches sur le Panthéon. Rien de bien marquant à signaler pour février, hormis une nouvelle demande de délai venant d'Hébert et l'annonce que les sommes mises à la disposition de l'Académie (plus de 7000 f.) pour payer les frais du procès Brondois, devaient être reversées au Trésor puisqu'elles n'avaient pas reçu leur emploi³⁹ et que les retenues opérées sur la pension de Thys, dont Guillaume aurait bien voulu conserver le montant en caisse, devaient obligatoirement être restituées à ses héritiers. En mars, Busser, ancien élève de Gounod, fut autorisé à rentrer en France pour diriger la messe de *Requiem* de son maître, récemment disparu. À cette occasion, Guillaume évoqua de nouveau la question des travaux à exiger des pensionnaires (les sculpteurs notamment) qui voyaient leur première année de pensionnat scindée en deux par une interruption d'un an, de novembre à novembre. Sur ces entrefaites, le directeur reçut la visite, fort brève, de son vieil ami Magne, chargé d'une mission scientifique en Grèce⁴⁰. C'est sans doute lui, comme ancien directeur des Bâtiments civils, qui lui conseilla de ne rien réclamer du gouvernement italien en compensation des dégâts commis par la foule qui avait forcé les portes de la villa, en août de l'année passée. Pour le reste, les éternelles tracasseries concernant l'inscription des objets acquis sur les inventaires ou les factures incomplètes d'achats d'étoffes faits du temps d'Hébert rythmaient l'existence du directeur, désormais rompu à cet exercice harassant. Il demanda simplement à Roujon de prévoir le mandatement de ses crédits, le 15 du mois, pour éviter ces constants reports et soustractions de fonds qui compliquaient la comptabilité. À quoi il lui fut répondu que la chose était impossible depuis que l'acheminement de l'argent se faisait par les chancelleries diplomatiques qui, elles, ne mandataient que le 30. Enfin, Guillaume qui n'avait pu venir à bout de la définition du mot « école » pour le *Dictionnaire* de l'Académie, dut confirmer à Delaborde qu'il en confiait le soin à Garnier. Il en profita pour demander au secrétaire perpétuel d'adoucir les termes du rapport sur les envois qui produisait une fâcheuse impression en Italie. Fin mars, Thérèse Lefuel arriva avec ses enfants et fut fêtée par tous, y compris l'ambassadeur Billot. Le fils de Jean-Paul Laurens, peintre talentueux, s'annonça également, puis Roujon à la mi-avril et les soucis

³⁷ Paroisse de l'Académie de France.

³⁸ Celui-ci argua du fait que les artistes romains profitaient largement des cours et des collections de copies de la villa Médicis et qu'un minimum de réciprocité s'imposait. En réalité Costantini n'avait pas refusé les « permessi », mais simplement demandé que la demande fût adressée directement à chaque directeur de musée concerné.

³⁹ On lui demanda également de reverser le trop perçu (332 f.) pour le renflouement de la caisse des retenues. La chose était difficile dans la mesure où ces sommes avaient été converties en liras et que Guillaume allait devoir acquitter une seconde fois des frais de change dans l'autre sens, sans compter ceux de transfert des fonds de Rome à Paris. Ce second point fut réglé par le correspondant de la banque Rothschild à Rome.

⁴⁰ *Le Parthénon. Etudes faites au cours de deux missions*, Paris, Impr. nat., 1895.

administratifs passèrent au second plan. On constata tout de même que la veuve Brondois s'était volatilisée et que les arrêtés du jugement concernant le procès intenté par l'Académie ne seraient pas suivis d'effet. Hébert, de son côté, avait obtenu de la cour des Comptes un arrêt le dégageant définitivement de toute responsabilité, ce qui ne dut satisfaire Guillaume que modérément. Dans un autre domaine, Guillaume obtint de l'ambassadeur près le Saint-Siège l'autorisation de placer dans l'église Saint-Louis-des-Français deux médaillons commémoratifs pour Thys et Mitrecey. Enfin, Laporte réclama la réparation urgente des conduits d'eau proches du Pincio qui menaçaient le soutènement de la promenade. Depuis vingt ans, la villa Médicis n'était plus propriétaire du réseau provenant du réservoir de Macao sur la Nomentana et dont elle vendait des onces aux différentes villas avoisinantes, dont la villa Borghèse. C'était désormais la Société de l'Acqua Pia Marcia qui en était concessionnaire, mais qui refusait de prendre en charge l'état des conduits situés dans des propriétés privées. Le vieux problème des regards, des fuites, de l'amoindrissement du débit qui avait hanté tous les directorats depuis 1820 était donc encore d'actualité. Enfin, les nouvelles de Delphes n'étaient pas bonnes ; les fouilles étaient interrompues et le fondateur du musée, Syngros, étant mort, le projet de statue et de construction d'un bâtiment fut annulé. L'envoi de dernière année de Tournaire allait de ce fait subir un retard préjudiciable. Mai s'ouvrit avec la visite habituelle de la reine Marguerite pour l'inauguration de l'exposition des envois. Cette année, Silver fit entendre une petite élégie de sa composition, mais de graves lacunes étaient constatées dans le domaine de la peinture. *L'Inspiration* de Desvergues et *l'Ève* de Sicard furent appréciées, ainsi que la médaille de Pillet. Dans le court rapport que fit Guillaume à Delaborde, il se contenta de citer les travaux des pensionnaires architectes et graveurs en taille-douce sans évoquer l'impression qu'ils avaient produite. Mi-juin, Bonnat chargé du comité pour l'érection d'un monument à la mémoire de Barye, insista sur la nécessité pour Guillaume de remercier dans son discours d'inauguration les souscripteurs américains de leur générosité, Mr Walters notamment. Survinrent les obsèques de Vannutelli, directeur de la Chalcographie royale, que Guillaume admirait beaucoup, puis l'assassinat de Sadi Carnot. À la même époque, Guillaume fut saisi par Leygues, ministre de l'Instruction, d'une demande de réduction de loyer⁴¹ formulée par le directeur du Collège français, le frère Siméon. Le directeur y consentit d'autant plus volontiers que l'établissement jouissait d'une excellente réputation à Rome et que le frère était une haute figure spirituelle⁴². Une autre requête concernait Octobre, décidément très en vue⁴³, à qui la cour d'Appel de Paris avait demandé la copie de deux bustes de *Montesquieu* par Clodion et de *Séguier* par Hérard, avec pour mission au directeur d'acheter le marbre et de surveiller l'exécution. La section de musique fit parvenir à Rome, par l'intermédiaire de Delaborde, le résultat de ses conclusions en ce qui concernait les modifications à apporter au règlement pour les pensionnaires astreints au service militaire. L'ensemble des dispositions fut repris par l'Institut dans sa séance du 28 juillet. Enfin, la pose d'une girandole destinée à éclairer une fête nocturne au Pincio avait entraîné la dégradation de nombreux arbres dans l'allée centrale de la villa, dommages dont la municipalité de Rome refusa d'endosser la responsabilité en le renvoyant à la société d'installation Serafini, qui affirma avoir pris toutes les précautions nécessaires. Guillaume ne put quitter Rome qu'à la fin juillet, en laissant derrière lui sa fidèle domestique, Pauline Reuiller, malade à Porto d'Anzio⁴⁴. Durant le mois d'août, le directeur de l'École polytechnique lui demanda

⁴¹ Loyer du terrain appelé « orto di Napoli ».

⁴² Il avait reçu, six ans plus tôt, la jeune Thérèse de l'Enfant Jésus.

⁴³ Il venait de recevoir une allocation de 1000 f. du département de la Vienne.

⁴⁴ À son retour en septembre, G. renvoya les Reuiller quelque temps à Paris.

ses intentions touchant à son poste de professeur titulaire qu'il souhaitait, pour sa part, transformer en poste de professeur honoraire, ce qui vexa un peu Guillaume.

La fin de l'année fut occupée par divers travaux d'entretien, notamment dans les nouveaux ateliers de la porta Pinciana, la commande d'un bloc de marbre pour la *Médée* de Gasq, l'annonce des nouveaux membres de l'École d'Athènes, le 22 octobre et des nouveaux pensionnaires, le 29. Guillaume s'entremet également pour obtenir une subvention de 7000 f. pour le monument à Barye par Marqueste sur des plans de Bernier. Enfin, le 27 novembre, la bibliothèque du Conservatoire annonça l'envoi d'une centaine de partitions d'opéras qu'elle possédait en double⁴⁵. Celui-ci mit quatre mois à parvenir et le contenu différait d'ailleurs de la liste annoncée. Il semblait décidément que vue de Paris, la bibliothèque de l'Académie ait été considérée comme une sorte de dépotoir que l'on gratifiait de toutes sortes de publications qu'elle ne demandait pas, sans qu'elle ait, pour sa part, beaucoup cherché à acquérir des livres. En décembre, Guillaume se préoccupa de la diffusion des discours qu'il avait prononcés pour l'inauguration du monument de Claude Bernard à Lyon, de Duban à Paris et demanda à Delaborde qu'il envoyât un membre de la section de musique pour l'anniversaire de Palestrina. L'année se termina paisiblement et la suivante inaugurerait une longue période de calme, d'autant plus qu'Hébert s'était enfin décidé à partir.

En janvier 1895, Guillaume qui avait passé les fêtes en compagnie de ses amis Ollé-Laprune, échangea ses vœux avec le président de la République, ce qui était nouveau. Plusieurs pensionnaires annoncèrent, à tour de rôle, qu'ils n'arriveraient pas à Rome en raison de leurs obligations militaires et un certain Olivieri, locataire de la braccheria appartenant à la villa, se plaignit d'un eucalyptus foudroyé récemment dont il demandait l'abattage, ainsi qu'une baisse de loyer⁴⁶. Le 21, Laporte apprit qu'il venait d'être nommé chevalier d'académie et le 25, Paul Dubois, directeur de l'École des beaux-arts se plaignit de l'augmentation effrayante du coût des envois annuels des pensionnaires, due en grande partie aux dimensions colossales des sculptures et à la mauvaise habitude prise par les architectes d'encadrer eux-mêmes leurs dessins. Le ton était assez aigre et Roujon, qui partageait toutefois ses vues, s'employa à atténuer la demande que Guillaume promit de prendre en considération. On ne peut pas dire que la correspondance échangée en février aborda des sujets très intéressants. Il semble simplement que l'archéologue Fiorelli, un vieil ami de Guillaume, ait repris les rênes de la direction des Beaux-Arts, ce qui facilita grandement l'octroi des « permessi » gratuits, à Rome du moins, car à Florence, le directeur des Offices fit savoir à Dezarrois, désireux de copier la *Madone des Harpies* et un portrait de Titien conservé à Pitti, qu'il devait prendre son tour et que la permission risquait de ne pas lui être octroyée avant six mois. Autre indication notable, la maison Érard annonçait le renvoi d'un piano qu'elle avait réparé, ce qui laisse supposer que les rapports exclusifs entre Pleyel et la villa, encore en vigueur du temps d'Hébert, avaient momentanément cessé, pour reprendre après 1900. Il est à remarquer que l'Académie de France n'acheta jamais de pianos étrangers, malgré la réputation de supériorité des Steinweg et des Bechstein de Hambourg ou des Bösendorfer de Vienne, déjà à cette époque. À partir de mars, la grande affaire fut le voyage en Syrie de l'architecte Bertone. Rien ne fut épargné pour lui faciliter la tâche. Guillaume réclama à la direction des Beaux-Arts une allocation que Charmes lui refusa sur le moment, mais en promettant d'indemniser le pensionnaire à son retour. L'ambassadeur Billot le

⁴⁵ Un peu plus tard, ce furent 360 moulages de médailles qui furent expédiés à Rome et qui arrivèrent en miettes.

⁴⁶ Celui-ci avait fait faillite et le directeur répondit sèchement qu'il ne pouvait traiter qu'avec son procureur.

recommanda chaleureusement aux deux consuls de Beyrouth⁴⁷ et de Damas⁴⁸, ainsi qu'à son collègue près la Porte, Cambon (surtout pour l'obtention d'un firman), et ils entretenirent régulièrement Guillaume de l'avancement de l'expédition à laquelle avaient été associés le photographe Vizzavona et le peintre Mourani. De son côté, le jeune pensionnaire écrivit de longues lettres circonstanciées à son directeur qui, tout de même, demeurait assez inquiet. En avril, le marbre prévu pour l'énorme groupe de *Médée* que devait sculpter Gasq, arriva en gare de Rome, à grands frais. Le 2 mai, la reine Marguerite, comme à l'habitude, inaugura l'exposition des envois, mais Guillaume, dans son court rapport à Delaborde, ne s'étendit guère sur le succès remporté, à l'exception des deux compositions exécutées par Busser et Bloch. Le 3, Geffroy quittait le palais Farnèse avec regret pour céder la place à m^{gr} Duchesne. Retour qui lui fut fatal ; il mourut quelques mois plus tard et sa veuve, nostalgique inconsolable, continua comme beaucoup de ses pareilles, à hanter une Rome où elle ne connaissait plus personne. Les nouvelles de Bertonc continuaient d'affluer, pleines de savoureux détails et de son côté, Eustache écrivait d'Athènes pour signaler l'état alarmant du Parthénon. À la même époque, Daumet qui s'était rendu l'année précédente pour faire une inspection des bâtiments de la villa, rendit son rapport qui permit de commencer d'importants travaux pour les nouveaux ateliers de la porta Pinciana, la réfection des salles de bain et des cabinets des pensionnaires et le renforcement de plusieurs murs de soutènement. On y ajouta un peu plus tard la réparation des persiennes. Il ne se passa rien de notable jusqu'en août, date du retour en France de Guillaume⁴⁹, lorsque le nouveau ministre de l'Instruction, Poincaré, s'étonna de voir toujours figurer le nom de Conrado comme comptable de l'Académie. Il en ordonna la suppression, mais avec une confortable indemnité pour l'intéressé, en récompense des services qu'il avait rendus dans la liquidation de l'affaire Brondois et dans la rédaction des nouveaux inventaires. Le même mois, Laporte reprit ses tractations avec la Société de l'Acqua Pia Marcia, concessionnaire du réseau d'eau venant du réservoir de Macao, sur la Nomentana et qui appartenait autrefois à la villa. Le débit en était trop insuffisant pour parvenir jusqu'aux étages du palais, alimenter d'éventuelles bouches d'incendie et permettre l'arrosage de l'allée des orangers et du jardin du directeur. La Société consentit à revoir l'alimentation des bouches d'incendie, mais guère plus. Rien de saillant jusqu'en octobre où Bertonc annonça qu'il avait regagné Damas, sain et sauf, et qu'il se proposait de passer encore quelques jours à Baalbek, puis à Jérusalem. Ce fut une joie générale, tant à Rome qu'à Paris et les compliments commencèrent de pleuvoir sur le valeureux jeune homme, dont Guillaume, de retour à Paris, pour célébrer le centenaire de l'Institut, chanta les mérites. C'est sur cette note enthousiaste que s'acheva cette année plutôt faste, assombrie seulement par la maladie du gendre de Guillaume et des fièvres qui dévoraient Rome⁵⁰. Avec l'annonce habituelle des noms des nouveaux pensionnaires et des membres de l'École d'Athènes arriva la confirmation, fin novembre, du maintien de la date de mai pour l'exposition des envois. La proposition d'Hébert combattue par Guillaume à Rome et à Paris par Daumet, fut jugée dangereuse et l'on revint à la situation antérieure à 1863.

La dernière année du premier mandat de Guillaume ne fut pas marquée de grands événements. En janvier, il se produisit à nouveau un changement dans la direction des Beaux-Arts à Rome, confiée à Costetti. Le ministre de l'Instruction publique en France demandait de son côté une économie de 3000 f. sur les dépenses de l'Académie à prévoir pour 1897 : Guillaume proposa 2000 f. de réduction sur

⁴⁷ Saint-René Taillandier.

⁴⁸ Guillois.

⁴⁹ Il semble que G. ait prolongé son séjour en France jusqu'à la mi-septembre.

⁵⁰ Il semble que G. lui-même ait été plusieurs fois souffrant.

l'entretien du mobilier, le combustible et les vivres, et 1000 f. sur les frais d'audition des compositions des pensionnaires lors de l'exposition de mai. Ce dernier chapitre ne pouvant statutairement être supprimé, il dut trouver la solution ailleurs. « Permessi » d'entrée gratuite dans les musées royaux ou pontificaux continuèrent régulièrement à être demandés et octroyés⁵¹, tandis que l'afflux hétéroclite de livres provenant de la direction des Beaux-Arts et acheminés par la maison Chenue, ne subissait pas de ralentissement. Deux modifications toutefois : il semble que l'Académie soit revenue, pour la commande de ses blocs de marbre, à la maison Henraux, administrée à Seravezza par un certain Junichon, alors qu'elle avait fait appel, pendant cinq ans, à la maison rivale Berring-Nicoli. Par ailleurs, la direction des Beaux-Arts prenait en charge désormais les travaux d'entretien et de grosses réparations faits à la villa, qui étaient précédemment gérés par la direction des Bâtiments civils et palais nationaux au ministère des Travaux publics. Cela représentait une notable simplification dans l'acheminement des fonds qui se faisait par mandats à tirer sur l'agence comptable des chancelleries et non plus par la banque Rothschild⁵². Cela n'empêcha pas la cour des Comptes de réclamer, comme de coutume, la preuve des inscriptions aux inventaires, mais cette fois, Guillaume se fâcha ; tout était en règle et il écrivit à Roujon pour dire qu'il « ne comprenait pas comment cela avait pu échapper à la cour ». Celle-ci passa à un autre genre de tracasseries en demandant d'abord une liste exhaustive du personnel subalterne comprenant les employés titulaires en activité, les auxiliaires et tous les retraités sans exception, puis des certificats originaux relatifs au décès de Mitrecey à Florence en janvier 1894. En mars, peut-être à la suite de nouvelles attaques portées par la presse française contre l'Académie et profitant de la présence de Daumet, le directeur reprit l'ensemble des modifications apportées au règlement touchant aux envois des pensionnaires de 1^{ère} année et le notifia dans le détail à Roujon. En revanche, il ne souffla mot, ni au directeur ni à Delaborde, du résultat de l'exposition des envois. Il semble que cette fois, le directeur ait quitté la villa dès la mi-juin, après la mort de M^{me} Laporte. Le 31 juillet, il reçut à Paris⁵³ l'arrêté de nomination qui le reconduisait dans ses fonctions pour une période de six ans. En septembre, Pontremoli perdit son père et Guillaume, comme de coutume, fit preuve de la plus grande sollicitude. En octobre, les Ollivier renoncèrent à lui rendre visite fut annoncée l'arrivée des deux « athéniens » et des cinq nouveaux pensionnaires, ainsi que le mariage de Lefebvre. Eug. Guillaume, à cette occasion, rappela au consul de France que si ce mariage était célébré avant la fin de la pension du futur époux, celui-ci perdrait ses droits. En décembre, Hébert, une nouvelle fois, crut bon de se mêler des affaires de l'Académie au moment où l'on réimprimait le nouveau règlement. C'est sur la question des repas servis dans les chambres qu'il voulut intervenir en s'y opposant, alors que depuis son départ, cette licence avait complètement disparu. Entêtement de vieillard qui parlait de « regrettables changements dans l'intérieur du palais Médicis » dont on l'avait expulsé et dont il n'était plus à même de vérifier le bon fonctionnement. À Rome, Poubelle avait remplacé le vieux Lefebvre de Béhaine au palais Rospigliosi ; les visiteurs se succédaient en coup de vent à la villa, les Raffalovitch, les Mariani, M^{me} Castellani, les Bixio et le directeur continuait de s'inquiéter des progrès en catéchisme de son petit-fils. Enfin, le nouveau ministre de l'Instruction, Rambaud, crut bon, mais sans motif de rappeler à Guillaume que tous les objets inscrits sur les inventaires ne

⁵¹ Désormais le permis sollicité comprenait non seulement le dessin et l'étude des monuments et des objets, mais aussi la photographie avec une « macchina portativa ».

⁵² Cela évitait également les frais de banque, mais pas ceux de change dont le taux fut fixé par la banque Bombeli et non plus Cerasi.

⁵³ G. profita de son séjour pour aider Bertone dans ses recherches bibliographiques et plaider l'attribution d'une mission pour la continuation de ses travaux sur Palmyre.

devaient ni disparaître ni être échangés sans autorisation de Paris. Ces deux interventions intempestives laissèrent apparemment le directeur de glace et il ne se donna même pas la peine de répondre, achevant ainsi une année marquée par la tranquillité et, *in fine*, par la tragédie de la mort de M^{me} Jacob-Desmalter en décembre.

Janvier 1897 s'ouvrit par les traditionnels échanges de vœux, plus nombreux de la part des pensionnaires que dans les années précédentes, les réclamations touchant à l'établissement du budget et l'annonce de l'envoi d'un médaillon de Chaplain en biscuit de Sèvres représentant l'empereur Alexandre III. Parmi les travaux de grosses réparations demandées par le directeur, Roujon privilégia la réfection des cuisines et l'établissement des bouches d'incendie si longtemps réclamées. Les Bixio avaient quitté Rome et Guillaume se retrouvait seul avec le chagrin qui continuait de lui causer la perte de sa belle-mère. Il annonça à Homolle qu'il ne se rendrait pas l'année suivante à Athènes pour la célébration du cinquantième de la fondation de l'École éponyme⁵⁴, mécontenté par la générosité du ministère qui avait octroyé 750 000 francs pour les fouilles décevantes de Delphes, alors qu'on lui refusait les 3000 francs demandés pour Bertonc à Palmyre. Plusieurs visiteurs recommandés par des confrères s'annoncèrent courant février et le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales, Georges Picot, relança Guillaume pour l'achèvement du buste de Mignet commandé par son académie. Avec le carnaval auquel le directeur assista cette année, arrivèrent les Franchi della Valetta qui trouvèrent leur hôte en train de poser pour son buste qu'exécutait Lefebvre, pensionnaire de dernière année, tandis qu'Henri Busser lui envoyait la dédicace de sa suite *À la villa Médicis*. L'hiver se passa assez vite et aux beaux jours, le directeur reprit sa vie mondaine, tantôt au palais Farnèse⁵⁵, tantôt au palais Rospigliosi, tantôt chez des amis romains, Aristarchi, Piacentini, Pasolini Dall'Onda. En avril, le bureau des souscriptions annonça l'envoi d'une nouvelle revue *Art et décoration*⁵⁶ que n'avait nullement réclamée l'Académie. Puis arriva Pâques avec la visite des Franqueville, des Boissier, des Collignon, de la maréchale Voisin, des Villiers-Terrage, des Chaplain, des Desvallières. Les jardins de la villa Médicis croulant sous les fleurs et l'amabilité du maître de maison avaient évidemment beaucoup d'attrait et la maison ne désemplissait pas. À la fin du mois, Guillaume annonça son intention de célébrer le centenaire de l'installation de l'Académie à la villa Médicis, puis regagna Paris après l'exposition des envois, muni de chapelets et d'images pieuses difficilement dénichées pour la première communion de son petit-fils. En juin se produisit une étrange affaire : le jeune sculpteur Hippolyte Lefebvre avait fait des dettes et son créancier tenta de se rembourser en interceptant son groupe de *Niobé* en partance pour Paris⁵⁷. L'œuvre fut placée sous séquestre et Guillaume contraint de désintéresser le créancier en attendant le paiement du groupe par la direction des Beaux-Arts. Quant au groupe d'Octobre⁵⁸, l'Académie s'opposa à ce qu'il fût réalisé sur place à Carrare. En juillet, Pontremoli reçut la Légion d'honneur et la villa quantité d'ouvrages provenant de la direction des Beaux-Arts. Il semble que Guillaume soit demeuré tout l'été à Paris, notamment pour veiller avec Roger-Marx, à l'organisation de l'Exposition de 1898. À Rome, les choses suivaient leur cours et Laporte, désormais bien au fait de la machine administrative, pouvait parer

⁵⁴ En raison des tensions politiques avec la Turquie, cette célébration se fit très discrètement.

⁵⁵ C'était la dernière année de l'ambassade de Billot et on annonçait déjà l'arrivée de Camille Barrère.

⁵⁶ L'Académie fut abonnée également à la Revue d'art français ancien et moderne, au Japon artistique de S. Bing, à la Revue populaire des beaux-arts, au Moniteur des architectes, au Moniteur des expositions.

⁵⁷ L'œuvre appartenait à l'État qui l'avait achetée au Salon précédent.

⁵⁸ Le Remords.

aux urgences et valider les avis de déplacement des pensionnaires, comme celui de Pille parti pour la Sicile mi-novembre. Le seul fait marquant de la fin de l'année fut la demande du directeur du Conservatoire que l'Académie prit en charge les frais d'exécution du dernier envoi des pensionnaires musiciens.

1898 ne fut guère plus agité. Échange de vœux, renouvellement des « permissi » pour les pensionnaires. Guillaume qui était resté à Paris semblait étrangement inquiet pour sa succession, alors qu'il venait d'être renouvelé et en écrivit longuement à Delaborde, alors souffrant. Mi-janvier, Barrère s'installa au palais Farnèse⁵⁹ et reçut immédiatement une visite protocolaire des pensionnaires. Un peu plus tard, Chaussemiche annonça au directeur que son maître Laloux avait besoin de ses services sur son chantier de la gare d'Orsay et qu'il quitterait donc la villa avant l'heure, non sans s'être acquitté de son dernier envoi, sa restauration de Terracine. Grande nouveauté à la villa : on équipa tout le palais d'éclairage au gaz. Surgit en février la question de la retenue de Boutry dont Roujon réclamait le reversement au Trésor puisque le pensionnaire ne s'était pas acquitté, en temps et heure, de ses obligations. De son côté, le nouvel ambassadeur appuyait la demande du comte de San Martino d'organiser une exposition internationale de peinture contemporaine à laquelle les pensionnaires de l'Académie étaient vivement conviés. L'année suivante, le même personnage réitéra son souhait d'emprunter, cette fois, plusieurs tableaux conservés à la villa, ce dont Guillaume se montra médiocrement satisfait. Enfin, le nouveau ministre rappela sèchement au directeur qu'il ne devait procéder à aucune modification dans l'arrangement des locaux de la villa sans l'en avertir et veiller à ce que les pensionnaires ne prêtassent pas leur atelier ou leur chambre. En mars, Guillaume fut de retour à Rome où il reçut les remerciements de Larroumet qui venait d'être élu à l'Académie grâce à lui, et s'occupa des travaux à exécuter pour l'année en cours : réfection de grilles d'escaliers, création d'un atelier dans un local de la porta Pinciana. Il régla également la question restée pendant du paiement⁶⁰ du groupe de *Niobé* sculpté par Lefebvre ; ce dernier put alors s'acquitter de ses dettes auprès de la banque Manzi. C'est à cette époque que le directeur apprit qu'il venait d'être élu à l'Académie française au fauteuil du duc d'Aumale. Les compliments et les félicitations se mirent à pleuvoir de toutes parts. À l'Académie des beaux-arts, Delaborde s'était retiré et c'est à son successeur Larroumet que Guillaume annonça le succès de l'exposition des envois qui lui permettait d'espérer un jugement indulgent de l'Institut⁶¹. En mai, le bloc de marbre destiné au groupe d'Octobre, parvint enfin à Rome, après une interminable correspondance avec Nicoli à Carrare. Dans un autre domaine, le comité pour le monument à Balzac projeté par Rodin demanda à Guillaume son patronage. Assez curieusement, pendant toute cette période, la correspondance de Guillaume avec sa famille s'interrompit ; il n'y fut pas davantage question de sa vie à Rome, ce qui laisse à penser que le directeur était en réalité resté à Paris. C'est aussi ce que laisse entendre une lettre de Gabriel Monod datée du 8 juin. Une autre lettre, de Max d'Ollone, recommandant à son directeur un médicament miracle contre les rhumatismes indique par ailleurs que celui-ci était en mauvaise santé. En juillet, Gasq reçut la Légion d'honneur, comme son camarade Pontremoli, l'année précédente. En septembre, l'École des beaux-arts se plaignit à nouveau de difficultés liées à l'expédition des envois dont le transporteur, Elefante, avait négligé de remplir les formulaires qui devaient servir à son paiement. En octobre, lettre de Romain Rolland demandant à Guillaume son patronage pour la création d'une revue d'histoire de la musique et arrivée à la villa de plusieurs publications et d'albums de photographies. Il semble qu'à ce moment-là, le directeur fût revenu à la villa et

⁵⁹ Billot donna un dîner d'adieu, le 23 janvier, auquel G. ne put assister.

⁶⁰ 11 000 f.

⁶¹ Manquaient toutefois l'envoi de Chaussemiche que Larroumet dut réclamer à plusieurs reprises.

qu'il y reçût Larroumet. De nouvelles consignes parvinrent à Laporte concernant les retenues pour pensions civiles, avec obligation d'en faire figurer mensuellement le montant sur les bordereaux de dépenses de personnel. Les fêtes de Noël se passèrent à Rome où le directeur reçut les vœux les plus affectueux d'un certain nombre de pensionnaires et d'anciens pensionnaires, ainsi que de l'ancien ambassadeur Billot et des Tornielli, ambassadeurs à Paris.

En janvier 1899, arriva à Rome l'adjoint de Poubelle, Armand Nisard, homme spirituel qui se fit immédiatement un ami de Guillaume. Patouillard reçut au même moment l'autorisation de procéder à des fouilles dans l'île Tibérine dont le ministre Bacelli avait fait dégager la proue. En février, Homolle demanda au directeur de l'Académie de France qu'il consentît à envoyer un pensionnaire sculpteur pour exécuter le buste de Syngros qui devait orner le musée de Delphes, en insistant sur le bénéfice qu'il y aurait à fournir en Grèce des exemples de ce que la sculpture française était capable de faire. Fut à nouveau évoquée, en mars, la question de la location du terrain dit « orto della braccheria » que des entrepreneurs italiens voulaient transformer en terrain de football... « jeu très prisé en Italie ». Le ministère réitéra son refus, sans doute avec le plein accord du directeur qui se trouvait d'ailleurs à Paris pour sa réception, à l'Académie française⁶². De retour à Rome, il eut le plaisir d'accueillir et d'entendre trois concertistes de renom, Diémer, Dubois et Delsart⁶³, dont la présence fut célébrée partout, y compris au Quirinal et relégua au second plan les cérémonies de la Semaine sainte. Guillaume fut par ailleurs reçu comme « virtuoso del Pantheon » le 19, ce qui lui permit de voir le squelette réputé être celui de Raphaël et d'en admirer naïvement la dentition parfaite ! En avril, Lafenestre lui apprit la mort de Chennevières dont le fauteuil à l'Académie devait revenir logiquement à Roujon. Visiteurs en grand nombre s'annoncèrent pour avril : les Raffalovitch, M^{me} de Franqueville, les Rouart avec Henri Lefuel après un passage par Florence et Naples, mais le grand événement fut la venue du ministre de l'Instruction publique, Leygues. C'était la première fois de son histoire que la villa Médicis pouvait s'enorgueillir de pareilles présences⁶⁴. Le ministre devait également avoir une audience au Quirinal et les préparatifs étaient d'autant plus compliqués qu'au même moment avait lieu l'exposition des envois et que Rome se remplissait de journalistes invités à un congrès international. Une fois toutes ces obligations remplies, Guillaume prit en mai le chemin de Paris pour être témoin au mariage de son neveu Ernest et voter pour la première fois à l'Académie française, « acte qui est, je crois, le plus important de tous dans la vie de cette compagnie », écrivit-il à sa fille. À Rome, Laporte assumait ses tâches habituelles : établissement de bordereaux dont la présentation était sans cesse modifiée, réfections diverses, dont la mosaïque du perron de la villa et la peinture de plusieurs ateliers, réception de livres, valse incessante de pianos en partance ou en provenance de la maison Pleyel, tandis que le directeur travaillait à Paris à un article sur les théories artistiques de Tolstoï, à un projet de bas-relief pour la basilique de Fourvière. Il fut toutefois présent au palais Farnèse pour la réception du 14 juillet et de reprendre un peu le contact avec les pensionnaires. Deux d'entre eux, Laparra et Duquesne rentraient enchantés de Tunisie. Roussel se débattait avec son dernier envoi, *L'Étoile du berger*, sujet peu propice à la sculpture et puis, ce fut le grand silence estival d'une Rome vidée de ses touristes. Le seul fait marquant fut la mort de l'architecte de la villa, Vespignani, remplacé par quelqu'un d'aguerri, Valentino

⁶² Selon Bonnat, il y prononça un discours que beaucoup de ses confrères n'auraient pas su rédiger ; selon la princesse Stirbey, un discours digne de Bossuet.

⁶³ C'est sans doute la raison pour laquelle revint d'urgence de Paris un grand piano de concert Pleyel.

⁶⁴ Guillaume céda sa chambre à Leygues, s'installa dans la chambre turque et Roujon qui devait être de la partie, accepta gentiment de partager la chambre d'un pensionnaire.

Grazioli. Évidemment, Guillaume souffrait un peu de se savoir loin de ses enfants installés à Villers⁶⁵, au moment où la santé d'Henri Lefuel était à nouveau alarmante. Les Aristarchi, les Giacometti et M^{me} Castellani s'appêtant à quitter Rome, il projeta de faire un petit voyage à Assise. Il y renonça, semble-t-il, parce qu'Henri était en route pour Florence et se contenta d'une visite aux Venanzio, d'anciens domestiques de l'Académie qui habitaient les marais Pontins et qui le gratifièrent de fromages à envoyer à Thérèse. Fin août, il se décida à visiter Gênes qui l'enchantait ; on est surpris de constater qu'à soixante-dix-sept ans, il était encore capable d'arpenter les rues sombres et les innombrables escaliers de la ville. Il semble que de là il soit remonté jusqu'à Paris pour revenir à Rome, fin août et projeter un voyage cette fois à Naples pour revoir les bronzes antiques du museo Archeologico et vérifier qu'ils n'étaient pas fabriqués à la cire perdue, mais simplement ciselés. En septembre, la vie mondaine reprit, quoique privée des touristes anglais endeuillés par la guerre des Boers. Larroumet et ses filles vinrent à Rome, mais en novembre Guillaume était à nouveau à Paris jusqu'au début décembre où il put assister aux obsèques du prince Ruspoli, maire de Rome et veiller à la consolidation de la passerelle qui menait aux chambres des pensionnaires. À Paris, on fêta les quatorze ans de Toto à qui son grand-père écrivit une lettre attendrie et l'année semblait devoir se terminer paisiblement au milieu « d'une foule d'étrangers venus pour l'ouverture de la Porte Sainte », quand, le jour de Noël, Pille, pensionnaire architecte, mourut subitement d'une fièvre typhique. Pour ajouter encore aux soucis des obsèques, Guillaume apprit que son neveu Henri avait de nouveau commis une indécatesse et qu'il fallait envoyer de l'argent à Saint-Quentin.

La fin de l'année 99 et les premiers jours du mois de janvier 1900 furent absorbés par les condoléances échangées entre le directeur de l'Académie et les différentes institutions avec lesquelles il était en rapport⁶⁶. Seul un réveillon organisé par les pensionnaires et la visite d'Eugène Rouart et Yvonne Lerolle vinrent distraire Guillaume qui revint à Paris dans la seconde moitié du mois avec de nouvelles douleurs, dues sans doute à la goutte, et le chagrin d'avoir perdu encore deux amis d'enfance. En février, sa vieille amie, la comtesse d'Eu, fille de Pedro II du Brésil, lui demanda sa participation gracieuse pour sa fête de charité organisée à la galerie Georges Petit, sans doute sous la forme de l'octroi d'une sculpture⁶⁷, tandis que le comte de Colbert-Laplace, tout en lui recommandant un remède miracle contre la goutte, le pressait d'achever la traduction en marbre du buste de son père. Thérèse, de son côté, s'était rendue à Houlgate avec les enfants et Guillaume se retrouvait seul à Paris où il apprit le décès de Falguière, ce qui ne sembla pas beaucoup l'émouvoir. Funck-Brentano lui demanda à cette époque de rédiger un article dans son encyclopédie, sur la sculpture au XIX^e siècle. Rentré à Rome mi-mars, le directeur s'aperçut que les pensionnaires, trop longtemps livrés à eux-mêmes, ne seraient pas prêts pour l'exposition d'avril, alors que le ministère venait d'attribuer à l'Académie plusieurs tentures pour en orner les salles. L'un d'eux (sans doute Quidor) montrait aussi des signes de dérangement mental. « Que de tristesses, que de coups viennent me frapper sans relâche, mais rien n'aura raison de moi », écrit-il à sa fille. Sur ces entrefaites, Homolle relança Guillaume pour qu'un pensionnaire architecte et un autre sculpteur vissent à Delphes et promit d'obtenir de Paris une confortable indemnité. Plusieurs travaux de réparation furent prévus à la villa : restauration des jardins, construction de murs de soutènement, éclairage,

⁶⁵ Ils se replièrent en août à Ville d'Avray chez M^{me} Lefuel mère.

⁶⁶ Dont le ministère de l'Instruction publique qui refusa d'assumer les frais d'embaumement et de rapatriement en France du corps de Pille, contrairement à la tradition.

⁶⁷ Il semble, d'après une lettre du 4 avr. 1902 que ç'ait été *Les Gracques*.

ferronnerie. De ce point de vue, le ministère ne s'était jamais montré aussi généreux, conséquence sans doute du rapport que Daumet avait rédigé à la suite de son inspection. L'exposition des envois s'ouvrit discrètement fin mai, en présence de la reine Marguerite qui revenait de Naples où elle avait rencontré Guillaume. Il n'y eut pas de musique cette année, les instrumentistes habituels s'étant syndiqués ! En juin, Guillaume était à Paris pour l'élection du successeur de Falguière ; on élit Coutan alors que manifestement il aurait préféré Injalbert ou Allar. Il dut également assister à la réception de Paul Hervieu à l'Académie française et présider le jury de sculpture du Salon⁶⁸. Rien n'indique que son séjour ne se soit pas prolongé jusqu'à la fin de l'année. En août, il apprit qu'il venait de recevoir les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur. Seul, Paul Dubois, son successeur à l'École des beaux-arts, en était décoré. La France entière lui envoya ses compliments, Georges Picot, les deux Coquelin, Roger-Marx, les confrères de l'Académie, la comtesse d'Eu. Fin novembre parvint à Rome un lot considérable de partitions éditées et envoyées par Durand, ainsi que les souscriptions habituelles de la direction des Beaux-Arts. L'année se termina sans signe tangible d'une présence de Guillaume à Rome. Ni vœux ni lettres adressées à sa fille tendraient à prouver que le vieux monsieur couvert d'honneurs et très éprouvé par les événements du début de l'année ait repris le chemin de la villa.

Ce n'est que le 3 février 1901 que celui-ci écrivit à son gendre depuis Rome en se plaignant de l'« affreuse langueur dans laquelle tombe de plus en plus ma vieillesse ». Il donnait également quelques nouvelles des changements dans le personnel diplomatique et parle de la visite de M^{me} Germain⁶⁹ qu'il ne semble guère apprécier. Le tran-tran habituel de l'envoi des traites, de la rédaction des bordereaux et des quittances que les pensionnaires omettaient de signer, semble avoir rythmé ce début d'année terne, égayé seulement par une audience du nouveau souverain⁷⁰ et les gentilles des enfants Laporte. De bonnes nouvelles parvenaient de Paris. Les travaux faits dans son atelier de l'île aux Cygnes étaient satisfaisants⁷¹. Louis Rouart épousait une fille Lerolle et Toto obtenait de bons résultats au collège. En mars, après un passage par Milan pour une commémoration à Verdi, Roujon, en compagnie de son fils Jacques, rendit visite à Guillaume qu'il trouva « reposé et serein », voire intrépide. Hélas, le directeur des Beaux-Arts prit froid et souffrit de douleurs intestinales pendant tout son séjour. Lui non plus ne rajeunissait pas. De son côté, Henri Lefuel décida enfin de se faire opérer, malgré l'avis de son beau-père hostile à tout acte chirurgical. Peut-être le fait d'être à Rome lui rendit-il la nouvelle plus supportable. Là-bas, on acclamait un jeune virtuose du violon, Marteau, et la vie mondaine était trépidante. De l'Académie, Guillaume apprit que Leygues ne se présentait pas finalement à la succession de Philippe Gille, de crainte qu'on y vît une sorte de récompense pour les récompenses dont il venait de gratifier plusieurs membres. Restaient en lice Aynard, Berger, Jules Comte que poussait Guillaume, Molinier et Bapst. C'est Aynard qui fut élu. Fin avril s'ouvrit l'exposition des envois. La reine mère ne put s'y rendre en raison de son deuil, mais les ambassadeurs de France y étaient, ainsi que les Deschanel en visite. Rome devenait la « cosmopolis » évoquée par Paul Bourget et Guillaume regrettait sa

⁶⁸ Le président du Conseil, Waldeck-Rousseau, tenta d'infléchir son jugement en lui recommandant plus que chaudement Bernstamm, tandis que Barrère, à Rome, se fit l'interprète de plaintes concernant un concurrent évincé, Apolloni.

⁶⁹ Plutôt que de l'épouse du fondateur du Crédit lyonnais, il s'agit sans doute de la femme de l'écrivain (également Henri G.).

⁷⁰ Humbert I^{er} avait été assassiné à Monza le 23 juillet de l'année précédente et G. n'y fit aucune allusion à cette date.

⁷¹ G. qui avait abandonné son atelier de l'Institut en 1892 (3 rue Mazarine) en louait un rue du Regard, un autre à Bagneux et un troisième à Passy.

campagne déserte et mélancolique, traversée désormais de chasseurs au renard et de *tennismen*. Chédanne resurgit sur ces entrefaites. Il souhaitait faire le relevé de la Rome du Bas-Empire et entreprendre des fouilles dans le *bosco*. Malgré sa vieille affection pour le jeune architecte, le directeur s'y opposa formellement et le ministère dut s'aligner sur la position du directeur, tout en faisant mine de refuser lui-même. Rien de notable en juin et en juillet, hormis l'arrivée, un peu plus tôt que d'habitude, d'ouvrages provenant de la direction des Beaux-Arts. En août, Guillaume demeura à Paris ; Thérèse et les enfants étaient à Villers en compagnie des Gréard, tandis qu'Henri Lefuel faisait une cure à Contrexéville. En septembre, le directeur avait retrouvé son poste, malgré une douloureuse attaque de goutte et des nouvelles inquiétantes de la santé de M^{me} Lefuel mère. Il apprit aussi la mort de la mère du comte Primoli enterrée dans l'intimité à l'Arricia⁷². Octobre ne fut guère meilleur ; troubles de la vessie, mauvaises nouvelles de ses affaires à Paris, impossibilité de quitter Rome avant que le contentieux avec les Frères des écoles chrétiennes ne soit réglé. Dieu merci, comme le rappelait Roujon dans une lettre du 23, « Laporte, si dévoué, est là pour vous épargner toute fatigue physique » et l'Académie, malgré le laxisme de plusieurs de ses membres, allait régler elle-même la question des pensionnaires qui revenaient à Paris sans permission du directeur. C'était un peu reconnaître que le directeur ne pouvait plus y veiller. À dire vrai, ce dernier se montrait beaucoup moins intransigeant que par le passé et quand Garnier crut bon d'ajouter une inscription « tournant en dérision l'art antique et le règlement », sur son envoi de l^{ère} année, le directeur trouva que l'Académie avait eu tort de s'en gendarmer. Début novembre, Guillaume reçut enfin l'autorisation de revenir à Paris pour une quinzaine de jours. Il y reçut une demande de la Glyptothek de Copenhague d'exécuter pour ses collections une copie de son *Faucheur*. Sans doute y demeura-t-il jusqu'à la fin de l'année puisqu'aucune lettre familiale ne fut échangée avant janvier 1902.

Les trois dernières années du directorat de Guillaume furent assombries par une sourde opposition venue des pensionnaires, à juste titre mécontents du désintéret croissant dont ils étaient l'objet de la part de leur directeur et de la sévérité excessive des rapports de l'Académie des beaux-arts. Guillaume semblait de plus en plus préoccupé par ses affaires de Paris. En janvier, il demandait à son gendre de veiller à la commercialisation des fontes de son groupe des *Gracques* et ne fut même pas informé de la pétition que les pensionnaires envoyèrent, le 26, au président de l'Académie, réclamant « une plus grande liberté laissée à leur initiative » qui devait passer par une révision du règlement. Ils ne précisaient pas quels articles devaient être modifiés et la réclamation tenait plutôt du principe. Le directeur, apparemment, ne se souciait que de voir les émoluments de Laporte augmenter et l'enveloppe pour les grosses réparations, portée de 8000 à 9000 f. À la fin du mois, Larroumet exposa au directeur la façon dont l'Académie avait réagi en recevant la lettre des pensionnaires et se plaignit de la froideur subite de la correspondance de Guillaume. Il semble que celui-ci ne prit pas la peine de répondre ce qui motiva une seconde lettre du secrétaire perpétuel en date du 10 février, lui annonçant que l'Académie prendrait en considération les revendications des pensionnaires, si toutefois ceux-ci les formulaient d'une manière plus explicite. Nouveau silence de Guillaume qui n'écrivit qu'à Roujon pour réclamer un premier paiement pour son groupe destiné au Collège de France, *François I^{er} et sa sœur Marguerite*. Dans sa réponse, Roujon évoqua la conduite à tenir dans la « petite crise » que la villa traversait, en soulignant que les pétitionnaires « ne s'adressaient à rien ni à personne » et que la gestion directoriale « si passionnément dévouée, si élevée, si sage est au-dessus de toutes

⁷² Son frère était le prince Chigi.

les attaques ». Nouveau silence de Guillaume qui ne fit aucune allusion à la situation dans une lettre écrite à son gendre où il n'est question que d'un certificat pour le Comptoir d'escompte, des vœux qu'il fait envoyer à la princesse Mathilde et d'une copie de *L'Amour sacré* qu'il fait exécuter⁷³ pour le père de Landowski. Quelques jours plus tard, sa petite-fille Yvonne lui annonça la prochaine venue de Jules Comte et celle d'un certain Cazeaux et lui racontait ses premiers succès dans le monde. En mars, on annonça qu'un buste de Victor Hugo serait placé au Capitole. Guillaume trouva l'artiste aussi médiocre que le comité d'organisation... sans doute parce qu'on ne lui avait demandé ni de le réaliser ni de présider l'inauguration qui n'eut d'ailleurs lieu qu'en 1904. En revanche, il s'étendit longuement sur le faste des fêtes de Pâques à Saint-Pierre, sur les visites qu'il avait reçues : Franqueville, des amis des Rouart, M^{me} Germain, M^{me} Bacot, une amie d'Harpignies, M^{lle} Cuzenay, Jules Lefebvre qui d'ailleurs resta alité durant tout son séjour, plus tard les Molinos, amis des Trélat, et sur les innombrables concerts qui se donnaient à Rome. Ses seuls rapports avec Paris se limitèrent à ceux qu'il entretenait avec l'administration de l'École des beaux-arts qui se plaignait, depuis de nombreux mois, que l'expéditeur des envois annuels, la maison Elefante, n'ait toujours pas fait parvenir les bordereaux de justification de ses factures, et avec la direction des Beaux-Arts qui lui annonça que le budget de l'année était passé sans encombre au parlement. Dans une nouvelle tentative pour amadouer un directeur qui manifestement boudait, Roujon lui demanda de représenter l'Académie au congrès des sciences historiques qui allait se tenir à Rome en juin. Peine perdue. Arrivait la période de l'exposition. « Je crains qu'elle ne soit affreuse. Le désordre des esprits est grandissant » écrivait Guillaume à sa fille. Il lui faisait également part de la visite de son jeune confrère Roty qui ressemblait fort à une inspection. Enfin, Larroumet avouait qu'Hébert était une nouvelle fois intervenu pour reculer à la mi-juin l'exposition des envois, mais que l'Académie ne déciderait rien sans l'avis du directeur de la villa. Au même moment, le nouveau maire de Rome, le prince Colonna, exigea que toutes les maisons de Rome fussent équipées hygiéniquement; les travaux de grosses réparations à l'Académie de France correspondirent donc, cette année-là, à la révision peu poétique de tous les cabinets d'aisances. À la fin du mois, Guillaume se décida enfin à répondre à Larroumet sur la proposition d'Hébert en demandant de façon glaciale à être dégagé de tout avis. Le secrétaire perpétuel, avec beaucoup d'habileté, fit mine de ne pas avoir saisi et avec force « très cher directeur » et « très honoré maître », il avertit que la question serait réglée dès le retour de Guillaume à Paris, à l'issue d'une des séances de l'Académie. Cette fois, le contact était rétabli et le directeur écrivit aimablement (pour la première fois) qu'il serait bon de ne procéder à une éventuelle révision du règlement qu'une fois que les envois de 1902 auraient été jugés. Le 15 mai s'ouvrit l'exposition des envois en présence du roi Victor-Emmanuel III⁷⁴ et de la reine Hélène, à la grande satisfaction de Roujon qui revenait d'Athènes. Hélas, quatre jours plus tard, Jacquot-Defrance, pensionnaire peintre de 1^{ère} année, mourut⁷⁵ brutalement d'une fièvre typhoïde qu'il avait contractée en buvant une eau polluée. Fut alors évoqué le cas de Letorey, similaire à celui de Boutry, deux ans plus tôt. Celui-ci n'avait toujours pas rendu son dernier envoi de compositeur remontant à 1899 : fallait-il reverser au Trésor le montant de ses retenues ou faire preuve de mansuétude ? L'Académie, sans doute en raison du climat général et après en avoir conféré avec Leygues, choisit la seconde solution, d'autant plus qu'Hébert était repassé à l'attaque en pleine séance pour dénigrer les travaux des pensionnaires depuis qu'il avait quitté la direction de l'Académie. La

⁷³ Par Fanny Pierron.

⁷⁴ Malgré un accident de chasse récent.

⁷⁵ Cette fois, la direction des Beaux-Arts ne fit aucune difficulté pour que les frais consécutifs aux obsèques fussent remboursés sur le traitement à venir du pensionnaire défunt.

mesure était comble et Roujon affirma à Guillaume que l'Académie avait été choquée par tant d'acharnement. Fin juillet, Chaumié remplaça Leygues au ministère et son premier acte de gouvernement consista à interdire désormais le traitement des pensionnaires leur fût envoyé autrement que par la voie diplomatique quand ils étaient en voyage, surtout sans autorisation. En août, Guillaume revint en France et apprit que le ministre venait de prolonger son mandat encore de six ans, à compter de 1903. Le 10, il revenait à Rome en passant par Gênes. À la villa il avouait ne pas faire grand-chose et se ménager, hormis l'audition de concerts où il découvrit la musique de César Franck. Il apprit avec plaisir que la direction des Beaux-Arts avait demandé au fondeur Gasne d'expédier à Rome un tirage de son *Colbert* et avait augmenté de 500 f. le traitement de Laporte... avec moins de plaisir qu'il était prié de surveiller désormais ses dépenses postales et téléphoniques et de les réserver aux seules questions de service. Début octobre, la mère d'Henri Lefuel, depuis longtemps malade, s'éteignait et Guillaume qui s'y était beaucoup attaché ressentit presque aussi douloureusement cette perte que celle de sa belle-mère ; de surcroît c'était quelqu'un de sa génération. Une sombre histoire de traite pour l'achat de bijoux où l'on avait imité sa signature le perturba aussi. Sans le dire clairement, il soupçonnait un de ses neveux de Saint-Quentin et l'idée de devoir comparaître devant un tribunal le terrifiait. Apparemment son gendre parvint à arranger l'affaire et il n'en fut plus question. La visite de Daumet, ainsi que celle des plusieurs amis (les Vieuville, les Pouillet) vint le distraire un temps et la vie sembla reprendre son cours avec ses obligations mondaines, administratives et des minuties parfois comiques comme la vente d'un tricycle ayant appartenu à Jacquot-Defrance ; ses héritiers, des protestants alsaciens, ne cessaient depuis des mois d'exiger de Laporte et du directeur qu'ils rendissent des comptes sur les objets laissés par le défunt à la villa et pensaient sans doute que la liquidation de la succession incombait à l'administration. Moins agréables étaient les remontrances incessantes et assez hautaines du nouveau ministre à propos des voyages des pensionnaires dont l'administration n'était pas avertie par le directeur (ou trop tard). « Ces irrégularités, je vous le répète, peuvent avoir les conséquences les plus graves », concluait-il de façon menaçante. Un peu plus tard, il donna l'ordre express que les objets pris par les pensionnaires dans les locaux qu'ils occupaient fussent immédiatement remis en place. D'où tenait-il ces renseignements ? Certainement pas de Laporte, mais peut-être d'un des employés de la villa, invité (ou payé) à la délation. Début novembre, le directeur revint à Paris et Larroumet lui fit rencontrer les derniers lauréats du prix de Rome. Bonnat, de son côté, lui restituait le portrait qu'il avait fait de lui et exposé glorieusement au Salon. Bonne nouvelle aussi de Vermare dont le bas-relief, *La Saône et le Rhône*, était acheté à frais partagés par la ville de Lyon et la direction des Beaux-Arts. L'année se terminait mieux qu'elle n'avait commencé et Chaumié envoya des vœux plus respectueux qu'on ne pouvait s'y attendre.

L'habituel échange de vœux, teintés de la mélancolie engendrée par les pertes que subissait, chaque fois davantage, la génération de Guillaume (M^{me} Gréard venait de mourir, Larroumet avait abandonné l'Académie et restait cloîtré chez lui, Nisard était trop souffrant pour offrir ses souhaits en personne) occupa une partie de janvier 1903. L'Académie de France reçut, avec quelques mois de retard, son lot coutumier de souscriptions de la direction des Beaux-Arts. Il fallut aussi rappeler Florent Schmitt à l'ordre⁷⁶ qui, très demandé pour des concerts à Londres, en Allemagne ou dans diverses villes d'eau, avait complètement perdu de vue ses obligations de pensionnaire. Enfin, Chaumié fit savoir que désormais il était interdit à tout

⁷⁶ Durant toute l'année, Laporte dit suivre le musicien à la trace et informer, souvent avec retard, l'administration de ses déplacements.

occupant de la villa Médicis, directeur compris, d'accueillir qui que ce fût, même de sa propre famille, sans une autorisation expresse du ministère. Guillaume dut ainsi solliciter, l'année suivante, celle d'héberger sa fille, ce qui ne s'était jamais vu. Un autre souci apparut venant, cette fois, du ministère de l'Instruction publique italien. Le nouveau ministre Orlando, avait lancé une vaste campagne de recension des richesses artistiques de l'Italie qui devait aboutir à la rédaction d'un catalogue. Personne n'était à l'abri de l'enquête, ni les particuliers, ni les étrangers. Dans le cas de la villa Médicis, c'étaient surtout les bas-reliefs provenant de l'*Ara pacis* qui étaient visés. Le directeur crut à une ingérence de l'état italien, interrogea l'ambassadeur sur l'exterritorialité de son institution, consulta également l'avocat Grilli chargé des intérêts de l'Académie de France. L'affaire remonta jusqu'à Paris ; un avoué du ministère de l'Instruction publique et un jurisconsulte de celui des Affaires étrangères rendirent leur verdict : la villa ne pouvait en aucun cas prétendre à l'exterritorialité, mais il n'y avait rien à craindre pour les bas-reliefs de l'*Ara pacis*. L'État italien annonçait un recensement ou non pas des confiscations; son but était simplement d'enrayer l'hémorragie des ventes d'antiques à l'étranger (les collections Chigi et Barberini notamment s'appauvrirent de jour en jour). La question ne se poserait qu'au cas, bien improbable, où la villa Médicis entendrait se séparer des éléments architectoniques ornant sa façade intérieure. D'autres problèmes internes surgirent : un vieux portier⁷⁷ se livrait à un chantage auprès des visiteurs de la villa à qui il donnait ou refusait l'entrée selon l'importance du pourboire qu'il recevait. Un pensionnaire peintre, Sabatté, avait ouvert un atelier privé via Rosella, mixte de surcroît et y passait le plus clair de son temps, au mépris des règlements. Par ailleurs, les livres arrivés de Paris s'accumulaient et Guillaume demanda une aide pour le classement et la rédaction d'un nouveau catalogue de la bibliothèque, qui lui fut refusée. On commença aussi à s'occuper des célébrations du centenaire de l'Académie de France qui devait s'accompagner de l'érection d'un monument à la mémoire de Suvée⁷⁸ confié à Alaphilippe et Chifflet. Il devait y avoir également une audition musicale et les artistes sollicités en France au début mars, se déroberent. En mars, sans doute pour les fêtes du Jubilé auxquelles Guillaume n'assista d'ailleurs pas, arrivèrent à Rome plusieurs amis, les Galimard⁷⁹, les Confort. Parvint aussi le buste de Colbert qu'on attendait depuis six mois. La date de la cérémonie du centenaire fut fixée au 17 avril et commença un échange harassant de lettres et de télégrammes avec le ministère pour fixer le texte de l'invitation, le roi d'Italie ayant annoncé l'intention de venir, pour avertir personnalités et anciens pensionnaires, leur procurer des passeports, des réductions sur les chemins de fer, tant français qu'italiens, un logement à Rome, etc. Pour sa part, Guillaume dut héberger le ministre, son fils, son chef de cabinet Monzie et Roujon, m^{gr} Duchesne se chargeant d'abriter le directeur de l'Enseignement supérieur, Bayet, au palais Farnèse. On casa Chaumié dans la chambre qu'occupait Henri Lefuel, son fils et Monzie dans une chambre à deux lits et Roujon dans une chambre de pensionnaire. Il fallait aussi obtenir du Conservatoire et de Théodore Dubois l'envoi des partitions qui seraient exécutées. Comme toujours, les réponses aux invitations lancées tardèrent ; les uns, après avoir accepté, se dédirent, d'autres prétendaient venir par un chemin et repartir par un autre ou arriver accompagnés de femme et enfants. Ce n'est qu'au dernier moment que l'on sut que la cantatrice milanaise Regina Pinkert et le ténor Signorini acceptaient de prêter leur concours, ainsi que les deux violons Monachesi et De Sanctis, l'alto Jacobaci, le violoncelle

⁷⁷ Sans doute celui de la porta Pinciana, car le portier principal était Raymond Fabre, nommé après le vol d'argenterie de 1893.

⁷⁸ D'après une peinture conservée à Bruges.

⁷⁹ Les Galimard étaient cohéritiers de G. avec la c^{sse} de Sarcus sans doute dans la succession de M^me Jacob-Desmalter.

Forino et l'orchestre Rosati⁸⁰. Aucun compte rendu ne fut donné par Guillaume à ses enfants du déroulement des fêtes qui semblèrent se passer sans difficulté et qui eurent au moins l'avantage de tisser des liens plus amicaux avec le ministre Chaumié. Il est vrai qu'à peine passées les festivités, le directeur dut s'occuper des travaux de grosses réparations consistant, cette année-là, dans la réfection de la chambre du cardinal et du passage menant des appartements du directeur à l'escalier des pensionnaires. Il dut également régler des questions successorales avec M^{me} de Sarcus, agréer un don posthume fait à l'Académie par une certaine Camilla Segne, signer un nouveau bail pour l'« orto della braccheria », redresser les infractions de Schmitt, de son camarade musicien Kunc, de Sabatté qui fut enjoint de fermer son atelier clandestin. Fin juin, Guillaume se heurta à nouveau à l'hostilité des pensionnaires qui menaçaient de saisir la presse si leurs revendications n'étaient pas satisfaites par l'Académie des beaux-arts à laquelle ils avaient envoyé un télégramme comminatoire, réclamant deux mois de vacances comme leurs camarades du palais Farnèse. Grand émoi à Paris où l'on s'indigna que des artistes pussent réclamer ce qui était l'apanage de fonctionnaires et interromprait fâcheusement leur élan créateur. Guillaume dut revenir d'urgence à Rome pour tenter d'apaiser les pensionnaires. Il s'y prit très habilement, d'une part en assurant l'Académie des beaux-arts que le télégramme incriminé était adressé à lui et non pas à la compagnie, d'autre part en démontrant avec justesse à ses ouailles qu'au fond ils pouvaient s'absenter de Rome avec son autorisation autant qu'ils le voulaient et que cette affaire de vacances officielles ne présentait guère d'intérêt. Il se prévalut à Paris d'avoir fait entendre raison à des pensionnaires, qui, pris un par un, n'avaient au fond que le désir de bien travailler. Tout rentra dans l'ordre et l'Académie affirma avoir « accepté non pas les explications, mais les excuses des pensionnaires », tout en assurant qu'elle ne manquerait pas de leur « faire entendre de sérieux conseils ». En revanche, Guillaume commit une erreur en acceptant de servir de témoin au mariage parisien de l'un des pensionnaires, Levadé, ce qui lui fut vivement reproché par la suite, puisque le célibat était encore de rigueur à la villa. Le 14 juillet, le directeur était encore à Rome en tractation avec la maison Nicoli de Carrare qui lui avait fourni un marbre d'une taille insuffisante pour la réalisation de son bas-relief de Fourvière et qui tenta de lui expliquer qu'en raboutant deux morceaux il parviendrait au même résultat. À la fin du mois, le directeur reçut une seconde visite du fils de Jean-Paul Laurens et put enfin partir le 1^{er} août. Roujon lui annonçait que Larroumet était au plus mal. Daumet qui faisait office de remplaçant avouait que le rapport des envois de l'année était assez sévère, mais que ni Quidor qui depuis deux ans, en raison de son état mental n'avait rempli ses obligations, ni Garnier, avec un envoi nettement insuffisant qu'on lui demandait de recommencer, ne verraient leur pension suspendue. L'Académie se contentait de signaler qu'ils se préparaient « de douloureuses surprises à leur retour ». Début septembre, la comtesse Torielli remercia chaleureusement Guillaume de l'envoi de son petit buste de *Napoléon*. En échange, elle lui offrait un dessin de Jean Boucher représentant Renan « effrontément embelli ». À Rome, Grazioli recevait une enveloppe supplémentaire de 1500 f. pour aménager deux nouveaux ateliers de sculpteurs, tandis que l'avocat Grilli demandait à être secondé (gratuitement) par un de ses jeunes confrères, Renato Galli. Ce n'est que le 15 octobre que Guillaume revint à la villa pour quelques jours ; la santé de Laporte s'était dégradée et il avait un besoin urgent de revoir la France. De surcroît, l'affaire du bas-relief de Fourvière n'était toujours pas réglée et les pensionnaires, dispersés, en prenaient un peu trop à leur aise en matière de congés, à commencer par Florent Schmitt dont on avait plus ou moins perdu la trace. Enfin, il fallait préciser à Merson qui avait promis le

⁸⁰ Ces artistes furent remerciés de leur concours par le don d'un service de Sèvres, l'année suivante.

carton d'une tapisserie, les mesures et l'emplacement qu'elle aurait. Ce fut un très bref séjour ; le 20, Guillaume était de nouveau à Paris où l'on débattait de la succession de Larroumet. Guillaume pensait que Lafenestre avait les meilleures chances, mais ce fut Roujon qu'on choisit comme nouveau secrétaire perpétuel, ce qui entraîna, évidemment, son départ de la direction des Beaux-Arts où il fut remplacé par le peu sympathique Henri Marcel. Assez curieusement, Daumet écrivit à cette date à Henri Lefuel pour lui conseiller d'inscrire son fils Hector chez Julian ou à l'atelier Rouillard, spécialisé dans la formation des débutants. Pourquoi l'affectionné grand-père du futur artiste n'avait-il pas été consulté ? Était-il plus sceptique sur les dons du jeune homme ? Fin novembre, Chaumié, d'une façon assez douce, fit part de sa surprise à l'annonce du mariage Levadé dont le témoin était le directeur de l'Académie. De son côté, Marcel demanda, mais brutalement, le départ de Gibert qui s'attardait encore à la villa alors que sa pension était terminée depuis un an. Guillaume obtint ce qu'il voulait, mais trois jours plus tard, un rapport très favorable de l'état administratif de l'Académie de France : Gibert était parti, Garnier et Bigot se rendaient en Grèce, Sabatté avait fermé son atelier, les réparations n'avaient pas atteint le chiffre de l'imputation budgétaire. Le même jour, il écrivit à Thérèse dans les mêmes termes en lui assurant que les critiques de la presse française à l'endroit de la villa Médicis étaient aussi fausses que malintentionnées ; il parlait aussi de sa demande d'audience au nouveau pape Pie X⁸¹ qu'il ne parvenait pas à obtenir. Par ailleurs, Renato Galli était confirmé dans ses fonctions d'avocat suppléant de Grilli et le portier Fabre recevait une indemnité de 300 f. Marcel, lui, réclamait des courriers désormais différents pour chaque question qu'il aurait à lui poser Guillaume. L'année se termina sans heurts, mais avec de considérables changements en perspective : un nouveau directeur des Beaux-Arts, un nouveau secrétaire perpétuel qui, par chance, était un ami, un nouvel ambassadeur près le Quirinal, un nouveau pontife, des exigences accrues et la marque indiscutable d'une reprise en main de l'établissement par Paris. Guillaume était parfaitement conscient de tout cela et se rendait compte qu'il n'avait peut-être pas assez rempli ses devoirs. Heureusement, les fêtes du centenaire lui avaient valu de nouveaux compliments auxquels il n'était pas indifférent, moins par vanité que par tempérament anxieux.

Une très affectueuse lettre de vœux de son petit-fils lui annonçant ses progrès à l'Académie Julian ouvrit la dernière année du directorat de Guillaume. À Rome où il se trouvait, l'Académie était calme. Une lettre de Landowski lui apprenait la mort subite de sa sœur et l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de regagner immédiatement Rome. Début janvier, Laporte revint à Paris. Le traditionnel rapport sur l'état d'avancement des envois fut envoyé à Roujon le 14 janvier, en même temps que la demande du comte de San Martino transmise par Barrère d'organiser une nouvelle exposition d'artistes français à Rome. Quelques jours plus tard, le directeur fut affolé par la venue de ce qu'il prit pour un huissier mandaté par le ministère de l'Instruction publique italien. Il ne s'agissait que d'un simple inspecteur venu s'assurer de la présence sur la façade de la villa des bas-reliefs de l'Ara pacis. Un autre sujet d'agacement fut le refus de Marcel d'une part de rembourser l'Académie de France de ses pertes sur le change depuis que la lire n'était plus à parité avec le franc⁸², d'autre part d'apurer les dettes résultant des frais des fêtes du centenaire (6000 f.), enfin d'allouer quelque somme que ce fût en compensation des dépenses qu'occasionnait le séjour annuel des Athéniens en route

⁸¹ Léon XIII était mort le 20 juillet.

⁸² G. fut indigné. Pendant des années, il avait dû reverser au Trésor les bénéfices du change, alors que l'École française de Rome en était exonérée et maintenant que la situation était inversée, celui-ci ne voulut rien entendre et répondit cyniquement que l'Académie pourrait se rembourser quand la lire aurait de nouveau baissé.

pour la Grèce, C'était un honneur pour la villa et la tradition devait être maintenue telle quelle. Il n'en était pas de même à Paris où, pour la première fois, des femmes furent admises au concours de Rome, ce qui laissait présager l'arrivée de lauréates à la villa Médicis, perspective qui n'enchantait pas le directeur. Enfin, la municipalité de Rome annonça qu'elle allait augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de la Villa qui représentaient à elles seules un plein chargement quotidien de voiture. Au début février, grande nouvelle : le président Loubet allait se rendre à Rome et visiter la villa. Guillaume proposa d'organiser un lunch en son honneur, mais l'ambassade déclina et n'admit qu'un simple buffet. Le directeur crut y voir une sorte de défaveur et demanda à Roujon de l'éclairer sur le « sourd mécontentement » dont il était victime, tant à l'Académie qu'à la direction des Beaux-Arts. Il rappela qu'il avait offert sa démission, neuf mois plus tôt⁸³ et que la proposition tenait toujours. Roujon répondit immédiatement en assurant au directeur que son départ n'était nullement souhaité et que, s'il le voulait bien, il convenait qu'il restât et couronnât son mandat par la réception du président de la République. Quant à l'Académie, il reconnaissait que certains de ses confrères s'étaient émus de l'affaire du mariage Levadé, mais que dans l'ensemble, s'ils souhaitaient le retour de Guillaume, c'était pour avoir le plaisir de le retrouver parmi eux. On ne pouvait être plus gracieux ni plus habile. Il lui conseilla donc d'attendre la venue de Loubet pour en parler et d'envoyer ensuite un double courrier officiel au directeur des Beaux-Arts et au secrétaire perpétuel de l'Académie. Sur ces entrefaites, Thérèse arriva pour passer quelques semaines avec son père, qui s'employa à lui obtenir, pour elle et pour Yvonne, une audience pontificale. Fin février, Raymond Fabre prit sa retraite et fut remplacé à la loge par Angelo Ansidei, secondé par sa femme dont on disait le plus grand bien. De même, Costantino Bonini, domestique des pensionnaires, fut remplacé par Alfredo Musetti, le fils du menuisier qui avait travaillé plus de trente ans pour l'Académie. Puis arriva une curieuse demande de Chaumié qui ressemblait plutôt à un ordre. Celui-ci aurait constaté l'état d'inculture des pensionnaires et se proposait de nommer à la villa un professeur d'histoire de l'art, en l'occurrence un certain Camille Guymond, journaliste de son état et dépourvu de toute connaissance en la matière. Les pensionnaires furent bien plus indignés encore que leur directeur, de ce qu'ils aient été traités d'ignares et de ce qu'on ait cru bon de recourir un obscur plumitif, alors s'il y avait sur place à Rome, des personnalités aussi éminentes qu'Helbig, m^{gr} Duchesne, Lanciani et bien d'autres. Guillaume, un peu piqué, rappela aussi pour sa part qu'il avait enseigné lui-même cette discipline au Collège de France. L'affaire remonta jusqu'à Roujon qui, avec son habileté coutumière, fit comprendre que le ministre tiendrait bon⁸⁴ et qu'il ne s'agissait au fond que d'un cycle de quelques cours pour une seule année. Assez sèchement, Guillaume demanda donc au sieur Guymond de lui communiquer son programme, ce qu'il ne fit qu'au mois d'août, moment où son auditoire rétif était absent de la villa. L'affaire se termina là, à ceci près que l'Académie de France dut toutefois payer les émoluments du protégé du ministre. Il fallut aussi obtempérer à la demande de Barrère en faveur du comte de San Martino et prêter plusieurs portraits d'anciens pensionnaires conservés à la villa, ce qui en dépouillait les murs au moment de la venue du président de la République. Enfin, Guillaume apprit par le *Journal officiel* que le parlement se proposait d'acquérir le palais Farnèse et que pour réunir la somme, il envisageait de vendre plusieurs terrains appartenant à la France, dont ceux entourant la villa Médicis. Le directeur eut à expliquer que ces terrains étaient occupés par des bâtisses abritant des ateliers d'artistes et que d'autre part le calme que procuraient les jardins de la villa était indispensable à leurs travaux

⁸³ Au moment des fêtes du centenaire.

⁸⁴ L'arrêté de nomination fut effectivement signé le 15 avril.

artistiques. La venue de Loubet approchait et Guillaume tenta d'obtenir que Chaumié et Marcel fissent partie du voyage, en leur offrant l'hospitalité de la villa, mais le programme était déjà établi et le but du déplacement n'était pas précisément culturel. Fin mars, il reçut de la municipalité de Montauban une demande d'autorisation de reproduire son monument à Ingres placé à l'École des beaux-arts⁸⁵ et de l'Académie française l'implora de la représenter pour l'inauguration du buste de Victor Hugo au Capitole. L'exposition des envois approchait et là encore, le directeur eut maille à partir avec l'ambassadeur qui avait demandé qu'il n'y ait pas d'audition musicale, les souverains étant pressés et devant partir pour Turin. En réalité, la reine Hélène attendait le futur Humbert II et se trouvait assez fatiguée⁸⁶. Il fut décidé que le concert ne durerait pas plus de vingt minutes. Ce fut une réussite et pensionnaires comme directeur repassèrent à l'attaque en ce qui concernait la nomination abusive de Guymond contre qui « il existe des préventions morales que je ne saurais spécifier », écrivait Guillaume. La réponse ne se fit pas attendre de la part de Chaumié qui relevait dans la protestation envoyée par les pensionnaires les termes utilisés par lui dans une dépêche confidentielle à Guillaume ; c'était une nouvelle erreur qui permit d'accuser le directeur de démagogie, après l'avoir été de négligence, l'an passé. De surcroît, le ministre fit valoir sèchement qu'il n'avait pas de comptes à rendre de ses décisions aux pensionnaires. Fin mai, Rodin, qui avait sans doute été touché par son soutien à son *Balzac*, demanda à Guillaume son adhésion au comité pour *Le Penseur*. En juin, le directeur obtint de la direction des Beaux-Arts une légère aide en faveur de la mère de Kunc, professeur de piano à Toulouse, mais ne put faire en sorte que Conrado reprît du service pour aider à la bibliothèque. Fin juillet, Roujon écrivit longuement Guillaume pour lui faire part de son embarras, d'autant plus que le *Figaro* s'en mêlait ; l'Académie n'avait reçu aucune lettre officielle annonçant sa démission et il était difficile, dans ces conditions, de procéder au choix de son successeur. Diverses autres questions restaient pendantes : on avait égaré l'envoi de Laparra (en réalité placé par erreur avec des envois d'architecture) ; celui de Bigot avait été envoyé par un transporteur privé et n'était toujours pas parvenu à Paris⁸⁷ ; Prost, pensionnaire architecte, souhaitait accompagner son camarade Hulot en Grèce alors qu'il n'était qu'en 2^e année, mais le directeur n'avait pas signalé que l'impétrant se trouvait à Paris. Était-il en congé régulier ? D'autres infractions du même genre s'étaient multipliées. Décidément, les questions administratives faisaient l'objet de négligences répétées. Il est vrai que Guillaume, déjà illisible depuis plusieurs années, devait recourir maintenant à la plume de Laporte, même dans sa correspondance privée avec sa fille à qui il écrivait à Saint-Gervais où elle séjournait avec les Ollivier. À la mi-août, la municipalité de Dijon lui réclama, par la voie d'Henri Marcel, les retouches qu'il entendait faire à son *Mariage romain*, en souffrance depuis 1898. Le 11 octobre, Guillaume se décida enfin à envoyer sa démission au ministère qui l'accepta chaleureusement. À partir de là, tout s'aplanit. Le 11 décembre, Loubet promulgua un décret nommant Carolus-Duran comme successeur de Guillaume qui gardait le titre de directeur honoraire. Chaumié et Marcel, de leur côté, tinrent à la remercier chaleureusement des services qu'il avait rendus. Hélas, à la même date, Guillaume apprenait à Rome la mort de son gendre. La communauté artistique en fut bouleversée, jusqu'aux pensionnaires qui lui écrivirent pour le supplier de passer encore quelque temps à Rome en compagnie de sa fille dont ils avaient tant apprécié la gentillesse. Le 16, le nouveau chef du bureau des Beaux-Arts, Valentino, se rendit

⁸⁵ G. répondit que puisqu'il en avait le modèle, il se chargerait de la reproduction.

⁸⁶ Elle ne vint pas à la villa Médicis, reçut un magnifique bouquet et se rendit à l'exposition plus tard, le 22 avril.

⁸⁷ Quand il arriva, l'Académie s'aperçut qu'il se limitait à deux feuilles, tandis que Bigot demandait une allocation de la fondation Piot pour continuer ses recherches sur le cirque Maxime.

à Rome pour aider à la passation des pouvoirs. Guillaume était sur place, fidèle au poste ; il eut encore le temps d'obtenir que Bouchard soit autorisé à prendre des moulages de cadavres à l'hôpital de Santo Spirito et à recommander à Marcel Goulard, graveur en pierres fines. Homme de devoir, il avait trouvé la seule consolation possible à son chagrin, celle de sa tâche de directeur jusqu'au dernier jour et il ne l'assuma jamais aussi noblement.

GUILLAUME ET LES ENVOIS

Lorsque Guillaume arriva à Rome avec six mois de retard, l'envoi des travaux accomplis par les pensionnaires en 1891 était déjà parti pour Paris. Par ailleurs, les difficultés d'ordre administratif qu'il trouva sur place ne lui laissèrent que peu de temps à consacrer aux pensionnaires. Ceux-ci étaient au nombre de dix-neuf. Parmi les peintres, Danger en était à sa dernière année, Laurent et Thys à la seconde et il ne put accueillir le nouveau pensionnaire de 1^{ère} année, Devambez, appelé sous les drapeaux. Chez les sculpteurs, Boutry était pensionnaire de 4^e année, Convers de 3^e, Desvergnès de 2^e et il reçut Paul-Jean Gasq. Chez les architectes, Chédanne allait terminer son pensionnat, Tournaire était en 3^e année et arrivèrent simultanément deux nouveaux, Pontremoli et Sortais, le premier pour quatre ans, le second pour trois. Parmi les graveurs, on ne comptait que des taille-douciers avec Leriche, pensionnaire de 3^e année auquel s'ajoutèrent Pillet et Georges Lavalley. Enfin, chez les musiciens, il y avait Gustave Charpentier, pensionnaire de 4^e année, d'ailleurs de retour à Paris, Erlanger en 3^e année et deux nouveaux pensionnaires qui se présentèrent en janvier 91, Carraud et Bachelet. L'année suivante, le peintre Louis Lavalley, frère de Georges, le sculpteur Sicard, l'architecte Eustache et le compositeur Silver rejoignirent la villa Médicis. En 93, ce fut au tour du peintre Georges Lavergne (mais la section fut amputée par la mort de Thys), du sculpteur Lefebvre, de l'architecte Bertone et du graveur en taille-douce Dezarrois, le grand prix de composition n'ayant pas été décerné. L'année 94 ne fut pas plus heureuse pour la section de peinture puisque la nouvelle recrue, Mitrecey, à peine arrivé, mourut le 20 janvier. Arrivèrent aussi le sculpteur Octobre, l'architecte Chaussemiche, le compositeur Busser et le graveur en médailles Coudray. En 95, on décerna deux premiers grands prix de peinture pour combler les vides laissés par Thys et Mitrecey : ce furent Leroux et Descheneaux ; le nouveau sculpteur fut Roux, l'architecte Recoura, le compositeur Rabaud et le graveur en taille-douce Germain. En 1896, la villa accueillit le peintre Larée, le sculpteur Roussel, l'architecte Patouillard et le compositeur Letorey. En 1897, le peintre Moulin, le sculpteur Champeil, l'architecte Pille, le compositeur Mouquet et le graveur en taille-douce Mayeur. En 1898, le grand prix de peinture n'ayant pas été décerné, n'arrivèrent que le sculpteur Ségoffin, l'architecte Duquesne et le compositeur Max d'Olonne. En 1899, deux grands prix de peinture rejoignirent l'Académie de France, Gibert et Laparra⁸⁸, le sculpteur Alaphilippe, l'architecte Chifflet et le sculpteur en taille-douce Corabœuf, le prix de composition n'ayant pas été décerné. En 1900 arrivèrent le peintre Roger, le sculpteur Vermare, l'architecte Tony Garnier, le graveur en médailles Grégoire et deux compositeurs, Malherbe pour trois ans et Levadé pour quatre. 1901 vit l'arrivée des meilleures recrues du directorat de Guillaume avec le peintre Sabatté, le sculpteur Landowski, l'architecte Bigot, le graveur au burin Quidor et le compositeur Florent Schmitt. En 1902, le nouvel arrivé en peinture, Jacquot, mourut le 19 mai. Ses camarades de promotion étaient le sculpteur Bouchard, l'architecte Hulot et le compositeur Caplet. En 1903, les peintres Sieffert pour quatre ans et Guétin pour trois, le sculpteur Terroir, l'architecte Prost, deux

⁸⁸ Le premier pour quatre ans, le second pour trois.

graveurs, Dautel et Pénat, le premier graveur en médailles, le second lithographe, et un compositeur, Kunc. Enfin, en 1904, arrivèrent le peintre Monchablon, le sculpteur Piron, l'architecte Jaussely et le compositeur Laparra. Durant ses quatorze ans de directorat, Guillaume n'accueillit qu'assez peu de pensionnaires de valeur, à l'exception de l'architecte Bertonc qui se signala par un énorme travail sur Palmyre, le peintre Devambeze qu'il n'appréciait d'ailleurs guère, plus tard les architectes Tony Garnier et Bigot et les deux sculpteurs Landowski et Bouchard. Ce fut la section de musique qui s'avéra la plus brillante avec Charpentier qui finissait son pensionnat en 91, puis Busser, Rabaud, Max d'Olonne, Florent Schmitt et André Caplet. De surcroît, quatre morts vinrent assombrir le bilan, celles de Thys en 92, de Mitresey en 93, de Pille en 99 et de Jacquot en 1902.

Du point de vue de l'Académie, cette relative médiocrité ne fut pas ressentie comme telle. Les rapporteurs de la section de peinture étaient en général Lenepveu et Delaunay, assez peu portés sur la critique ; en sculpture il n'en allait pas de même et ni Dubois, ni Barrias ne brillèrent par leur complaisance. Les envois d'architecture, comme souvent, furent couverts de louanges par Garnier et Pascal dont les pensionnaires étaient presque tous les élèves. La gravure en médailles était jugée par Roty, assez sèchement, et celle en taille-douce par Henriquel-Dupont lui aussi, sévère de tempérament. Enfin ce furent Thomas, directeur du Conservatoire et Massenet qui se prononcèrent sur les envois de musique, de manière plutôt laudative.

L'*Et lacrymatus est Jesus* envoyé par Danger comme travail de 1891 fut jugé très bon, remarquablement dessiné, bien qu'un peu sombre. La composition « était inspirée d'en haut » sembla-t-il. En revanche, l'envoi de Laurent, une copie d'après Pinturicchio qui ressemblait à un fac-similé et une esquisse, *Domine quo vadis*, se perdant dans l'équivoque et l'inconsistance, furent blâmées. *Le Nymphée* de Thys était certes un peu raide et sans grâce, mais le dessin en était remarquable. Le groupe en plâtre, *La Paix*, envoyé par Boutry était assez bien modelé, mais le sujet manquait de clarté. Quant à son buste de Guillaume, il fut trouvé « très ressemblant ». L'esquisse de Convers, *Sic transit vita*, avait beaucoup de charme, notamment dans l'agencement des détails. La figure de Desvergnés, *Le Courage*, était « d'un bon mouvement », bien qu'avec une tête « bizarre » et sa copie d'un faune en porphyre méritait des louanges en raison de la difficulté de travailler ce matériau. Enfin, le premier envoi de Gasq, *Héro et Léandre* et sa copie de la *Niobide* de Subiaco étaient d'une « élégance sans fadeur... d'un modelé large et solide ». Chez les architectes, Defrasse envoya le complément de sa restauration du temple d'Asclépios à Épidaure qu'il avait achevée à Paris, ce qui lui fut reproché. On critiqua également l'ornementation du tholos qui ne s'harmonisait pas avec le portique dorique, et le ton violacé de son lavis. Chédanne n'avait pas terminé son étude du Panthéon dont on attendait beaucoup. Quant au dessin de Tournaire du temple de Junon à Agrigente, il était lourd, mais l'envoi était compensé par une charmante vue de la façade du palais Montalvo à Florence. Sortais qui ne devait demeurer que trois ans à Rome, envoyait un fragment du temple du Soleil et le soubassement de la chartreuse de Pavie, qui souffraient, l'un et l'autre, de fâcheuses négligences. Enfin, le nouvel arrivé, Pontremoli, rendait quatre feuilles sur le forum de Nerva qui témoignaient d'un zèle louable, mais qu'il aurait fallu dessiner à 45 ° et non pas en vue cavalière. Ce qu'avait produit le graveur Leriche n'était pas bon : son panneau décoratif ne correspondait pas à ce qu'exigeait le règlement et son dessin d'après Carrache, destiné à être gravé, manquait de précision. Lavalley avait choisi de dessiner la tête du *Printemps* de Botticelli, bien rendue malgré la lourdeur des couronnes de fleurs, deux dessins d'après l'antique de bonne qualité et deux d'après nature que l'Académie se refusa à examiner, en raison de leur extrême négligence.

Le *Saint Julien l'hospitalier* d'Erlanger, morceau symphonique, n'était pas dépourvu d'un sentiment pittoresque, mais on y trouvait un peu trop de redites. Quant au *Songe de la Sulamite* de Bachelet et à ses *Dyonisiaques*, élégamment écrites, leur manquait du caractère. Rien ne fut dit du double envoi de Carraud, *Francesca da Rimini* et *L'Épée*.

L'année suivante (1892), Laurent envoyait un remarquable *Saint François d'Assise en prière* auquel on ne pouvait reprocher que l'inconsistance des figures des trois anges et un paysage d'aspect « cotonneux ». Thys envoyait une copie d'après *La Vierge et s. Georges* de Rubens dont la faiblesse fut jugée avec indulgence, sans doute en raison de la santé chancelante du pensionnaire. *L'Enfant prodigue* de Devambez agaça l'Académie qui attendait une figure et non pas une composition dont la construction était « bien imparfaite, l'ajustement des draperies bien insuffisant... l'ensemble de l'œuvre lourd et étouffé ». Sa copie de la *Mise au tombeau* de Caravage ressemblait à une photographie et le jeune artiste n'avait pas su en rendre le « caractère puissant et original ». *La Mère du genre humain* peinte par Lavalley « accusait d'abord un effet pittoresque », mais la coloration en était vulgaire, l'aspect « bitumeux et la facture lourde ». Son dessin d'après l'antique était « absolument insuffisant », sa copie d'après Pinturicchio restituait sottement les craquelures du tableau et le *Mercur* de Giambologna mécanique et conventionnel. Chez les sculpteurs, Convers envoyait *Le Temps et la légende*⁸⁹ dont on ne comprenait pas exactement le sens, quoique la figure du vieillard fût excellente. *La Douleur d'Orphée* de Gasq était d'une conception élégante, avec un peu de raideur dans les jambes et son bas-relief, *Le Départ de la Sainte Famille*, était « assez habilement arrangé ». Sicard avait modelé un *Agar et Ismaël* qui fut jugé remarquable, tout comme sa copie de la *Vénus Borghèse*. En architecture, Chédanne rendait sa restauration du portique du Panthéon qui lui avait demandé de longues recherches et qui avait fait sensation, puisqu'il en retirait la paternité à Agrippa et par l'étude de la construction la repoussait au moins au règne d'Hadrien. Paris ne put que s'incliner devant un travail si solidement argumenté et si neuf, qui valut d'ailleurs à son auteur, l'année suivante, le grade de chevalier de la Couronne d'Italie, puis celui de chevalier de la Légion d'honneur. Son camarade Tournaire, lui, n'avait rien envoyé en dehors d'un essai de restitution du palazzo Vecchio, sans rapport avec ses obligations. Le temple de Vesta à Tivoli dessiné par Sortais était insuffisamment rendu, les feuilles du chapiteau mal dessinées, l'aquarelle lourde. En revanche, le tombeau de l'évêque Salutati à Fiesole était plus soigné. Pontremoli s'était manifestement fait plaisir en dessinant les objets les plus hétéroclites, un fragment étrusque, un chapiteau de Santa Maria Novella, une fontaine de Donatello et Verrocchio à Florence, un relevé du temple d'Hercule à Cori, le palais Bevilacqua de Vérone, un tombeau à l'Annunziata. Sous ce déluge l'Académie regretta qu'aucune de ces études n'ait été menée autrement que comme une simple obligation et que l'architecte ait continué de refuser à dessiner avec un angle de 45 °. Enfin, Eustache, en 1^{ère} année, avait choisi d'établir une comparaison entre deux tombeaux (des Scipions et du Latran), ainsi que des fragments du temple de la Concorde qui ressemblaient davantage à des feuilles pour « un concours d'école », reproductions mécaniques et incomplètes, qui prouvaient que le jeune pensionnaire n'avait pas compris tout le bénéfice qu'il aurait retiré d'une étude soignée et intelligente de « ces monuments parfaits ». Pillet, comme graveur en médailles, avait réalisé une copie d'une médaille de Lysimaque à laquelle manquait un calque de l'original, mais son bas-relief, *Hylas et les nymphes*, était excellent, malgré une profusion excessive de plantes. Lavalley, à qui l'Académie avait demandé de

⁸⁹ Appelé aussi *La Légende et le passé*.

produire une seconde fois deux dessins d'après nature, avait finalement envoyé deux pastels qui ne sont « nullement des études qu'un pensionnaire graveur doit faire à Rome ». Quant à la gravure de la tête du *Printemps* de Botticelli d'après le dessin présenté l'année précédente, elle était gravée avec négligence et sottement tirée à l'encre de couleur. Le *Poème carnavalesque* de Silver, suite de morceaux symphoniques, était plein de verve, d'allure vive et légère, sauf la saltarelle qui présentait des longueurs. Le *Dies irae* de Carraud était si réduit qu'on ne pouvait guère juger des capacités de son auteur. On pouvait en dire autant de son camarade Bachelet avec son petit *Hymne védique* qui ressemblait par moments à des chorals luthériens et n'était pas dépourvu de distinction et d'un bon usage des voix.

En 1893, l'Académie ne peut que déplorer la disparition du peintre Thys et renonça à se prononcer sur son envoi, *La Rosée s'envole et monte aux cieux*. La *Sainte Agathe condamnée à être exposée dans un lieu infâme* de Devambe fut jugée expressive, mais d'un dessin souvent incorrect qui aboutissait souvent à « l'effacement de la forme », au point que la figure de la sainte, perdue dans l'ombre, était à peine discernable. Lavalley avait envoyé *Au Parnasse* qui « produisit une impression pénible ». L'Académie y vit « le témoignage de préoccupations causées par le souvenir de certaines tentatives fâcheuses poursuivies depuis quelque temps à Paris et n'aboutissant qu'à la négation de tout ce qui constitue la beauté et le charme ». De surcroît, il avait choisi comme cadre « un coin de bois banal renouvelé de ceux que l'on expose à tous les Salons », allusion à peine déguisée à la peinture de Puvis de Chavannes. La figure de *David* peinte par Lefebvre, d'un aspect triste, ne manquait ni de délicatesse ni d'unité. En revanche, son esquisse d'après *La Dispute du Saint Sacrement*, bâclée et son dessin plus crayonné que modelé. Décidément les envois des pensionnaires peintres étaient particulièrement faibles cette année. Les sculpteurs ne brillèrent guère davantage. *L'Inspiration* de Desvergues sentait la convention et la sécheresse. Avec sa figure d'*Ève*, Sicard avait cru faire ample ; il avait fait lourd. *L'Ouragan*, bas-relief de Lefebvre, était de dimensions trop développées et d'un mouvement excessif qui nuisait à l'impression de puissance. Quant à sa copie de *La Coureuse* du Vatican, il était dommage qu'il n'ait pas choisi un meilleur modèle. Chez les architectes, on trouva de la négligence dans les dessins envoyés. Sortais s'était contenté d'une restitution du Canope de la villa Hadriana dont il avait déterminé le nombre exact des travées. Pontremoli avait une nouvelle fois multiplié ses études ; celle de l'arc d'Ancône, privée des ombres portées, affaiblissait le modèle, reproche qu'on pouvait lui faire pour le lion des Lanzi, le tombeau de Gattamelata et de la fille de Colleone. Seule sa porte de Néron avait un certain intérêt. Des imperfections et des négligences du même ordre étaient à reprocher à Eustache dans ses trois dessins sur la frise du forum de Trajan, sur le chapiteau pilastre du temple de Mars Vengeur et sur les guirlandes du tombeau de Cecilia Metella. Seul Bertonc, pensionnaire de 1^{ère} année, avait envoyé d'excellents dessins d'après le temple de Vesta à Rome, le temple de Castor et Pollux et l'ordre dorique du théâtre de Marcellus. Le graveur Lavalley, en 3^e année, péchait par les mêmes défauts, négligences, inexactitudes, tant dans son dessin d'après l'*Adam* de Michel-Ange que dans ses copies de la *Vénus du Capitole* et de *L'Amour sacré et l'Amour profane* qui devait être gravé l'année suivante. Dezarrois, en revanche, fraîchement arrivé, avait rendu de bonnes études, un peu mollement exécutées, mais prometteuses, de l'*Adam* de Michel-Ange, d'une œuvre de Francia non spécifiée et d'un portrait de Titien. Le camée de Pillet, *La Muse Erato*, était d'un bon aspect, bien que manquant de distinction. Son bas-relief de *Daphnis et Chloé* parut charmant, avec quelques fautes de disposition, notamment du bras de Daphnis. Il avait ajouté un autre petit bas-relief, *Mater Virgo*, qui témoignait de beaucoup de finesse. L'ouverture *Bérénice*, écrite par Silver, était

bien construite, mais sans grand relief, avec un adagio au centre, dont on ne s'expliquait pas la présence. Son poème élégiaque, *Nais*, brillait par une qualité mélodique distinguée, d'un rythme heureux et avec un charmant chœur. L'ouverture de Carraud, *Buono Pasqua*, comme sa symphonie inspirée des *Nuits* de Musset, étaient obscures, indécises, avec « des duretés inacceptables et inutiles ». Malgré quelques belles mélodies, l'orchestration en était lourde avec beaucoup d'inexpérience dans l'écriture des harpes et des cors. L'Académie ne retrouvait en tout cas dans les œuvres de ce pensionnaire aucune de ces qualités de clarté et de charme qu'aurait dû lui inspirer l'Italie. Enfin le poème mystique de Bachelet, *Le Pasteur d'âmes* et son opéra *Moïna* se faisaient remarquer par « l'expression d'un sentiment musical distingué », d'une bonne orchestration, malgré un recours excessif aux vents, aux registres vocaux élevés et une absence de sens scénique.

1894 ne fut pas plus honorable pour les peintres. *La Justice* copiée par Devambeze d'après Raphaël ne répondait pas au règlement et de plus était terreuse et lourde. Son esquisse, *L'Enlèvement de Léon III*, frappait par l'incohérence de la composition et la faiblesse de l'idée. La copie de Lavalley d'après Melozzo da Forlì n'était guère meilleure et pour les mêmes raisons. Quant à son esquisse, une figure de femme, elle était baignée d'une lumière « toute conventionnelle et dépourvue de tout ce qui pouvait en accentuer les formes ». *Jeunesse et chimère*, esquisse de Lavalley, était inspirée par un sentiment élevé, mais très entachée par la faiblesse de l'exécution. En revanche, les sculpteurs furent à l'honneur. Le groupe de *Médée et ses enfants* par Gasq était à la fois vigoureux et habile et l'œuvre qui devait être exécutée en marbre semblait très prometteuse, moyennant quelques retouches dans l'attache du cou de Médée. *Le Sommeil de la Vierge* de Sicard n'était peut-être pas très personnel, mais *Le Pardon* de Lefebvre était d'un sentiment de compassion excellent, même si l'on pouvait s'étonner de voir le Christ traité nu. Son esquisse sur *Le Désastre du Vengeur* était surchargée de détails et il fallait en diminuer le nombre des figures. De son côté, Octobre avait envoyé une excellente copie de la *Vénus accroupie* et un bas-relief, *Le Vice et la Vertu*, qui fut jugé peut-être audacieux comme travail, mais témoignant d'un « ardent désir de bien faire », malgré quelques boursoufflures et un peu de convention. Chez les architectes, Tournaire qui avait beaucoup tardé à rendre sa restauration du trésor des Athéniens à Delphes⁹⁰, fut loué de son entreprise et des résultats qu'il avait obtenus grâce à l'aide d'un membre de l'École d'Athènes, Foucart. Sortais, longtemps souffrant, rendait sa restauration de Canope avec un long mémoire explicatif qui compensait la modestie de son travail d'architecte. Pontremoli était en retard dans son envoi sur l'acropole de Pergame dont l'état actuel avait été exposé à Rome, mais pas à Paris, ce qui laissait mal augurer de l'achèvement de son travail. L'état actuel du temple de Castor et Pollux dessiné par Eustache, n'était pas un relevé géométrique, comme le demandait le règlement, mais une simple vue perspective, qui plus est molle et vitreuse. Quant à ses dessins d'une des salles du palazzo Ducale de Venise et de la chapelle Palatine de Palerme, il avait négligé d'en rendre soigneusement la partie peinte. Heureusement Bertone avait envoyé une série remarquablement soignée de relevés de chapiteaux empruntés à la basilique de Pompéi et au temple de Mars Vengeur et l'Académie le félicita, par avance, de son projet de voyage à Palmyre, l'année suivante. Les mêmes louanges furent adressées aux dessins de Chaussemiche, pensionnaire de 1^{ère} année, d'après le temple de Mars Vengeur. Lavalley envoyait deux gravures, l'une d'après *Le Printemps* de Botticelli qu'il avait considérablement améliorée, l'autre d'après *L'Amour sacré et l'Amour*

⁹⁰ La faute ne lui incombait pas dans la mesure où Homolle avait dû reculer le commencement des fouilles.

profane qui était à peine à l'état d'ébauche. Le portrait de Titien (*L'Homme au gant*) gravé par Dezarrois était de bonne qualité, quoiqu'un peu raide, et son dessin d'après *Bacchus enfant* fait avec soin. Le projet de médaille de récompense envoyé par Pillet souffrait d'une certaine banalité, mais avec un léger travail, la médaille, une fois réalisée en métal, serait meilleure. Son bas-relief, *Primavera*, était ferme et bien modelé. On trouva seulement un côté un peu maniéré dans la tête et les jambes de la jeune femme. La copie sur acier d'une *Renommée* antique par Coudray était d'un bon arrangement et sa tête d'*Orphée* modelée avec souplesse et délicatesse. Son bas-relief, *Adam et Ève au moment où ils retrouvent le corps d'Abel*, était soigné, mais avec quelques répétitions dans les lignes et une absence de caractère bien défini. Trop de broussailles embarrassaient également la composition. *La Sibylle* composée par Carraud était moins obscure que ses envois précédents, mais l'orchestration en demeurait trop touffue. *La Belle au bois dormant* de Silver brillait par un style franc et clair, avec un excellent premier acte et un charmant duo. Quant à Busser, il avait envoyé une délicieuse suite d'orchestre, *À la villa Médicis* dédiée à son directeur et un *Salut au Saint Sacrement* (suite de cinq motets) d'un sentiment élevé et d'une belle forme ; il suffirait d'harmoniser l'*Ave verum* et le *Tantum ergo* avec le reste. Par ailleurs, sa copie d'une messe de Nicolas de Marle était un choix excellent. Bloch enfin, auteur d'un quatuor à cordes et de six mélodies, avait encore beaucoup à apprendre ; les intentions étaient bonnes, mais le style enfantin.

À nouveau 1895 fut une année médiocre. *Les Noces de Flore* peintes par Lavalley trahissaient « l'application d'un système consistant dans la diaphanéité presque absolue des personnages et des objets », de surcroît dans des dimensions exagérées. *Marie Madeleine perdue dans la foule voyant Jésus pour la première fois* de Devambe, également monumentale, eût gagné à être resserrée dans les figures pour les préciser. Celle de la Madeleine, ainsi que son mouvement, était vague et équivoque ; celle du Christ, vulgaire, et les progrès de l'artiste bien insuffisants encore. Lavergne n'avait pas envoyé l'esquisse réglementaire, mais seulement une copie d'après Bellini, de très bonne qualité d'ailleurs. *La Femme à son lever* de Descheneaud était vigoureusement peinte, mais avec de graves incorrections de dessin. Quant à Leroux, son *Bélaisaire* n'était que la figure d'un vieux mendiant accompagné d'un enfant et ne justifiait pas son titre. Son dessin d'après *L'Incendio del Borgo* ne donnait pas une idée exacte de la force de la composition originale. En revanche, *Le Bon Samaritain* de Sicard était d'un excellent caractère, traité avec goût et virtuosité, malgré les difficultés de la composition. *Pour le drapeau* d'Octobre était louable du point de vue de l'exécution, mais dépourvu d'originalité et certaines parties manquaient de saillie. Quant à *La Maternité* de Roux, son envoi de 1^{ère} année, il péchait par la lourdeur et la froideur de la mère, alors que l'enfant était vivant et gracieux. Les architectes se retrouvèrent à l'honneur. Pontremoli, grâce à sa collaboration avec l'archéologue Haussoulièr, avait fourni une remarquable restauration de Pergame à laquelle l'Académie ne trouva qu'un reproche à faire concernant l'enceinte de la ville. Eustache, miné par la fièvre, n'avait pas encore pu envoyer sa restauration de la Voie sacrée. Bertonc avait envoyé une superbe aquarelle de l'état actuel de Palmyre qui laissait bien augurer de la suite. Chaussemiche, cinq feuilles d'une belle simplicité sur l'ordre inférieur du théâtre de Marcellus, du temple d'Hercule à Cori, sur le sarcophage des Scipions et sur le tombeau d'Ugo à Florence, et Recoura, comme envoi de 1^{ère} année, plusieurs détails du forum de Trajan et le dessin d'un candélabre et d'un autel antiques, ce qui ne répondait pas exactement aux conditions du règlement. Le graveur en médailles, Coudray, avait copié un bas-relief antique dont l'Académie regrettait qu'il n'y eût pas joint un dessin de l'original. Son bas-relief, *Le Martyre de sainte Blandine*, avait une bonne entente des plans, beaucoup

de délicatesse de modelé, mais la figure de la sainte manquait de distinction. Dezarrois, graveur en taille-douce, au lieu d'envoyer deux dessins d'après nature, n'en avait fait qu'un seul, très grand et médiocre, plus une copie de la *Madone del Sacco* destinée à être gravée et qui promettait beaucoup. Parmi les compositeurs, l'opéra *Tobie* de Silver était soigné, mais un peu monotone, avec un abus des harpes. Sa copie de *La Naissance d'Osiris* de Rameau était un bon choix, mais difficile à lire. La pastorale de Busser, *Daphnis et Chloé*, était d'un sentiment très poétique, « d'un charme pénétrant », tout comme son « ouverture de fête ». La suite symphonique de Bloch témoignait de progrès, mais avait trop le caractère d'un ballet. Son motet, assez bien écrit, trahissait des faiblesses en matière de polyphonie. Sa copie d'un *Magnificat* d'Arcadet était très estimable. Enfin, le quatuor de Rabaud était purement écrit et ses six mélodies charmantes et bien instrumentées.

1896 fut marquée par des travaux de meilleure qualité, notamment avec le superbe envoi de Bertonc. Une fois encore, les peintres avaient révélé une assez grande médiocrité. Les *Illusions perdues* de Lavergne possédaient un certain charme de pénombre, mais le dessin en était vraiment trop incorrect et le modelé effacé. Son esquisse, *Œdipe*, d'un coloris intéressant, souffrait d'une confusion dans les plans et l'agencement de la scène. *Le Christ et la femme adultère*, esquisse de Descheneaud ne permettait guère de présager un bon tableau et sa copie du *Saint Sébastien* de Titien était lourde, outre que le modèle, très effacé, était mal choisi. Le *Samson et Dalila* de Leroux était en revanche un bon envoi, malgré l'inexpression de la tête du héros. Quant à Larée, son premier envoi était *Le Corps de s. Vincent défendu par un corbeau*, belle composition qui aurait gagné encore à une plus grande proximité des lous. Lefebvre avait lui aussi progressé avec son groupe, *La Douleur de Niobé*, peut-être un peu contracté et trop volumineux, mais les Niobides étaient remarquables à tous égards. La figure en marbre de Roux, *Le Remords*, ne manquait pas de mérite en dépit d'une certaine afféterie ; son bas-relief, *Les Vendanges*, était correct, mais banal. L'envoi de 1^{ère} année de Roussel, *Le Pèlerin de la vie* était remarquablement expressif et mérita l'approbation de l'Académie, tout comme sa copie du *Spinario*. Ce ne fut pas le cas pour l'envoi de l'architecte Eustache, déjà en retard d'un an et qui n'avait pas répondu aux attentes avec sa restauration de la Voie sacrée. En revanche, les travaux de Bertonc sur Palmyre furent salués avec émotion, particulièrement en raison des difficultés que le jeune architecte avait surmontées sur place courageusement. Les beaux dessins de Chaussemiche sur le temple de Mars Vengeur et sur une maison décorée de graffitis à Rome faisaient évidemment pâle figure à côté, malgré leur mérite. Recoura, malade pendant l'année entière, n'avait envoyé qu'un dessin du tombeau du card. d'Albret à l'Aracoeli, sujet décidément à la mode, depuis une dizaine d'années parmi les architectes. Patouillard en 1^{ère} année avait adressé des détails du temple de la Concorde et de la basilique de Pompéi un peu mous et l'Académie ne sembla pas remarquer que cela correspondait exactement à son envoi de 1894. Quant à son camarade de promotion, Pille, il avait envoyé, selon le nouveau règlement, deux feuilles de détail d'un chapiteau composite retrouvé dans le Cirque Maxime. Le graveur en taille-douce Dezarrois avait rendu un premier état de sa gravure de la *Madone delle Arpie* qui parut de très bon augure et les trois études de Germain (copies de la *Vénus Médicis*, du *Faune Borghèse* et d'un portrait de Lucas de Leyde) témoignaient de l'assiduité du nouveau pensionnaire à qui l'on conseilla néanmoins, de ne pas s'attacher à reproduire « tous les accidents qu'ont pu subir les originaux ». La médaille *Souvenir français* de Coudray avait autant de fermeté que de souplesse ; il fallait seulement alléger les draperies et ennoblir les têtes. Chez les compositeurs, le drame mystique de Busser sembla un peu long et monotone. La scène lyrique, *Fortunio*, écrite par Bloch était dépourvue d'originalité, notamment dans la

première partie et sa scène de ballet, destinée à être exécutée lors de la rentrée solennelle de l'Académie, n'était pas acceptable avec son rythme de valse. En revanche, la symphonie de Rabaud et son motet *Oro supplex* étaient remarquables, attestant de capacités et de connaissances très solides, tout comme sa copie d'un *Magnificat* de Goudimel. Quant au jeune Letorey, son quatuor et ses six mélodies ne témoignaient pas d'un très grand talent. Quoiqu'il en soit, l'année était plutôt brillante.

En 1897, Moulin envoya une figure d'*Éros* qui devait être gracieuse, mais que sa représentation en divinité vaguement hindoue rendait hiératique et froide. La couleur n'était pas « jeune et fraîche », mais « rance et vieillotte ». Ses deux copies d'après *L'Enfant au masque* et un fragment de *l'Incendie du Borgo* relevaient plutôt du croquis hâtif. Le personnage de *Mâchefer* tiré de la *Légende des siècles* qu'avait choisi Larée était raide et étriqué et ne respirait pas l'énergie du célèbre bandit. Toutefois, on remarquait dans son tableau des qualités de franchise et de fermeté. La copie de Leroux d'après Ribeira (*Martyre de s. Laurent*) ne rappelait pas le modelé souple de l'original. Son esquisse, intitulée *Les Deux Têtes*, tirée là encore de la *Légende des siècles*, souffrait d'encombrement et le sentiment en était plus bizarre que dramatique, mais le tout était exécuté avec soin et habileté imaginative. Enfin, l'envoi de dernière année de Descheneaud, *Homère chantant au milieu des bergers*, supposait que le peintre se soit inspiré des paysages de la campagne romaine, ce qui n'était pas le cas ; il en résultait une composition lourde, d'un coloris monotone.

L'envoi de 1^{ère} année en sculpture était celui de Champeil. Son bas-relief, *Muse exilée*, ne manquait pas de charme, mais était trop en saillie. Quant à sa copie de la *Vénus* de l'Esquilin, elle ne présentait pas d'autre intérêt qu'archéologique. L'Académie l'avait déjà fait remarquer antérieurement. *La Destinée* par Roussel était un beau sujet, mais la tête était disproportionnée et les deux ailes inutiles alourdissaient beaucoup l'ensemble. Au lieu d'envoyer une esquisse bas-relief, il avait réalisé un vase intitulé *Les Chimères* qui, en aucun cas, ne pouvait satisfaire au règlement. Enfin, l'énorme groupe d'Octobre, *Le Remords*, qui avait coûté très cher à l'Académie de France, ne répondait pas aux espérances. La figure même du remords apparaissait davantage comme une silhouette et d'ailleurs écrasait la composition. En bref, « il n'était pas nécessaire faire énorme pour faire grand ».

Chez les architectes, les études de 1^{ère} année de Pille sur le temple du Soleil et sur une mosaïque de Tusculum prouvaient que le pensionnaire avait compris l'intérêt qu'il y avait à bien examiner les éléments de décoration antique. Les dessins de Patouillard sur l'arc de Septime Sévère et sur une porte de la bibliothèque Piccolomini à Sienne étaient habilement rendus. Ce que Recoura présentait de sa future restauration du cirque de Maxence était très prometteur. En revanche, celle de Chaussemiche sur le temple de Jupiter Anxur à Terracine était par trop insuffisante, outre qu'elle n'avait pas été exposée à Rome.

Les dessins du nouveau pensionnaire graveur en taille-douce, Mayeur, se signalaient pas leur élégance, mais manquaient un peu de fermeté. Son camarade Germain se perdait dans des recherches trop lentes et trop consciencieuses. Ses dessins d'après l'antique comportaient de nombreuses fautes. Quant à sa copie scrupuleuse d'après Cranach, il était dommage qu'il n'ait pas choisi un tableau plus intéressant. Dupré, graveur en médailles, lui aussi, choisissait mal ses modèles, mais son bas-relief, *Méditation*, était d'un excellent caractère et de surcroît, le jeune pensionnaire avait ajouté à son envoi deux autres reliefs de très belle qualité, *Le Réveil* et *Le Salut*.

Enfin, les mélodies envoyées par Mouquet et son quatuor témoignaient d'un joli sentiment musical et d'un travail consciencieux. Les *Études symphoniques* de

Letorey, d'un style un peu rhapsodique, mais bien orchestrées méritaient d'être signalées. Son *Motet* était également d'excellente facture, quoique trop triste. On lui savait aussi gré d'avoir retrouvé un *Credo* de Magliardi. Le divertissement de Rabaud sur des chansons russes brillait par le pittoresque, parfois humoristique et par un orchestre aussi fouillé que soigné. Son *Job* traînait un peu en longueur, mais plusieurs morceaux étaient d'une beauté expressive et pénétrante. *Les Marches touraniennes* de Bloch d'après Jean Richepin faisaient également appel au répertoire folklorique, mais avec moins de bonheur que Rabaud. Les idées n'étaient pas très personnelles ; on ne comprenait pas très bien la présence d'une sorte de choral au milieu de la suite ; la prosodie en était difficilement compréhensible. « Ouvrage un peu incolore », compensé par une excellente copie d'une messe de Du Caurroy.

Les travaux de 1901 furent jugés aussi médiocres que ceux des années précédentes, ce qui suscita les protestations des pensionnaires. *L'Ève après le péché* de Sabatté, dans sa position accroupie et tortillée, était « péniblement empâtée dans une teinte grise finement ombrée qui s'élève sur un fond de paysage ». Ce parti pris de riches accessoires et la dimension michelangelesque de la figure dont les cuisses énormes, l'absence de cercelet accusaient encore l'exagération parurent dangereux à l'Académie. Son *Saint Jérôme* archaïsant, sec et lourd, souffrait de trop de fautes de construction, pour ne pas parler du lion « dont Rome ne lui a peut-être pas donné de modèle ». Le jeune artiste avait du talent, mais se préoccupait trop de copier les maîtres « dans leurs candides naïvetés » et négligeait l'étude du dessin. Son camarade Roger avait choisi inversement un sujet très moderne, des *Terrassiers découvrant des squelettes de guerriers*. Le sujet était parfaitement explicite, trop même, souligné par une peinture égale et sans passages de tons. Le tout manquait de véritable émotion, mais annonçait un peintre « robuste ». L'esquisse de Gibert (*Les Pauvres*) était bien conçue architecturalement, mais les éléments étaient dispersés, hors d'échelle et la figure principale perdue dans l'ombre. Quant au *Job* de Laparra, il avait pour lui un sentiment tragique et poignant ; la figure principale, « d'une maigreur informe réduite au minimum », la lueur d'incendie que répandait une simple petite lampe, la maison ruinée concourait à cette impression d'épouvante, mais la touche était sèche et les tons « exaspérés ». C'était tout de même un tableau prometteur, bien que l'Académie attendît toujours le chef-d'œuvre annoncé par les pensionnaires en révolte.

Le sculpteur Ségoffin envoyait son groupe de 4^e année, *L'Homme et la misère humaine* dont l'expression philosophique faisait perdre de vue le sujet proprement dit, mais l'ensemble était d'une exécution consciencieuse. *L'Épave* de Vermare, d'une expression très vivante, mais vulgaire, laissait l'Académie « flottante ». Son autre envoi, *Les Bœufs*, était trop sommaire pour mériter un jugement quelconque. Le haut-relief de Landowski (*Sbarcatori*) gênait par sa monumentalité, mal adaptée à la représentation d'une scène aussi peu héroïque, quoique les têtes aient eu beaucoup d'expression. Sa copie d'un *Hercule jeune* ne présentait pas d'intérêt et il aurait mieux valu choisir un autre modèle, une fois de plus.

Ce que Bigot, architecte de 1^{ère} année, envoyait, était bien observé et remarquablement rendu, tant la cuve du sarcophage du Panthéon placé à Saint-Jean-de-Latran que le chapiteau de Santa Maria in Trastevere. Tony Garnier ne se trouvait pas dans le même cas et ses dessins d'après l'arc de Titus et Santa Maria in Cosmedin étaient faits « avec toute la parcimonie possible » et trahissaient « l'ennui visible de la tâche à accomplir ». L'Académie le suspectait, à juste titre, de ne s'être même pas rendu sur les lieux et d'avoir travaillé d'après des photographies. En ce qui concernait Santa Maria in Cosmedin dont les mosaïques étaient rendues avec un soin maniaque, on ne voyait d'ailleurs pas en quoi le monument pouvait être rangé parmi ceux du Moyen Âge ou de la Renaissance. Quant à la restauration des thermes

de Caracalla par Duquesne, elle se limitait à quelques feuilles d'état actuel, avec des « préoccupations de pittoresque puériles » et des élévations monotones. La lettre d'excuse qui accompagnait l'envoi ne serait prise en considération qu'en admettant que l'envoi soit complété l'année suivante. Cette année fut particulièrement désastreuse pour les architectes.

Chez les graveurs, le médailliste Grégoire « en prenait trop à son aise avec le règlement ». Sa *Quiétude* ne ressemblait en rien à une médaille ; ses dessins étaient des travaux d'écolier ; son coffret funéraire n'entraînait nullement dans ce qu'on attendait de lui et il lui était vivement conseillé d'apprendre à regarder la nature et à progresser dans son art. Son camarade Quidor n'avait guère fait mieux. Sa *Femme au miroir*, au dessin très imparfait, lui avait pris un temps qu'il aurait mieux fait d'utiliser pour les deux dessins réglementaires d'après l'antique et d'après nature. Toutefois, ses têtes d'enfant et de vieille femme avaient du caractère et de la souplesse. Envoyer la gravure de *Roger et Angélique* d'Ingres au lieu de celle d'un portrait conservé en Italie constituait encore une infraction. C'est aussi ce qu'on pouvait reprocher à la *Joueuse de mandoline* de Corabœuf, visiblement démarquée de l'*Odalisque* d'Ingres, qui manquait de caractère, se perdait dans une profusion de plis, outre que la coloration en était froide. Ses copies n'étaient pas meilleures ; le buste d'*Hermès* était trop précieux et manquait de simplicité ; la *Donna gravida* n'avait pas la physionomie de l'original, manquait de souplesse et le portrait de la sœur de Rembrandt était dépourvu de cette vigueur et de cette chaleur si typiques du maître hollandais. Seul, sa gravure d'un portrait de Titien méritait d'être complimentée pour sa souplesse et son sens de la couleur, tandis que l'Académie l'engageait à revoir de près l'original de la *Vierge à la chaise*.

Les peintres, en 1902, se montrèrent à nouveau d'une extrême faiblesse. L'énorme toile de Gibert, Judith et Holopherne, était mal composée, d'une tonalité uniformément rougeâtre ; c'était « vide et théâtral », le geste de Judith était craintif et maniéré et l'on ne comprenait pas bien la présence d'une négresse tapie dans l'ombre. Contrairement au tableau que Roger avait envoyé l'année précédente et qui avait connu un grand succès au Salon, sa copie des *Noces de Bacchus et Ariane* par Tintoret était scolaire, lourde et terne. Quant à son esquisse, *Le Repos*, qui évoquait le travail aux champs, elle manquait absolument de vérité et d'harmonie. De même, les espérances qu'avait données Sabatté étaient déçues avec ses *Fleurs du mal* qu'il aurait pu tout aussi bien appeler Adam et Ève. Il s'était complu dans la notation minutieuse des détails ; la figure de femme, affligée d'une invraisemblable chevelure était vulgaire et l'homme inconsistant. De plus, la facture était « pénible et la couleur sans fraîcheur ». Son esquisse, *Éternelle chanson* est plus agréable, mais d'une inquiétante insuffisance.

L'envoi (*Bardeurs de fer*) du sculpteur de 1^{ère} année, Bouchard, ne répondait pas exactement au règlement qui demandait un bas-relief avec deux figures, mais témoignait d'un grand effort et d'une justesse d'observation en ce qui concernait le geste du frappeur. On regrettait toutefois que les têtes fussent toutes sur le même modèle et d'une exécution molle. Sa copie d'une petite *Diane* archaïque du musée de Naples était sans grand intérêt et d'une couleur désagréable. Les *Émigrés* de Landowski étaient d'une telle insuffisance d'exécution que l'artiste lui-même décida de ne pas l'exposer à Paris ; le sujet d'ailleurs relevait plus de la peinture que de la sculpture. Enfin, le dernier envoi d'Alaphilippe, *L'Enfant*, était assez séduisant dans son groupement de trois figures, mais on se perdait en conjectures sur le sens de l'œuvre empreinte d'une tristesse qui ne correspondait guère au sujet. Il y avait aussi des parties à revoir (tête de l'homme, jambes de la femme, draperies).

Chez les architectes, l'Académie se plut à féliciter Hulot pour ses études sur le temple de Vénus et Rome. En revanche Bigot, pensionnaire de 2^e année, avait

envoyé des relevés du temple de Neptune à Paestum dépourvus de cotes, un autre de la corniche du palais Farnèse terne et lourd et un troisième de la villa Médicis à trop grande échelle. La restauration de Tusculum par Tony Garnier était présentée au crayon, lourdement tracé et sans précision ; le rendu d'un des chapiteaux était grossier ; seule la reproduction d'une mosaïque, genre où Garnier semblait exceller, était acceptable. Quant aux études sur des édifices du Moyen Âge et de la Renaissance, il s'en était purement et simplement dispensé. Chiffrot, pour son dernier envoi, avait reconstitué la maison du Centenaire à Pompéi de façon très évocatrice en ne négligeant aucun détail décoratif, peintures, statues, vases, mosaïques, candélabres. Cela plut beaucoup, mais était-ce bien là ce qu'on attendait d'un architecte ?

Du côté des graveurs, c'était un véritable désastre qui faisait vraiment douter de l'utilité de leur séjour romain. Quidor, qui n'avait rien rendu l'année précédente, envoyait une minuscule gravure d'après un portrait de Velásquez, une lourde figure de femme et quelques aquarelles d'après Bellini. L'Académie envisagea de lui appliquer l'art. 42 du règlement qui l'aurait privé de sa pension, mais son maître Jacquet intervint en sa faveur. Pénat qui n'avait aucune obligation expédiait un portrait manifestement commandé « dans un but de spéculation ». Corabœuf à qui l'Académie avait demandé, l'an passé, de revoir l'original de la *Vierge à la chaise* n'était parvenu qu'à un résultat « mesquin et pincé ». De surcroît, là encore, la gravure était trop petite. Quant à Grégoire à qui l'on avait commandé la médaille d'argent commémorative du centenaire de l'Académie de France, il n'avait pas compris la hauteur du sujet et rendait quelque chose de banal, d'une exécution molle qui ressemblait plutôt à une vignette. Son projet de monnaie, *La France civilisatrice*, ne manquait pas de charme, mais l'abondance des détails et sa trop grande concavité en auraient rendu la frappe impossible. En revanche, son sceau *La Justice humanitaire* avait beaucoup de caractère, bien qu'un peu de lourdeur.

Les envois de musique furent plus satisfaisants. Les mélodies du *Psaume* de Levadé étaient bien dessinées, avec des harmonies ingénieuses ; ses *Variations sur des airs écossais* élégantes et gracieuses. Le travail de Malherbe, deux scènes sur un poème de Paul Colin témoignaient d'un travail considérable, mais l'Académie le pensait « dans une voie funeste⁹¹ où il nous est impossible de le suivre », sans préciser sa pensée. Ses deux copies étaient excellentes. Le poème d'orchestre de Florent Schmitt, *Combat de Rhakasas*, dérouta une fois de plus la section qui y reconnut avec une grande habileté, mais sans pouvoir en dire plus. Sa *Danse désuète* avait de l'originalité et du pittoresque. Enfin, André Caplet fut félicité pour son quintette avec piano et ses six mélodies, peut-être un peu maniérées et répétitives.

En 1903, l'Académie se montra plus satisfaite et notait « des progrès sensibles dans l'étude sincère de la nature ». Roger, pour son dernier envoi, avait encore choisi un sujet moderne. Sa *Mater dolorosa* ne manquait ni de vérité ni de puissance, bien que noyée dans les demies teintes, mais les têtes souffraient d'une banalité et d'une vulgarité que les anciens maîtres flamands avaient su éviter. L'esquisse de Sabatté, *Les Danaïdes*, était d'une jolie touche argentée, mais les attitudes étaient si conventionnelles, les réminiscences si nombreuses que l'œuvre manquait totalement de personnalité et d'intérêt. Sa copie d'après Carpaccio était minutieusement faite et il avait su en restituer la richesse chromatique. Guétin avait également visé à l'harmonie dans sa *Confiance*, mais le résultat obtenu était fade, creux ; les deux figures, trop parallèles, manquaient de grâce et de jeunesse. Enfin, l'exécution était froide et lourde. Les deux copies de Sieffert dont l'une au pastel, se faisaient remarquer par leur finesse, mais sa *Sibylle libyque* était trop fouillée et

⁹¹ Peut-être celle du wagnérisme.

ne traduisait pas le caractère grandiose de l'original. On notait dans son esquisse de *Femme couchée*, le même souci du détail et du fini qui privait peut-être un peu la composition de simplicité et de sincérité.

Le sculpteur de 1^{ère} année, Terroir, avait envoyé un groupe ronde-bosse (*Les Deux Mères*) et non pas un relief, mais le sentiment en était charmant, quoique le sentiment maternel ait été plus visible chez l'aïeule que chez la mère. Sa copie d'un *Niobide* sentait le praticien. *Le Faucheur* de Bouchard était banal et vulgaire et il était dommage qu'un pantalon ait masqué l'étude des jambes. Au lieu d'un bas-relief, il envoyait aussi une tribune en plein air, aussi mal conçue que mal exécutée et qui relevait plutôt d'un travail d'architecture. Enfin, la *Suzanne* de Vermare, délicate et distinguée, fit l'objet de compliments.

L'envoi de Prost, pensionnaire architecte de 1^{ère} année, sur le théâtre de Marcellus, était également de bonne qualité. Les feuilles représentant des objets mobiliers antiques et des mosaïques étaient séduisantes, mais trop décoratives et privées de tout intérêt architectonique. Les relevés d'Hulot sur le forum de Nerva étaient intéressants, mais trop sommaires ; ceux de la chapelle Palatine de Palerme présentés en plan géométral, ôtaient à la construction une partie de son charme, mais leur exactitude en faisait un travail remarquable. En revanche, Bigot fut sévèrement réprimandé : sa restauration du cirque Maxime n'était pas parvenue à Paris et il y avait substitué un projet schématique de conservatoire que l'Académie se refusa à juger et à exposer. Tony Garnier, enfin, enfant terrible qui « reconnaissait trop tard que les architectes comme les autres pensionnaires, ont des obligations » envoyait une superbe restauration de Tusculum où « l'imagination a la plus grande part », mais avec une envolée et une compréhension de ce que pouvait être une ville antique tout à fait remarquables. Évidemment, faute de preuves archéologiques, Garnier avait représenté les monuments en géométral et s'était borné à quelques feuillettes au lieu du mémoire historique qui devait accompagner la restauration. Il avait eu, de surcroît, l'audace d'envoyer un projet de ville industrielle que l'Académie « n'avait pas à apprécier, mais [dont] elle put louer la manière dont il est présenté ». Elle était partagée entre un sentiment d'admiration pour les qualités d'imagination du jeune architecte, et de mécontentement pour son indiscipline. « Dès son premier envoi, il a contesté la beauté de l'art qu'il avait pour mission d'étudier en Italie, en Sicile et en Grèce. L'Académie, dans ses rapports successifs, avait dû l'avertir de ses écarts. Elle a eu le regret de constater que d'année en année, il n'a tenu aucun compte de ses recommandations ». En conclusion, on le tenait quitte de ses engagements, mais il ne bénéficierait d'aucun des prix de l'Institut.

Chez les graveurs, Pénat reçut aussi sa part de louange pour son étude d'après Pinturicchio, ses deux dessins d'après l'antique et sa gravure d'après Lotto qui nécessitait quelques légères retouches. Quidor avait comblé ses retards des années précédentes, mais sa gravure d'après Tintoret était horriblement confuse. Ou bien il devait la reprendre avec le modèle sous les yeux, ou en commencer une autre. Dautel, graveur en médailles de 1^{ère} année, avait réalisé une belle plaquette représentant *La Douleur* ; son projet de médaille de naissance était charmant et ses dessins bien exécutés. Il avait joint à son envoi plusieurs portraits de ses camarades traités avec beaucoup d'habileté.

En musique, le quatuor de Kunc était d'un sentiment vraiment poétique ; il n'avait envoyé que quatre et non six mélodies, mais suffisamment développées et intéressantes pour qu'on pût s'en satisfaire. *La Légende* de Caplet, un peu vague et tourmentée, bénéficiait d'une orchestration très soignée. Son *Ave verum* empreint d'un sentiment religieux profond était remarquablement écrit en ce qui concernait la prosodie et la discrétion de l'accompagnement. Sa copie d'après Monteverdi était aussi soignée qu'intéressante. Évidemment, Schmitt fut moins complimenté. Il n'avait envoyé qu'une *Étude symphonique d'après des sensations diverses*, « d'un

style extrêmement compliqué et touffu et hérissé de dissonances ». On admit toutefois que le morceau serait exécuté lors de la séance de rentrée de l'Académie. Quant à Levadé, il n'avait pu envoyer qu'une partie de sa *Rôtisserie de la reine Pédauque* qui témoignait de louables progrès, mais puisque cet envoi de 4^e année était incomplet, le pensionnaire ne bénéficierait que d'une partie du legs Pinette.

La dernière année du directorat de Guillaume témoignait aussi d'un redressement dans la qualité des envois. Si la *Rédemption* de Sabatté n'était parvenue qu'à l'état de fragment énigmatique et confus, la copie de Guétin d'après Pinturicchio (décidément à la mode dans ces années) était très raffinée. Son esquisse, *Le Sage*, ne manquait pas d'ingéniosité, mais le coloris en était un peu terne. Les *Sbarcatori* de Sieffert avaient un « incontestable accent de sincérité » ; l'exécution était soignée, mais l'ensemble manquait un peu de vigueur. En tout cas, l'Académie se montrait moins réticente que lors de la réception du bas-relief de Landowski sur le même thème, deux ans plus tôt. Seul, le pensionnaire de 1^{ère} année, Monchablon, à qui l'on reconnaissait des dons naturels, fut critiqué pour son *Thésée* aux formes vulgaires et à la pose disgracieuse. Quant à ses dessins, ils étaient très négligés.

Une fois de plus, le pensionnaire sculpteur de 1^{ère} année avait rendu un bas-relief de plusieurs figures, *Le Rapt*. De ce fait, il en résultait une pauvreté du modelé, une maigreur des silhouettes, une étude insuffisante du cheval. Tenter si tôt une pareille composition ne pouvait aboutir qu'à un résultat décevant. Par chance, sa copie était irréprochable. *Le Blé*, plâtre de Terroir, témoignait d'un travail consciencieux, mais on ne saisissait pas bien quel sentiment animait le faucheur, outre que son instrument était destiné à couper du foin et non du blé. Enfin, les quatre surfaces du socle en bas-relief n'étaient qu'esquissées. *Le Rhapsode* de Landowski plut beaucoup. Ce barde sauvage en proie à une extase héroïque, moins homérique que proche d'Attila, annonçait une personnalité pleine de promesses.

Chez les architectes, on constatait que si l'envoi de Jaussely était modeste (relevés de la colonne Trajane et de l'Ara pacis), il était exécuté avec une habileté consommée, tant à l'encre qu'à l'aquarelle. Prost avait également travaillé sur le socle de la colonne Trajane, mais son dessin était coupé en deux et il avait trop borné son ambition. Ses dessins sur la mosquée d'Ibrahim à Konia étaient trop poussés au bleu et l'Académie doutait que cela correspondît à la réalité. Son tombeau de Sixte IV était, lui, trop sombre et ne rendait pas les effets des incrustations métalliques ; celui d'Innocent VIII était meilleur. Hulot envoya une série d'aquarelles de Sicile plus pittoresques qu'exactes. En revanche, son relevé de Sélinonte était aussi charmant que précis. Bigot, de son côté, s'enlisait dans deux travaux parallèles, sa restauration du cirque Maxime qui aurait dû avoir la priorité, d'autant plus que l'Académie des inscriptions lui avait octroyé une somme provenant de la fondation Piot et une exécution d'un plan en relief de la Rome antique qui ne présentait qu'un aspect commercial.

En gravure, Pénat soumettait à l'Académie une bonne copie d'après Boltraffio, malgré la difficulté qu'il y avait à se rendre compte de ce qu'était l'original, une excellente gravure d'après un portrait de Lotto non précisé et une ébauche d'après le *Christ au tombeau* de Michel-Ange. Il y ajoutait une esquisse, *Aveugles à Tanger*, impressionnante, mais dont la gravure était inférieure au dessin. Quidor ne rendait qu'un premier état de son Tintoret qu'il avait cru bon de colorier ce qui n'ajoutait rien à l'ouvrage. Dautel ne s'était pas conformé au règlement en ne fournissant, à la place des dessins exigés, que des portraits de ses camarades. Sa traduction sur acier de sa *Douleur* exposée l'année précédente, prouvait qu'il était encore bien inexpérimenté. Son projet de monnaie était ingénieux, mais les lettres étaient lourdes et les proportions mal respectées ; la frappe en aurait été impossible. Enfin, sa *Ronde d'enfants* destinée à orner un coffret fut jugée gracieuse.

Parmi les musiciens, on devait regretter le caractère scolaire et impersonnel du quatuor de Laparra, la brièveté de ses mélodies d'une prosodie souvent défectueuse et d'une instrumentation « plus curieuse que pratique ». Les *Essais pour une symphonie dramatique* de Kunc révélaient une expérience de l'écriture orchestrale, mais les développements en étaient exagérés. En revanche, la copie de trois morceaux de Morales, d'une cantate en trio et d'un motet était très intéressante. Quant à Caplet, la maladie ne lui avait permis d'envoyer qu'un fragment de drame lyrique sans grand intérêt. Schmitt avait envoyé un travail considérable : une suite d'orchestre intitulée *Feuillets de voyage*, écrite « sous l'influence des tendances ultramodernes, avec ses duretés voulues, ses recherches constantes ». Le tout étonnait plus qu'il ne charmait et sa masse compacte aboutissait à un manque absolu de variété où les détails ne se laissaient jamais apercevoir. Son *Psaume XLVI* avait les mêmes qualités et les mêmes défauts ; les parties vocales exigeaient des efforts presque impossibles. Enfin, sa transcription de plusieurs pièces d'Antonius Scandalus avaient le mérite de la nouveauté. L'Académie tenait par ailleurs à noter que Levadé qui n'avait toujours pas rendu son dernier envoi s'était racheté par un opéra représenté à Béziers, *Les Hérétiques*.

Après une période de grande médiocrité, l'Académie de France semblait donc retrouver un niveau acceptable, mais il faut bien reconnaître que durant tout le directorat de Guillaume, soit douze ans, aucun envoi notable de peinture ni de sculpture n'avait été fait. Trois architectes seulement s'étaient distingués du lot, Chédanne avec son étude révolutionnaire sur le Panthéon, Bertonc avec ses fouilles de Palmyre et Tony Garnier avec une restauration de Tusculum, plus imaginée qu'exacte. Le souhait d'Hébert concernant les graveurs dont il demandait que la villa Médicis fût enfin débarrassée avait, hélas, trouvé sa justification. Quant aux musiciens, Rabaud et Busser dans les années 90, Florent Schmitt et Caplet après 1900, annonçaient de vrais talents qui, d'ailleurs, se confirmèrent. C'étaient eux qui maintenaient, tant bien que mal, un flambeau bien pâli.

CORRESPONDANCE

1. HARPIGNIES À GUILLAUME. SAINT-PRIVÉ, 14 JUIL. 1890
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 38 3474.

Mon cher Guillaume, j'apprends que vous êtes nommé directeur de l'Académie de France à Rome. Je vous adresse à ce sujet les compliments d'usage, persuadé que l'on trouvera en vous le meilleur et le plus aimable des directeurs. Cependant cette nomination me suggère deux regrets. Me permettez-vous de vous les confier ? Le premier, c'est mon inquiétude de vous voir retourner dans un pays qui, en d'autres temps, vous a été si fatal pour la santé. Ne craignez-vous pas le retour de ces fièvres dont vous souffriez depuis longtemps à l'époque où j'ai eu l'extrême plaisir de vous connaître, c'est-à-dire en 1850 ? Cher ami, méfiez-vous, on supporte moins bien ces sortes de maladies en vieillissant. Ne m'en voulez pas de vous donner ce conseil dicté par l'amitié et l'intérêt que je vous porte.

Mon second regret est plus grave. Je vais perdre en vous un excellent élève qui marchait si bien. Je l'ai encore vu dernièrement au dîner du ministre. Si vous saviez comme j'étais content de revenir avec vous par ce mauvais temps, par ces affreuses bourrasques. Je me disais, tout le long du chemin, il n'y a rien à craindre ; il a pris son verre de cognac en entier. Quels progrès ! Quel élève ! Savez-vous, cher ami, qu'il sera essentiel d'en avoir là-bas, dans la ville sainte, de l'excellent cognac, du quinquina pour la forme, mais du vrai cognac. Voilà le vrai remède. Croyez-moi, croyez-moi !

J'espère encore vous revoir en décembre avant votre départ. Nous causerons de tout cela et je vous donnerai une nouvelle consultation. C'est essentiel, très essentiel !

Cher ami, je vous quitte et je vous serre affectueusement la main. Harpignies.

P. S. : peut-être fin août j'irai à Paris et frapperai à votre porte... si je vous trouve, j'en serais content.

2. DELABORDE À GUILLAUME. PARIS, 13 OCT. 1890
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 43 3901.

Mon cher confrère et ami, combien je vous remercie d'avoir bien voulu me donner directement de vos nouvelles ! Je vous remercierais pourtant de meilleur cœur encore si ces nouvelles me permettaient de pressentir votre entier rétablissement plus prochain. Ai-je besoin d'ajouter que tous nos confrères se joignent à moi pour le désirer immédiat et pour vous dire la joie que nous aurons à reprendre possession de vous.

L'Académie s'est occupée encore des modifications à introduire dans le texte du règlement de l'Académie de France à Rome. Elle ne veut les préparer que d'accord avec vous. En d'autres termes, elle attend pour aviser ce qu'il conviendra de faire, votre complet retour à la santé et votre réinstallation à Paris.

Quant aux envois de Rome, ni moi ni personne ne les avons vus encore. Ils sont arrivés à l'École fort en retard (quelques-uns même ne sont pas arrivés du tout) et ne pourront, nous a dit Dubois samedi dernier, être déballés et soumis à l'examen de l'Académie que vers la fin de cette semaine. Vous aurez à juger s'il n'y a pas là un motif de plus pour changer, à Rome comme à Paris, la date des expositions réglementaires. La chose me paraît, à moi, indispensable et plus que justifiée par ce qui s'est passé depuis les années dernières jusqu'à celle-ci.

Vous n'avez pas su, sans doute, que ma pauvre femme avait bien mal employé le temps de notre séjour en Suisse. Le surlendemain même de notre arrivée, elle s'est grièvement blessée à la jambe en tombant sur le coupant d'une marche, à l'église et la conséquence de cette mésaventure a été une réclusion forcée jusqu'au moment où il nous a fallu reprendre le chemin de Paris. Depuis que nous sommes revenus, elle a commencé à pouvoir sortir un peu en voiture, mais elle est loin encore de se trouver en mesure d'aller et de venir à pied ailleurs que dans sa chambre.

Au revoir et à bientôt, j'espère, cher confrère et ami. Veuillez présenter mes hommages et les meilleurs souvenirs de ma femme à M^{me} votre fille, mes cordiaux souvenirs personnels à M. Lefuel et recevoir une fois de plus, l'expression de mes sentiments profondément affectueux et dévoués. Comte Henri Delaborde.

P. S. : votre travail sur M. Alaux que j'ai lu le mois dernier est à tous égards excellent.

3. HÉBERT À GUILLAUME. PARIS, 27 OCT. [1890]

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 38 3477.
Académie de France à Rome.

Carissimo amico, tu me fais écrire par ta chère fille de ton lit et moi, je te réponds du mien. Aussi ne t'étonne pas si les lignes dansent un peu, ce qui est peu important si les idées sont en bon ordre. Donc, après les premières pluies, j'ai voulu continuer les travaux commencés dans l'été en plein air et j'en suis puni par un malaise rhumatismal fiévreux qui ne peut se vaincre que par le lit et les autres accompagnements tels que le quinquina, l'olio di riccino. Le d' triomphe, car il m'avait prédit ce qui arrive, mais moi, je rage comme tout de ce temps perdu qui aurait pu être si bien employé. Espérons tous deux que nous réparerons ça., mais avant de parler de nos affaires, laisse-moi te dire tout le regret que j'ai de te savoir malade aux Fourneaux quand je te croyais en plein dans le travail et dans les rouages ministériels pour améliorer notre situation. Je le regrette d'autant plus que dans ma conviction quelques paroles de toi peuvent plus sur l'esprit du ministre que toutes mes lettres condamnées sûrement à gémir⁹² sur la table de bois noir des ronds-de-cuir trop zélés. Ce qui est certain, c'est qu'au lieu de s'attendrir sur notre sort on m'envoie de plus en plus d'injonctions de reverser au Trésor les quelques malheureux francs, produits du change de ces derniers mois avec lesquels nous espérons jeter la base d'une nouvelle caisse de réserve. Enfin, espérons en ta guérison et ton éloquence auprès du ministre.

L'affaire du service militaire est grave et je ne comprends pas que le directeur des Beaux-Arts n'ait pas défendu cette prérogative si importante du prix de Rome.

⁹² Peut-être pour gésir.

Il semble me souvenir que lorsqu'il me fit part de cette fâcheuse nouveauté, il ajouta qu'il ferait ses efforts pour en atténuer l'exécution. Il est certain, mon cher ami, que cette perspective de retomber sous la loi militaire refroidit beaucoup les mécontents quand je les engage à donner leur démission pour échapper à des règlements tout au plus bons pour des collégiens. Si tu connais le ministre de la Guerre, Freyssinet, tu pourrais peut-être obtenir cette exemption accordée jusqu'à présent à l'Académie des beaux-arts pour le grand prix de Rome. De mon côté, je pourrai écrire au g^{al} de Miribel qui est un de mes amis pour le prier de s'intéresser à cette question, mais je ne le ferai qu'après ta réponse.

Je regrette que tu ne sois pas à l'Académie à ce moment où les sections se réunissent pour déchiqeter les envois. Ton indulgence de grand artiste et ton autorité y seraient bien utiles. De plus, j'aurais été heureux d'avoir ton avis sur l'ensemble des œuvres et sur quelques-unes en particulier, mais je pense que tu pourras les voir encore à l'École quand tu seras sorti de peine. Tu me dis alors ton impression sur le dernier envoi d'Axilette⁹³ auquel je m'intéresse particulièrement, d'abord parce qu'il est doué, ensuite parce qu'il aime l'Académie et que, le seul depuis six ans, il a voulu rester à Rome pour bien finir son dernier travail au lieu de faire comme les autres modernes, courir Paris au plus vite pour jouir de la vie, faire des connaissances, gagner de l'argent, etc., l'envoi fini ou non. Je n'ai pas besoin de te dire combien cette préoccupation me déplaît. Donc, mon brave bohème d'Axilette, sans le sou, très capable de gagner beaucoup d'argent, est resté à travailler avec moi tout cet été pour arriver à bien terminer son tableau, vivant sur ses retenues et ses frais de retour en France. Je me figurais qu'il pourrait ensuite toucher ou compter sur le legs de Caen, mais M. Delaborde m'ayant fait savoir qu'il ne croyait pas que ce fût possible tant qu'il ne serait pas rentré en France, je lui en ai fait l'avance sur ma cassette particulière et tout est pour le mieux. Il me reste à espérer que son tableau sera apprécié à Paris en raison de ses rares qualités. Il y manque certainement quelque chose que nous aimons, la poésie, mais n'en faut plus ! Les autres choses envoyées sont assez bien à part le *Chasseur* de Boutry qui est très bien et la *Sainte Famille* de Gardet charmante. Quant aux graveurs de taille-douce ou de médailles, je te les abandonne. Fais-en ce que tu en voudras, mais débarrasses-en l'Académie. Tu me comprendras quand tu verras leurs dessins dignes de pensionnats de demoiselles. Ces MM. ne font jamais aucunes études au Vatican ou à la galerie des plâtres ou des portraits en peinture. Aussi leurs envois s'en ressentent-ils et l'Académie en pâtit.

Je te fais mon compliment pour ton article sur M. Alaux et sa direction. Cette reconnaissance pour un excellent directeur n'est guère de mode ici, mon cher ami, ni ailleurs. Aussi en ai-je été touché profondément. Tous les détails sur ces années troublées de 48 et 49 m'ont vivement intéressé. Tu trouveras encore ici le fils de mastro Michel le brave muratore qui est resté le gardien de la villa quand vous avez dû la quitter pour Florence et qui a su tout sauvegarder en votre absence. Le père est mort, mais le fils, brave garçon, est toujours chez nos comme maçon de confiance. Ton idée est très utile au bon résultat et si je puis, je t'aiderai très volontiers à la mettre à exécution avec mes souvenirs de 1840.

Quel malheur que tu n'aies pas pu venir passer un bon mois avec nous !

Voici une longue lettre en réponse à celle que tu m'as envoyée écrite par une gentille petite main que je te prie de remercier pour moi et pour ma femme de son aimable souvenir ainsi que son seigneur et maître⁹⁴. Dis-lui que je la prie de prendre la plume bientôt à mon intention pour me donner de tes nouvelles le plus tôt possible.

⁹³ Il se suicida peu après.

⁹⁴ Henri Lefuel.

Je t'envoie, mon cher ami, tous mes vœux pour ta guérison rapide et je t'embrasse bien de tout cœur. Hébert.

4. GUILLAUME À DELABORDE. LES FOURNEAUX⁹⁵,
10 NOV. 1890
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.

Bien cher confrère et ami, la convocation de la séance extraordinaire qui a été tenue hier ne m'est arrivée que dans la journée et aussitôt je vous ai télégraphié pour m'excuser. La lettre du ministre dont je recevais en même temps l'autographie me causait un grand étonnement, mais aujourd'hui, j'en comprends l'esprit et l'intention.

Je vous remercie de votre bonne lettre et des explications qu'elle me donne. Je vais essayer de vous dire mes impressions sur les questions qui sont soumises à l'Académie. Je ne pourrai entrer dans les longues considérations. Je suis encore très faible. Ma guérison est loin d'être complète ; il y a à la base des poumons des congestions partielles qui ne se dissipent que lentement, en dépit d'une médication énergique. Cependant, il est possible que je rentre à Paris à la fin de la semaine prochaine, mais rien n'est moins sûr et je me décourage de me promettre quoi que ce soit.

Veillez, cher bon confrère et ami, offrir à M^{me} Delaborde mon hommage le plus respectueux. Ma fille se joint à moi dans l'expression des sentiments que je vous adresse et je vous prie de me croire à vous de tout mon cœur. Eug. Guillaume.

P. S. : je vous serais obligé de prendre connaissance de ma note et si la teneur ne vous en semblait pas satisfaisante, à en donner seulement le sens. Tout ce que vous ferez sera bien fait.

[Note] : les propositions du ministre en ce qui concerne l'art. 16 mérite l'attention la plus sérieuse. Il faudra se demander si elles ne pourraient pas conduire à une entente qui rendrait le règlement des voyages exécutoire dans sa partie essentielle. Déjà, pour le voyage de Paris à Rome, l'Académie a lieu de s'applaudir du concours que l'administration lui prête. Peut-être pourrait-il en être de même pour les voyages qui doivent avoir lieu pendant la pension. Ils seraient échelonnés d'année en année et si l'Académie avait l'assurance que du fait du concert qui s'établirait pour cela avec le ministre les élèves visiteraient l'Italie, la Sicile et la Grèce, on pourrait accorder le voyage d'Europe pour la 2^e et la 4^e année. Le ministre parle de l'intervention de nos agents. Ils pourraient, pour les voyages réglementaires, nous rendre le même service que nous recevons des consuls de Gênes et de Florence lorsque les pensionnaires se rendent à Rome.

Plus difficile serait la réalisation du vœu qui a pour objet l'admission à la villa Médicis du lauréat du prix du Salon ou des bourses de voyage. Ces artistes sont trop nombreux pour qu'on puisse leur assurer celle du droit de séjourner à l'Académie. Si l'on en admettait le principe, il faudrait réglementer l'application qui en serait faite avec une attention extrême. On ne pourrait pas admettre à l'Académie une catégorie d'artistes y vivant en toute liberté. Il serait également difficile de les assimiler aux pensionnaires. En tout cas, il importerait que l'autorité du directeur ne risquât jamais d'être contestée ni bravée. En tout cas, le séjour de ces artistes devrait être rigoureusement limité : les bourses de voyage ne sont pas des bourses d'études. S'il ne devait être question que de simples stages comme ceux que font à la villa les membres de l'École d'Athènes, les choses s'arrangeraient peut-être, mais ce qui doit

⁹⁵ Propriété de Guillaume à proximité de Loches (Indre-et-Loire).

être évité, c'est l'installation à demeure. Il s'ensuivrait nécessairement un grand désordre.

Les critiques adressées à l'art. 25 sont anciennes, mais au fond, elles portent sur quelques expressions que l'on est convenu de trouver surannées. Il s'agit du choix des sujets à traiter par les peintres et par les sculpteurs qui, dit le règlement, doivent être empruntés soit à la mythologie, soit à l'histoire ancienne sacrée ou profane. On propose de substituer à cette énumération un mot unique : l'histoire. Si cela doit désarmer la critique, on peut l'accorder. Les pensionnaires, il ne faut pas l'oublier, ont tous fait de bonnes études. Ils sont tous passés par l'École des beaux-arts. Ils ont pris là des habitudes de pensée qu'ils ne perdront pas facilement. Ils exposent presque tous avant d'aller à Rome. Quels sujets traitent donc leurs envois au Salon ? De sujets classiques. Je ne crois que c'est un pli qu'ils ne perdront pas, quels que soient les termes du règlement.

J'estime que les autres questions qui nous sont soumises se rattachent à celles sur lesquelles je viens de présenter quelques observations. En principe, je pense que si en cédant sur divers points, on peut s'assurer le concours de l'administration pour l'exécution du règlement dans des parties les plus essentielles, il y a intérêt à faire là où cela semble possible, des concessions. Je pense aussi qu'avant de répondre on pourrait encore revoir le directeur des Beaux-Arts et le ministre pour éviter tout malentendu.

5. DELABORDE À GUILLAUME. PARIS, 12 NOV. 1890
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 43 3901.

Cher confrère et ami, dans la séance de samedi dernier, j'ai porté à la connaissance de l'Académie la lettre ministérielle que j'avais reçue la veille et dont je vous envoie ci-joint la copie. Voici, d'après ce que M. Larroumet m'avait dit préalablement, les motifs de cette démarche du ministre auprès de l'Académie. Vous vous rappelez sans doute qu'au commencement de l'été dernier l'Académie s'était, à très juste titre, émue des tristes propositions concernant l'Académie de France à Rome faites à la commission du budget par un des rapporteurs, M. Antonin Proust. L'Académie m'avait chargé de transmettre au ministre (c'était déjà alors M. Bourgeois) l'expression de ses inquiétudes et celle de ses sentiments unanimes sur l'importance des intérêts à sauvegarder. Je fis de mon mieux pour m'acquitter à souhait de la tâche que nos confrères avaient bien voulu me confier et après une heure et demie d'entretien avec le ministre (entretien auquel j'avais prié M. Larroumet d'assister afin d'avoir un témoin en mesure, le cas échéant, de rappeler ou de rétablir ce qui aurait été dit de part et d'autre, j'eus la très vive satisfaction de recevoir de M. Bourgeois l'assurance formelle qu'il combattrait de tout son pouvoir les néfastes projets de M. Proust et de plus, l'autorisation dont j'usai aussitôt, de rapporter à l'Académie les termes mêmes des engagements qu'il venait de prendre à la suite de notre conversation. Au bout de quelques jours, il avait très exactement tenu sa parole et si bien converti à ses opinions et aux nôtres les membres de la commission libres de voter, et c'est ce qu'ils firent, les crédits de l'Académie de France à Rome dans la mesure et dans les conditions accoutumées.

Tout semblait donc heureusement terminé, au moins pour cette année. Cependant, le ministre a lieu de craindre que de nouvelles attaques contre l'Académie de France à Rome ne viennent à se produire bientôt, soit à la chambre des Députés, soit ailleurs et c'est pour préparer, dès à présent, ses moyens de défense ou, s'il y a lieu, les concessions qu'il pourrait faire, qu'il demande à l'Académie ses avis. Sa lettre n'est donc pas, comme quelques-uns de nos confrères semblent le croire, un démenti donné par lui aux témoignages primitifs de son bon vouloir,

encore moins une sorte d'injonction à l'Académie d'avoir à s'associer, volontairement ou non, à toutes les réformes qu'il énumère. C'est en réalité un simple questionnaire auquel il la prie de répondre en toute liberté, dans un sens ou dans l'autre ; une consultation qu'il lui demande comme au corps le plus compétent et le mieux autorisé en pareille matière et sur les avis duquel il s'appuiera, soit pour maintenir sans modification d'aucune sorte l'état actuel des choses, soit pour souscrire, si le conseil lui en est donné par l'Académie, à certaines réformes de détail.

À la suite de la lecture de la lettre dont il s'agit, l'Académie a décidé que chaque section se réunirait à partir d'aujourd'hui mercredi (sans discontinuer, les jours suivants, ses travaux) pour examiner, dans la mesure de sa compétence et de son expérience propres, les diverses questions posées et pour donner ses conclusions par écrit. Après quoi, ces rapports séparés des différentes sections, y compris la classe des académiciens libres, seront discutés dans les séances de l'Académie et lorsqu'ils auront été approuvés par elle, fondus dans un rapport général qui sera envoyé au ministre. Je n'ai pas besoin de vous dire combien nous regrettons tous, et moi particulièrement, que vous ne puissiez, quant à présent, prendre part à ces délibérations ou plutôt les diriger avec l'autorité qui vous appartient à tant de titres. Vous serait-il possible toutefois, sans qu'il en résultât pour vous trop de fatigue, de nous donner votre avis personnel sur chacun des points en litige, en inscrivant quelques mots en marge de la copie jointe à cette lettre ? Si vous le pouvez, vous nous rendriez à tous un grand service et vous contribueriez plus utilement que personne à la défense des intérêts que nous avons le devoir de soutenir. Une fois formulées en termes aussi succincts d'ailleurs que vous voudrez, auriez-vous l'obligeance de me les adresser le plus tôt possible pour que je puisse les mettre à temps sous les yeux de nos confrères ?

J'ai eu, il y a quelques jours, de vos nouvelles par M. Lafenestre qui vous avait vu peu auparavant, mais je ne sais rien de vous depuis lors, en dehors des indications assez vagues, en tout cas très insuffisantes pour moi, que me fournit votre concierge⁹⁶. Veuillez me dire un mot du point où en est aujourd'hui votre convalescence, de l'époque où nous pouvons espérer vous revoir et en attendant, me croire comme toujours à vous de tout cœur et d'âme. Comte Henri Delaborde.

P. S. : chargez-vous, je vous prie, d'offrir à M^{me} Lefuel mes hommages respectueux et les plus affectueux souvenirs de ma femme.

6. GUILLAUME À DELABORDE. LES FOURNEAUX, 21 NOV. 1890
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.

Bien cher confrère et ami, il m'est impossible de rentrer à Paris et de me rendre demain à la séance dans laquelle l'Académie entendra la lecture du rapport général sur les propositions ministérielles relatives à l'École de Rome. Je regrette extrêmement de n'être pas encore transportable. Cependant, j'espère pouvoir assister à la séance du samedi 29. S'il était possible de discuter ce jour-là la date de l'exposition des envois, je serais en mesure de prendre part aux résolutions que l'Académie prendra à ce sujet. Je devrai malheureusement partir le lundi suivant pour passer quelque temps dans le Midi ;

Veuillez, mon cher confrère et ami, croire à mes sentiments les plus affectueux et dévoués et d'en offrir l'expression à nos confrères. Eug. Guillaume.

⁹⁶ Du 15 rue de l'Université.

7. GUILLAUME À DELABORDE. PAU⁹⁷, 14 DÉC. 1890
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.

Bien cher confrère et ami, en songeant à l'intention que l'Académie a manifestée de changer la date de l'exposition des envois à Rome et par suite leur exposition à Paris, il me vient cette pensée qu'il y aurait intérêt à fixer cette date dès à présent. Il me semble que la décision de la compagnie à ce sujet devrait être portée à la connaissance des intéressés dès le commencement de la nouvelle année. Si telle était la manière de voir de nos confrères, on pourrait décider la question de suite. Assurément, je regretterais beaucoup de ne point prendre part à l'étude de cette réglementation, mais elle me paraît devoir être arrêtée d'urgence. D'ailleurs, je crois que tout le monde est d'accord pour ramener l'exposition au mois d'avril et pour ma part, je me rallie à cette opinion.

Je n'ai pas eu trop à souffrir de mon voyage. Ici, le calme de l'atmosphère est tout à fait particulier et le climat favorable à ma convalescence. Nous avons des journées admirables dont je profite dans la mesure de mes forces. Je sors chaque jour, je marche et je respire : tel est le régime que je dois suivre. Mon sang se remet peu à peu en mouvement et la toux commence à décroître. Il me semble que je puis espérer guérir.

Ma fille se joint à moi pour offrir à M^{me} Delaborde son hommage le plus respectueux et je vous prie, cher et excellent ami, de croire à mon profond attachement. Eug. Guillaume.

8. GRUYER À GUILLAUME. PARIS, 22 DÉC. 1890
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 45 3959.

Mon cher confrère et ami, à mon grand regret, je n'ai pu vous voir durant les deux jours que vous avez passés à Paris, ayant été forcé de m'éloigner de Paris pendant ces deux jours-là. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous avons eu constamment de vos nouvelles durant votre maladie et que nous nous sommes senti soulagés d'un grand poids. Vous voilà maintenant rétabli, grâce à Dieu, mais vous avez sagement fait en vous éloignant de Paris où vient de sévir un des froids les plus durs que nous ayons eu depuis dix ans. Vous nous reviendrez vers le mois de février, m'a-t-on dit. Puis Rome vous rappellera...

L'Académie de France à Rome, voilà maintenant la grosse affaire. L'Académie des beaux-arts a été peut-être un peu trop radicale dans les réponses qu'elle a faites aux questions du ministre, mais si elle a été impolitique, elle a été honnête. L'honnêteté est une belle chose, sans doute, mais ce n'est que dans l'autre monde qu'on vous tient compte de cette qualité-là. J'espère encore que le danger qui nous menace pourra être écarté, mais j'espère, peut-être contre toute espérance. En tout cas, si quelqu'un peut sauver l'Académie, c'est vous. À Rome comme à Paris, les choses sont loin d'être ce qu'il faudrait qu'elles fussent, mais si l'on revient aux décrets de 1863, ce sera une aggravation dans la voie du pire, j'en ai la conviction.

Je vous adresse, mon cher ami, mon *Voyage autour du Salon carré au musée du Louvre*. J'espère que vous lui ferez bon accueil. Le sujet est un des plus beaux et de plus vastes que l'on puisse trouver. En aurai-je tiré bon parti ? Vous me le direz. J'ai résumé dans ce livre l'esthétique de toute ma vie. J'y ai retrouvé mes ardeurs d'autrefois, réglées, mais non pas refroidies par mon expérience d'aujourd'hui. Éloignant de moi les systèmes, je me suis contenté d'interroger les œuvres avec loyauté. J'espère que ceux qui savent pourront me lire avec quelque profit et que

⁹⁷ Guillaume y habitait la villa Guillou.

l'amour du beau qui m'a soutenu d'un bout à l'autre de la route sera d'un bon exemple pour tous. Vous trouverez dans ce livre des héliogravures qui vous intéresseront, j'en suis certain. Braun⁹⁸ et Clément ont été pour moi de précieux auxiliaires. Grâce à eux, voilà enfin le texte et l'illustration qui sont en parfait accord. C'est une nouveauté que j'ai tenu à introduire dans un livre d'art. J'ai la conviction que cet exemple sera suivi. Je suis reconnaissant à la maison Didot d'avoir consenti à me suivre dans cette voie et j'ai l'espoir que la question d'art ne sera pas ici préjudiciable à l'intérêt commercial. Si vous avez le temps de me lire, vous me soumettrez vos observations ; elles me seront précieuses et j'en ferai mon profit.

Je sais que M^{me} votre fille est avec vous à Pau. Voulez-vous lui présenter mes hommages. Ma femme lui envoie, ainsi qu'à vous, mon cher ami, toutes ses amitiés pour l'année qui finit et pour celle qui va commencer.

Entièrement à vous de tout cœur avec tous mes souhaits de bonne année. Gruyer.

9. GILLE À GUILLAUME. PARIS, 1^{ER} JANV. 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 45 3947.

Mon cher maître et ami, comme vous êtes aimable de penser ainsi à ceux qui sont si loin et combien vous l'auriez été davantage en leur donnant des nouvelles circonstanciées de votre état de santé ! J'espère que le climat de Pau vous aura été profitable et que vous en aurez fini avec cette horrible suite d'influenza. Pour moi qui ai vécu depuis un mois dans une température qui variait de glace à dix degrés au-dessous de glace, je n'ai pas trop à me plaindre et pense que le printemps me remettra tout à fait. 1890 nous a fait payer les jours de 1889, mais nous voilà en 1891 et les équilibres sont rétablis. J'espère, si vous passez par Paris avant d'aller à Rome, vous serrer la main et vous dire de vive voix toutes les bonnes choses si méritées que nous vous souhaitons pour ce Nouvel An. En attendant, je vous envoie sur cette feuille de papier tous les compliments bien affectueux de la maison Gille.

À vous de cœur, Ph. Gille.

10. TOURNAIRE À GUILLAUME. ROME, 1^{ER} JANV. 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 54 4196.

M. le directeur, les pensionnaires de l'Académie de France à Rome se sont associés à la joie de tous vos amis en apprenant le parfait rétablissement de votre santé. Ils auraient été heureux de vous présenter leurs hommages de vive voix et de vous souhaiter la bienvenue parmi eux dès aujourd'hui. Regrettant que vous soyez encore retenu quelque temps loin de Rome, ils ne veulent pas attendre le moment de votre arrivée pour vous assurer de leur entier dévouement et ils profitent de l'occasion qui leur est offerte par la date du 1^{er} janvier pour vous adresser leurs vœux les plus respectueux et les plus sincères au début de l'année nouvelle.

Croyez, M. le directeur, à leurs sentiments les plus dévoués. Pour les pensionnaires de l'Académie de France, le massier, A. Tournaire.

⁹⁸ Photographe attitré du Louvre à la suite de Goupil.

11. [ARRÊTÉ DE BOURGEOIS]. PARIS, 3 JANV. 1891
Copie. Arch. nat. F²¹ 612, f. 117.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Attendu que M. Guillaume, nommé directeur de l'Académie de France à Rome à compter du 1^{er} janvier 1891, ne peut en raison de son état de santé prendre immédiatement possession de son poste et que pour assurer le fonctionnement régulier de l'Académie il y a lieu de désigner un intérimaire

Sur la proposition du directeur des Beaux-Arts arrête :

Art. 1 : M. Hébert, ancien directeur de l'Académie de France à Rome, est chargé par intérim de la direction de cet établissement

Art. 2 : Le présent arrêté dont l'effet remonte au 1^{er} janvier courant sera notifié à qui de droit.

Signé : Bourgeois.

12. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 8 JANV. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 1.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous accuser réception du bordereau récapitulatif des dépenses soldées pendant l'exercice 1889 pour le service de l'Académie de France à Rome, bordereau que vous m'avez adressé en double exemplaire. Il est d'usage, vous le savez, qu'un exemplaire de ce compte définitif vous soit retourné revêtu de mon approbation et à cet effet je vous prie de m'adresser, comme il a toujours été fait, un troisième exemplaire de ce document, dans l'établissement duquel vous aurez à tenir compte de l'erreur de 0,77 f. que je vous ai signalée à plusieurs reprises. Cette erreur a été constatée sur le 12^e bordereau (pièce 21d, état des sommes payées par le s^r Vespignani), ramène le total général des dépenses au chiffre de 131 015,48 f.

Agréer, M. le directeur, l'assurance de ma considération très distinguée. Le directeur des Beaux-Arts, Larroumet.

13. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 13 JANV. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 2.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, le moment est venu de désigner le secrétaire comptable de l'Académie de France à Rome qui succédera à M. Conrado chargé desdites fonctions depuis le décès du s^r Brondois. L'administration des Beaux-Arts a reçu un certain nombre de demandes, mais il en est quatre seulement qui doivent être retenues, les renseignements recueillis sur les autres candidats n'étant pas satisfaisants. Ces quatre demandes ont pour auteur MM. Delaître, chef d'escadron d'artillerie en retraite, Bonis, employé à l'administration des établissements de Saint-Louis-des-Français, Mizon, attaché à la direction des Beaux-Arts et Aubert qui vous a adressé directement sa requête. J'ai l'honneur de vous faire parvenir les dossiers de ces quatre candidats, dossiers que je vous serai obligé de vouloir bien me renvoyer le plus tôt possible en me désignant celui des postulants qui vous aura semblé réunir le plus de titres pour remplir convenablement les fonctions vacantes.

Veuillez agréer, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. G. Larroumet.

14. BILLOT À GUILLAUME. ROME, 15 JANV. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 41 3844.
Ambassade de France.

M. et cher directeur, je viens de lire le nom de M. Lefuel sur la liste des nouveaux légionnaires. Voilà la confirmation officielle de tout le bien que vous m'avez dit de votre gendre. Je pense que la nouvelle doit vous causer une douce joie et je ne veux pas attendre à dimanche pour vous dire que nous nous y associons cordialement. Quand vous écrirez à Paris, veuillez transmettre mes compliments à vos enfants en ajoutant que nous avons grand désir de les connaître.

Je saisis cette bonne occasion, M. le directeur, pour vous renouveler l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués. Billot.

15. LARROUMET À BOURGEOIS. PARIS, 27 JANV. 1891
Copie et minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 118.

M. le ministre, une indemnité de déplacement de 3000 f. est accordée au directeur de l'Académie de France à Rome à l'expiration de ses pouvoirs. Son successeur a droit à la même somme pour se rendre à Rome. J'ai l'honneur en conséquence de présenter à votre signature deux arrêtés allouant à MM. Hébert et Guillaume l'indemnité en question qui sera imputée sur le disponible que présente encore le budget de 1890, à la charge duquel elle doit régulièrement incomber d'ailleurs, M. Hébert ayant cessé d'être directeur de le 31 décembre 1890 et la nomination de M. Eugène Guillaume datant du 1^{er} janvier.

Veuillez agréer, M. le ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

16. HÉBERT À DELABORDE. ROME, 28 JANV. 1891
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2157, f. 36.

Mon cher confrère et ami, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer : hier mardi, après le déjeuner les pensionnaires m'ont envoyé deux des leurs pour me demander de terminer par une légère excuse le différend qui les attriste depuis trop longtemps, en me promettant de veiller eux-mêmes à ce qu'il n'y ait jamais plus aucun abus. J'ai repris l'histoire des choses depuis mon arrivée à Rome jusqu'au jour décisif où j'ai défendu les dîners dans la chambre pour faire savoir à ces MM. qu'ils n'étaient ni chez eux ni dans un hôtel garni à l'Académie de France. Ceci bien compris j'ai accordé qu'ils pourraient se faire servir dans leur chambre dans des cas dont je me réservais d'apprécier l'opportunité et par conséquent toujours avec mon autorisation. Cet accord bien nettement accepté a été reçu avec acclamations par les pensionnaires et le soir après leur dîner ils sont tous venus me serrer la main dans ce salon qu'ils avaient déserté d'un commun accord depuis dix-huit mois.

Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie et quel cœur je les ai embrassés. Cet heureux apaisement des esprits est venu à la suite de l'arrivée de sept nouveaux pensionnaires, braves et aimables jeunes gens ne partageant aucunement la manière de voir ni la rancune dont les anciens, dont trois⁹⁹ au plus, mal disposés, étant partis le 1^{er} janvier, la majorité a donc été déplacée et les bonnes résolutions ont pu être prises. Je suis heureux de pouvoir vous transmettre cette nouvelle sachant, mon cher ami, combien vous vous intéressez à l'Académie de France et à son directeur, si mal jugé et mal traité par ses jeunes camarades. Guillaume sera très

⁹⁹ Lebayle, Capellaro et Defrasse.

content de savoir la paix revenue à la villa Médicis, le bon ordre rétabli et la situation de chacun nettement déterminée. Vous pouvez croire que cette récompense a été bien gagnée par ces longs mois d'hostilité d'une part et de patience de l'autre, mais soyez convaincu aussi que j'étais bien payé de ma peine par le sentiment du service que je rendais à mon successeur.

Veillez, mon cher confrère, faire part de cette lettre à ceux de nos confrères que ça peut intéresser et agréer pour vous et M^{me} Delaborde l'assurance de mes sentiments les plus affectueusement dévoués. Hébert.

17. HÉBERT À LARROUMET. ROME, 29 JANV. 1891
Minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 120.

Mon cher directeur et ami, je veux vous donner une bonne nouvelle : la paix est faite à l'Académie. Après le départ de quelques mauvais esprits et l'arrivée de sept nouveaux pensionnaires, il y a eu un renversement de la majorité et retour à ce qui n'aurait jamais dû cesser. Les ambassadeurs de ces messieurs m'ayant affirmé au nom de tous leurs camarades qu'il n'y aurait plus d'abus sans quoi eux-mêmes y mettraient bon ordre, j'ai accordé qu'ils pourraient se faire servir dans leurs chambres, dans des cas très rares et avec mon autorisation. Là-dessus, le soir même, toute l'Académie est venue me saluer et me remercier. Nous nous sommes embrassés avec joie et maintenant tout marche comme par le passé, avec cette différence que ces messieurs ne se croient plus chez eux ni dans un hôtel garni, mais bien chez l'État et à la villa Médicis qu'ils sont tenus de respecter. Ces dix-huit mois d'hostilités et de patience de ma part auront donc eu ce résultat que vous apprécierez, M. le directeur des Beaux-Arts, de moraliser l'Académie de France et de remettre les jeunes pensionnaires dans la juste notion de leur situation. Vous avez été si péniblement impressionné par ce différend lors de votre venue à Rome et vous avez paru vous intéresser si vivement à ma position que je remplis un vrai devoir en vous informant de cette heureuse fin de mes ennuis. Je vais en faire part à mon successeur qui en sera bien heureux.

Recevez..., Hébert.

18. GALLAND À GUILLAUME. PARIS, 31 JANV. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 43 3936

Cher maître et bon ami, vous avez bien voulu répondre et bien affectueusement à mes meilleurs souhaits. Je serais doublement heureux si vous voulez bien me donner des nouvelles de votre chère santé. Vous étiez venu à Paris pour y chercher le repos et le soleil et vous voici, comme nous, en plein dans la neige, peut-être moins à même que nous de vous préserver du froid. Vous avez depuis plusieurs mois payé bien chèrement toute la pleine, toute l'extrême fatigue causée par un travail incessant au profit de tous. Nous vous devons nos meilleurs souhaits, moi particulièrement pour l'affection dont vous m'honorez. J'espère, je désire de tout mon cœur que bientôt vous puissiez prendre le chemin de Rome où, à la villa Médicis, vous ramènerez la concorde et le grand esprit qui est si nécessaire aux artistes qui tiennent à bien produire. En cette lettre je mets tout mon cœur et un profond sentiment de reconnaissance pour vous.

Veillez avoir toujours la bonté de me considérer comme votre respectueux ami, Ch. Galland.

P. S. : à la fin de ce mois, pour la réception à l'Hôtel de Ville, soirée du 7 février, je ferai enlever tout l'échafaudage de la galerie. Depuis mai dernier, j'y ai fait un travail considérable. C'est la glorification du travail ; c'est ce que j'aime ; c'est vous qui en donnez l'exemple. Gardez-vous pour nous !

19. DELABORDE À HÉBERT. PARIS, 31 JANV. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Académie des Beaux-Arts. Le secrétaire perpétuel.

M. le directeur et très honoré confrère, j'ai l'honneur de vous rappeler, ainsi que je vous l'ai déjà annoncé officiellement que l'Académie des beaux-arts, dans sa séance du 13 décembre dernier, a modifié l'art. 35 du règlement relatif à l'exposition des envois de Rome, en fixant la date de cette exposition au 1^{er} avril à Rome et dans la seconde quinzaine d'octobre à Paris. Il est bien entendu que vous jugerez vous-même, par la situation actuelle des travaux de MM. les pensionnaires, si la nouvelle décision de l'Académie peut être appliquée dès cette année ou seulement en 1892.

Agréé, M. le directeur et très honoré confrère, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués. Comte Henri Delaborde.

P. S. : j'ai reçu hier, mon cher ami, l'heureuse nouvelle que vous me donniez de la pacification des choses à l'Académie de France à Rome. Je voulais la porter à la connaissance de l'Académie qui l'a accueillie comme je l'ai accueillie, avec une vive joie. La mort de Meissonier survenue ce matin a fait immédiatement lever la séance. C'est donc partie remise à samedi prochain. À vous de tout cœur. H.D.

20. HENNER À GUILLAUME. PARIS, [FIN JANV. 1891]¹⁰⁰
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 46 3985.

Caro, illustrissimo maestro, vous me manquez bien. Je pense toujours à vous et je vous écrirai bien souvent, mais vous devez recevoir tant de lettres que vous ne trouverez pas le temps de les lire. Vous manquez à l'Institut. Vous manquez à la Société des artistes. Partout, tout le monde vous regrette et vous laissez un vide qui ne sera jamais remplacé, mais le principal, c'est votre santé. Voilà un temps plus clément et le repos a dû vous faire grand bien partout. On demande de vos nouvelles. Hier chez M. Gigoux, il y avait grand déjeuner et il était toujours question de vous. Rentrerez-vous à Paris ou bien irez-vous à Rome de là ?, mais je vous écris bien long sans vous dire un mot d'intéressant. J'ai vu M^{me} Trélat. Vous pensez si nous avons parlé de vous.

Excusez-moi de cette longue lettre. Laissez-moi vous embrasser et de tout cœur à vous. J.J. Henner.

¹⁰⁰ Datation en fonction de l'allusion au repos pris par Guillaume avant son départ pour Rome.

21. HENNER À GUILLAUME. PARIS, [FIN JANV. 1891]¹⁰¹
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 46 3985.

Cher M. le directeur, comme vous êtes bon de penser à moi. Je voudrais pouvoir vous dire combien je suis touché. J'ai été souffrant tous ces jours-ci et j'allais vous écrire pour vous faire mes vœux que vous connaissez. J'ai eu de vos nouvelles par M^{me} Beulé qui m'a écrit un mot. Vous devez être heureux, car c'est le plus rêve qu'un artiste puisse faire, malgré les ennuis que cette haute distinction peut vous donner, mais que personne mieux que vous ne peut remplir. Je vous souhaite donc une bonne santé qui est le premier des biens, après la gloire que vous avez. L'Académie fera toujours, j'en suis persuadé, ce que vous désirez pour l'École de Rome et je serai chaque fois bien heureux d'y contribuer de mon mieux.

Col buon capo d'anno, tout mon dévouement de cœur. J.J. Henner.

22. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, DÉB. FÉVR. 1891
Minute et copie. Arch. nat. F²¹ 612, f. 122.

M. le directeur, M. Hébert m'a récemment adressé pour approbation le 1^{er} bordereau des dépenses de l'Académie de France à Rome ainsi que les pièces comptables qui s'y rapportent. Or ces divers documents qui sont visés par M. Hébert doivent être revêtus de votre signature pour pouvoir être acceptés par le ministère des Finances. J'ai en conséquence l'honneur de vous les faire parvenir en vous priant de vouloir apposer sur chacun d'eux cette signature et en vous demandant de me les retourner aussitôt pour que, en les produisant sans délai au Trésor public, il me soit possible de répondre aux demandes de couverture de crédits qu'avait à m'adresser M. Hébert pour assurer la marche des services de l'Académie de France jusqu'au moment de votre arrivée à Rome.

Agréez... les plus distinguées. Le ministre (signera).

23. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, DÉB. FÉVR. 1891
Minute et copie. Arch. nat. F²¹ 612, f. 123.

M., vous m'avez récemment adressé le 1^{er} bordereau des dépenses de l'Académie de France à Rome pendant l'exercice 1891. Ce bordereau et les pièces comptables justificatives sont revêtus de votre signature. Ainsi présentés au ministère des Finances les documents dont il s'agit motiveraient sans aucun doute des observations que j'ai voulu éviter en priant M. Eugène Guillaume, qui est responsable vis-à-vis du Trésor public et de la cour des Comptes, depuis le 1^{er} janvier dernier, de substituer sa signature à la vôtre. J'ai donc l'honneur, M. le directeur, de vous prier de vouloir bien me faire parvenir les bordereaux et autres pièces comptables à m'adresser désormais. Je les transmettrai aussitôt à M. Guillaume et pourrai ainsi les produire au ministère des Finances sans avoir à craindre que des observations me soient faites sur leur rédaction.

Agréez... les plus distinguées. Le ministre (signera).

¹⁰¹ D'après le contexte.

24. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 3 FÉVR. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 5
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que sur ma proposition M. le ministre vient d'attribuer à la bibliothèque de l'Académie les ouvrages ci-après désignés :

- H. Jouin. Charles le Brun et les arts sous Louis XIV (1 vol. in-4°)
- Gaetano Milanesi. *Les Correspondants de Michel-Ange* (trad. par A. Le Pileur, 1 vol. in-4°)
- *L'Art français 1789-1889* (1 vol. in-4°)¹⁰²
- Armand Dayot. *Un siècle d'art* (1 vol. in-8°)
- Société internationale chalcographique (6 albums in-fol.)

Vous voudrez bien m'accuser réception de ces ouvrages qui vous parviendront en port dû et en petite vitesse.

Agrérez, M. le directeur, l'assurance de ma considération très distinguée. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

25. LEGOUVÉ À GUILLAUME. PARIS, 5 FÉVR. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 48 4034

Mon cher ami, je suis doublement sensible à votre lettre si amicale. Votre bienveillance pour la candidature de Paladilhe telle qu'elle se pose, c'est-à-dire comme entrée de jeu, me cause le plus vif plaisir. Je n'oublie pas quelle aide puissante vous m'avez apportée pour le prix Jean Reynaud.

Ce que vous me dites de mon livre¹⁰³ ne me touche pas moins. Votre suffrage est un de ceux, vous le savez, que je compte le plus et l'idée d'être quelque peu utile à l'éducation de votre petite fille me va tout à fait au cœur. Il n'y a dans votre lettre qu'une phrase qui me chagrine, c'est celle où vous me parlez de la lenteur de votre convalescence. Heureusement, il vous arrive un médecin qui va la hâter singulièrement : c'est la saison, devenant, chaque jour, plus douce et encore plus la vigueur extraordinaire de votre constitution. J'ai toujours cru que de temps en temps, nous avons dans notre vie des crises à traverser et qui, une fois franchies, nous assurent une suite de bonnes années. Vous entrez dans une nouvelle phase, voilà tout.

Encore merci du fond du cœur et à bientôt, j'espère. E. Legouvé.

26. LARROUMET À BOURGEOIS¹⁰⁴. PARIS, 14 FÉVR. 1891
Minute et copie. Arch. nat. F²¹ 612, f. 128.

M. le ministre, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien approuver le présent bordereau de dépenses de l'Académie de France à Rome et d'en arrêter le montant à la somme de huit mille deux cent dix-neuf francs, quatre-vingt-douze centimes.

Veillez agréer, M. le ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement. Le directeur des Beaux-Arts.

¹⁰² Il s'agit du catalogue de l'Exposition internationale de 1889 avec une introduction d'Antonin Proust.

¹⁰³ Peut-être *Une élève de seize ans*, paru chez Hetzel en 1890.

¹⁰⁴ Copie pour Hébert, f. 130.

27. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 14 FÉVR. 1891
Minute et copie. Arch. nat. F²¹ 612, f. 126.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'approuver le 1^{er} bordereau des dépenses de l'Académie de France à Rome pendant l'exercice 1891 et d'en arrêter le montant à la somme de huit mille deux cent dix-neuf francs, quatre-vingt-douze centimes.

Agrez... les plus distinguées. Pour le ministre, le directeur des Beaux-Arts.

28. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 14 FÉVR. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 12, f. 6.
Minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 128.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'allouer une somme de 3000 f. pour vous indemniser des frais que vous occasionnera votre retour en France. J'invite aujourd'hui même MM. de Rothschild frères à vous faire payer cette somme. Vous trouverez ci-inclus une ampliation de ma décision qui devra figurer dans le prochain bordereau des dépenses de l'Académie afférentes à l'exercice 1890.

Agrez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts.

[Suit l'arrêté].

29. JOUGUET À HÉBERT. ATHÈNES, 19 FÉVR. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, I. 47 3990.

M. le directeur, en quittant Paris nous avons essayé de vous dire combien nous regretterions la villa. En arrivant à Athènes, nous le regrettons plus encore parce que nous trouvons chez nos camarades les mêmes regrets et les mêmes souvenirs. Nous sommes ici depuis samedi matin et nous avons déjà beaucoup parlé ensemble de ce séjour à Rome. Nous avons tenté de nous rendre compte de tout ce que l'École d'Athènes devait à l'Académie de France et nous avons souhaité, comme vous, de voir se maintenir et se resserrer de plus en plus l'union des deux maisons, mais pour moi, M. le directeur, je n'oublierai jamais la manière dont nous avons été reçus chez vous. L'Italie du Nord est certes très belle et cette beauté suffit pour dissiper bien des tristesses. Il n'en est pas moins vrai que lorsqu'on vient de quitter la France et l'intimité d'une famille très unie, on se sent un peu isolé dans ces premiers mois de voyage, surtout quand l'on sait qu'on marche vers un ciel plus lointain. Chez vous, pour la première fois depuis mon départ, il m'a semblé que cette tristesse pouvait être comprise et que près de vous je pourrai trouver cet encouragement et cette force morale que l'on demande à l'affection des siens., car vous nous avez reçus comme si nous étions des vôtres. Vous nous avez associés à vos fêtes intimes. Vous nous avez permis de partager vos deuils. Souvent, lorsque vous nous avez laissé librement dire nos impressions, je me suis senti soutenu par votre bienveillance et permettez-moi de vous l'avouer, je me suis [senti] presque chez moi ou dans une famille amie. C'est que vous n'avez pas voulu vous contenter de guider notre admiration de voyageurs inexpérimentés. Vous nous avez laissé voir que vous compreniez nos regrets et les plus intimes et je me rappellerai que c'est chez vous, grâce à votre bonté, que j'ai pu parler, pour la première fois depuis mon entrée en Italie, des parents de France que j'avais dû quitter.

Maintenant que me voici presque installé à Athènes et que je puis me ressouvenir du voyage que nous avons fait en Italie, je me rends mieux compte de la façon dont je me suis pris à l'aimer. Je me rappelle que nous sommes arrivés à Rome après avoir beaucoup vu, mais, en somme, très peu médité. Sans doute, je serais passé ainsi sans bien la comprendre, étonné et ravi, mais peut-être sans chercher à la pénétrer et à vraiment la connaître. Je me souviens maintenant que le voyage dans l'Italie du Nord, je l'ai refait par la pensée étant à Rome, après avoir causé avec vous. Vous nous avez appris à voir et à admirer en nous parlant de ce que nous avons vu et admiré sans toujours bien comprendre et nous sommes arrivés dans l'Italie du Sud avec une tout autre éducation. Vous nous avez parlé souvent de la Grèce. Nous voici maintenant dans ce pays que vous aimez. Nous venons à peine d'y toucher, mais nous avons assez vu pour désirer en voir davantage.

La traversée de Brindes au Pirée a été longue, mais notre bateau a fait le tour du Péloponnèse et j'espère qu'il nous sera donné d'y pénétrer.

Bien des voyages que nous ferons ici seront pour nous l'occasion de mieux connaître certains de nos camarades de la villa. Beaucoup nous ont promis de venir nous rejoindre : nous les attendons et nous ferons tous nos efforts pour leur faire trouver le séjour d'Athènes aussi agréable que celui de l'Académie nous a été doux. Peut-être de notre côté, aurons-nous l'occasion de repasser à Rome et dans ce cas, je ne manquerai pas de venir revoir cette villa où je suis fier d'avoir vécu quelques jours de ma vie. J'ai appris chez vous à aimer les hommes et les choses qui, jusqu'à ce jour, m'étaient inconnus. Permettez-moi de vous dire combien je vous en suis reconnaissant. Pierre Jouguet.

30. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 20 FÉVR. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 8.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous adresser copie d'une note du ministère des Finances me réclamant le récépissé n° 17.757 constatant le versement des revenus de l'Académie de France à Rome afférents à l'exercice 1889. Je vous prie en conséquence de vouloir bien m'envoyer par retour du courrier ce récépissé qui vous sera rendu après avoir été rectifié dans le sens indiqué.

Je saisis cette occasion pour vous prier de ne plus effectuer à l'avenir le versement des revenus en question avant d'en avoir référé à l'administration des Beaux-Arts qui, sur vos indications, préparera les pièces nécessaires à la régularisation desdits versements que MM. de Rothschild frères remettaient jusqu'à ce jour au Trésor sans posséder les renseignements suffisants pour en fixer l'attribution en recettes.

Agréé, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

31. HÉBERT À LARROUMET. PARIS, 21 FÉVR. 1891

Original autographe. Arch. nat. F²¹ 612, f. 129.

M. le directeur des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier de l'envoi de la somme de trois mille francs comme indemnité des frais de mon retour en France.

Veillez agréer, M. le directeur, l'expression de mes sentiments de haute considération, Hébert.

Mon cher confrère et ami, veiller à sa santé et uniquement à sa santé, vivre pour sa santé, tel est depuis bien des mois mon triste partage. Les difficultés de la saison, ses brusques changements en temps et sa rigueur particulière ont rendu cette tâche absorbante, mais tout en me soumettant à faire en conscience le nécessaire, je ne pouvais m'empêcher de trouver mon état misérable et d'en être un peu honteux. Ce retour constant sur les misères physiques est, au fond, d'un terrible profit. Rien n'est décourageant aussi comme de se sentir inutile. On a besoin de se cacher et de se taire... Peut-être en ai-je abusé., mais en entendant dire près de moi que j'étais mieux sans avoir conscience qu'il en fût ainsi, je me sentais découragé. Que vous aurais-je écrit ? Enfin, depuis quelques semaines, je suis réellement convalescent. Mon gendre¹⁰⁶ a pu vous en donner l'assurance, sans y mettre rien de la complaisance qui a, si longtemps, porté ceux qui m'entourent et prendre leurs ardents désirs pour la réalité. Maintenant les médecins sont d'avis que je pourrai rentrer à Paris quand il sera nécessaire.

Si j'en crois les journaux, vous avez maintenant une température supportable et même de belles journées. Le temps se remet ainsi partout. Je compte en profiter bientôt et j'aurai bien des choses à régler avant de partir pour Rome.

Cher confrère et ami, je ne puis partager absolument votre pensée que les modifications que l'on redoute pour l'École de Rome dépendent du maintien aux affaires de quelques personnes¹⁰⁷. C'est de la connaissance du budget que viendront toujours les propositions que l'Académie désirerait écarter. La commission ne désarmera pas. Je ne vous parle pas du rapport de l'inspecteur des Finances¹⁰⁸ qui est allé vérifier la comptabilité du s' Brondois et qui conclut à des changements importants à introduire dans la répartition du budget intérieur de l'École, dans la tenue des livres de compte et dans les attributions du secrétaire. Cela me semble accepté en principe. Je ne me refuse à rien de cela et j'en viendrai à bout, Dieu aidant, pourvu qu'on m'en laisse le temps, mais de plus graves changements sont à craindre et je persiste à penser qu'il faut y songer et en parler entre soi, pour être prêt à tout événement. Combien je déplore la perte des excellents confrères qui nous ont été enlevés ! Quel moment cruel ! On comprend mieux ce qu'ils ont valu quand, d'un coup, la mort les met à distance. Dans ma dernière lettre je vous parlais de M. Haussmann et des services que vous pouvions attendre de son expérience. Depuis, j'ai beaucoup pensé à vous à l'occasion du pauvre Delibes que vous aimiez tant et pour lequel nous avions tous tant d'affection. Vous avez bien parlé de lui à ses funérailles et vous avez exprimé en perfection ce qu'il y avait d'attachant dans sa personne et en même temps de profondément sympathique dans son talent charmant. Et puis, Meissonier ! Meissonier au-dessus des éloges, du moins de ceux que vous lui consacrez dans un de vos discours. Quant au bon M. Lenoir, je l'ai si parfaitement connu, si bien pratiqué pendant mon passage à l'École des beaux-arts, si éprouvé au cours des événements que nous avons traversés ensemble, que je crois pouvoir dire mieux que personne que je sens ce que nous perdons en lui. Je pense aussi que pour le *Dictionnaire* il sera difficile à remplacer. Remplacer ! Voilà un mot aussi cruel que le mort perdre et la période des élections est pour moi dans la vie académique la plus pénible à traverser.

¹⁰⁵ La lettre porte « Paris », mais le contenu le contredit.

¹⁰⁶ Lefuel.

¹⁰⁷ Allusion à Hébert ?

¹⁰⁸ Jacquin.

Mais je m'arrête, mon cher confrère et ami. À bientôt, j'espère. Veuillez en attendant que je vienne vous voir enfin, offrir à M^{me} Delaborde les respects de ma fille et les miens et me croire bien affectueusement à vous. Eug. Guillaume.

P. S. : j'ai reçu ce matin une invitation à prendre part à l'Exposition allemande¹⁰⁹. Comment cette proposition est-elle accueillie dans le monde et parmi les artistes ?

33. BARNABEI À HÉBERT. ROME, 23 FÉVR. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.

Ministero della Pubblica Istruzione.

Accogliendo la domanda della S. V. con le sue lettere contro citate mi pregio rimetterLe i biglietti di riconoscimento per avere la tessera di entrata gratuita nelle reali gallerie, ne' musei, nei luoghi di scavo e nei monumenti nazionali, a favore del sig. Leriche, adunno pensionato e dei nuovi alunni pensionati da codesta Accademia, sig. Devambez, P. Gasq, E. Pontremoli, G. Lavalley, M. Carraud, A. Bachelet ed L. Sortais.

Il direttore generale, F. Barnabei.

34. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 26 FÉVR. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 10

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous retourner ci-joint la déclaration de versement d'une somme de 4266,59 f. que vous m'avez adressée en réponse à ma lettre du 20 février courant ; la pièce réclamée par le ministère des Finances est le récépissé original de ce versement. Si cette pièce n'est pas entre vos mains, je vous prie de la demander en communication à M. Cerasi, banquier, à qui elle a été envoyée par MM. de Rothschild.

Je vous saurai gré de me faire parvenir dans le plus bref délai ce document qui sera rendu sous peu de jours à M. Cerasi.

Agréez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

35. CROST À HÉBERT. PARIS, 27 FÉVR. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 11.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous adresser le t. 3 de la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, ouvrage qui vous a été attribué par décision ministérielle du 12 décembre 1888. Je vous prie de m'en accuser réception.

Recevez, M. le directeur, l'assurance de ma considération très distinguée. Le directeur des Beaux-Arts. Pour le directeur le chef du bureau des Beaux-Arts, Crost.

¹⁰⁹ De Munich.

36. BOURGEOIS À HÉBERT. PARIS, FIN FÉVR. 1891
Minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 121.

M. le directeur, vous m'avez adressé le 20 février le 12^e bordereau des dépenses de l'Académie de France à Rome en 1890 et vous m'avez demandé en même temps de vous délivrer pour la liquidation des comptes afférents à cet exercice la somme restant disponible sur le crédit alloué à l'Académie. En vous faisant remarquer que sur les deux dernières avances de fonds se rapportant à 1890, il vous reste encore à justifier d'une somme de 9321,03 f., j'ai l'honneur de vous demander de m'adresser un état détaillé des besoins auxquels serait appliquée la nouvelle somme que vous êtes désireux de voir mettre à votre disposition. Je vous saurai gré de m'envoyer cet état le plus tôt possible, afin que je puisse vous faire payer la somme en question du 5 au 10 mars prochain.

Agréé, M., l'expression de mes sentiments les plus distingués. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

37. LEGOUVÉ À GUILLAUME. [SEINE-PORT, FIN FÉVR. 1891 ?]
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 48 4034.

Mon cher ami, Paladilhe a appris par M. Delaborde tout ce que nous vous devons pour le prix Jean Reynaud. Nous vous envoyons tous deux nos plus vifs remerciements. Demain, à l'exécution la cantate, on ne fera pas seulement de la musique ; les partisans de Detaille comptent travailler. Heureusement, nous vous avons, vous et quelques bons amis comme Delaunay, A. Thomas et Gounod. Merci de ce que vous pourrez faire.

Bien à vous avec l'espoir que vous viendrez nous voir à Seine-Port. Legouvé.

38. M^{ME} HÉBERT À LARROUMET. ROME, FIN FÉVR. 1891
Billet. Arch. nat. F²¹ 612, f. 139.

M., vous nous avez, l'année passée, très amicalement permis de joindre nos colis aux envois des pensionnaires. Ne pouvant les faire définitivement si longtemps avant notre départ de l'Académie je n'ai [qu'] à peine profité de votre permission en n'envoyant à Paris que trois petites caisses et deux autres tout à fait petites contenant mon trousseau et quelques affaires. C'est donc cette année que j'aurai besoin de votre protection pour faire partir quelques caisses de meubles et de bibelots divers dans le wagon des envois. Le poids ne sera certes pas supérieur à celui concédé à M. Cabat, il y a six ans. J'espère en votre gentillesse pour ne pas me refuser cette faveur qui ne grèvera pas le budget de l'État puisqu'il faut toujours un wagon entier pour les envois.

J'espère, M., à notre rentrée à Paris vous rencontrer quelques fois, quoique vos grandes charges [ne] vous retiennent probablement que trop. M. Hébert vous envoie ses meilleurs souvenirs et moi je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués. Gabrielle Hébert.

39. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 2 MARS 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 12.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, le ministère des Finances vient de me renvoyer et j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint deux mémoires de fournitures d'objets mobiliers faites

à l'Académie en vous priant de faire inscrire en regard de chacun de ces objets le n° de la prise en charge aux inventaires. Vous voudrez bien me retourner ensuite ces factures ainsi complétées.

Agrérez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

40. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 3 MARS 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 14.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que sur ma proposition, M. le ministre devient d'attribuer à la bibliothèque de l'Académie de France à Rome un exemplaire de la publication entreprise par M. de La Blanchère, directeur des antiquités et arts en Tunisie sur les collections du musée Alaouï. MM. Firmin-Didot et c^{ie} vous feront parvenir directement les livraisons de cette publication à raison d'un par mois environ et au fur et à mesure qu'elles paraîtront. À la fin de chaque année, ces éditeurs nous réclament régulièrement un reçu que vous voudrez bien leur délivrer s'il y a lieu pour qu'ils puissent l'annexer à leur facture.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre et d'agréer, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

41. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 2 MARS 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 13.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, vous m'avez adressé le 20 octobre dernier un bordereau détaillé du bénéfice réalisé par le change sur les sommes mises à votre disposition pour l'entretien de l'Académie de France à Rome. Cet état arrêté au 31 mai 1890 était accompagné d'un second bordereau qui ne mentionnait que la partie du bénéfice de change réalisé sur les dépenses de matériel, soit 518,84 f. que vous avez dû, conformément au règlement de finances, reverser au Trésor. L'exercice de 1890 étant sur le point de se terminer, j'ai l'honneur de vous prier de me faire parvenir dans le moindre délai possible deux bordereaux analogues à ceux que vous avez précédemment produits et qui devront comprendre les opérations de change effectuées du 1^{er} juin au 31 décembre 1890.

Aussitôt que vous m'aurez mis à même d'examiner ces deux pièces je donnerai des instructions pour faire opérer à Paris le reversement des bénéfices du change.

Agrérez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

42. BARTORINI À HÉBERT. ROME, 3 MARS 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.

Ministero delle Finanze.

Ill. sig., partecipo alla S. V. che ho dato ordine alla dogana di questa capitale di ammettere all'importazione in franchigia la cassa marcata BA n° 172 spedita a codesta Accademia dal ministero dell'Istruzione pubblica e delle Belle Arti di Parigi semprechè contenga libri d'arte come afferma la S. V.

Suo dev., G. Bartorini.

43. [NOTE DE LARROUMET]. PARIS, 6 MARS 1891
Note. Arch. nat. F²¹ 612, f. 131.

M. le ministre désire que l'on écrive officiellement aux Finances pour savoir lequel des deux, de M. Hébert, encore en fonctions quoique arrivé à l'expiration de son mandat, ou de M. Guillaume, nommé, mais non installé, doit signer les pièces comptables. G. Larroumet.

44. C^{TE} DE COLBERT-LAPLACE À GUILLAUME. MAILLOC, 6 MARS 1891
Original autographe. Musée d'Orsay, fonds Guillaume, l. 42 3894.

M., j'ai appris par M. Moyaux que vous aviez été très malade. J'espère que ce terrible hiver n'aura pas retardé votre guérison. En vous priant de vouloir bien donner ou faire donner de vos nouvelles, je vous demande la permission de me rappeler que vous aviez bien voulu promettre à ma mère de faire un buste de mon père. Je serais heureux en effet, de savoir où en est ce travail, de connaître les conditions intervenues et de savoir aussi si nous pourrions avoir deux exemplaires du buste. Je m'en assurerai, mais je crois, en effet, que mon frère désirerait en avoir un pour lui.

Veillez agréer, M., l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués. Comte de Colbert-Laplace.

45. LOUIS À MAYOU. PARIS, 10 MARS 1891
Note. Arch. nat. F²¹ 612, f. 132.

M. Hébert, par le fait qu'il continue ses fonctions de directeur de l'Académie de France à Rome jusqu'à l'installation de M. Guillaume, son successeur, paraît avoir exclusivement qualité pour signer les pièces comptables de cet établissement. Le chef de service qui est sur place est en effet seul compétent pour apprécier et certifier la réalité comme la régularité des dépenses. Toutefois, pour éviter toute critique possible de la cour des Comptes, il y aurait utilité à faire prendre un arrêté ministériel qui chargerait officiellement M. Hébert de l'intérim jusqu'à la prise de possession de son poste par M. Guillaume. Cet arrêté pourra être daté du commencement de janvier 1891. Le chef des dépenses, F. Louis.

46. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 11 MARS 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 16.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'attribuer à la bibliothèque de l'Académie de France à Rome un exemplaire de l'ouvrage de MM. Palmieri et Bichard, *L'Égypte et la Nubie*. Cette publication sera comprise dans le prochain lot d'ouvrages que vous expédiera la direction des Beaux-Arts.

Agrérez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

47. A. LENOIR À GUILLAUME. PARIS, 14 MARS. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 48 4035.

Mon bien cher maître, je ne puis vous exprimer combien je suis profondément touché de la lettre que vous venez de m'adresser après un événement aussi

douloureux¹¹⁰ que celui que je viens d'éprouver. Votre parole me donne du courage. Mon bon père avait toutes les qualités qu'il est possible de posséder. Vous avez été à même de le constater. Sa vie est un bel exemple et jusqu'à sa dernière heure, il pensait à ses travaux, il demandait à son docteur de lui donner encore deux années à vivre pour achever son plan de Paris. Il me parlait souvent aussi de la publication de son cours d'histoire de l'architecture qu'il voulait entreprendre et certes, il aurait pu faire tout cela, malgré son grand âge, si cette horrible maladie que personne ne pouvait prévoir n'était venu le surprendre en pleine activité d'esprit. Je garderai une éternelle reconnaissance à mon père. J'avais pensé en 1863 à me présenter à vous, car c'est à vous entendre et en vous regardant produire vos belles œuvres que je suis arrivé à aimer l'art que je pratique et à y occuper la petite place que j'ai pu y conquérir. J'ai beaucoup souffert de votre absence pendant la dernière période de la vie de mon père. Souvent, j'aurais éprouvé le besoin de vous faire part de mes angoisses. Ces derniers mois ont été terribles. L'horrible maladie dont il était atteint ne pouvait malheureusement donner aucun espoir ; la piqûre de morphine que j'allais lui faire tous les jours était le seul moyen d'apporter un petit soulagement à ses souffrances.

À votre retour, vous trouverez bien des vides ; le terrible hiver de cette année a atteint beaucoup d'artistes. J'ose espérer que vous allez tout à fait bien maintenant. Le séjour à Pau doit être d'un grand calme et après les nombreux travaux que vous saviez mener de front, un hiver passé au milieu de la nature et entouré des vôtres a dû vous donner des forces pour prendre bientôt la direction de l'École de Rome. Je sais que les élèves vous y attendent avec une vive impatience. Je serai heureux de savoir la date de votre passage à Paris afin d'aller de suite vous serrer la main et vous exprimer de vive voix combien ma mère a été touchée de votre dépêche.

Veillez recevoir, cher maître, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués. Alfred Lenoir.

48. LAFENESTRE À GUILLAUME. PARIS, 15 MARS 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 48 4006.

Cher maître, j'aurais été fort inquiet ces temps-ci en ne recevant pas de vos nouvelles si je n'avais fréquemment vu quelques-uns de nos amis, Paul Colin, MM. Gruyer et Delaborde, qui m'ont rassuré sur l'état de votre santé. On pensait même que vous ne tarderiez pas à rentrer à Paris, mais je suis passé hier de nouveau chez vous et comme votre concierge m'a assuré qu'on ne vous attendait pas avant le mois d'avril, je prends la liberté de venir vous troubler quelques instants dans le repos et la solitude dont vous aviez si grand besoin et où vous aurez repris, nous le désirons tous, la force nécessaire pour continuer et achever toutes les œuvres utiles que vous avez entreprises.

En premier lieu, je dois vous faire part de la décision que j'ai prise, à la suite d'une longue conversation avec M. le comte Delaborde. Je me présente comme candidat au fauteuil d'académicien libre laissé vacant par la mort de M. Albert Lenoir. Quelques-uns de vos collègues, des artistes et des amis, m'avaient engagé, la semaine dernière, à faire cette démarche, mais je craignais beaucoup que leur bienveillance ne s'aveuglât sur mes titres et sur mes chances et d'autre part, il me semblait que mon amitié pour Duplessis me faisait un devoir de lui laisser la place complètement libre. M. Delaborde, au contraire, m'a engagé à prendre rang le plus tôt possible derrière Duplessis et il l'a fait en termes si affectueux et si pressants qu'il me devenait impossible de ne pas suivre aussitôt son avis, après avoir été le lui

¹¹⁰ La mort de son père, membre libre de l'Académie des beaux-arts.

demander. J'ai vivement regretté que vous ne fussiez pas à Paris pour vous demander d'abord conseil, car je ne me dissimule pas qu'un de mes titres les plus sérieux à la bienveillance de l'Académie est l'honneur que vous m'avez fait en me chargeant de vous suppléer. J'espère que vous voudrez bien m'excuser de m'être décidé vite en des circonstances pressantes et désire de tout mon cœur que, dans une occasion si importante, vous me trouviez encore digne de votre intérêt et de votre appui.

Permettez-moi de vous demander en second lieu à quelle époque vous pensez vous rendre à Rome. Il ne serait pas impossible que je dusse, dans le courant d'avril, aller aussi en Italie pour quelques affaires administratives et je serais heureux de vous y rencontrer. Vous avez dû, à ce propos, recevoir hier une convocation pour le conseil supérieur des beaux-arts dont la première réunion a lieu mercredi prochain. C'est en recevant cette convocation que j'avais pensé apprendre que l'Université de France à Rome. Il est vrai que cette question ne vient qu'en quatrième rang et que l'enseignement dans les manufactures, la manufacture de Sèvres, l'enseignement des beaux-arts pour les femmes, suffiront sans doute à occuper plusieurs séances. Si vous le désirez, je vous tiendrai au courant de ce qui se passera.

M. Lesage, du Collège de France désire beaucoup connaître l'époque de votre retour. Il s'agit, je crois, de pièces à signer qu'on vous enverrait sans doute dans le cas où ce retour devrait tarder.

M. Renan a encore beaucoup souffert de ses rhumatismes ces jours derniers. Il a pu néanmoins, avec beaucoup de courage, ne pas interrompre ses cours. Il m'a chargé, les jours derniers, de vous présenter ses amitiés lorsque je vous écrirai. Notre cruelle température paraît en ce moment d'adoucir, mais d'une façon inquiétante et qui n'inspire pas confiance. Vous avez bien fait certainement de prolonger votre séjour dans le Midi. Nous n'entendons parler ici que de maladies et surtout de deuils.

Veuillez agréer, mon cher maître, avec mes souhaits de bonne santé l'expression de ma respectueuse et reconnaissante affection. G. Lafenestre.

49. GUILLAUME À DELABORDE. LES FOURNEAUX¹¹¹, 16 MARS 1891
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.

Mon cher confrère et ami, j'ai reçu votre télégramme le lendemain une lettre de M. Crost et plus tard un billet de mon gendre¹¹² me rendant compte de la visite qu'il vous a faite. Mon premier mouvement était de partir ce soir, mais auparavant, j'ai dû voir le médecin. Le beau temps que nous avons eu pendant une quinzaine de jours nous a quitté. Il pleut, il fait humide et en même temps il gèle la nuit. Il a bien fallu constater que la base du poumon droit n'est pas encore libre et que j'ai un peu de toux. Le climat de Paris n'étant pas bon en ce moment, on me dissuade de partir. Il y aurait grand risque, hélas ! Il y a six mois que j'espère toujours en avoir fini à bref délai, six mois qu'on m'assure qu'il va en être ainsi et au fond, je ne suis pas encore rétabli.

Les sujets de délibération portés à l'ordre du jour du conseil supérieur des Beaux-Arts étant nombreux et délicats et les affaires de l'Académie de France ne venant qu'en troisième ou quatrième ordre, je ne désespère pas, si la fatigue le permet, de pouvoir me rendre à Paris en temps utile, mais je ne puis songer à partir dès à présent. Combien je le regrette, car toutes les questions soumises au conseil m'intéressent et celles qui concernent l'Académie me tiennent à cœur. Si vos prévisions sont justes, et je l'espère, le ministre se contenterait de quelques

¹¹¹ La lettre porte « Paris », mais le contenu le contredit.

¹¹² Lefuel.

modifications de détail. Ses intentions en seraient plus celles qu'on lui a prêtées. Je m'en réjouis. J'accepte d'avance ce qui sera résolu, si toutefois nos confrères en sont satisfaits.

J'ai sous les yeux la liste des membres du conseil et il me semble que l'Académie y a de nombreux représentants et adhérents. Je ne pensais pas qu'elle fût ainsi en force et cela me rassure sur le résultat final des débats qui vont avoir lieu. Je fais des vœux ardents pour que l'issue soit telle que nous la désirons. En même temps je souhaite que la saison si mobile que nous traversons tourne au beau et me rende ma liberté. Peut-être aurais-je besoin de revoir mes premiers médecins et de consulter à Paris. Je crois que votre climat devenait meilleur, j'aurai intérêt à revenir y vivre. Combien j'aspire à quitter ce pays-ci !

Vous dirai-je à bientôt ? Comme il y a longtemps que j'écris ce « à bientôt » ! Je m'en lasse et cependant je le répète encore en vous priant, mon cher confrère et ami, d'offrir à M^{me} Delaborde l'hommage bien respectueux de ma fille et le mien et de croire à mon profond attachement. Eug. Guillaume.

50. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 19 MARS 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 18.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note du ministère des Finances accompagnée de trois mémoires de fournisseurs de l'Académie, demandant l'inscription aux inventaires des objets portés sur ces factures. Je vous prie de vouloir bien me renvoyer ces pièces complétées dans le sens indiqué.

Agrérez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

51. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 23 MARS 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 19.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, en vous retournant le 26 février dernier la déclaration de versement des revenus de l'Académie de France à Rome en 1889 que vous m'aviez envoyée à la place du récépissé original, je vous avais prié de m'adresser dans le plus bref délai, ce dernier qui m'est réclamé par le ministère des Finances pour être rectifié. Je vous serai obligé en conséquence de me faire parvenir ledit récépissé par retour de courrier.

Agrérez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

51. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 31 MARS 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 20.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, je m'empresse de vous faire connaître que je viens de recevoir seulement votre lettre datée du 2 mars courant par laquelle vous me transmettiez le récépissé original du versement des revenus de l'Académie de France à Rome en 1889. Je vous prie en conséquence de considérer comme sans objet ma dépêche d'avant-hier par laquelle j'insistais pour le prompt envoi de la pièce en question.

Agréez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

52. DELABORDE À HÉBERT. PARIS, 7 AVR. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Académie des Beaux-Arts. Le secrétaire perpétuel.

M. le directeur et cher confrère, j'ai dans la séance de samedi dernier 4 avril, donné lecture à l'Académie de la lettre par laquelle vous me chargiez de l'informer de l'état d'avancement des travaux qui constitueront cette année les envois de MM. les pensionnaires. L'Académie vous remercie de cette très intéressante communication et elle reconnaît avec vous que vu la brièveté du délai écoulé entre le moment où les pensionnaires ont reçu avis du changement apporté à la date des expositions et le moment où nous sommes, il y a lieu pour cette fois d'ajourner au mois de juin 1891 l'exposition qui devait s'ouvrir au mois d'avril, mais elle a paru d'abord un peu surprise du passage de votre lettre où vous mentionnez, entre autres avantages que la nouvelle mesure procurera dorénavant aux pensionnaires, celui de leur permettre « de venir à Paris consulter le goût du public au Salon ». Après quelques mots d'explication toutefois échangés entre nos confrères, ils ont tous été d'avis que dans votre pensée la phrase dont il s'agit ne pouvait s'appliquer qu'aux pensionnaires arrivés au terme de leurs quatre années de séjour à la villa Médicis et que, pas plus qu'aucun de nous, vous n'admettiez la possibilité pour les autres de venir pendant la durée de leur pension visiter le Salon de Paris. Ils ont mieux à faire là où ils sont et où les règlements d'ailleurs leur prescrivent aussi utilement qu'impérieusement de rester.

Quant à l'observation générale à propos du travail de M. Defrasse, travail qui ne paraîtra pas à l'exposition de 1891, « conformément, dites-vous, à la tradition de MM. les architectes de dernière année », l'Académie n'admet nullement que cette tradition doive à l'avenir se continuer et elle l'admet d'autant moins qu'ainsi que l'a fait remarquer un des membres de la section d'architecture, le changement de date pour les expositions futures ne peut que favoriser l'accomplissement à temps des travaux réglementaires imposés aux architectes comme aux autres pensionnaires.

Tous nos confrères me chargent de vous transmettre l'expression de leurs meilleurs souvenirs. J'y joins, de grand cœur, M. le directeur et cher confrère, celle de mes sentiments personnels bien affectueusement dévoués. Comte Henri Delaborde.

53. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 9 AVR. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 21.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, M. le ministre des Finances à qui j'ai transmis le récépissé original du versement effectué par M. Cerasi d'une somme de 4266,59 f., montant des revenus de l'Académie de France à Rome pour 1889, me fait savoir qu'il ne peut se dessaisir de cette pièce qui doit être produite à la cour des Comptes. J'ai l'honneur de vous prier, M. le directeur, de vouloir bien en informer M. Cerasi en lui transmettant la déclaration de versement ci-incluse qui tiendra lieu d'ailleurs de la pièce conservée par le Trésor public.

Agréez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

54. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 11 AVR. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 24.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint le bordereau récapitulatif du produit du change réalisé du 23 juin au 31 décembre 1890 sur les sommes mises à votre disposition pendant cette période. Ce bordereau qui n'aurait pu être transmis aux Finances tel que vous l'aviez établi a été rectifié. Je vous serai obligé en conséquence de vouloir bien le faire recopier en double exemplaire et de me retourner ces nouvelles expéditions en même temps que vous ferez parvenir à MM. de Rothschild la somme de 179 f. qui doit être versée au Trésor.

La totalité des sommes que vous aviez entre les mains étant de 80 000 f. et l'état précité ne justifiant de l'emploi du change que pour 71 562,67 f., il vous reste un reliquat de 8237,99 f. pour lequel je vous serai obligé de m'adresser également dans le plus bref délai possible un bordereau.

Agrérez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

55. FERRIGNO À GUILLAUME. ROME, 15 AVR. 1891
Original autographe. Arch. A.F.R., carton 129, f. 143.

M. le directeur, je viens me rappeler à votre bon souvenir pour la petite amélioration du mur du jardin, car les voleurs, avant hier soir, sont venus faire encore une visite.

Veillez agréer, M. le directeur, les sincères hommages respectueux et dévoués de votre humble serviteur, P. Raphaël Ferrigno, via San Sebastiano.

56. COMTE À HÉBERT. PARIS, 17 AVR. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 25.

Ministère des Travaux publics. Direction des Bâtiments civils et palais nationaux
et palais nationaux.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de prier MM. de Rothschild de faire mettre à votre disposition par l'intermédiaire de leur correspondant à Rome la somme de 3525,95 f. représentant le montant des mémoires relatifs aux travaux suivants exécutés pendant le 4^e trimestre pour l'entretien des bâtiments de l'Académie de France à Rome, savoir :

- Musetti, maçonnerie, 675,70
- Eugène Cocchi, menuiserie, 344,35
- Picconi, César, 901,15
- Louis Mancini, ferblanterie et vitrerie
- v^{ve} Zecchini, peinture et vernissage, 688,85

Agrérez, M. le directeur, l'assurance de ma haute considération. Le directeur des Bâtiments civils et palais nationaux, Jules Comte.

57. GUILLAUME À DELABORDE. LES FOURNEAUX¹¹³, 23 AVR. 1891
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.

Mon cher confrère et ami, la mort imprévue de Chapu me cause un chagrin extrême. Les regrets qu'elle inspire seront unanimes et il n'y aura personne qui ne déplore la perte que fait l'art français dans la personne d'un pareil artiste. Avec lui disparaît un grand statuaire, un de ceux dont l'influence était le plus nécessaire à notre école. Cette conviction m'est pénible et en même temps, je ne puis m'habituer à l'idée que je ne verrai plus celui que j'avais connu presque enfant chez Pradier et chez Duret, que j'avais toujours suivi du cœur et des yeux et qui était le plus digne et le plus illustre héritier de nos maîtres. Il aimait à parler d'eux et dans l'hommage qu'il leur rendait il montrait à la fois une haute conception des choses de l'art et une tendre gratitude. Au cours des épanchements de son génie et de son cœur, on apprenait à le connaître ; sa belle âme brillait dans ses yeux. Aujourd'hui on rappellera ses traits de caractère et on comptera de nombreux et d'admirables ouvrages. Pour moi, ami de Chapu depuis quarante ans et éloigné comme je suis de ce qui reste de lui, je me recueille douloureusement et je ne puis que m'associer à vous et à nos confrères dans les sentiments que laissent après elles des espérances déçues, les affections brisées et les impitoyables séparations. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Combien il m'en coûte d'avoir été empêché de les suivre ! Du moins, je veux finir cette journée en me rapprochant de vous par la pensée, certain que nous sommes unis dans les mêmes regrets affectueux. Je vous écris donc, mon cher confrère et ami, et je vous prie de recevoir avec mes tristes confidences, l'assurance de mon profond attachement. Eug. Guillaume.

Je pourrai revenir à Paris d'ici à quelques jours. Le médecin déclare que ma cure est terminée.

58. DELAÎTRE À BOURGEOIS. ROME, [AVR. 1891]
Original autographe. Arch. nat. F²¹ 612, f. 382.

M. le ministre, la place de secrétaire comptable à l'Académie de France à la villa Médicis à Rome étant vacante et un nouveau secrétaire devant être nommé sous peu, le soussigné Delaître, Charles-Hugues, chef de bataillon d'artillerie, officier de la Légion d'honneur et résidant à Rome avec autorisation, a l'honneur de vous demander de vouloir bien accepter sa candidature à cet emploi. Comme le soussigné jouit d'une pension de retraite et qu'il ne peut recevoir de traitement, sa nomination [se trouverait libérée de celle qui] serait accordée à un ancien secrétaire.

Ci-joint copie conforme de ses états de service ainsi que de trois lettres de ses chefs divers lorsqu'il était au service. Pour plus ample information, on peut prendre connaissance de son folio du personnel qui doit exister au ministère de la Guerre.

Veillez, M. le ministre, prendre en considération la demande d'un ancien officier et lui accorder le plaisir qu'il a l'honneur de solliciter de votre bienveillance. Ch. Delaître, via Lungotevere Mellini 24.

[Copie d'une lettre de recommandation, du 6 juil. 1871] :

Mon cher général, M. le général commandant le 5e corps d'armée a signalé à M. le m^{al} commandant en chef d'armée de Versailles, M. le cap. Delaître de la 1^{ère} batterie du 14^e régiment, lequel depuis l'entrée des troupes dans Paris n'a cessé de rendre les meilleurs services, tant au point de vue de sa spécialité qu'à celui du

¹¹³ Datée de Paris mais, d'après le contenu, écrite aux Fourneaux.

commandement qu'il a été affecté à mener au fort de Bicêtre. Je vous prie de vouloir bien exprimer à cet officier de la part de M. le m^{al} commandant en chef de l'armée toute la satisfaction pour le zèle et la façon intelligente dont il a su remplir ses obligations.

Le général en chef du 2^e corps d'armée. Signé de Mazamet. Pour copie conforme, le conseiller d'ambassade, H. Marchand.

[Copie d'une lettre de recommandation, du 7 juil. 1882] :

Mon cher camarade, votre lettre a dû se croiser avec celle que je vous ai écrite et dans laquelle je vous disais que c'était aujourd'hui l'habitude de faire la demande du dossier de retraite pour l'examiner trois mois avant l'époque à laquelle est atteinte la limite d'âge. La notification suit ordinairement à un mois de cette limite. Vous ne la recevrez donc pas avant octobre et je trouve que cela sera bien tôt. Puisse-t-il y avoir du retard pour vous ; j'en désirerais beaucoup. Il n'y pas une ligne qui ne soit une ligne d'éloges et je crois que peu d'officiers ont eu d'aussi belles notes pendant leur carrière. On peut dire que la vôtre a été exemplaire. Je voudrais pouvoir vous donner copie de ce folio, mais c'est chose formellement interdite. Nous causerons de cela quand j'aurai le plaisir de vous voir. Nous ne sommes pas encore à la veille de la séparation.

Veillez, mon cher ami, faire agréer à M^{me} Delaître mes très respectueuses salutations et me croire tout à vous. Votre bien dévoué et affectionné, Mathieu¹¹⁴.

[Copie d'une lettre de recommandation, du 9 sept. 1882] :

Mon cher Delaître, je ne veux pas vous quitter sans vous embrasser de tout cœur. Je vous dirai adieu dans l'ordre de la routine, mais je tiens par ces quelques lignes à vous affirmer une fois encore toute mon affection. Vous avez toujours été depuis huit ans le modèle du serviteur à Nice et si vous n'avez pas recueilli les plus hauts grades, ne vous en tourmentez pas, car vous laissez dans l'arme et au milieu de nous tous les meilleurs souvenirs et le plus intègre renom. Vous avez créé pour ainsi dire l'arrondissement de Nice où vous ne serez jamais oublié.

Je vous charge de mes hommages pour votre excellente et vaillante compagne. Soyez heureux, je le désire de tout cœur. Je ne vous oublierai pas, nous serons bientôt tous deux au repos et nous causerons. Au revoir, mon cher et excellent camarade. Ne doutez jamais de mon affectueux dévouement. G^{al} de Montluisan.

59. LARROUMET À BOURGEOIS. PARIS, 25 AVR. 1891
Minute et copie. Arch. nat. F²¹ 612, f. 137.

M. le ministre, jusqu'ici M. Guillaume que son état de santé a empêché d'aller à Rome où il compte se rendre sous peu, après un très court séjour qu'il fera à Paris, a été suppléé depuis le 1^{er} janvier par M. Hébert, qui devait d'ailleurs rester en Italie jusqu'à l'époque des envois des pensionnaires pour l'année 1890 dont il est responsable. Depuis le 1^{er} janvier jusqu'à ce jour, des envois de fonds ont dû être faits à M. Hébert pour lui permettre de liquider, au fur et à mesure qu'elles étaient créées, les dépenses de personnel et de matériel de l'Académie. Le ministère des Finances à qui j'ai fait demander de quelle façon l'administration devait procéder pour rembourser à MM. de Rothschild frères l'avance de fonds en question, est d'avis que la situation toute transitoire de ce dernier soit régularisée par un arrêté daté des premiers jours de janvier dernier et qui, en lui confiant l'intérim de la

¹¹⁴ Directeur de la manufacture des Tabacs.

direction de l'Académie de France, lui donnerait qualité pour percevoir les sommes qu'il a encaissées et pour produire, en les revêtant de son visa, les pièces justificatives de l'emploi de ces ressources. Le ministre de Finances craindrait que, sans cet arrêté, la cour des Comptes ne critiquât les actes de M. Hébert qui n'a en effet aucune qualité pour les accomplir, puisqu'en réalité il n'est pas investi d'aucun mandat officiel. Pour tenir compte de l'avis du ministère des Finances et pour éviter d'autre part de nouvelles difficultés avec la cour des Comptes, j'ai l'honneur de vous proposer, M. le ministre, de revêtir de votre signature le projet d'arrêté ci-joint, chargeant par intérim de la direction de l'Académie de France M. Hébert. Cet arrêté, bien entendu, laisse intacte la responsabilité qu'assume M. Guillaume depuis le 1^{er} janvier dernier. Il n'a pour objet que de vous permettre de rembourser MM. de Rothschild frères de leurs avances et de produire au Trésor public les pièces comptables justifiant de l'emploi de ces crédits.

Veuillez agréer, M. le ministre... respectueux dévouement. Le directeur des Beaux-Arts.

P. J. : Sur le rapport du directeur des Beaux-Arts

Attendu que M. Guillaume, nommé directeur de l'Académie de France à Rome à compter du 1^{er} janvier 1891, n'a pu en raison de son état de santé prendre immédiatement possession de son poste et que, pour assurer le fonctionnement régulier de l'Académie il y a lieu de désigner un intérimaire

arrête :

Art. 1 : M. Hébert, ancien directeur de l'Académie de France à Rome, est chargé par intérim de la direction de cet établissement

Art. 2 : le présent arrêté dont l'effet remonte au 1^{er} janvier courant sera notifié à qui de droit.

60. CABART-DANNEVILLE À GUILLAUME. PARIS, CHAMBRE DES DÉPUTÉS, 2 MAI 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 42 3889.

M., par suite de la mort de M. Chapu le monument de Millet destiné à Cherbourg reste inachevé. Il y aurait lieu, je pense, d'examiner ce qui doit être fait pour obtenir le prompt achèvement de ce monument qui devrait être inauguré depuis longtemps. Auriez-vous la bonté de saisir de la question le comité chargé de mener à bien cette affaire ? J'écris de mon côté à M. Mouchel, conseiller municipal de Cherbourg et président du comité de Cherbourg au sujet de ce même monument.

Veuillez agréer, M., l'expression de mes sentiments de très haute considération. Cabart-Danneville, député de Cherbourg.

61. M^{ME} HÉBERT À LARROUMET. ROME, 7 MAI 1891

Original autographe. Arch. nat. F²¹ 612, f. 128.

M., vous nous avez, l'année passée, très aimablement permis de joindre nos colis aux envois des pensionnaires. Ne pouvant les faire définitivement si longtemps avant notre départ de l'Académie, je n'ai [qu']à peine profité de votre permission en envoyant à Paris que trois petites caisses et deux autres tout à fait petites, contenant mon buste¹¹⁵ et des plâtres. C'est donc cette année que j'aurai besoin de votre protection pour faire partir quelques caisses de meubles et de bibelots dans le wagon des envois. Le poids ne sera certes pas supérieur à celui concédé à M. Cabat,

¹¹⁵ Par Puech.

il y a six ans. J'espère en votre gentillesse pour me faire cette faveur qui ne grèvera pas la charge de l'État puisqu'il faut toujours un wagon entier pour les envois.

J'espère M., à notre retour à Paris vous rencontrer quelquefois, quoique vos grandes charges ne vous absorbent probablement que trop. M. Hébert vous envoie ses meilleures pensées et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués. Gabrielle Hébert.

62. HÉBERT À COLONNA. ROME, 6 MAI 1891
Minute. Arch. A.F.R., carton 131.

Ecc., nel mese d'ottobre 1889 il comune di Roma ingiunse all'Accademia di Francia di conformarsi al regolamento municipale della riparazione delle facciate, imbiancatura dei muri, verniciatura degli infissi, ecc. L'architetto sig. Vespignani fu incaricato di stabilirne il preventivo. Lo fece e con sua lettera del 12 ottobre 1889 ebbe l'onore di mandarne all'Ecc. V. la nota assunta a 1597 lire, domandandovene l'approvazione e l'invio dei fondi. L'anno seguente, avendo il comune estesa la sua ingiunzione dei medesimi lavori di rialtamento anche alle dipendenze dell'Accademia, cioè le case situate lungo il recinto della villa e quella detta di Porta Pinciana, lo stesso sig. architetto vi rimise il 10 novembre 1890 una seconda nota per la somma di 1315 lire. Di tali comunicazioni però niuna risposta gli è mai giunta. I lavori, dopo spirato il termine della dilazione che avremmo richiesta, hanno dovuto esser fatti. Ora non manca che pagarne i conti ai fornitori e capi d'arte.

Prego la S. V. di prendere in benigna considerazione quanto esposto e voler dar gli ordini...

Il direttore dell'Accademia, Hébert.

63. BOURGEOIS À HÉBERT. PARIS, 8 MAI 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 26^{bis}
Minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 140.

M. le directeur, les opérations de comptabilité que depuis le 1^{er} janvier dernier, date de la nomination de votre successeur, vous avez eu à accomplir ne peuvent, d'après un renseignement qui m'est fourni par le ministère des Finances, être considérées comme régulières que si un arrêté ministériel vous a conféré le droit de les prescrire. C'est ainsi que sur cet arrêté les sommes dont MM. de Rothschild frères vous ont fait l'avance, ne sauraient leur être remboursées et que les bordereaux justificatifs de l'emploi desdites sommes n'auraient pu être produits par vous. Pour éviter ces difficultés et les observations que la cour des Comptes elle-même ne manquerait pas de formuler, j'ai pris un arrêt que j'ai fait remonter comme date au 3 janvier dernier, et aux termes duquel l'intérim de la direction de l'Académie de France vous est confiée jusqu'à ce que M. Eugène Guillaume, qui est d'ailleurs responsable, prenne possession de ses nouvelles fonctions.

Agréez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Léon Bourgeois.

[Suit l'arrêté].

64. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 9 MAI 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 27
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, les dépenses payables directement à Paris par la direction des Beaux-Arts pour le compte de l'Académie de France à Rome viennent d'être liquidées et d'après l'état qui a été dressé le disponible existant sur le crédit de 152 200 f. alloué à cet établissement pour l'exercice 1890, est de 7615 f. Je

m'empresse en conséquence de vous faire parvenir cette somme par l'intermédiaire de MM. de Rothschild et je vous serai obligé de m'adresser pour le 31 mai au plus tard le bordereau de justification d'emploi.

Agrérez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

65. HÉBERT À BOURGEOIS. ROME, 11 MAI 1891
Original. Arch. nat. F²¹ 612, f. 141.

M. le ministre, je m'empresse de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous m'avez fait l'honneur de me notifier l'arrêté qui me nomme directeur intérimaire de l'Académie à partir du 1^{er} janvier 1891 et de vous remercier de cette bienveillante mesure par laquelle ma situation étant régularisée vis-à-vis le ministère des Finances, mes fonctions dans l'administration de l'Académie deviennent moins compliquées.

Veuillez agréer, M. le ministre, l'assurance de ma haute et respectueuse considération. Le directeur de l'Académie, membre de l'Institut, Hébert.

66. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 11 MAI 1891
Minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 142.

M. le directeur, conformément au désir que vous m'avez fait exprimer¹¹⁶, je vous autorise à joindre aux envois des pensionnaires les caisses renfermant vos meubles et vos effets particuliers, sans toutefois que le nombre de ces colis rende obligatoire la location d'un second wagon.

Agrérez... les plus distinguées. Le directeur des Beaux-Arts.

67. RECEVEUR DES DOMAINES À GALLI¹¹⁷. ROME, 12 MAI 1891
Original autographe. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Ufficio del demano.

La R. Intendenza di finanza mi ha incaricato di parteciparLe che la R. Avvocatura generale consultata nuovamente sulla natura della prestazione che la S. V. in nome dell'Accademia di Francia aveva domandata di affrancare, ha confermato il giudizio già in precedenza emesso trattarsi cioè di canone enfiteotico ede ssere perciò obbligatorio di pagare all'atto dell'affrancazione di esso la metà di un laudemio sul valore della stabile obnoscio.

Si compiacia la S. V. manifestarmi i di Lei intentimenti al riguardo con possibile sollecitudine, dovendo dell'esito della vertenza informarne la sulodata Intendenza. Il ricevitore...

68. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 25 MAI 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 29.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, en réponse à votre lettre du 16 courant, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'autorise M. Erlanger, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, à expédier à Paris en franchise et par petite vitesse la caisse renfermant ses effets personnels.

¹¹⁶ À la suite d'une lettre personnelle de M^{me} Hébert (voir correspondance Hébert 2).

¹¹⁷ Camillo Galli, avocat au service de l'Académie de France.

Agréez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

69. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 29 MAI 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 30.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, la cour des Comptes vient de me réclamer la preuve du versement fait au Trésor pour le service des pensions civiles de la retenue de 5 % perçue sur le traitement du s^t Brondois du 1^{er} janvier au 7 décembre 1888. Il résulte des recherches que j'ai prescrites que le versement n'a pas dû être fait, mais avant de répondre en ce sens à la cour des Comptes je vous serai obligé de vouloir bien me certifier que les archives de l'Académie ne portent pas trace de cette opération.

Agréez, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

70. GUILLAUME À BOURGEOIS. ROME, JUIN 1891

Minute. Arch. A.F.R., carton 131.

M. le ministre, j'ai l'honneur de vous envoyer en double exemplaire le projet de budget des dépenses de l'Académie pour 1891. Il s'élève à 159 543 f., somme qui dépasse de 7343 f. celle des années dernières. Cette différence provient principalement de l'augmentation du personnel des pensionnaires. Il n'y a pas moins de huit lauréats de l'Institut ayant obtenu aux derniers concours le droit de séjour à la villa Médicis. Dans ces conditions, il faut tenir compte non seulement de leurs traitements et indemnités d'études, mais aussi des dépenses de matériel pour l'aménagement de leurs chambres et de leurs ateliers. Cependant, je vous prie, M. le ministre, de vouloir bien ne pas regarder ledit montant de 159 543 f. comme étant un chiffre immuable. Il y aura lieu de faire sur le chapitre du personnel un reversement et de réaliser d'autre part des économies qui, sans apporter aucune atteinte au bien-être des pensionnaires, me permettront de faire valoir des réductions dans les bordereaux que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Ainsi, le traitement d'un pensionnaire soumis, cette année, au service militaire, retournera au Trésor. En même temps les économies notables consistant, savoir en la somme des derniers exercices de 1889 et de 1890, sans parler de 1891, pourront se renouveler en 1892, de sorte que nous sommes autorisés à croire que, malgré l'augmentation prévue plus haut, nous ne courrons aucun danger de déficit.

Cela étant osé, j'ai le devoir, M. le ministre, d'attirer votre attention sur la situation de M. Pillet, premier grand prix pour la gravure en médailles et en pierres fines du dernier concours. Vous voyez figurer son nom à sa place dans le dénombrement des dix-huit pensionnaires, car réellement il est l'un d'eux, mais ce jeune artiste ayant été obligé de se soumettre à la nouvelle loi militaire avant son départ pour Rome, il passera les douze mois de 1891 sous les drapeaux. Il s'ensuit que, tout en étant porté régulièrement sur les états d'écriture de l'administration de l'Académie, cependant aucun traitement ni indemnité ne lui sera payé pendant le cours entier de l'exercice 1891. À la fin de cet exercice, je devrai, comme je l'ai indiqué plus haut, reverser au Trésor toutes les sommes qu'on m'aura envoyées pour lui., mais M. Pillet aura droit de passer trois ans à l'Académie dès qu'il sera libéré du service, c'est-à-dire à partir du 1^{er} janvier 1892. En effet, sa qualité de premier grand prix lui assure la jouissance de trois ans de pension de l'État qui lui réclame en échange l'accomplissement de trois envois obligatoires. Il arrivera donc qu'en prolongeant son séjour à la villa pendant toute l'année 1894, il faudra non seulement lui servir son traitement, mais encore qu'il occupe le logement et l'atelier que le lauréat de 1893, son présumé successeur, devrait trouver disponibles. De

l'obligation pour l'administration de l'Académie de procurer à ce dernier en 1893 un deuxième logement et un nouvel atelier, avec son outillage, de là par conséquent un surcroît de dépenses d'entretien. La situation créée à l'Académie par ce fait mérite toute votre attention, M. le ministre, et je la recommande à votre sollicitude. Elle se produit pour la première fois cette année, mais il n'est pas douteux qu'elle se renouvellera et il me semble qu'il y aurait lieu, dès à présent, de la régulariser par un règlement ou d'arrêter préventivement de quelle manière le droit des pensionnaires est garanti dans son principe et dans son exercice. Autrement il pourrait naître à chaque occasion des complications qui introduiraient dans la comptabilité de l'Académie des difficultés faciles à prévoir.

Veuillez, M. le ministre, accueillir favorablement les observations que j'ai l'honneur de vous soumettre et examiner de quelle manière les règlements en vigueur à l'Académie pourraient être mis d'accord, sans porter préjudice à nos lauréats, avec les exigences de la loi militaire.

Veuillez agréer, M. le ministre, les sentiments de ma haute et respectueuse considération. Le directeur de l'Académie, membre de l'Institut.

71. VESPIGNANI À LARROUMET. ROME, JUIN 1891 ?.

Copie. Arch. A.F.R., carton 131.

M. le directeur, je suis vraiment étonné et je regrette infiniment d'apprendre que les originaux des mémoires préventifs de grosse réparation expédiés par moi à Paris à l'époque habituelle, en même temps que ceux établis pour les dépenses de l'entretien annuel et approuvés par le ministre, n'ont pas été trouvés dans ce même dossier qui cependant les renfermait. Je m'empresse par conséquent de vous répéter les raisons qui m'ont obligé de demander les fonds en question et de commencer les travaux avant l'approbation des mémoires. L'humidité infiltrée dans les murs du grand escalier du palais avait produit des dégâts tellement considérables que j'ai jugé absolument nécessaire d'en opérer la restauration et par la nature de ce travail, la comprenant parmi ceux appelés de grosse réparation. J'adressai une demande au ministre pour l'allocation des fonds se montant à 2912 f. au total, en deux notes, la 1^{ère} de 1591 imputables à l'exercice 1890 et l'autre de 1315 à celui de 1891. J'avais jugé convenable de faire ce partage dans l'intention d'exécuter les travaux pendant les deux années suivantes à la meilleure époque de l'année. Cependant je n'aurais certainement pas commencé avant que la lettre de l'approbation ne me fût parvenue, si la commune de Rome, dans l'entretemps, n'eût enjoint à l'Académie de se conformer au règlement de la réparation décennale de ces bâtiments pour ce qui concerne les façades, les entrées, les cours et les escaliers, en fixant trois mois pour le commencement des travaux. Ce délai et le sursis également obtenu des autorités, j'ai été contraint de faire exécuter la réparation et l'assainissement de l'escalier, sans quoi le badigeonnage et le nettoyage réclamés par la loi de la commune auraient été inapplicables.

M. le directeur de l'Académie, dans sa lettre du 6 mai, vous pria de donner une réponse favorable aux mémoires préventifs et il écrivait dans le sens que ces mémoires dussent traiter des travaux exigés par la commune de Rome. J'avais cependant pris la liberté de disposer différemment en comprenant les dépenses nécessitées par la sommation de la commune dans la somme allouée annuellement pour l'entretien. Je n'ai jugé convenable de [ne] ranger parmi les travaux de grosses réparations que la restauration et l'assainissement des accès du grand escalier.

J'espère, M. le directeur, que vous trouverez régulière ma manière de voir et approuverez la disposition de ces travaux qui ont pour but le parfait entretien des bâtiments de l'Académie et le bien-être des personnes qu'elle abrite dans son sein.

72. HÉBERT À LARROUMET. ROME, 5 JUIN 1891

Original. Arch. nat. F²¹ 612, f. 376.

M. le directeur des Beaux-Arts, j'ai fait dans les archives de l'Académie les recherches que vous m'avez demandées par votre lettre du 29 avril dernier relativement au versement à opérer au Trésor de la retenue de 5 % perçue sur le traitement de M. Brondois du 1^{er} janvier au 7 décembre 1888. Il constate que la caisse de retenues de l'Académie ayant été trouvée manquer toute entière après le décès de ce fonctionnaire infidèle, le dépôt de la retenue de ses traitements de 1888 avait subi le même sort que les autres. Je n'ai pas pu par conséquent en verser le montant au Trésor et je ne le pourrai tant que l'Académie ne rentrera pas en possession de la caisse des retenues et des sommes dépensées sur la caisse de réserve avant la suppression de cette cause.

Veillez agréer, M. le directeur, l'expression des sentiments de ma considération très distinguée. Le directeur intérimaire de l'Académie, membre de l'Institut. Hébert.

73. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 11 JUIN 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, par petite vitesse et en port dû, les volumes et fascicules ci-après désignés formant suite aux ouvrages sur les beaux-arts qui ont été attribués en 1889 et 1890 à la bibliothèque de l'Académie de France à Rome.

- Bourgoin. *Précis de l'art arabe* (liv. 7 à 10)
- Dumont et Chaplain. *Les Céramiques de la Grèce propre* (8^e liv.)
- Fichot. *Statistique monumentale de l'Aube*. Troyes et ses environs (liv. 1 à 10)
- Garnier. *La Porcelaine de Sèvres* (liv. 5, 6 et 7)
- Gélis et Didot. *La Peinture décorative en France* (5^e liv.)
- Havard. *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration* (t. 4^e et dernier)
- Lafenestre. *Le Livre d'or du Salon* (1890)
- Montaiglon. *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome* (t. 3, 3 exempl.)
- Galerie Durand-Ruel (liv. 1 à 30 ; la seule partie disponible)
- Gonse. *L'Art gothique* (1 vol. in-fol.)

Vous voudrez bien, M. le directeur, m'accuser réception de ces suites d'ouvrages.

Agréer, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

74. CROST À HÉBERT. PARIS, 11 JUIN 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 27.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M., le tome V des *Monuments civils de province* formant le 11^e volume de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France* vient de paraître. J'ai l'honneur de vous l'envoyer pour la bibliothèque de l'Académie de France à Rome avec d'autres ouvrages qui vous sont annoncés par la lettre ci-jointe. Je vous prie de vouloir bien m'en accuser réception.

Recevez, M., l'expression de ma considération distinguée. Pour le directeur des Beaux-Arts, le chef de bureau, Crost.

75. Mouchel à Guillaume. Cherbourg, mairie de Cherbourg, 12 juin 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 42 3887.

M., permettez-moi de vous rappeler la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 21 mai aux fins de savoir si l'inauguration du monument de Millet¹¹⁸ se fera cette année et de préférence dans la première quinzaine d'août ou de septembre. Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien me fixer à cet égard. Le socle en granit sera prêt dans un mois au plus tard et la population cherbourgeoise serait bien déçue si elle devait attendre davantage l'inauguration.

Veuillez agréer, M. l'assurance de ma considération la plus distinguée. M. Mouchel.

[Réponse de Guillaume non datée ; l. 12 3889] :

M., gravement malade depuis plusieurs mois et rentré à Paris seulement il y a quelques jours, j'ai dû m'informer avant d'avoir l'honneur de vous répondre. À la mort de M. Chapu, ses amis se sont réunis et ont pris les déterminations suivantes : MM. Dubois, Falguière et Mercié se sont chargés de reconnaître le degré d'avancement des travaux commencés par M. Chapu et se sont engagés à faire achever sous leur direction immédiate des ouvrages en cours d'exécution, à la condition toutefois que leur intervention soit acceptée par ceux qui ont font la commande. Il n'est pas besoin de dire quelles garanties présentent la coopération de pareils artistes.

MM. Dolce, notaire et Berryer avocat, détiennent la planche laissée par M. Chapu au point de vue des acomptes reçus par l'artiste et de ses débours. Ce travail indispensable fait d'un moment à l'autre, la succession sera rapide.

Dans ces conditions, il me semble qu'il est nécessaire d'attendre un peu, mais dès que le double constat dont il s'agit sera terminé, il sera fait part du résultat aux différents établissements, à la municipalité de Cherbourg et à vous-même. En même temps le conseil sera convoqué. Pour moi, M., qui reste tout dévoué à l'entreprise du monument de Millet, je suis persuadé que, malgré la perte cruelle que nous avons faite dans la personne de M. Chapu, la pensée de l'artiste restera intacte et son œuvre en définitive sera digne de celui dont elle doit honorer la mémoire.

76. GEFFROY À GUILLAUME. ROME, 16 JUIN 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 43 3939.
École française de Rome.

Mon cher confrère et maître, une indisposition qui m'a fait subir une mauvaise nuit dure encore ce matin et me fait craindre de ne pouvoir me rendre, à deux heures et demie, à l'Académie de France. Ce me sera un vrai chagrin. Je vous serai fort reconnaissant si vous voulez bien recevoir néanmoins, les membres de notre école ; ils le méritent, je vous assure et de toute manière, ils en seront très honorés, sachant qui vous êtes.

La présence de M. Paul Fabre à Rome nous donne un vrai doyen, ancien membre de l'École, aujourd'hui professeur à la faculté des lettres de Lille. Il est revenu pour quelques mois à Rome afin d'avancer l'importante publication dont il a donné le premier fascicule du *Liber censuum S. Ecclesiae romanae*. Vous jugerez bien vite quel est M. Fabre. Nous l'aimons beaucoup.

¹¹⁸ Commencé par Chapu.

M. Édouard Jordan est fils de notre confrère M. Jordan, de l'Académie des sciences, votre collègue au Collège de France. Il revient de Grèce avec son père dont il est digne.

M. Guiraud s'occupe avec passion, ce n'est pas trop dire, d'archéologie chrétienne. On lui a confié les clés des catacombes, avec la permission spéciale de M. De Rossi. Il sera votre guide très sûr quand vous le voudrez.

M. Rolland s'occupe pour nous d'études historiques, mais il aime aussi ailleurs. Il ne faut pas lui reprocher d'avoir un sérieux talent de pianiste. L'histoire de l'art l'attire aussi. Il sait combien vos entretiens lui seraient précieux.

M. Courbaud étudie les formes diverses et le sens des représentations funèbres dans l'art antique. Il connaît bien et sait apprécier les textes littéraires ; il se familiarise à Rome avec les monuments.

M. Léon Dorez enfin poursuit avec ardeur et avec une expérience spéciale des études philologiques. Sa recherche pénétrante lui vaut des découvertes.

M. Enlart est en Sicile et M. Toutain en Tunisie.

Je souhaite vivement de pouvoir vous entretenir de certains travaux de l'École française. Cela viendra en son temps, si vous le voulez bien et de nouveau, mille sentiments très dévoués. A. Geffroy.

77. ZAGARI À GUILLAUME. ROME, 22 JUIN 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, I. 48 4022.
Accademia di San Luca.

Ill. sig., ho l'onore di partecipare alla S. V. Ill. che quest'Accademia ha eletto la S. V. ill. ad accademico di merito nella classe della scultura. La notissima vita artistica della S. V. Ill. e le opere pregievolissime che Le hanno acquistata rinomanza non peritura, hanno mosso la reale Accademia a voler annoverare fra i suoi uno scultore di merito così segnalato a cui meritamente venne affidata la direzione dell'Accademia di Francia in Roma.

Nel rimetterLe qui unito il relativo diploma, prego la S. V. Ill. di gradire le mie personali e particolari congratulazioni ed i sensi di sentita stima coi quali mi pregio di dichiararmi, il presidente Saro Zagari.

[Suit l'arrêté de nomination].

78. LARROUMET À HÉBERT. PARIS, 27 JUIN 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 33.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, la cour des Comptes, à qui sont parvenues les pièces justificatives des dépenses acquittées par vous sur les fonds de la caisse de réserve, pièces que vous m'avez adressées le 20 décembre dernier, me réclame un état détaillé des recettes de toute nature opérées par ladite caisse au cours de votre dernière direction. J'ai l'honneur de vous prier, M. le directeur, de vouloir bien, en m'adressant ce nouveau document qu'il vous sera facile d'établir, me mettre à même de répondre à cette nouvelle injonction de la cour.

Veillez agréer, M. le directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

79. BOSELLI À HÉBERT. ROME, 2 JUIL. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 34.
Ministero della Pubblica Istruzione.

Il sig. prof. Barnabei mi parlo del desiderio di V. S. per far riprodurre in gesso una statua marmorea scoperta nella villa neroniana Sublacense ed esposta ora nel museo Nazionale alle terme di Diocleziano, e mi disse che il formatore, sig. Cesare Malpieri, sarebbe stato incaricato dall'Accademia di Francia per eseguire il calco. Essendo stato da molti osservato che forse per l'esecuzione di questo calco verrebbe a soffrire il colore bellissimo che quella insigne scultura greca naturalmente ha preso, ho accettato la proposta del sig. Malpieri, il quale si è dichiarato pronto a fare un saggio per dimostrare che nessun danno ne verra al monumento. Ho scritto al direttore del museo Nazionale alla terme di far eseguire questo saggio e se, a giudizio di persone competenti, la cosa potra farsi, sarò lieto di concedere al formatore Malpieri la licenza domandata.

Tanto mi pregio significare alla S. V. Ill. alla quale mi giova esprimere i sensi della maggiore osservanza, il ministro, P. Boselli.

80. BARTORINI À HÉBERT. ROME, 3 JUIL. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Ministero delle Finanze.

Partecipo alla S. V. Ill. che ho dato le opportune istruzioni a questa dogana perchè siano ammessi all'importazione in franchigia i libri stampati con illustrazioni che dal ministero della Pubblica Istruzione e delle Belle Arti di Francia sono stati spediti a codesta Accademia.

Nel rendere di ciò informata la S. V. Ill., con distinta considerazione me Le professo suo dev. G. Bartorini.

81. BOURGEOIS À GUILLAUME. PARIS, 4 JUIL. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 36.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, vous m'avez adressé pour approbation le projet de budget de l'Académie de France à Rome afférent à l'exercice 1891, lequel s'élève à 159 543 f. dépassant ainsi de 7343 f. le crédit alloué par le Parlement. Cette différence me met dans l'impossibilité absolue de revêtir de ma signature ce document dont il y a lieu de ramener le montant au chiffre exact alloué par la loi de Finances à l'établissement que vous dirigez, soit 152 000 f. J'ai donc l'honneur de vous le renvoyer en vous priant de le modifier en conséquence. Vous devrez retrancher des prévisions de dépenses les sommes qu'aurait touché M. Pillet, s'il n'eût dû accomplir son service militaire. En effet lesdites sommes, contrairement à vos suppositions, ne seront pas reversées au Trésor et peuvent être par vous réparties sur les articles du budget de l'Académie autres que celui du personnel. Comme elles forment un total de 2940 f., les économies à réaliser sur les autres paragraphes ne s'élèvent plus qu'à 4403 f.

Le cas de M. Pillet pouvant se renouveler assez fréquemment, il en résulterait, comme vous me le faites remarquer, des embarras financiers pour l'Académie, non pas au point de vue des indemnités de toute sorte à allouer aux pensionnaires dont le nombre ne dépasse jamais celui fixé par le règlement, mais sous le rapport des dépenses de matériel pour des installations nouvelles qui seraient rendues nécessaires si plusieurs grands prix devaient, comme M. Pillet, accomplir une année de service militaire avant de se rendre à Rome., mais je vais consulter à ce sujet le

ministre des Finances afin de savoir s'il ne serait pas possible de tenir en réserve les sommes que recevrait un lauréat pendant la 1^{ère} année de sa pension si, au lieu de la passer au régiment, il se rendait à Rome à l'époque réglementaire. J'aurai l'honneur de vous faire part de la réponse qui m'aura été adressée par mon collègue.

Veillez agréer, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Beaux-Arts, Léon Bourgeois.

82. GUILLAUME À BOURGEOIS. ROME, JUL.? 1891
Minute. Arch. A.F.R., carton 131.

M. le ministre, je m'empresse de vous envoyer un exemplaire du budget des dépenses de l'Académie pour 1891 rectifié suivant les prescriptions que vous avez bien voulu me donner par votre lettre du 4 courant. L'augmentation de 7343 f. que j'avais apportée sur le chiffre de 152 200 alloué par la loi des finances, avait trait spécialement au traitement et indemnités de M. Pillet, graveur en médailles, 18^e pensionnaire en 1891 de l'Académie, aux frais de voyage pour se rendre à Rome d'un architecte et d'un musicien, les 2 premiers grands prix, chacun lauréat de cette année et à l'indemnité de mon déplacement établie à 3000 f. Pour ramener le montant du budget au chiffre consenti de 152 200 f., j'ai retranché provisoirement toutes les dépenses qui regardent M. Pillet, suivant les indications du premier paragraphe de votre lettre et pour pourvoir aux autres j'ai dû remanier les sommes prévues de différents articles du matériel, là où nos idées d'économie à introduire me donnent l'espoir qu'il n'y a point de déficit à craindre.

Je vous prie de me communiquer, M. le ministre, si vous regardez le modèle de ce budget comme étant le définitif, afin que, dans ce cas, je puisse vous en envoyer une ampliation que vous auriez la bonté de revêtir de votre approbation.

Je saisis cette occasion pour vous faire parvenir le 6^e bordereau des dépenses faites à l'Académie pendant le mois de juin dernier. Ce bordereau s'élève à la somme de 10 422,50 f. et me laisse en caisse un reliquat de 5998,12 f. insuffisant à payer les frais du mois de juillet. Je vous serai reconnaissant si vous vouliez bien donner des ordres à ce qu'un nouvel envoi de fonds me soit fait dans le moindre délai possible.

Veillez agréer, M. le ministre, l'expression des sentiments de ma haute et respectueuse considération. Le directeur de l'Académie de France, membre de l'Institut.

83. GUILLAUME AU PRINCE BORGHÈSE. ROME, JUL.? 1891
Minute. Arch. A.F.R., carton 131.

È cosa poi di quasi tutti giorni il lanciare dei sassi contro le mura e i cristalli delle vetraie dell'Accademia che si è costretti subire come per forza d'abitudine. Son sicuro che l'Ecc. V. gradira d'essere messo a parte di quanto ho avuto l'onore d'esperLe per aver l'agio d'indagare le cause di tali inconvenienti e procurarne la cessazione.

PresentandoLe i più sinceri ringraziamenti, mi pregio ossequiarLa distintamente con profondo rispetto.

84. GUILLAUME AU PRINCE BORGHÈSE. ROME, JUL.? 1891
Minute. Arch. A.F.R., carton 131.

Ecc., il sig. Gasq, scultore pensionato di quest'Accademia, tornato questa mattina, dopo due giorni d'assenza al suo studio situato sulle mura della città, di

rimpetto alla villa proprietà di V. Ecc. ha trovato con sorpresa due fori circolari nella invetriata e sul pavimento un proiettile di fucile proprio nel luogo dove ha l'abitudine di lavorare. Se invece d'esser per fortuna assente, egli si fosse trovato al suo posto, non può calcolarsi quali conseguenze l'entrata violenta di quel piombo nello studio avrebbe cagionato. Un fatto consimile accade anche, alcun tempo fa, ad altro studio di scultura a questo vicino e similmente situato dove l'artista che vi lavorava vide batter sul muro una palla di fucile proveniente sicuramente dalla villa dell'Ecc. V. Il ripetersi di tali circostanze di cui mi sfugge del tutto la cagione, ha luogo d'impensierirmi seriamente quando rifletto che non solo tutti i pensionati scultori che hanno il loro studio di rimpetto alla sua villa, ma anche i visitatori della villa Medici possono essere, da un momento all'altro nelle loro passeggiate, colpiti da così sgraditi saluti, fatto di cui avrei, col mio silenzio, in parte assunto la responsabilità.

85. CROST À GUILLAUME. PARIS, 6 JUIL. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 37.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, le directeur des Beaux-Arts a répondu le 3 juillet aux questions que vous lui posez le 26 juin et qui sont reproduites dans la lettre que vous venez de m'écrire. Je ne puis vous dire exactement ce que prennent nos emballeurs pour l'emballage des statues ou groupes en marbre. Je vous adresse cependant en communication quelques mémoires se rapportant à des envois de ce genre, mémoires d'après lesquels vous vous ferez une opinion. Il sera nécessaire que vous me les renvoyiez dès que vous en aurez fait prendre copie. Quant aux plâtres (modèles destinés aux écoles), Chenue nous en fait l'emballage à raison de 3,60 f. le mètre superficiel, tout compris.

J'écris à MM. de Rothschild frères de renvoyer à M. Cerasi le reçu du dernier versement de 10 000 f. qui vous a été fait. Depuis votre arrivée à Rome, la signature de M. Hébert n'est plus valable pour les opérations postérieures à cette arrivée. M. Cerasi annulera le reçu en question et vous en fera signer un autre qu'il nous transmettra et à l'aide duquel nous pourrions rembourser MM. de Rothschild frères de l'avance qu'ils ont faite.

Nous n'avons pu approuver le projet de budget de l'Académie pour 1891 tel que vous l'avez établi. Les dépenses à prévoir ne doivent pas dépasser le montant du crédit alloué par la loi de finances, y compris les dépenses payables à Paris et dont vous trouverez facilement l'énumération dans les précédents budgets. Ces dépenses comprennent notamment l'indemnité de voyage à allouer aux nouveaux pensionnaires pour se rendre à Rome, le traitement des pensionnaires séjournant à Paris (il ne s'agit généralement que des musiciens), les frais d'exécution au Conservatoire des envois des pensionnaires musiciens. Si nous avions approuvé ledit budget, le ministre des Finances qui doit en avoir connaissance nous l'aurait reproché. Par ces raisons la balance doit être absolument exacte et tout compte qui ne présente pas cette condition est erroné et motive des observations.

Je suis toujours très fatigué par la raison que la besogne, loin de diminuer, va toujours en augmentant. Néanmoins, ma santé n'est pas compromise pour l'instant et j'espère puiser de nouvelles forces dans les vacances que je prendrai au mois de septembre.

Votre bien respectueux et tout dévoué, L. Crost.

86. DUBOIS À HEBERT. PARIS, 7 JUIL. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 43 3906.
École nationale des beaux-arts.

Cher ami, je vous envoie une lettre de Patey qui s'est décidé à répondre à ma troisième lettre.

J'espère, cher ami, que votre santé continue à être bonne et que vous jouissez du plaisir de revoir les belles choses de la Ville Éternelle.

Présentez, je vous prie, mes respectueux hommages à M^{me} Hébert, mes amitiés à son mari et croyez, cher ami, à ma bien vive affection. P. Dubois.

87. GUILLAUME À DELABORDE. ROME, 8 JUIL. 1891
Original autographe. Arch. Institut, carton 5 E 63.

Mon cher confrère et ami, l'exposition des envois de Rome est ouverte en ce moment à la villa Médicis. Elle a été inaugurée dimanche par nos ambassadeurs et visitée en même temps par plusieurs représentants des nations étrangères et par nombre de personnes notables dans les sciences et dans les arts. Je m'empresse de vous dire qu'elle produit une impression favorable et que généralement, on trouve qu'elle fait honneur à notre pays. Cependant, elle est loin d'être complète et elle présente des lacunes dont la plupart seront comblées lors de l'exposition de Paris, mais qui pour nous sont sensibles. Nous regrettons que l'Académie ne se montre pas aussi avantageusement qu'elle le pourrait le faire. Une exposition incomplète donnera toujours l'idée d'une maison désertée et les vides laissés dans chaque série de travaux sembleront marquer pour l'observateur mal informé que les études n'ont pas une méthode et un enchaînement logiques.

L'envoi des peintres encourt moins que les autres le reproche que je viens d'énoncer. M. Lebayle, arrivé à la dernière année de sa pension, a exposé un tableau important intitulé *Les Tusculanes*. Cicéron, dans sa retraite de Tusculum, s'entretient avec ses amis. À mon sens cet ouvrage est bien conçu ; l'auteur y a judicieusement appliqué le style grave et familier qui convenait au sujet. Les Romains, habillés du petit manteau grec qu'ils portaient dans leurs maisons des champs, restent bien des Romains ; les gestes comme les attitudes sont simples. Ce tableau montre beaucoup de tact et j'espère que l'Académie en sera satisfaite. Il a encore un autre mérite ; il est achevé.

M. Danger a choisi pour sujet de sa copie une *Annonciation* du musée des Offices qui est attribuée à Léonard de Vinci. Le travail de M. Danger est exécuté avec une conscience extrême et une grande finesse. Une esquisse du même artiste qui représente *Les Muses descendant du Parnasse* complète à souhait son envoi. Elle est gracieuse et touchée avec délicatesse.

Le tableau de M. Laurent, pensionnaire de 3^e année, n'est pas achevé. Le sujet est *Le Poète qui voit sa jeunesse passée* est heureux, aussi bien que l'effet de l'ensemble qui paraît dès à présent arrêté, mais les figures ne sont qu'ébauchées en dépit d'un travail persistant, mais fortement contrarié par la fièvre.

Enfin M. Thys (1^{ère} année) expose une étude de *Baigneuse* qui est terminée et fort agréable. M. Thys dont la santé est chancelante travaille avec une énergie remarquable. Néanmoins, les dessins qu'il doit aux termes du règlement font défaut à son envoi. Nul doute cependant qu'ils ne soient achevés avant le départ de nos caisses pour Paris.

La sculpture, contre l'ordinaire, présente des vides bien plus importants. M. Capellaro, pour son travail de dernière année, a fait un groupe qui représente une

Scène du déluge. Le plâtre, soigneusement étudié, occupe le centre de notre exposition, mais le marbre est encore sous les points.

M. Boutry qui devait une esquisse s'est acquitté envers le règlement en modelant avec talent une grande composition qu'il intitule *La Fontaine de Jouvence*. C'est un ouvrage agréable dans lequel le jeune artiste a mis beaucoup d'entrain. En même temps il achève le modèle de son dernier envoi. M. Boutry est plein de zèle, mais très difficile pour lui-même.

Une statue d'un joli ensemble, *La Cigale*, est fort appréciée, mais elle ne représente qu'une partie de l'envoi de son auteur, M. Convers. L'esquisse en bas-relief qui devait l'accompagner manque et va rester en retard, mais la plus grande lacune de l'exposition de sculpture vient de ce que le pensionnaire de 1^{ère} année, M. Desvergnès, n'a pu terminer ni son bas-relief ni sa copie. La mère de M. Desvergnès étant venue à Rome, y est tombée malade très gravement. Son fils ne l'a pour ainsi dire point quittée avant qu'elle fût en état de rentrer en France. Je n'ai pu refuser à ce jeune homme de remplir jusqu'au bout son devoir de piété filiale en ramenant sa mère convalescente dans son pays, à condition de ne donner à ce voyage que le temps strictement nécessaire pour l'accomplir. Ainsi j'explique et j'excuse aussi sans doute l'absence des travaux de M. Desvergnès. J'estime qu'ils seront achevés au moment où les envois partiront, car ils sont assez avancés. Le bas-relief qui représente *Sainte Cécile entourée d'anges* se montre déjà comme un ouvrage d'un style élégant. La copie, celle d'un *Faune* en rouge antique du musée du Capitole est également bien préparée ; elle est en marbre rouge. M. Desvergnès est rempli d'initiative. Il faut regretter la fatalité qui l'a empêché de remplir ses obligations comme il l'eût voulu.

En principe l'exposition d'architecture devait être bornée cette année à trois envois, puisqu'il n'y avait pas eu de prix en 1889, mais malheureusement elle se trouve extrêmement réduite parce que la restauration de M. Defrasse n'y figure pas. M. Defrasse a quitté Rome au commencement de l'année et n'a plus donné de ses nouvelles. Il ne faudrait pas que les pensionnaires s'habituaient à l'idée que l'exposition de Rome n'est pas obligatoire et qu'ils peuvent se dispenser d'y prendre part. Je pense que l'Académie trouvera quelque occasion de leur rappeler que c'est un devoir. En revanche on ne peut qu'applaudir aux travaux de MM. Chédanne et Tournaire. M. Chédanne a fait un ensemble d'études décoratives vraiment admirables et M. Tournaire a présenté avec grand talent les détails d'après l'antique et d'après les édifices de la Renaissance que lui demandait le règlement. Le succès de ces pensionnaires est ici très grand.

L'envoi des graveurs en taille-douce est aussi fort incomplet. M. Patricot a quitté la villa Médicis sans rien laisser après lui. Il eût pu nous envoyer une épreuve de sa dernière planche ; il ne l'a pas fait.

M. Leriche (2^e année) a exposé, outre le portrait qu'il a gravé d'après Holbein¹¹⁹, a exposé des dessins d'après Michel-Ange, d'après Ghirlandaio et des études d'après nature et d'après l'antique. Malgré le mérite de ces travaux, c'est pour nous un grand sujet de regrets qu'il n'y ait qu'une seule œuvre de gravure à l'exposition.

C'est avec le même sentiment que nous devons constater que l'exposition de gravure en médailles ne présente aucun travail technique. Cependant M. Vernon nous montre le modèle d'une médaille conçue dans un style sévère *La Science moderne découvrant l'antiquité* et des médaillons d'une bonne facture. Ils nous font espérer que l'artiste pourra recevoir à Paris un accueil favorable, s'il arrive, à ce moment, à avoir complété son envoi.

Tel est le dénombrement des travaux qui se voient actuellement à la villa Médicis. Malgré les vides que j'y ai signalés, ils sont importants, surtout au point

¹¹⁹ De la galerie Doria attribué aujourd'hui à l'école de Van Dyck.

de vue de la direction des idées, on est d'accord pour constater que les aspirations dont ils témoignent sont plus élevées que les années précédentes. C'est un mouvement digne de remarque qui se produit dans l'esprit de nos jeunes artistes et qui fait honneur à mon prédécesseur. L'Académie m'excusera si je suis entré dans tant de détails. Il m'a semblé qu'elle devait être informée. Elle me pardonnera mes appréciations ; je n'ai pu m'empêcher de les lui communiquer.

Veillez, je vous prie, mon cher secrétaire perpétuel et ami, offrir à nos confrères l'expression de mon dévouement le plus affectueux et agréer pour vous l'assurance de mon profond attachement. Eugène Guillaume.

[Télégramme du 11 juil.] :

Cher confrère et ami, prière modifier dans ma lettre à l'Académie premièrement article Leriche comme suit : « Leriche a exposé outre le portrait qu'il a gravé d'après Holbein, etc. ; effacer plus loin Holbein et mettre à la fin « qu'il n'a fait qu'une seule œuvre, etc. ». Secondement, article Vernon, modifier comme suit : « c'est avec le même sentiment que nous devons constater que l'exposition etc. ne présente aucun travail technique. Vernon n'a pas achevé son acier, etc. ». Excuses et compliments bien affectueux. Guillaume.

88. GUILLAUME À DELABORDE. ROME, 13 JUIL. 1891
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.
Académie de France.

Mon cher confrère et ami, l'autre jour je vous ai parlé de l'exposition des envois. Je crois, en toute sincérité, qu'elle est honorable et que l'Académie en reconnaîtra les mérites. Quand vous la verrez à Paris, elle sera infiniment plus complète. Vous aurez le bas-relief et la copie de M. Desvergues, la restauration de M. Defrasse et la planche de M. Patricot. Ces ouvrages, par leur absence, causent ici un vide dont on est frappé. Les journaux italiens rendent compte de l'exposition. Leurs appréciations sont les unes favorables, les autres sévères. Il n'y a pas chez eux de parti pris. Au fond, il faut bien dire que les Italiens ne comprennent pas la peinture comme nous et voient la nature autrement que nous la voyons. C'est surtout par la manière de comprendre la lumière qu'ils diffèrent des Français et ils leur reprochent surtout de rester insensibles à la clarté éclatante et chaude du ciel de Rome.

Cette critique est celle qu'ils adressent à M. Lebayle que vous aurez déjà vu, sans doute. C'est un excellent homme. Il a bien rempli ses obligations envers l'Académie et il a droit au 1^{er} semestre de la fondation de M^{me} de Caen. Je crois qu'il en a grand besoin, son séjour ici s'étant beaucoup prolongé.

Je voudrais vous parler longuement de Rome et cela m'est encore bien difficile. Je craindrais de m'arrêter aux apparences. Si elles ne me trompent pas, tout est tellement changé qu'on ne saurait tout d'abord dire dans quelle mesure. La ville antique, avec ses ruines, n'est pas moins que la ville moderne différente de ce que vous l'avez connue jadis. Dans l'une et dans l'autre, on chercherait en vain ce qui faisait alors le caractère de Rome et son imposante unité. Maintenant, l'antiquité et l'ère moderne ont rompu leur entente et l'on ne trouve plus ici cette invitation à se recueillir qui était la conséquence de cet accord et donnait à la vie romaine sa gravité suggestive. La ville nouvelle est toute en mouvement et la ville antique, partout excavée, n'offre plus qu'une paléontologie immobile. Il y a aussi une autre Rome qui est à part, la Rome religieuse confinée au Vatican. Tous ces éléments longtemps associés ne se pénètrent plus. Les musées sont toujours remplis de choses admirables ; le nombre de ces merveilles s'est même accru, mais c'est aussi un monde isolé. On dirait que l'influence des chefs-d'œuvre ne s'exerce pas au-dehors

et que le rayonnement de cette influence est devenu moins facile. Là aussi, il y a division et le lien qui existait entre la vie extérieure de Rome ou ce qui a été dans un temps l'âme de la vie romaine ne se sent plus. Cependant la villa Médicis reste la même. Elle continue à être un lieu très favorable aux études. Elle a pris avec les années un air grave, presque religieux et son caractère, un peu fermé, qui semble aux Italiens contraire à la liberté des études, me paraît toujours ce qui convient le mieux à l'indépendance des esprits. Quoi qu'il en soit, je constate avec joie que les pensionnaires s'y plaisent et y vivent le plus qu'il leur est possible. La génération qui vient d'arriver paraît goûter infiniment le séjour de Rome et les charmes sérieux de la villa.

M. Geffroy va nous quitter. Vous le verrez bientôt. Il portera à M^{me} Delaborde mes hommages les plus respectueux et à vous toutes mes amitiés. Croyez, mon cher confrère et ami, à tout mon attachement. Eug. Guillaume.

89. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, 16 JUIL. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 39.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'attribuer à la bibliothèque de l'Académie de France à Rome un exemplaire de la *Carte d'Attique* publiée par l'Institut archéologique allemand. L'envoi vous en sera fait prochainement.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

90. NELPI À GUILLAUME. ROME, 16 JUIL. 1891

Original autographe. Arch. A.F.R., carton 129, f. 38.

Ill. sig. direttore, in relazione alla pregiabile lettera 14 andante di V. S. Ill. mi affretto significarLe che ho dato senza indugio opportune disposizioni perchè, specie di notte, un attenta vigilanza da parte dei agenti della forza pubblica sia esercitata (nei pressi di codesta Accademia e particolarmente dalla Trinità dei Monti alla villa Medici ed alla passeggiata del Pincio).

Mi auguro che, nei limiti consentiti dalle esigenze generali del servizio i desideri espressimi da V. S. Ill. saranno per essere appagati.

Gradisca con tale assicurazione gli atti di particolare e profonda osservanza e mi abbia di V. S. Ill. dev. Nelpi¹²⁰.

91. DE CAROLIS À GUILLAUME. ROME, 18 JUIL. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 41.

Amministrazione Borghese.

S. Ecc. il sig. principe don Paolo Borghèse mi ha consegnato il preg. di Lei foglio del 10 corrente ed il dovuto riscontro. Esprimo anzitutto il vivo rammarico dell'Ecc. S. per gl'inconvenienti accennati nell'anzidetto foglio di esplosioni, cioè di armi da fuoco, in direzione di alcuni studi nella villa di codesta insigne Accademia di Francia ed il tanto maggiore dispiacere perchè dal foglio medesimo apparisce che tanto gli artisti che lavorano in quei studi, quanto la stessa S. V. Ill. ritengono che tali colpi sono partiti dalla vicina villa Pinciana.

¹²⁰ Lecture incertaine. Sans doute le chef de la police du rione Monti dont dépendait la villa Médicis.

Posso intanto assicurareLa che è da molto tempo severamente proibito agli abitanti della villa di cacciare, esplodere colpi di fucile in qualunque parte della medesima e posso in pari tempo affermare che lungo la via delle mura, e precisamente nel tratto detto di Muro torto, vengono spesso molte persone per provare fucili, sparando colpi di cui proiettili cadono nella ripetuta villa e nell'apposta proprietà della lodata Accademia di Francia.

È stato anche di recente ripetuto a tutti gli adetti all'amministrazione della villa il divieto assoluto di esplodere armi da fuoco, ma il sullodato principe vuole che nel tempo stesso preghi la S. V. Ill. a voler fare osservare se i lamentati inconvenienti provengono piuttosto che dalla villa, dalla pubblica via delle Mura, ed in questo caso volersi rivolgere alle competenti autorità per farli cesare.

Passo all'onore di dichiararmi con la più distinta considerazione della S. V. Ill. dev., obb. serv. Luigi De Carolis.

92. DELABORDE À GUILLAUME. PARIS, 20 JUIL. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 42.
Académie des Beaux-Arts. Le secrétaire perpétuel.

M. le directeur et très honoré confrère, j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe la copie d'une lettre par laquelle M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Beaux-Arts notifie à l'Académie certaines modifications apportées par le Conseil supérieur des beaux-arts aux règlements de l'Académie de France à Rome. Je vous adresse également, comme colis postal, six exemplaires du règlement de l'Académie de France à Rome et trois exemplaires de celui de l'Académie des beaux-arts ; l'un et l'autre ont été récemment réimprimés à cause des nombreuses modifications qui y ont été apportées dans ces dernières années.

Agrérez, M. le directeur et très honoré confrère, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués. Comte Henri Delaborde.

P. S. : les modifications au règlement dont il est question ci-dessus ont été faites à la main sur l'un des exemplaires des règlements de l'Académie de France à Rome qui sont adressés aujourd'hui à M. le directeur, ces modifications ayant été décidées après la réimpression du règlement.

[Copie de la lettre de Larroumet à Dubois datée du 9 juil.] :

M. le président, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien porter à la connaissance de l'Académie des beaux-arts les modifications qui, sur l'avis émis par le Conseil supérieur des beaux-arts, dans sa séance du 24 juin dernier, doivent être apportées au règlement de l'Académie de France à Rome. Ces modifications sont les suivantes :

- suppression de l'art. 17 dudit règlement. Le mot « centrale ». La phrase serait ainsi rédigée : « la 1^{ère} année de leur pension à Rome et dans l'Italie... »

- inscrire à l'art. 28 § 3 une phrase indiquant que les pensionnaires peintres pourront avec l'autorisation du directeur de l'Académie exécuter hors de l'Italie, la France exceptée, la copie qu'ils sont tenus de faire au cours de la 3^e année de leur pension

- ajouter une phrase analogue au § 4 de l'art. 30 qui prescrit aux pensionnaires architectes d'exécuter dans la dernière année de leur pension la restauration d'un édifice antique ou d'un ensemble d'édifices antiques comprenant l'état actuel et l'état restauré avec des études de détail. Le Conseil a estimé en effet que ce travail peut être entrepris partout ailleurs qu'en France avec l'autorisation du directeur de l'Académie.

Je vous serai obligé, M. le président, de vouloir bien m'accuser réception de cette lettre et de la notifier à M. le directeur de l'Académie de France à Rome en le priant d'assurer l'exécution des décisions qu'elle comporte.

Agréez...

93. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, 21 JUIL. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 43.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, la commission du budget a décidé que les crédits alloués aux établissements relevant de la direction des Beaux-Arts seraient à partir de 1892 divisés en deux chapitres distincts, personnel et matériel. J'ai l'honneur en conséquence de vous prier de vouloir bien m'indiquer pour l'Académie de France à Rome le montant des sommes qui devront figurer à chacun des deux chapitres. Le travail général occasionné par la note de la commission du budget doit être remis à la fin de cette semaine. Je vous serai en conséquence obligé de m'adresser votre réponse de façon à ce qu'elle me parvienne samedi.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

94. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, 21 JUIL. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 44.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, ainsi que vous me le demandez par votre lettre du 9 juillet courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'autorise MM. Lebayle et Vernon, pensionnaires de l'Académie de France à Rome, à expédier à Paris, en franchise et par petite vitesse, les caisses renfermant leurs effets personnels. Ces colis devront, comme d'usage, être adressés à M. le directeur de l'École des beaux-arts, 14 rue Bonaparte.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

95. DELABORDE À GUILLAUME. PARIS, 21 JUIL. 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, I. 43 3901.

Cher confrère et ami, j'ai, dans la dernière séance, porté à la connaissance de l'Académie la lettre que vous aviez bien voulu m'envoyer pour l'informer des ouvrages exécutés par MM. les pensionnaires et du bon effet produit à Rome par l'exposition de ces ouvrages, en même temps que vous lui donniez des renseignements détaillés sur les travaux en retard ou en cours d'exécution. L'Académie a accueilli ces informations si précises avec le plus vif intérêt et elle vous remercie de l'empressement avec lequel vous les lui avez fournis. Elle se félicite avec vous des résultats de l'exposition qui vient d'avoir lieu à Rome et elle y voit un heureux présage pour celle qui s'ouvrira à Paris au mois d'octobre, mais, avec vous aussi, elle regrette vivement les lacunes que vous lui signalez. Aussi est-elle disposée à blâmer officiellement, le moment venu, ceux des pensionnaires qui se sont affranchis de l'obligation qu'ils avaient de participer à l'exposition de la villa Médicis et à désapprouver d'avance ceux qui seraient tentés de suivre, à cet égard, les exemples donnés cette année par M. Defrasse et par M. Patricot.

Vous avez dû recevoir, il y a deux ou trois jours, une lettre par laquelle je vous transmettais les légers changements introduits par le ministre, après avis conforme du conseil supérieur des Beaux-Arts, dans quelques-uns des articles du règlement de l'Académie de France à Rome. Ces changements sont textuellement les mêmes que ceux qui avaient été proposés, le mois dernier, par la sous-commission dans une séance à laquelle vous assisté. La lettre était accompagnée d'un exemplaire du règlement, à votre adresse, portant en marge ces menues modifications, plus un certain nombre d'exemplaires destinés à MM. les pensionnaires. Le tout vous est-il parvenu ?

Tous nos confrères me chargent de les rappeler bien affectueusement à votre souvenir et c'est de tout mon cœur que je me joins à eux pour mon propre compte.
C^{te} Henri Delaborde.

P. S. : l'Académie vous demande de bien vouloir lui envoyer, dès que vous le pourrez, le rapport dont vous aviez consenti à vous charger, l'année dernière, sur l'ouvrage du d^r Richet (*L'Anatomie à l'usage des artistes*). Le ministère réclame de l'Académie ce rapport.

Je mets à la poste, avec cette lettre, un petit volume de ma façon sur l'Académie que je vous prie d'accepter aussi cordialement que je vous l'offre.

96. COSTETTI À GUILLAUME. ROME, 21 JUIL. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 45.
Ministero della Pubblica Istruzione.

Assecondando ben volentieri a preghiera della S. V. mi pregio trasmetterLe qui accluso il biglietto di riconoscimento a nome del sig. Bunand¹²¹ per l'ingresso gratuito nei musei, pinacoteche e monumenti nazionali. Per il ministro, Costetti.

97. JOUIN À GUILLAUME. LION-SUR-MER, 23 JUIL. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 47 4000.
École nationale des beaux-arts.

M. le directeur, je publie de temps à autre dans *L'Artiste* de courtes études sur des portraits inédits d'artistes français. Vous avez bien voulu accepter l'hommage d'un exemplaire de ma modeste causerie sur un portrait de Caffieri¹²² que j'ai composée l'an passé. J'aurais le désir d'écrire quelques pages sur les portraits des pensionnaires conservés à la villa Médicis. Mes notes sont prêtes, mais je souhaiterais de pouvoir joindre à mon texte une douzaine de profils que je ferais graver. Lors d'un voyage que j'ai fait à Rome, j'ai jeté mon dévolu, en prévision du travail que je désire entreprendre aujourd'hui, sur les portraits de Regnault, Bizet, Carpeaux, Baudry, Bouguereau, Garnier, Flandrin, Cabanel, Lefebvre, Massé, Berlioz. J'aurais le vif désir de joindre votre propre portrait à cette série.

J'ai l'honneur de vous demander, M. le directeur, si vous verriez quelque inconvénient à ce que les portraits que j'indique fussent photographiés. MM. Thys et Danger, pensionnaires à l'Académie, qui, l'un et l'autre, me sont dévoués, surveilleraient l'opération dans l'intérêt des œuvres un instant placées devant l'objectif du praticien et aussi dans l'intérêt de la reproduction ou mieux, dans mon propre intérêt, afin que je fusse mis en possession de bonnes épreuves d'après lesquelles seraient faites des gravures.

¹²¹ Peut-être le critique et poète Antonin Bunand, auteur des *Petits Lundis*, publiés en 1890.

¹²² Eugène Burnaud (1850-1921), peintre suisse installé à Paris.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le travail que je médite est absolument désintéressé. Ces sortes d'études honorent les personnes qui en sont l'objet et procurent à ceux qui les composent quelques heures de satisfaction, mais elles ne s'adressent qu'à un petit nombre de lecteurs.

J'ose espérer, M. le directeur, que ma demande ne vous paraîtra pas indiscreète.

J'ai l'honneur d'être, M. le directeur, votre bien humble et bien obéissant serviteur. Henri Jouin.

98. GUILLAUME À DELABORDE. ROME, 25 JUIL. 1891

Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.

Académie de France.

Mon cher confrère et ami, je m'empresse de vous accuser réception de votre lettre, des réglemens que vous m'avez adressés pour être complétés conformément à votre minute et distribués aux pensionnaires, et aussi du volume dans lequel vous avez réuni vos articles sur l'Académie des beaux-arts. Je vous remercie de ces envois et communications et bien particulièrement du livre où vous avez si bien fait l'histoire morale de notre Académie. Je ne pense pas qu'il y ait jamais à revenir sur un pareil ouvrage.

Je suis heureux que l'Académie soit décidée à exprimer, à l'occasion, son sentiment sur la faculté que quelques pensionnaires pensent avoir de s'affranchir de l'obligation d'exposer leurs derniers envois à Rome. En fait, il leur est loisible de partir au lendemain du jour où leur pension s'achève et il est difficile de les retenir. En quittant Rome, ils ne laissent aucun travail et on ne peut leur arracher un ouvrage qui, souvent, n'existe pas encore. Dans ces conditions, le directeur ne peut faire l'impossible. C'est, je crois, à l'Académie à prendre quelques mesures pour que le règlement soit observé.

J'ai fait avant mon départ le rapport sur l'ouvrage de M. Richer¹²³. Il ne m'a manqué que le temps nécessaire pour le transcrire. J'étais persuadé de l'avoir emporté avec moi et je comptais vous l'envoyer d'ici, mis au net. Je ne l'ai pas trouvé dans mes papiers. Je l'ai demandé à Paris et on l'a inutilement cherché sur mes tables. Si j'avais eu l'ouvrage sous la main, j'aurais facilement refait mon travail, mais nous ne l'avons pas. Comme les médecins insistent de plus en plus pour que je change d'air en ce moment, il est probable que je reviendrai à Paris bientôt. Mon premier soin sera de rechercher mon rapport et, en tout cas, de me mettre en règle envers l'Académie.

Je ne sais si je vous retrouverai. Je le voudrais, car j'aurais à vous parler longuement de l'Académie. Veuillez me dire où je pourrais vous écrire. Je vous prie de présenter mon hommage à M^{me} Delaborde et de croire à tout mon attachement. Eug. Guillaume.

99. GRÉARD À GUILLAUME. PARIS, 31 JUIL. 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,

fonds Guillaume, I. 45 3958.

Mon cher ami, après avoir accepté l'honneur de vous répondre, Rousse s'est récusé pour raisons de santé et c'est Mézières qui est définitivement chargé du discours¹²⁴. Il est certainement mieux préparé et vous n'y perdrez pas. Peut-être seulement vous pressera-t-il davantage afin d'en avoir fini avant la rentrée du Parlement.

¹²³. *L'Anatomie artistique*.

¹²⁴ Pour la réception de Pierre Loti à l'Académie française.

J'espère que vous êtes toujours content de votre santé. Nous avons beaucoup souffert de la chaleur, même ici. Nous jouissons depuis deux jours de la fraîcheur de septembre, mais, au moins pour moi, ce ne sera plus de bien longue durée.

À vous bien affectueusement. Gréard.

100. MARCHAND À GUILLAUME. ROME, 1^{ER} AOÛT 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 46.

Ambassade de France en Italie.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Beaux-Arts a attribué à la bibliothèque de l'Académie de France à Rome un exemplaire de la *Carte de l'Attique* publiée par l'Institut archéologique de Berlin que le gouvernement allemand a mis à la disposition de son département suivant le désir que m'en a fait exprimer M. Bourgeois. Je m'empresse de vous transmettre ci-joint ces documents et je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer, M. le directeur, les assurances de ma haute considération. H. Marchand.

101. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, 8 AOÛT 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts. Manufactures nationales

M. et cher confrère¹²⁵, j'ai l'honneur de vous annoncer que par arrêté ministériel pris sur ma proposition, une suite de porcelaines de Sèvres d'une valeur de trois cents francs vous est accordée en reconnaissance des services que vous avez rendus à l'administration des Beaux-Arts comme membre de la commission de la manufacture nationale de la mosaïque. Vous aurez à vous entendre pour le choix des objets avec M. l'administrateur de la manufacture nationale de Sèvres

Agréez, M. et cher confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

102. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, 20 AOÛT 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 48^{ter}

Ministère de l'Instruction publique.

Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, le 25 juillet dernier vous m'avez écrit que vous étiez disposé à m'adresser un état des bénéfices réalisés par le change des sommes mises à la disposition de l'Académie de France à Rome sur le budget de 1891. Vous m'avez demandé en même temps des instructions pour le versement au Trésor de la fraction de ces bénéfices qui doit lui revenir ainsi que de certaines recettes extraordinaires. La restitution de ces sommes au ministère des Finances ne pouvant avoir lieu avant que votre prédécesseur ait lui-même versé le produit du change du crédit dont il a disposé en 1890, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien réserver cette affaire jusqu'au moment où M. Hébert m'aura adressé les pièces que je lui réclame à la date de ce jour par une lettre dont je crois devoir vous envoyer copie.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

[Copie de la lettre à Hébert datée du 29 août] :

¹²⁵ Larroumet était membre libre de l'Académie des beaux-arts depuis le 16 mai

M., j'ai reçu avec votre lettre du 24 août l'état que je vous avais réclamé le 20 du même mois des bénéfiques du change réalisés sur les sommes mises à votre disposition au titre de l'exercice dernier depuis le 1^{er} juin 1890 jusqu'au 16 mai 1891, sommes dont le total est de 90 615 f. Je vous le renvoie pour que vous le fassiez établir conformément aux précédents produits au ministère des Finances dont vous trouverez le modèle ci-joint. Ledit état que vous voudrez bien me retourner d'urgence ainsi rectifié devra être accompagné d'un bordereau conforme au modèle également ci-inclus. Ce bordereau comprendra exclusivement bien entendu les sommes employées pour les dépenses de matériel, le reversement au Trésor public du bénéfice du change n'étant exigible en effet que pour lesdites dépenses. Dès que vous m'aurez fait parvenir ces divers documents, il me sera possible de répondre à votre successeur, M. Guillaume, au sujet des revenus et produits divers afférents au premier semestre 1891 qu'il m'a témoigné le vif désir de pouvoir verser au plus tôt au Trésor public.

103. GRÉARD À GUILLAUME. VILLERS-SUR-MER, 20 AOÛT 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 45 3958.

Cher confrère et ami, vous aimerez sans doute à savoir que c'est décidément M. Rousse qui vous répondra. On m'a demandé quand je pensais que vous seriez prêt. Je me suis borné à dire que vous comptiez employer vos vacances à faire votre discours et j'espère que la chaleur qui a été intense dans ces dernières semaines, même au bord de la mer, ne vous aura pas empêché. Pour que vous fussiez reçu en janvier (c'est le bon moment), il faudrait que le discours fût remis à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

Nous sommes ici réunis depuis quelques jours (je manquais seul) et nous vous envoyons tous nos meilleurs souvenirs. Votre bien affectionné, Gréard.

104. HÉBERT À BOURGEOIS. ROME, 24 AOÛT 1891
Minute. Arch. A.F.R., carton 131.

M. le ministre, j'ai l'honneur de vous envoyer le 14^e bordereau 1890 des dépenses faites à l'Académie sous ma direction pour un montant de 2538,40 f. Le reste en caisse de 6105,24 f. n'ayant plus de dépenses à payer, représente le montant des économies que j'ai pu faire pendant l'exercice 1890, d'accord avec mon successeur. Je vous prie de nous autoriser à employer cette somme à différents travaux ou achats que nous croyons indispensables pour le bon entretien de la maison et de la villa. Ce serait : remplacement du tapis du grand salon au 2^e étage et des couvertures en soie du mobilier de la direction (prévu pour 2000 f.) ; achat de livres modernes de littérature et d'histoire pour la bibliothèque (1200 f.) ; réparation des statues en plâtre du vestibule supérieur du palais (3200 f.) ; reboisement des espaliers de la villa et travaux de réparation du tertre du Belvédère (2000 f.) ; amélioration de la nourriture des pensionnaires causée par l'augmentation des prix des vivres en général et par l'allocation de douze mois d'indemnité extraordinaire au cuisinier à raison de 50 f. par mois.

Veillez agréer...

Joint à la présente : j'ai l'honneur de vous remettre le bordereau des produits du change, bénéficiés sur les 90 615 f. que vous me demandez par une lettre du 20 courant. Quant au compte général des dépenses de l'Académie pour 1890, je m'empresserai de vous l'envoyer aussitôt que j'aurai reçu l'approbation des derniers bordereaux.

105. BAILLY À GUILLAUME. PARIS, 31 AOÛT 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 51.

Académie des Beaux-Arts. Le président.

M. le directeur et très honoré confrère, j'ai l'honneur de vous informer que l'Académie n'a pas accueilli la demande que vous avez bien voulu lui présenter au nom de M. Leriche, pensionnaire graveur, qui désirait, pour l'envoi de sa dernière année, reproduire un tableau de Ribeira qui est au musée de Madrid. L'Académie estime que les lauréats du grand prix de gravure sont envoyés à l'École de Rome pour se perfectionner dans leur art en étudiant les grands maîtres de la peinture, afin de bien saisir le caractère de leurs œuvres et en travaillant assidument pour acquérir une pratique matérielle qui exige un exercice continu. En interrompant ces premières études par des voyages, ils perdraient donc un temps précieux.

Agréez, M. le directeur et très honoré confrère, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués. Le président de l'Académie des beaux-arts, Bailly.

106. HECQ À GUILLAUME. PARIS, 5 SEPT. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 130, f. 342.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts. Enseignement et manufactures nationales.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre du 24 août dernier par laquelle vous m'avez rendu compte des démonstrations qui ont été faites contre l'Académie de France dans la soirée du samedi 19 et du dimanche 20 août¹²⁶. Je vous remercie de cette communication et surtout du calme et de la fermeté que vous avez montrés dans cette circonstance particulièrement difficile. Une copie de votre lettre a été transmise à mon collègue du ministère des Affaires étrangères.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués. Le chef du secrétariat des Beaux-Arts au cabinet du ministre, G. Hecq.

107. GRILLI À CONRADO. ROME, 5 SEPT. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 117, f. 566.

Accluso alla presente gli rimetto la copia della liquidazione della successione di Brondois già trasmessa in tre copie a Parigi. La cancelleria dell'ambasciata mi fa sapere di farne copia all'Accademia e di rendere il presente accluso come originale. Più presto non si poteva fare.

Tanti gli dovea e con sensi di vera stima ed ossequio, suo dev. avv. C. Grilli.

¹²⁶ À la suite d'une dispute entre ouvriers italiens et français à Aigues-Mortes, des manifestations se déclenchèrent presque partout en Italie. À Rome, lorsqu'on donna *Les Vêpres siciliennes* au concert de piazza Colonna le 19 août, la foule s'en prit d'abord au palais Farnèse, puis à la villa Médicis où la rumeur courait qu'elle abritait des soldats. La grille fut enfoncée, mais la fermeté de Guillaume et des pensionnaires fit reculer les assaillants.

108. BOSELLI À GUILLAUME. ROME, 10 SEPT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 52.
Ministero della Pubblica Istruzione.

Desiderando di offrire come omaggio a codesta onorevole Accademia un esemplare di una monografia del cav. Giuseppe Fumi sul duomo di Orvieto¹²⁷, mi onoro di trasmetterla alla S. V. Ill.

Il ministro, P. Boselli.

109. HECQ À GUILLAUME. PARIS, 16 SEPT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 44.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts. Enseignement et musées.

M. le directeur, M. Devambe, grand prix de Rome au concours de 1890 m'a demandé de lui faire savoir s'il devait se considérer comme dégagé de tout service actif en temps de paix ou bien s'il était dans l'obligation de remplir l'engagement conditionnel d'un an contracté en 1885 et pour l'accomplissement duquel il avait obtenu plusieurs sursis successifs. M. le ministre de la Guerre¹²⁸ que j'ai consulté à ce sujet a décidé que M. Devambe, n'ayant aucun droit à la libération du service militaire, doit se soumettre aux obligations de ladite loi et accomplir l'année de service prévue par son engagement qu'il eût réalisé s'il n'avait bénéficié d'aucun sursis. Toutefois comme il n'a pas encore été incorporé, M. le ministre de la Guerre est disposé à lui accorder le remboursement de la prestation de 1500 f. sous la réserve qu'il déclarera par écrit renoncer aux avantages du volontariat pour être mis en route avec le contingent de la classe 1890 et accomplir comme jeune soldat une année de service, à l'expiration de laquelle il suivrait, au point de vue des obligations du service, la classe à laquelle il appartient par son âge. Cette déclaration écrite et signée par M. Devambe devra indiquer le lieu et la date de l'engagement conditionnel souscrit, l'âge exact de l'intéressé et le canton dans lequel il a tiré au sort et de plus être transmise par mon intermédiaire à l'administration militaire.

Je vous prie de vouloir bien porter ce qui précède à la connaissance de M. Devambe et en même temps l'inviter à me faire parvenir le plus tôt possible la pièce dont il est question ci-dessus.

Agréé, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le chef du bureau des Beaux-Arts au cabinet du ministre, G. Hecq.

[En annexe copie de la lettre de Freycinet, ministre de la Guerre, datée du 7 sept.].

¹²⁷ Luigi Fumi, *Il Duomo di Orvieto e i suoi restauri...*, Rome, Società laziale editrice, 1891.

¹²⁸ Freycinet.

110. TRAWINSKI À GUILLAUME. PARIS, 18 SEPT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

Cher M. le directeur, j'ai vu aujourd'hui le chef du bureau des recrutements au ministère de la Guerre. Il résulte de la conversation que j'ai eue avec lui qu'il n'y a absolument rien à faire pour M. Devambez. Ce jeune artiste, m'a-t-on dit, a tiré tous les avantages possibles de la loi de 1872, puisque, grâce à cette loi, il a obtenu des sursis successifs qui lui ont permis de remporter le grand prix de Rome. D'un autre côté, il bénéficie également, dans une certaine mesure, de la loi de 1889 puisqu'on lui rembourse la prestation de 1500 f. Cette loi qui, vous le savez, a passé par bien des vicissitudes, a supprimé complètement les sursis et les a remplacés par des dispenses partielles (modification introduite par le Sénat sur la proposition du g^{al} Deffis). Il faut donc que M. Devambez subisse la loi commune. *Dura lex sed lex*. Elle est très pénible pour nombre de jeunes gens très intéressants, tels que les élèves de l'École normale, les élèves en médecine, etc. Faire une exception en faveur de M. Devambez, ce serait créer un précédent qui serait certainement invoqué dans l'avenir. J'ajoute que M. Devambez ayant tiré au sort à Paris, ne pourra pas être mis en subsistance à Paris. Une fois incorporé, peut-être obtiendra-t-il l'autorisation de passer dans un régiment tenant garnison dans une ville où existe une bonne école ou des ateliers importants et un musée, par exemple Toulouse, mais c'est tout ce que l'on pourra obtenir... si on l'obtient. Le fonctionnaire qui m'a reçu m'a d'ailleurs assuré que cette affaire a été très mûrement étudiée et qu'elle a été soumise au ministre lui-même, lequel a signé la lettre.

M. Crost m'annonce pour demain la réponse à ma lettre. Je vous la communiquerai aussitôt.

Veillez agréer, cher M. le directeur, l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement. Trawinski.

111. COSTETTI À GUILLAUME. ROME, 19 SEPT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 54.
Ministero della Pubblica Istruzione.

In adesione alla domanda fattame da V. S. Ill. mi pregio di parteciparLe che fu rilasciata al sig. Abner J. Haydel¹²⁹ la tessera di riconoscimento per ingresso gratuito nei musei, gallerie, luoghi di scavo e monumenti nazionali. La tessera fu già consegnata allo stesso Abner J. Haydel.

Per il ministro, Costetti.

¹²⁹ Peut-être le peintre américain Charles Hayden, primé à l'exposition universelle de 1889.

112. DEVAMBEZ À GUILLAUME. PARIS, 19 SEPT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Devambez. 63 passage des Panoramas,
graveur de la maison royale de Portugal.

M., j'ai l'honneur de vous remettre ci-contre les renseignements contenus dans le livret militaire de mon fils.

Veillez agréer, M., l'expression de mes sentiments de gratitude. Edmond Devambez.

André-Victor Devambez, né à Paris le 26 mai 1867, canton du 1^{er} arr., engagé conditionnel d'un an le 30 octobre 1885 à Paris, (2^e arr.) a été compris sur la liste de recrutement de la classe de 1887, subd. du 4^e bureau de recrutement de la Seine, n^o 45 du tirage dans le canton du 2^e arr. Fait partie du 5^e corps d'armée, 4^e subd. de la Seine ; fait partie de la réserve de l'armée active de la classe 1884, régiment d'infanterie stationné à Coulommiers.

113. OLLIVIER À GUILLAUME. SAINT-TROPEZ, 23 SEPT. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 50 4101.

Cher confrère et ami, vous qui savez aussi bien l'italien que le français, pourriez-vous me donner une traduction techniquement exacte de ce passage d'une lettre de Michel-Ange à Varchi : « non dovrebbe ogni pittore dar manco di scultura che di pittura ; è il simile, lo scultore di pittura che di scultura. Io intendo che di scultura quella che si fa per forza di levare, quella che si fa per via di porre è simile alla pittura ».

Merci d'avance. Ma femme se rappelle à votre souvenir et je suis bien affectueusement à vous. Émile Ollivier.

[Minute de la réponse de G.] :

Mon cher confrère et ami, en rentrant à Paris après plusieurs jours passés en voyage, je trouve votre lettre. J'y réponds donc bien tard à mon gré, veuillez m'excuser.

On voit que dans la lettre à Varchi Michel-Ange estimait que la sculpture est supérieure à la peinture parce que l'objet de l'art est de rendre les formes. La peinture n'est qu'un reflet de la sculpture. Cependant, par condescendances pour Varchi, il consent à reconnaître que la peinture et la sculpture ayant la même fin sont une même chose, mais pour qu'il en fût ainsi, dit-il, « chaque peintre ne devrait pas moins faire de peinture que de sculpture. J'entends par sculpture celle qui se fait par l'effet d'enlever (la matière). Quant à celle qui consiste par le moyen de rapporter (modelage), elle est semblable à la peinture. La sculpture c'est tout l'art ». Voilà ce qu'il me semble, cher confrère et ami. Je serai bientôt à Rome. Y viendrez-vous ? Veuillez, je vous prie, transmettre à M^{me} Ollivier mon respectueux souvenir et mes bien respectueux hommages et croyez à mon profond attachement].

114. CROST À GUILLAUME. PARIS, 28 SEPT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, je vous aurais répondu plus tôt si j'avais à même de le faire utilement. La question Devambez me paraît définitivement tranchée par la Guerre dont la réponse est des plus formelles. Ce jeune artiste est tenu de faire son année de service puisqu'il est établi que la loi de 1889 a supprimé dans toutes ses dispositions et exceptions celle de 1872. Quant à obtenir de nouveaux sursis pour M. Devambez, la chose me paraît difficile. Il vaut mieux du reste qu'il fasse son service dès à présent et que sa pension soit prolongée d'une année. Il serait dur pour lui d'être incorporé à 26 ou 27 ans peut-être et il vaut mieux, ce semble, qu'à son départ définitif de Rome il se livre absolument et sans interruption à l'exercice de son art. Si vous pensiez différer et que M. Devambez y fût, nous écririons volontiers à la Guerre, mais je doute que nous obtenions les trois sursis successifs dont il aurait besoin pour achever son temps de pensionnat.

En ce qui concerne Rome et l'emploi de ce qui restera disponible sur le fonds de réserve, les pièces à produire pour des dépenses anciennes doivent être des factures originales délivrées par les créanciers eux-mêmes et non encore soldées. S'il s'agit de travaux à faire ou à continuer, le directeur en établira le relevé en indiquant la nature et le prix. Cet avis est partagé par mon collègue, M. Mayou, qui est venu passer quelques jours auprès de moi et à qui j'ai tenu à soumettre la question.

Je serai de retour à Paris, jeudi prochain. Je vous écrirai dès le lendemain, c'est-à-dire dès que j'aurai causé de l'affaire avec M. Trawinski et appris de lui où elle en est au point de vue des détails administratifs.

J'espère, M. le directeur, que depuis mon départ votre santé a continué de s'affermir. Quant à moi je vais relativement bien malgré deux ou trois légères indispositions que j'attribue à la vivacité de l'air champenois.

Votre bien respectueusement et tout dévoué, L. Crost.

P. S. : je suppose que vous avez vu MM. Proust et Boulanger, ainsi que M. Charmes. Leur bienveillant concours est indispensable à la réussite de notre tentative.

115. CROST À GUILLAUME. PARIS, 2 OCT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, dans la conversation que j'ai eue hier avec M. Charmes je lui ai expliqué l'économie du projet de loi que nous comptons déposer pour obtenir des chambres un crédit égal au montant des détournements causés par Brondois. M. Charmes estime que les 15 434,76 f. du fonds de réserve doivent nous être restitués intégralement. Il n'approuve pas que nous prélevions sur cette somme les frais de procès, ce qui reste dû sur les revenus de l'Académie pour 1888, les 135,69 f. représentant la retenue exercée sur le traitement de Brondois du 1^{er} janvier 1888 jusqu'à son décès.

M. le directeur du secrétariat espère vaincre les résistances de M. le sénateur Boulanger, rapporteur général du budget ; il vous prierait d'intervenir auprès de M. Proust. Si sa tentative réussissait, vous disposeriez donc de la totalité du fonds de réserve et non plus de 7911,79 f., comme maintenant. Cela étant, vous feriez bien de tenir prêt un état général des besoins auxquels les 15 434,76 f. seraient appliqués,

cet état devant être produit à l'appui du nouveau projet de loi dont M. Charmes m'enverra le canevas ou le texte, après avoir entretenu le ministre de l'affaire et en avoir causé avec M. Lanjalley.

J'ai tenu à vous avertir de suite de ces bienveillantes dispositions qui sont, vous le voyez, des plus avantageuses pour l'Académie.

Veillez agréer, M. le directeur, l'expression de tout mon dévouement et de mes sentiments respectueux. L. Crost.

116. COSTETTI À GUILLAUME. ROME, 2 OCT. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 56.

Ministero della Pubblica Istruzione.

Questo ministero concede la gratuita esportazione all'estero de saggi scolastici degli allievi di codesta Accademia, ma resta, come negli anni precedenti, inteso che saranno adempite le generali formalità richieste all'uopo.

Per il ministro, Costetti.

117. LARROUMET À RIBOT. PARIS, 6 OCT. 1891

Copie. Arch. A.F.R., carton 129, f. 58.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le ministre et cher collègue, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire parvenir à M. le directeur de l'Académie de France à Rome, villa Médicis, par la valise de l'ambassade la 2^{de} partie de l'ouvrage de M. Dieulafoy, *L'Acropole de Suse*, destiné à la bibliothèque de cet établissement et qui vous sera remise avec la présente lettre.

Veillez agréer, M. le ministre et cher collègue, l'assurance de mes sentiments de haute considération. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

118. [ANONYME À BOURGEOIS]. ROME, 6 OCT. 1891

Copie. Arch. A.F.R., carton 129, f. 57.

M., nous prenons la liberté de vous adresser ces lignes pour annoncer à V Exc. que la villa Médicis, aujourd'hui propriété de l'Académie de France à Rome, ne peut presque jamais être visitée par les nombreux voyageurs de passage à Rome. La nation française qui passe à bon droit pour la première nation du monde ne peut être seconde à aucune même dans l'hospitalité.

Sûr d'avoir rendu un service au nom français en vous faisant connaître cet abus de la part d'un de vos subordonnés, nous n'avons plus qu'à vous présenter nos civilités empressées.

Des touristes qui sont obligés de quitter Rome sans avoir pu visiter la villa de l'Académie de France à Rome.

119. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, 7 OCT. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 59.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, le versement des bénéfices de change réalisés pendant le second trimestre 1890 étant sur le point d'être effectué au Trésor par votre prédécesseur, rien ne s'oppose plus à ce que le compte de ces mêmes bénéfices pour le 1^{er} semestre de 1891 soit arrêté, ainsi que vous me le proposiez par votre lettre du 25 juillet dernier. En conséquence j'ai l'honneur de vous prier, M. le directeur, de faire établir par M. Conrado, chargé des fonctions de secrétaire agent comptable, deux états

analogues à ceux qui me sont parvenus récemment et qui avaient trait aux bénéfiques des six derniers mois de 1890.

Dès que j'aurai été mis en possession de ces documents et que je les aurai approuvés, je vous adresserai une lettre pour vous inviter à effectuer par l'intermédiaire du correspondant de M.M. de Rothschild frères à Rome, le versement de la somme qui doit faire retour au Trésor public.

Agrérez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

120. DELABORDE À HÉBERT. PARIS, 7 OCT. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 60.

Académie des Beaux-Arts. Le secrétaire perpétuel.

Cher confrère et ami, pour éclaircir la question dont vous m'aviez dit un mot hier, j'ai examiné de près les pièces relatives aux modifications à introduire et effectivement introduites par le ministre, conformément à l'avis du Conseil supérieur des beaux-arts, dans le texte des règlements de l'Académie de France à Rome. De cet examen il résulte que les pensionnaires peintres seuls peuvent, après avoir obtenu l'autorisation du directeur, aller faire leur copie de 3^e année en dehors de l'Italie. En d'autres termes, les pensionnaires graveurs ne sont nullement appelés à jouir du même privilège pour l'exécution de leurs planches. Ils doivent uniquement bénéficier de la disposition nouvelle de l'art. 17 qui autorise les pensionnaires sans distinction à passer la 1^{ère} année de leur pension soit à Rome, soit dans l'Italie, tandis que, antérieurement, cet art. 17 imposait aux pensionnaires l'obligation de séjourner pendant la 1^{ère} année à Rome ou dans l'Italie centrale. C'est à propos de la suppression de ce mot « centrale » que dans la séance de la sous-commission où M. Bardoux¹³⁰ lisait son rapport, M. Flameng avait demandé si les pensionnaires graveurs auraient la même liberté que les autres quant au choix du lieu de leur séjour en Italie pendant la 1^{ère} année de leur pension. M. Bardoux avait répondu affirmativement avec l'assentiment unanime de la sous-commission, assentiment auquel se sont associés, quelques jours plus tard, le Conseil supérieur et le ministre et que consacrent ces mots : « les pensionnaires sans distinction... ». Donc :

- les pensionnaires graveurs sont réglementairement assimilés aux quatre pensionnaires pour ce qui concerne leur séjour à Rome ou en Italie pendant la 1^{ère} année

- c'est en Italie et non ailleurs qu'ils doivent, comme pour le portrait de 1^{ère} année, choisir avec l'approbation du directeur, l'original de la gravure qui constituera l'envoi de 4^e année.

Comme je craignais de ne pas vous rencontrer chez vous en m'y présentant aujourd'hui, j'avais écrit d'avance ce mot d'explication pour suppléer à ce que je vous aurais dit. À vous et de tout cœur. Comte Henri Delaborde.

121. CROST À GUILLAUME. PARIS, 10 OCT. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, mon collègue M. Lallemand, chef du bureau des recrutements au ministère de la Guerre, vient de m'adresser le modèle de la déclaration que doit produire M. Devambez pour pouvoir rentrer en possession des 1500 f. versés par lui au moment où il a contracté l'engagement conditionnel d'un an. Si vous vouliez

¹³⁰ Agénor Baroux (1829-1897), député bonapartiste et autrefois ministre des Cultes et des Beaux-Arts.

bien l'envoyer à M. Devambeze avec une feuille de papier timbré à 0,60 f. sur lequel ladite déclaration doit être rédigée, et prier ce dernier de vous retourner aussitôt les pièces en question, vous me la remettiez et nous la transmettrions de suite à la Guerre. De cette façon, le remboursement pourrait être effectué avant l'incorporation de la classe de 1890.

M. Pillet à qui j'avais écrit de me venir voir et à qui je compte demander de ne se mettre en route pour Rome qu'à la fin de l'année avec les grands prix de 1891, ne m'a pas répondu. Vous l'avez sans doute vu, car je crois me rappeler que vous vous proposiez de le prier de passer chez vous.

Votre bien respectueusement dévoué, J. Crost.

122. LARROUMET À GUILLAUME. PARIS, 16 OCT. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 63.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai reçu une lettre dont je vous envoie copie par laquelle des touristes se plaignent de n'avoir pu être admis à visiter la villa Médicis. Je vous serais obligé de me faire savoir dans le cas où la villa ne serait pas accessible au public, si vous verriez des inconvénients à ce que cette mesure fût rapportée, tout au moins au profit des Français de passage à Rome. Il reste entendu que ces derniers seraient tenus de remplir telles formalités que vous croiriez devoir prescrire dans l'intérêt de la discipline et de la bonne tenue de l'Académie de France. Je vous saurai gré de vouloir bien m'adresser votre réponse le plus tôt possible.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur des Beaux-Arts, G. Larroumet.

123. GUILLAUME À BOURGEOIS. PARIS, 19 OCT. 1891

Minute. Arch. A.F.R., carton 129, f. 44.

M. le ministre, vous me faites l'honneur de m'envoyer copie d'une lettre écrite par des touristes qui se plaignent à vous de ce que l'entrée de la villa Médicis leur aurait été refusée. À l'occasion de cette lettre qui est anonyme, vous me demandez quelques explications sur la manière dont on peut visiter la villa. Je m'empresse de vous la soumettre. La villa Médicis est habitée et elle est une école. À ce double titre et surtout au second, elle pourrait être fermée. En effet, les ateliers sont pour la plupart situés dans le jardin qui sert ainsi de continuelle communication entre ces ateliers et le palais où les pensionnaires habitent, ont leurs salles communes et prennent leurs repas. De plus, le jardin, leur lieu de réunion habituel, sert à leurs études. Ils y travaillent et les peintres en particulier, préoccupés comme toute l'école française, de rendre la lumière dans sa vérité, les peintres y ont leurs modèles et y peignent en plein air. C'en serait assez pour que l'Académie ne fût jamais livrée au public., mais il n'en est rien ; elle est ouverte le mercredi et aussi le samedi. Le régime est en réalité [celui] des principales villas de Rome, villas non habitées où l'on n'entre cependant qu'une fois ou deux par semaine. Telles sont la villa Borghèse, Pamfili, Celimontana et Albani. Encore n'est-on admis dans cette dernière qu'avec des billets. La villa Médicis a donc, comme les autres, des jours où on la visite, mais les étrangers peuvent encore être reçus sur la présentation d'une demande ou d'une carte. Il est même d'usage que le directeur leur réponde en les invitant à ses soirées du dimanche et aussi à sa table. L'hospitalité de l'Académie de France a toujours été très large et je suis étonné de la voir contestée.

L'incident auquel la lettre des touristes fait allusion, si toutefois il s'est produit, ne m'a pas été signalé. En tenant compte de la date de cette lettre (elle est du 6 octobre), je ne comprends pas qu'il y ait eu même l'apparence d'une difficulté,

des ordres ayant été donnés pour que la villa fût à ce moment ouverte tous les jours. Je ne vois donc pas en quoi le directeur de l'Académie pourrait être taxé de rigueur et d'abus et j'ose espérer, M. le ministre, que telle sera votre opinion. Je reste tout à votre disposition pour vous présenter, s'il était nécessaire, des explications plus étendues.

Veillez agréer, M. le ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux. Eugène Guillaume.

P. S. : un télégramme que je viens de recevoir me confirme que la villa a été publique pendant tout le commencement de ce mois.

124. BARTORINI À GUILLAUME. ROME, 17 OCT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 64.
Ministero delle Finanze.

Partecipo alla S. V. Ill. che ho dato le opportune istruzioni a questa dogana perchè i libri contenuti nelle quattro casse marcate GP n° 52-55 provenienti da Parigi e diretti a codesta Accademia siano ammessi all'importazione in franchigia.

Nel render di cio informata la S. V. Ill. con distinta considerazione me Le professo suo dev. G. Bartorini.

125. CROST À GUILLAUME. PARIS, 27 OCT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 67.
Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître le plus promptement possible si les planches de l'ouvrage de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, attribué à la bibliothèque de l'Académie par l'administration des Beaux-Arts, sont tirées sur chine (teinte jaunâtre) ou sur papier blanc. Ce renseignement m'est utile pour vous faire parvenir un nouveau fascicule dudit ouvrage.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Pour le directeur des Beaux-Arts, le chef de bureau, J. Crost.

126. LIARD À GUILLAUME. PARIS, 29 OCT. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 68.
Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts. Direction de l'Enseignement supérieur.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous informer que par arrêté en date du 29 octobre courant, j'ai nommé membres de l'École française d'Athènes MM. Ardaillon et Millet, agrégés d'histoire. Ces jeunes gens sont invités à se rendre à Athènes en passant par l'Italie. Ils sont prévenus que pendant leur séjour ils seront placés à la fois sous votre autorité et sous l'autorité du directeur de l'École française de Rome.

Recevez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le directeur de l'Enseignement supérieur, Louis Liard.

127. HECQ À HÉBERT. PARIS, 31 OCT. 1891

Copie. Arch. A.F.R., carton 129, f. 69.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M., le ministère des Finances vient de me signaler l'omission faite sur le 15^e bordereau des dépenses effectuées en 1890 du numéro d'inventaire des fournitures de tapis et d'étoffes faisant l'objet du mémoire Menghi. J'ai l'honneur de vous prier de me transmettre ce renseignement dans le plus bref délai possible.

Agrérez, M., l'assurance de mes sentiments distingués. Le chef de bureau au cabinet du ministre, G. Hecq.

128. BOURGEOIS À GUILLAUME. PARIS, 4 NOV. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 70.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous remercier des renseignements que vous avez bien voulu me donner par lettre du 19 courant sur les mesures prises à l'effet de faciliter aux touristes la visite de la villa Médicis. Je ne puis qu'approuver pleinement les dispositions que vous avez adoptées et vous prie d'agréer, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Beaux-Arts, Léon Bourgeois.

129. ROUJON À RIBOT¹³¹. PARIS, 13 NOV. 1891

Minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 388.

M. le ministre et cher collègue, le 18 octobre dernier, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous prier de demander à M. l'ambassadeur de France en Italie des renseignements sur les aptitudes et l'honorabilité des deux candidats aux fonctions de secrétaire de l'Académie de France à Rome, MM. Bonis, employé à l'administration des établissements français et Flory, attaché à la chancellerie de l'ambassade de France près le Quirinal. L'emploi dont il s'agit venant de donner lieu à une nouvelle demande formée par M. Delaître, chef d'escadron d'artillerie en retraite, je vous serais obligé de vouloir bien réclamer à l'ambassade, pour m'être transmis, des renseignements analogues sur ce candidat et M. Delaître habite Rome, 24 via Lungotevere Mellini.

Agréez...

130. BOURGEOIS À GUILLAUME. PARIS, 16 NOV. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 71.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous faire connaître les noms des élèves auxquels ont été décernés cette année les grands prix de l'Institut et qui, par suite, sont nommés pensionnaires du gouvernement à l'Académie de France à Rome pour une période de quatre années à partir du 1^{er} janvier 1892, savoir MM. Lavalley (Alexandre-Charles-Louis), 1^{er} grand prix de peinture, Sicard (François-Léon), 1^{er} grand prix de sculpture, Eustache (Henri-Thomas-Édouard), 1^{er} grand prix d'architecture, Silver (Charles), 1^{er} grand prix de composition musicale.

Je vous prie, M. le directeur, de vouloir bien installer ces pensionnaires à leur arrivée à l'Académie où ils devront se présenter le 20 janvier au plus tard.

¹³¹ Ministre des Affaires étrangères.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Beaux-Arts, Léon Bourgeois.

[Suit l'arrêté].

131. HECQ À GUILLAUME. PARIS, 16 NOV. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 72.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ampliation d'un arrêté qui régularise la situation de M. Pillet, graveur en médailles, grand prix de Rome, dont la pension, par suite de l'année du service militaire qu'il a dû accomplir, ne commencera à courir que le 1^{er} janvier prochain. Notification de cette décision est faite aujourd'hui même à M. Pillet.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le chef de bureau au cabinet du ministre des Beaux-Arts, G. Hecq.

[Suit l'arrêté].

132. DELLA VOLPE À GUILLAUME. ROME, 18 NOV. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 735.

Prefettura SS. PP. AA.

Se qualche sig. pensionato di codesta Accademia nazionale dovrà fare nei musei e nelle gallerie pontificie degli studi sul genere fin ora detto « appunti e ricordi », sarà necessario che il capo dell'istituto chieda per lui a questo maggiordomo l'ingresso gratuito. In tal modo i capi dell'Istituto avranno come liberarsi dalle noie ed insistenze che altri, non pensionati, potesse recar loro.

133. ODESCALCHI À GUILLAUME. ROME, 24 NOV. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 75.

Museo artistico industriale. S.P.Q.R.

Ho l'onore di avvertire la S. V. Ill. che il giorno.... in questo museo avra luogo la solenne distribuzione dei premi agli alunni delle scuole che vinsero speciali concorsi o più si distinsero durante il corso dell'anno. Mi faccio un dovere di pregare la S. V. Ill. a volere onorare questa cerimonia per quel alto interesse che deve destare in tutti ogni festa della scienza o dell'arte.

Con sensi di perfetta osservanza, il presidente, B. Odescalchi.

134. CROST À GUILLAUME. PARIS, 20 NOV. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 74^{bis}.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts.

M. le directeur, j'ai l'honneur de vous envoyer par l'entremise de M. le ministre des Affaires étrangères pour la bibliothèque de l'Académie de France à Rome les livraisons 21 à 24 du *Précis de l'art arabe* par Bourgain qui contiennent la planche double en chromolithographie annoncée dans la 17^e livraison. Je vous prie de m'accuser réception de cet envoi.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Le chef du bureau des Beaux-Arts, J. Crost.

135. PATRICOT À GUILLAUME. PARIS, 26 NOV. 1891
Original autographe. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.

M. le directeur, depuis le jour où vous m'avez fait l'honneur de venir me voir, j'ai beaucoup travaillé et ma planche terminée. Je me suis souvenu que pour pouvoir recevoir les six cents francs de ma retenue vous m'aviez recommandé d'aller voir M. le comte Delaborde. Je l'ai fait et je vous envoie ci-joint la lettre que M. le secrétaire perpétuel m'a remise pour vous. J'ai déjà eu la preuve de votre bonté. J'espère donc, M. le directeur, que vous voudrez bien faire droit à ma demande et me faire envoyer le plus tôt possible ma retenue qui, je vous l'avoue, me rendrait service.

En attendant, veuillez agréer, je vous prie, M. le directeur, avec mes remerciements anticipés l'expression de mes sentiments les plus respectueux. Jean Patricot, av. du Château, 4, pont de Neuilly, Paris.

136. MÜNTZ À GUILLAUME. PARIS, 27 NOV. 1891
Original autographe. Arch. A.F.R., carton 129, f. 76^{bis}
Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts. Bibliothèque de l'École nationale des beaux-arts.

M. et très honoré maître, je m'empresse de vous informer que M. Dubois¹³² vient de m'autoriser à laisser calquer pour M. Chédanne la restauration d'Achille Leclère¹³³ ainsi que les différents autres envois que vous indiquez dans votre lettre. M. Dubois m'a chargé en même temps de commander deux épreuves de la statue de Subiaco ; M. Ture, exécutant de la maison Gondrand et Girard, entrepreneurs de transports, aura l'honneur de se mettre en relation avec vous à ce sujet.

Veuillez agréer, M. et très honoré maître, l'assurance de mes sentiments de respect. E. Müntz.

137. MASPÉRO À GUILLAUME. PARIS, 30 NOV. 1891
Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 48 4064.

Très honoré et cher confrère, il y aura quelques arrangements à prendre pour régler la façon dont vos élèves pourront profiter de l'hospitalité que la mission du Caire est heureuse de leur offrir. Je vais en entretenir M. Charmes ces jours-ci, de façon à ce qu'à votre retour à Paris, vous puissiez vous entendre avec lui à ce sujet. Il y a là deux ou trois points de forme qu'il faudra résoudre par avance, afin d'éviter toute objection qui pourrait surgir à la commission du budget ou à la cour des Comptes. Je crois que nous y arriverons sans peine.

Voilà six ans que je suis hors d'Égypte et la plupart de mes amis l'ont quittée. Bouriant sera probablement à Thèbes au moment où M. Hébert arrivera au Caire. Je puis donner un mot pour Gay-Lussac qui est directeur de la Daïrah-Samieh et un autre pour Artîn Pacha Yacoub qui est sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique. Ce sont les seuls à qui je crois que M. Hébert pourra demander un conseil vraiment désintéressé. Mon frère qui est au musée de Gizeh n'est libre qu'un jour la semaine, sans quoi je l'aurais mis à la disposition de M. Hébert. Si des lettres pour Gay-Lussac et Artîn Pacha peuvent être agréables à M. Hébert, je suis tout prêt à les lui envoyer.

¹³² Directeur de l'École des beaux-arts.

¹³³ Sur le Panthéon ; datée de 1813.

Veillez agréer, très honoré et cher confrère, l'expression de mon respectueux dévouement. G. Maspéro.

138. [NOTE DE H. THIERRY]. PARIS, 27 NOV. 1891
Minute. Arch. nat. F²¹ 612, f. 392.

M. le c^t Ponsonnière, attaché militaire à l'ambassade de France, nous recommande d'une façon toute particulière M. Delaître, chef d'escadron d'artillerie en retraite, pour le poste de secrétaire de l'Académie de France (villa Médicis). L'emploi est rempli actuellement par un Allemand naturalisé italien¹³⁴. M. Delaître offre toutes les garanties de capacité et d'honnêteté. Très chaudement recommandé à M. le ministre.

139. GERSPACH À GUILLAUME. PARIS, 1^{ER} DÉC. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 79.

Ministère de l'Instruction publique. Direction des Beaux-Arts. Manufacture des Gobelins.

M. le directeur et cher maître, j'ai l'honneur de solliciter votre bienveillant concours pour un travail que je suis autorisé à faire exécuter au Vatican. Je vais, si vous voulez bien me le permettre, vous présenter un exposé des motifs. Notre mobilier national possède deux suites incomplètes des *Actes des Apôtres* de la manufacture de Mortlake, données à Louis XIV par le roi d'Angleterre. Les pièces qui manquent sont *La Conversion de s. Paul*, *Le Martyre de s. Étienne*, *Le Tremblement de terre ou s. Paul en prison*.

J'ai eu la pensée de remettre en métier ces trois tapisseries et dans cette vue j'ai adressé à M. le ministre un rapport dont voici l'analyse. *Les Actes des Apôtres* constituent la plus célèbre des suites de tapisseries. L'État expose à chaque occasion les pièces qu'il détient. N'est-il pas à désirer qu'il puisse mettre sous les yeux du public la série complète de l'œuvre de Raphaël ? Depuis plusieurs années les artistes tapissiers des Gobelins ont été remis sur la technique simple et franche des belles époques de la tapisserie¹³⁵ que l'usage néfaste de la reproduction servile des tableaux leur avait fait abandonner. Les tentatives que j'ai conduites dans ce sens ont pleinement réussi et c'est avec une vive satisfaction que j'ai pu démontrer ainsi la souplesse de talent de nos artistes. Nous n'avons pas à craindre une trop grande différence technique entre les *Actes* de Mortlake et les pièces que nous allons entreprendre. Il y aura sans doute un écart sensible dans la hauteur des couleurs, mais nous emploierons, autant que possible, des tons abattus et le temps se chargera du reste, car il est démontré qu'après un premier jeu - c'est le terme consacré -, l'affaiblissement des couleurs subit un temps d'arrêt.

M. le ministre ayant bien voulu approuver ma proposition, je me suis mis à la recherche des voies et moyens. J'ai d'abord été au South Kensington Museum pour étudier les cartons de Raphaël. Je n'ignorais pas que *La Conversion*, *Le Martyre* et *Le Tremblement de terre* dont les traces sont perdues depuis la fin du XVI^e siècle ne figuraient pas dans la série acquise en 1630 par Charles I^{er} sur la proposition de Rubens et qu'au South Kensington, ces ouvrages étaient représentés par de fort médiocres répétitions modernes au trait. Aussi n'était-ce pas pour consulter ces répétitions que je suis allé à Londres, mais bien pour me rendre un compte exact des procédés de peinture de Raphaël. Malgré les fatigues et les altérations éprouvées par les cartons, j'ai pu sans difficulté me faire une idée juste des rapports de colorations

¹³⁴ Conrado.

¹³⁵ La haute-lisse.

entre elles, de la valeur des tons et des éléments dont la gamme doit se composer. Grâce au génie de Raphaël qui a merveilleusement compris les conditions que doit remplir un carton destiné à la tapisserie, il m'a été possible, les laines teintes à la main, de reconstituer une draperie verte par exemple en analysant un manteau jaune, les distances entre l'obscur et le clair étant nettement déterminées et le parti adopté étant le même dans tous les cartons.

Après avoir résolu la question des colorations, j'ai dû me préoccuper des modèles. Les Gobelins possédaient encore en 1870 six tapisseries des *Actes* d'origine indéterminée, aux armes et chiffre de Claude de Bellièvre qui fut archevêque de Lyon de 1604 à 1612. Trois de ces tapisseries ont péri avec la presque totalité de notre musée dans l'incendie allumé par la Commune le 24 mai 1871. Parmi les trois tapisseries des *Actes* qui ont échappé aux sujets de cette inqualifiable barbarie se trouvent *La Conversion de s. Paul* et *Le Martyre de s. Étienne*. Ces ouvrages sont très affaiblis dans certaines parties ; ils ont été victimes de négligences à peine croyables et si des témoins oculaires ne me l'avaient affirmé, je n'oserais dire que jusqu'au milieu de notre siècle les *Actes* étaient employés à recouvrir les parquets lorsque les maçons réparaient les plafonds. Aujourd'hui elles occupent la place d'honneur de notre musée. Ces ouvrages me serviront de guide pour mes répliques. Je trouverai aussi d'utiles renseignements dans les copies de la cathédrale de Meaux.

À peine établi à l'Académie de France à Rome, Érard¹³⁶ eut l'heureuse pensée de faire copier par les pensionnaires les tapisseries du Vatican. En 1672 les Gobelins reçurent neuf pièces sur les dix dont se compose la suite ; celles servirent de modèles, mais en 1752 elles furent déposées à la cathédrale de Meaux sur la demande de l'évêque, m^{gr} de Fontenille, aumônier de Madame Adélaïde, fille de Louis XV. La pièce qui a été négligée sans doute à cause de sa mesure est *Saint Paul en prison ou le tremblement de terre* ; elle est beaucoup plus étroite que les autres.

C'est pour avoir la copie de cette tapisserie que je prends la liberté, M. le directeur et cher maître, de faire appel à votre intervention. Serait-il possible de charger de ce travail un des pensionnaires de l'Académie ? Il recevrait bien entendu une équitable rémunération. La copie serait à la grandeur de la tapisserie ; les colorations seraient prises à l'envers. En admettant, ce qui est fort probable, que la partie en vue soit affaiblie, les couleurs seraient comme dans la tapisserie, posées par touches, presque par plans. En demandant les colorations exactes je ne veux pas dire que le peintre aurait à reproduire les hachures de la tapisserie. Il arrive souvent dans les dégradations de l'ancienne technique, que le tapissier, au lieu d'employer un ton intermédiaire, procédait en manière de peigne, les dents s'élevant sur le fond clair. En ce cas l'artiste n'aurait qu'à indiquer le procédé par quelques traits et poursuivre le reste par un aplat représentant le passage vu à distance.

Je n'ai pas craint, M. le directeur et cher maître, d'entrer dans quelques détails, car je connais le vif intérêt que vous portez à toutes les manipulations de l'art et en particulier à cette maison des Gobelins, objet depuis quelques temps de critiques ignorantes et passionnées. Elle partage du reste en ceci le sort de toutes les anciennes institutions d'art qui ont si grandement contribué à la gloire de notre pays.

¹³⁶ Premier directeur de l'Académie de France nommé par Colbert.

Je vous prie, M. le directeur et cher maître, de vouloir bien agréer avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués. L'administrateur, Gerspach.

140. ARDAILLON À GUILLAUME. FLORENCE, 3 DÉC. 1891
Original autographe. Arch. A.F.R., carton 129, f. 81.

M. le directeur, à titre de membre de l'École française d'Athènes, je viens au moment d'arriver à Rome, vous prier de vouloir bien m'accorder à moi ainsi qu'à M. Millet, mon camarade d'école, l'hospitalité de la villa Médicis qui a été si agréable à nos prédécesseurs. Nous savons l'accueil cordial qui leur a toujours été fait et nous désirons à notre tour nouer les relations amicales qui sont de tradition entre l'Académie de France et l'École d'Athènes. Nous ne doutons pas de votre bienveillance, M. le directeur et nous espérons que grâce à vous et à MM. les pensionnaires, jouir pleinement du plaisir que peut procurer la vue de si beaux spectacles et le charme d'une aimable compagnie.

Nous sommes à Florence depuis plusieurs jours. Nous comptons y prolonger notre séjour jusqu'au 10 décembre et (à) arriver à Rome vers le 12 ou le 13. C'est donc à cette date que nous pensons pouvoir vous présenter nos hommages et vous remercier de votre hospitalité.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de nos sentiments très respectueux. E. Ardaillon, membre de l'École française d'Athènes.

141. BARTORINI À GUILLAUME. ROME, 5 DÉC. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 80.
Ministero delle Finanze.

Partecipo alla S. V. Ill. che ho dato le opportune istruzioni a questa dogana perchè i libri contenuti nella cassa CP n° 36 di reg. 127 proveniente da Parigi e diretta a codesta Accademia, siano ammessi all'importazione in franchigia.

Nel rendere di ciò informata la S. V. Ill. con distinta considerazione me Le professo suo dev. G. Bartorini.

142. GIOLITTI À GUILLAUME. ROME, 6 DÉC. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 82.
Ministero delle Finanze.

L'ex-convento di Sant'Onofrio nel quale trovasi l'affresco che l'artista pensionato di codesta illustre Accademia, sig. Leriche, desidera riprodurre, è tenuto in consegna dall'amministrazione comunale di Roma e quindi sono dolente di non poter dare il permesso che Ella mi chiede. Potrà tuttavia esser favorito rivolgendosi al sig. sindaco.

Con piena osservanza, il ministro, F. Giolitti.

143. DELABORDE À HÉBERT. PARIS, 8 DÉC. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 83.
Académie des Beaux-Arts. Le secrétaire perpétuel.

M. le directeur et cher confrère, M. Patricot, ancien pensionnaire de l'Académie, vient de venir me trouver pour me demander de vous rappeler la question relative à la remise de sa retenue que je vous avais, conjointement avec lui, soumise il y a quelques jours. J'obtempère à son désir en vous priant, M. le directeur et cher

confrère, de recevoir une fois de plus l'expression de mes sentiments profondément dévoués. Comte Henri Delaborde.

[En annexe] : Le secrétaire perpétuel certifie que M. Patricot, ex-pensionnaire graveur de l'Académie de France à Rome, a présenté à la section de gravure et à l'Académie des beaux-arts une épreuve de sa planche terminée à quelques légères retouches près, *La Vision d'Ézéchiël* d'après Raphaël. Je viens donc au nom de l'Académie prier M. le directeur de l'Académie de France à Rome d'autoriser M. Patricot à toucher la somme provenant de sa retenue.

144. RIBOT À DUPUY. PARIS, 9 DÉC. 1891
Original. Arch. nat. F²¹ 612, f. 389.
Ministère des Affaires étrangères.

M. le ministre et cher collègue, conformément au désir que vous m'avez exprimé le 13 novembre dernier, j'ai demandé à notre ambassadeur près le roi Humbert de me renseigner sur les aptitudes et l'honorabilité de M. Delaître, candidat aux fonctions de secrétaire comptable de l'Académie de France. D'après la réponse de M. Billot, M. Delaître, ancien chef d'escadron d'artillerie, est âgé de soixante-quatre ans et est établi en Italie depuis sa mise à la retraite, c'est-à-dire depuis 1882. Il est marié à une Italienne et est père d'une fille d'environ dix-huit ans. Sorti du rang, il a fait dans l'artillerie les campagnes de Crimée, d'Italie et de France. Ses états de service sont excellents. « Il n'y a pas une ligne, lui écrivait son colonel en 1882, qui ne soit une ligne d'éloges et je crois que peu d'officiers ont eu d'aussi belles notes pendant leur carrière. On peut dire que la vôtre a été exemplaire ». M. Delaître mène à Rome une vie régulière et modeste ; il a de bonnes manières et paraît d'un commerce facile. Quant aux aptitudes du candidat aux fonctions qu'il sollicite, M. Billot, tout en constatant qu'il a les forces et la santé désirables et qu'il possède l'expérience de Rome, ne croit pas pouvoir émettre un avis formel. Notre ambassadeur se demandait si la carrière antérieure de M. Delaître l'a préparé au maniement des affaires de comptabilité et d'administration et en particulier le grade qu'il a occupé dans notre armée ne fait pas de lui un personnage un peu considérable pour les fonctions qu'il s'agirait de lui confier.

Agrérez, M. le ministre et cher collègue, les assurances de ma haute considération.

145. GUILLAUME À DELABORDE. ROME, 9 DÉC. 1891
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.
Académie de France.

Mon cher confrère et ami, M. Patricot m'a fait parvenir la lettre par laquelle l'Académie m'invite à lui délivrer sa retenue. Je la lui ai envoyée et à ce sujet, je vous demande la permission de vous soumettre quelques observations. Il y a dans le règlement de l'École de Rome des articles qui arment le directeur de droits dont il conviendrait de fixer l'étendue. Je veux parler des articles 12 et 42. Si vous le voulez bien, je commencerai par le second qui est le plus important. Il est ainsi conçu : « tout pensionnaire qui n'a pas exécuté son envoi de dernière année ou ne l'aura pas livré au directeur pour être exposé à Rome ne touchera pas sa retenue ». Cette disposition implique-t-elle la perte de la retenue ou seulement l'interdiction d'y prétendre jusqu'au moment où l'Académie ordonnera de la délivrer ? L'art. 42 devrait dire l'une ou l'autre chose. Je lis dans le règlement de 1846 « perd sa retenue ». Je pense que l'Académie devrait établir une jurisprudence sur ce point essentiel, surtout en ce moment où quelques pensionnaires se sont dérobés à

l'obligation d'exposer à Rome. Faut-il voir dans les termes du règlement une sanction pénale d'un caractère absolu ou une simple suspension d'un droit reconnu comme inaliénable ? C'est ce que le directeur aurait intérêt à savoir.

Voici maintenant l'article 12. Il dit : « les architectes en partant en Grèce touchent une indemnité spéciale de 800 f. Il va sans dire que cette disposition s'appliquera désormais à tous les pensionnaires partant pour faire un voyage en dehors de l'Italie et de la Sicile, mais si, par hasard, quelqu'un dans le nombre voulait rester à Rome pourrait-il, en fin de compte, réclamer cette indemnité ?

Telles sont les questions qu'il faudrait peut-être soumettre à l'Académie, mais sur lesquelles, en tout cas, je serais très désireux d'avoir votre avis.

J'apprends par les journaux que les rapports des sections sur les envois de Rome ont été lus à l'Académie. Sans doute, ils doivent être approuvés par elle. J'espère que des adoucissements auront été apportés au jugement primitivement porté sur la figure de M. Thys. Ce jeune homme plein d'ardeur au travail, mais profondément atteint dans sa santé, a besoin de ménagements extrêmes. Je serais heureux, en même temps, que l'Académie voulût bien recommander à M. le ministre des Beaux-Arts le tableau de M. Lebayle¹³⁷ qui marque un retour sensible de nos jeunes peintres vers des préoccupations saines et élevées. Ce serait pour eux un encouragement à revenir aux traditions et à y persévérer.

Mon bien cher confrère et ami, j'ai quitté Paris si vite, dès que la permission m'en a été donnée, que je n'ai pas contrevenu à votre désir qui était que je n'allasse pas vous renouveler les adieux que vous aviez reçus l'Académie, mais je n'ai cessé de penser à vous et aux vôtres. Si je suis parti pleinement rassuré du rétablissement de votre aimable petit-fils, je reste toujours inquiet de la santé de M^{me} Delaborde, bien que déjà elle présentât une amélioration sensible dans les derniers temps que j'étais près de vous. Veuillez me donner de ses nouvelles et pensez, mon cher confrère et ami, que si votre petit-fils prenait quelque vacance, je serais heureux de le recevoir. J'en aurais bien soin.

J'offre à M^{me} Delaborde mon hommage le plus respectueux et je vous prie de croire à mon profond attachement. Eug. Guillaume.

P. S. : j'ai eu l'honneur de voir ce matin M. et M^{me} Geffroy. Ils vont à merveille.

146. GEFFROY À GUILLAUME. ROME, 10 DÉC. 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,

fonds Guillaume, l. 43 3939.

École française de Rome.

Mon cher et honoré confrère, à propos de la double élection que l'Académie des beaux-arts de Paris aurait à faire en remplacement de MM. Pietro Rosa et Vela, vous m'avez demandé quel savant italien pourrait recueillir naturellement la succession de M. Rosa, archéologue. Vous avez de vous-même prononcé le nom de M. Rodolphe Lanciani et de M. Barnabei.

Je vous ai répondu tout de suite que M. Lanciani, professeur de topographie romaine à l'université de Rome, était plein de talent et qu'il avait, pendant ces dernières années, fait de réelles découvertes en fait de topographie romaine, en faisant preuve d'une science et surtout d'une pénétration singulière. « Je soupçonne même, a dit l'abbé Duchesne, dans un savant article du *Bulletin critique*, qu'il y a là-dessous quelque diablerie ». Dans un tout récent et considérable travail sur l'anonyme d'Einsiedeln que vient de publier l'Académie dei Lincei, M. Lanciani a reconstitué les voies de pèlerinage à Rome, dans les premiers siècles chrétiens, voies

¹³⁷ Peut-être *La Mer et le berger*.

qui n'étaient autres que les principales voies antiques du III^e et du IV^e siècles. Il a découvert le lieu appelé Tarentum dans Plutarque, où était l'ara Ditaë et Proserpinae, où se trouvaient des eaux minérales dont la vapeur paraissait indiquer une entrée au séjour infernal, le même lieu où Romulus a disparu, où se sont accomplis, pour les très anciens Romains, un grand nombre de prodiges, etc. J'aurai dû ajouter vite que M. Lanciani est ingénieur et architecte en même temps qu'archéologue. Il a dirigé longtemps les fouilles d'Ostie. C'est lui qui, en dernier lieu, a déblayé le théâtre de cette ville. Il a eu occasion pendant les travaux de seconder les efforts d'un des pensionnaires de l'Académie de France, M. André, duquel l'École française de Rome va publier dans son très prochain fascicule des *Mélanges*, toute une étude sur le théâtre et les monuments environnants. M. Lanciani connaît familièrement, au point de vue de l'antiquité, toute la Rome souterraine et la campagne romaine. Il prépare une carte de Rome qui montrerait, par des couleurs différentes, l'état des ruines antiques aux diverses époques, au Moyen Âge, au temps de la Renaissance et de nos jours. Il a recueilli pour cet énorme travail plus de trente mille fiches. Il a publié dans la collection des *Mémoires de l'Académie dei Lincei*, un volume in-4^o offrant un commentaire personnel du livre de Frontin sur les aqueducs romains. C'est ici particulièrement un livre d'architecte, d'ingénieur et d'hydrographe, en même temps que d'archéologue. Il a obtenu pour ce beau mémoire un des prix royaux de 10 000 f. Il a publié en anglais un volume très spirituel de conférences faites par lui en Amérique sur l'archéologie romaine. Il a étudié avec un soin spécial, en les recherchant dans les diverses collections d'Angleterre, France, Allemagne, Italie, les dessins laissés par les architectes des XVI^e et XVII^e siècles d'après les monuments antiques ruinés que les maîtres étudiaient avec soin. Il a publié dans le *Bulletin communal archéologique de Rome*, dans le *Recueil de l'Institut de correspondance archéologique*, dans celui de l'Accademia dei Lincei, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* que publie l'École française de Rome, de très nombreuses études spéciales dont chacune a un réel mérite. Les pensionnaires architectes de l'Académie de France ont eu recours souvent à ses informations et à ses conseils qui ne leur ont jamais manqué. Il est jeune encore, avec un très bel avenir de succès scientifique devant lui.

M. Félix Barnabei rend des services signalés dans l'administration des antiquités et des beaux-arts. Il a publié quelques études d'épigraphie. Il rédige les *Notizie degli scavi*. Je ne crois pas qu'il ait publié quelque volume ou mémoire étendu.

Veillez agréer, mon cher et honoré confrère, l'expression de mes sentiments très dévoués. A. Geffroy.

147. SARDINI À GUILLAUME. LUCQUES, 11 DÉC. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 45.

Comitato promotore di un monumento a Matteo Civitali¹³⁸.

Con precedente mia lettera ebbi l'onore di significare alla S. V. la fiducia che questo comitato nutrive di vedere i professori, gli alunni di codesto insigne Istituto concorrere volentieri a rendere omaggio ad un gran maestro del passato. Ma perchè la mia preghiera a Lei per ottenere in dono da codesti valenti professori e dai loro egregi scolari un saggio d'arte qualsiasi Le giunse il giorno primo delle vacanze scolastiche, quella mia preghiera, lo riconosco, non poteva esser esaudita. Ora che si sono relativati i consueti corsi d'insegnamento e che siamo quasi alla vigilia del giorno in cui avrà luogo la fiera degli oggetti raccolti a profitto del monumento Matteo Civitali, io mi permetto rinnovargliela con più vivo calore. Dalle anime nobili fu il genio in ogni tempo consolato di reverenza e di amore. Insieme l'arte è

¹³⁸ Ce monument à la gloire du sculpteur ne fut jamais érigé.

cosmopolita. Così mi è caro operare che tutti coloro che la saranno lieti di rendere omaggio al sommo scultore che dell'arte è con vanto di Lucca un orgoglio, dell'Italia una gloria. Il presidente, R. Sardini.

148. ROUJON À GUILLAUME. PARIS, 12 DÉC. 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, l. 12176

Ministère de l'Instruction publique.

Cabinet du directeur des Beaux-Arts.

M. et cher maître, à peine installé à la direction des Beaux-Arts, je me vois contraint de vous entretenir d'une question administrative. Vous voudrez bien me le pardonner. M. le ministre, vous ne l'ignorez pas, attendait avec une certaine impatience votre arrivée à Rome. Il lui tardait en effet de vous savoir en possession de toutes les prérogatives qui s'attachent à la mission que vous remplissez là-bas, au nom de la France. Je ne parle que de vos prérogatives et de vos droits et c'est à dessein. Vos devoirs, M. et cher maître, vous ne serez que trop porté à les exagérer. L'attention de M. le ministre a été appelée sur un point de quelque importance, bien qu'il puisse sembler secondaire aux hommes qui ont contracté, comme vous, la noble habitude de voir toujours les choses de très haut. Il s'agit des signes extérieurs et en quelque sorte matériels de votre haute situation à la villa Médicis. D'après ce que M. Bourgeois a entendu dire de divers côtés, votre éminent prédécesseur occuperait encore à la villa un logement et un atelier. En outre, il ne paraîtrait pas prendre ses dispositions pour mettre fin à un état de choses qui donne prise à la malveillance et peut provoquer de regrettables commentaires. J'ignore, pour ma part, si les bruits parvenus jusqu'à M. le ministre répondent à une réalité. Aussi me décidé-je à vous en écrire, tout confidentiellement. Soyez assez bon pour m'éclairer. Je tiens à n'être renseigné qu'à la source autorisée dans les questions, petites ou grandes, qui intéressent notre chère Académie.

Croyez, M. et cher maître, au respectueux attachement de votre tout dévoué,
Roujon.

149. CHIGI À GUILLAUME. ROME, 14 DÉC. 1891

Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 85.

Onor. sig. direttore, rimetto alla V. S. il permesso richiesto dal sig. Chédanne per consultare alcune opere della mia biblioteca utili al lavoro ch'esso sta eseguendo sul Pantheon. Prevengo però V. S. che la biblioteca sarà chiusa anche per chi è munito di permesso dal 24 dicembre al 15 gennaio prossimo.

Con alta stima e perfetta osservanza, Mario principe Chigi.

150. PATRICOT À GUILLAUME. NEUILLY, 14 DÉC. 1891

Original autographe. Arch. A.F.R., carton 129, non fol.

M. le directeur, je m'empresse de vous renvoyer ci-joint les trois reçus signés et vous prier de vouloir bien agréer tous mes remerciements ainsi que l'expression de mes sentiments très respectueux. Jean Patricot.

151. DELABORDE À HÉBERT. PARIS, 15 DÉC. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 86.
Académie des Beaux-Arts. Le secrétaire perpétuel.

M. le directeur et très honoré confrère, j'ai l'honneur de vous adresser par ce même courrier et comme papiers d'affaires recommandés la copie du rapport sur les travaux de MM. les pensionnaires de l'Académie de France à Rome en 1891.

Agrérez, M. le directeur et très honoré confrère, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués. Comte Henri Delaborde.

152. GUILLAUME À DELABORDE. PAU, 16 DÉC. 1891
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.
Académie de France.

Mon cher confrère et ami, un rhume qui, heureusement, n'a pas eu de conséquence fâcheuse, m'a fort gêné au moment du jour l'An et depuis. Je vous renouvelle aujourd'hui les vœux affectueux que je n'avais pu qu'inscrire sur une carte et je vous les adresse en vous priant de les faire agréer de nouveau à M^{me} Delaborde avec tous mes hommages.

Notre hiver, si beau et si clément pendant le mois de décembre, s'est gâté. Nous avons du froid, de la neige et quoique mon indisposition n'ait pas eu le caractère d'une rechute, ma convalescence en est retardée.

Au regret que j'éprouve de ne pouvoir encore songer au retour, s'ajoutent bien des préoccupations. Je ne pense pas sans tristesse à nos affaires de l'Académie. La résolution bien arrêtée du ministre de porter la question de l'École de Rome devant le conseil supérieur des Beaux-Arts a une gravité extrême, car il n'est pas douteux pour moi qu'elle n'entraîne des modifications au régime de notre école. Ces changements me semblent inévitables. Qu'ils soient la conséquence d'une décision budgétaire ou qu'ils viennent directement du ministre, nous n'y échapperons pas. C'est un dilemme fatal. Que pourrions-nous faire au conseil des Beaux-Arts ? Je ne m'occupe pas de ce que décidera l'inévitable commission chargée de préparer le travail. Je songe au conseil lui-même et à sa composition. Pensez-vous que nous obtenions que les choses restent ce qu'elles sont ? Et si l'on veut y changer quelques détails, si peu que ce soit, serons-nous autorisés à traiter au nom de l'Académie ? Dans ma pensée, le conseil ne maintiendra pas le *statu quo* et l'Académie qui s'est prononcée ne nous donnera aucun pouvoir de négocier pour elle. Voilà donc le règlement changé et si ce que l'on pense se réalise, voilà l'Académie dépouillée de la tutelle de l'École de Rome. L'Académie introduira-t-elle un recours devant le conseil d'État ? Sa situation ne serait plus la même qu'en 1863. Moralement alors, elle avait été surprise. Aujourd'hui, elle a été consultée vainement, mais sans entrer dans le détail, on peut croire que son pouvoir serait rejeté, comme il l'a déjà été par des considérations d'ordre administratif. Il y a un précédent. Peut-être, cher confrère et ami, me trouverez-vous bien pessimiste, mais ce ne sont là que des prévisions et je dois les mettre au pire, car il importe que je mesure, dès à présent, la conséquence qu'une situation nouvelle aurait pour moi et quels devoirs elle m'imposerait. Tout ceci reste entre nous, cher confrère et ami. Je pense par écrit devant vous. Veuillez réfléchir à ces éventualités et me dire bien librement ce qu'elles vous suggèrent.

Votre petit-fils m'a écrit une fort aimable lettre. Je ne manquerai pas de lui répondre. J'espère que vous êtes bien vous et les vôtres, malgré le terrible hiver de Paris. Je souhaite ardemment qu'il en soit ainsi et je vous prie de croire à mon profond attachement. E. Guillaume.

P. S. : nous perdons beaucoup dans M. Haussmann et dans les circonstances présentes un bon conseil.

153. GUILLAUME À DELABORDE. ROME, 18 DÉC. 1891
Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.
Académie de France.

Mon cher confrère et ami, je viens de recevoir le rapport de l'Académie sur les travaux des pensionnaires et je m'empresse de vous en accuser réception. En même temps, je vous demande la permission de vous signaler une confusion qui s'est introduite dans le rapport de la section d'architecture en ce qui concerne M. Chédanne. On reproche à ce pensionnaire de n'avoir présenté ni projet de restauration partielle ni mémoire à l'appui. Or, cette double obligation n'existe plus depuis quatre ans. Si vous lisez le règlement dans sa dernière teneur, vous verrez que M. Chédanne a pleinement rempli ses obligations de 3^e année. Il m'a paru important de vous faire connaître cette erreur qui vient sans doute de ce que les membres de la section ont eu sous les yeux un règlement ancien. Il ne faudrait pas que le blâme qui est la conséquence de cette méprise fût inscrit dans le rapport officiel parce qu'il est immérité.

Veillez agréer, mon cher confrère et ami, l'assurance de mon profond attachement. Eug. Guillaume.

P. S. : donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de M^{me} Delaborde.

154. DAMABI À GUILLAUME. ROME, 19 DÉC. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 90.
Ministero della Pubblica Istruzione. Divisione per l'arte antica.

Preg. sig. direttore, eccola il biglietto per due alunni della Scuola francese di Atene. Per le *Notizie*¹³⁹ mi occuperò che la R. Accademia dei Lincei ne rimetta a disposizione del ministero. (Ho] un numero ristrettissimo di copie che non basta per i sig. ispettori e per quelli che contribuiscono con relazioni ed articoli ; mi occuperò dle desiderio di V.S.

Accolga i miei ossequi e voglia credermi sempre dev. F. Damabi.

155. MAISON TACHET-RENAUD À GUILLAUME.
156. PARIS, 23 DÉC. 1891
Original. Arch. A.F.R., carton 129, f. 94.

M., j'ai l'honneur de vous informer que je viens d'expédier aujourd'hui la commande que M. votre secrétaire m'a adressée le 1^{er} courant. Je vous en remets ci-jointe la facture s'élevant net à 271,70 f., somme que vous voudrez bien me faire parvenir en un mandat de poste international ou un chèque sur Paris. Je vous ai fait sur ma facture un escompte exceptionnel de 5 % qui sera continué si vous m'adressez des commandes suivies auxquelles je donnerai toujours tous mes soins.

Dans la caisse vous trouverez un catalogue semblable à celui que je vous ai déjà envoyé par la poste il y a quelque temps. Vous voudrez bien le consulter pour donner très clairement vos commandes à l'avenir afin d'éviter, autant que possible, des renseignements par une correspondance qui perdrait du temps dans des cas pressés.

¹³⁹ Sans doute la publication *Notizie degli scavi*.

Espérant que vous voudrez bien me confier vos nouveaux cadres, je vous prie, M. le directeur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués. A. Renaud.

157. HOMOLLE À GUILLAUME. ATHÈNES, 29 DÉC. 1891

Original autographe. Musée d'Orsay,
fonds Guillaume, I. 38 3473.

M. le directeur, nos jeunes athéniens sont arrivés à la villa et déjà ils ont commencé à jouir de cette chère hospitalité de cette belle demeure dont le souvenir ne s'efface pas. Je les félicite d'y rencontrer avec les beaux ombrages, les horizons magnifiques, les charmes de la camaraderie, l'autorité affectueuse d'un maître tel que vous. Ils ne devront pas seulement à votre affable bonté l'agrément de la vie et trouveront dans vos conversations des plaisirs exquis et d'admirables leçons. Je vous en remercie au nom de notre école et je suis heureux de joindre aussi dans mes vœux mes sentiments de respect et permettez-moi d'ajouter d'affection que mon père m'a appris à avoir pour vous.

Veillez agréer, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et tout dévoués. Th. Homolle.

P. S. : nous serons heureux de recevoir les pensionnaires que la Grèce continuera, j'espère, à attirer. Nous ne trouverons jamais qu'ils soient assez nombreux ni qu'ils fassent un assez long séjour. Veillez le leur dire de ma part. Nous attendons M. Tournaire et déjà le ministre compte sur lui pour restaurer le monument de Lysistrate.

158. GUILLAUME À DELABORDE. ROME, 31 DÉC. 1891

Original autographe. Bibl. Institut, ms. 2169.
Académie de France.

Mon cher confrère et ami, je reçois votre bonne lettre et je vous en remercie. Les nouvelles que vous me donnez de M^{me} Delaborde me rendent heureux. Je prends part à votre satisfaction. Quelle joie pour vous et pour les vôtres de voir enfin se rétablir cette précieuse santé ! Je vous félicite de tout mon cœur de pouvoir compter sur une guérison prochaine. Nous n'en sommes pas encore là. Ma pauvre belle-mère, moins sérieusement atteinte que M^{me} Delaborde, est toujours dans le même état. Rien ne lui réussit. Puisse le jour de l'An faire miracle ! Pour vous, mon cher confrère et ami, dont les vœux sont déjà en partie exaucés, agréez cependant les souhaits que je forme encore pour M^{me} Delaborde et ceux que j'adresse à vos enfants et à vous. Ils sont profondément affectueux.

Je répondrais mal à ce que vous m'écrivez si je ne vous parlais de l'Académie. Je puis vous dire que j'y vis dans un milieu vraiment sympathique. Les pensionnaires y sont unis par une étroite amitié. Cette amitié que nous avons connue autrefois et qui ne se démentira jamais. C'est un état qui, heureux en lui-même, est très favorable au travail et j'espère beaucoup dans l'exposition prochaine.

Je mettrai bien volontiers mon atelier de l'Institut à la disposition de l'artiste chargé de copier le *Génie de l'immortalité*. Il est malheureusement si encombré que je ne crois pas qu'on puisse y installer le modèle et la copie. Je crains aussi que le jour n'y soit un peu bas ou en tout cas il n'y a qu'une place restreinte où travailler là-bas, mais j'écris à mon praticien pour qu'il se rende compte de l'état des choses et dès qu'il m'aura répondu, je vous dirai si la combinaison à laquelle vous avez songé est réalisable. Soyez certain qu'en principe je ne vois aucun inconvénient pour moi à ce qu'il en soit ainsi. Cependant, il me semble que l'on aurait